SUR LE VIF

Ne parlez pas, on vous

Harold King est mort

Guide Arts et Spectacles

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14204 – 5 F

JEUDI 27 SEPTEMBRE 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

L'embargo aérien adopté par le Conseil de sécurité de l'ONU

L'Union soviétique hausse le ton à l'égard de l'Irak

L'Irak a réagi mercredi 26 septembre aux propos très fermes du ministre des affaires étrangères soviétique à son encontre devant les Nations unies. L'agence officielle de presse de Bagdad INA a accusé M. Chevardnadze d'avoir « subi les nouveaux choix des Etats-Unis et des cheikhs du pétrole ». « M. Chevardnadze ne s'est pas soucié des relations amicales » de l'URSS « avec les Arabes, qui ne se soucieront pas, pour leur part », de l'amitié de « M. Chevardnadze et de ses semblables », a déclaré l'INA.

M. Edouard Chevardnadze avait lancé mardi, à New-York, une sévère mise en garde à l'Irak. Soulignant que l'ONU avait les moyens de *« supprimer les actes d'agression »*, il avait invité Bagdad, *« qui a commis un acte de terrorisme contre le nouvel ordre mondial en gestation »*, à entendre raison, faute de quoi *« notre civilisation serait renvoyée un quart de siècle en arrière »*. Le Conseil de sécurité a adopté, dans la nuit de mardi à mercredi, sa résolution 670, qui étend l'embargo contre l'Irak au trafic aérien. Ce texte interdit à tout avion immatriculé en Irak d'atterrir dans n'importe quel autre pays et à toute compagnie aérienne nationale d'effectuer des vols vers ou en provenance de l'Irak.

Dans un message au peuple américain, M. Saddam Hussein avait qualifié par avance cet embargo de *« barbare, inhumain et injuste »*. Le chef de l'Etat irakien a affirmé que M. Bush était en train d'envoyer ses soldats vers *« une guerre pire que le Vietnam »*.

Lire nos informations pages 3 à 6 ainsi que, page 31 un entretien avec M. ANDRÉ GIRAUD

Bagdad face au blocus

ON comprend que M. Saddam Hussein ait cru bon de trouver quelques éléments positifs dans l'intervention de M. Mitterrand à l'ONU : les nouvelles qui lui parviennent tous les jours sont bien assez mauvaises pour qu'il se permette de temps en temps de recourir à la méthode Coué. A preuve trois événements survenus ces dernières vingt-quatre heures, et qui confirment son isolement.

Le premier est l'embargo aérien imposé à l'Irak par une nouvelle résolution du Conseil de sécurité. Il est permis, bien sûr, d'émettre des doutes sur les moyens choisis pour mettre en œuvre cette mesure, mais c'est un fait qu'elle est sans précédent en « temps de paix », si l'on ose dire, et que jamais aucun pays n'avait fait l'objet d'un tel ensemble de sanctions dans toute l'histoire des relations internationales. En outre, ce texte – refusé par le seul délégué de Cuba mais voté par le Yémen, qui s'était abstenu précédemment – renforce en même temps l'embargo naval et envisage pour la première fois des sanctions contre les pays qui violeraient l'embargo. Ce n'est d'ailleurs plus d'embargo qu'il faut parler désormais, mais bel et bien de blocus.

UNE autre mauvaise nouvelle pour l'Irak est la démonstration d'unité à laquelle se sont livrés le président Assad de Syrie et les dirigeants iraniens. Sans doute cet accord n'a-t-il pas été facile (le président syrien a dû prolonger sa visite à Téhéran), et l'attitude iranienne reste ambiguë sur bien des points du conflit. Il reste que la coalition à laquelle s'était heurté le dictateur irakien pendant sa longue guerre contre l'Iran est ressoudée, alors même que le contingent syrien présent en Arabie saoudite au côté des forces occidentales est le second du monde arabe, après celui de l'Egypte.

Enfin, l'attitude de l'URSS, telle qu'elle a été exposée devant l'Assemblée générale de l'ONU par M. Chevardnadze, est la plus « dure » depuis le début de la crise, et va au-delà de ce que M. Gorbatchev avait dit au sommet d'Helsinki. Le ministre soviétique ne s'est pas borné à condamner l'« acte de terrorisme » et l'« affront majeur » qu'a été l'invasion du Koweït, il a affirmé hautement le droit des Nations unies à « supprimer les actes d'agression », par la force si besoin.

IL est vrai que cet avertissement peut faire l'objet d'une double lecture. D'un côté, en reparlant du comité d'état-major de l'ONU, voulu par les fondateurs de l'Organisation, M. Chevardnadze a exprimé sa préférence pour une option militaire décidée collectivement, sous l'égide des Nations unies. Mais en observant que ce comité ne fonctionne pas réellement à l'heure actuelle, en évoquant la possibilité, à défaut de cette action collective, d'« actions individuelles » entreprises par « certains Etats », il semble plutôt avoir constaté un fait que condamné à l'avance un tel scénario dont le principal tort serait, à son avis, de « ne pas être acceptable pour tous » et de provoquer ailleurs une « réaction mitigée ».

Une manière, peut-être, de dire ce que l'on soupçonnait déjà, à savoir que la réaction soviétique devant une initiative militaire américaine serait simplement « mitigée ».



Pour tenir compte des inégalités dans la profession

L'Etat va redistribuer les aides à l'agriculture

Le gouvernement devait rendre publiques, le 26 septembre, une nouvelle série de mesures en faveur des agriculteurs victimes de la sécheresse et de la crise de la viande. Ces mesures, très ciblées et sélectives, seront financées pour l'essentiel par des redéploiements budgétaires (et non par de nouvelles aides publiques), par des transferts de ressources au sein de la profession agricole et par un effort de désendettement consenti par le Crédit agricole au cours des quatre prochaines années.

Très attachés au combat contre les inégalités, les socialistes ont jusqu'à présent échoué sur le terrain agricole. Est-ce leur méconnaissance de ce milieu, est-ce leur moindre attention pour une profession qu'ils considèrent comme électoralement hostile ? Toujours est-il que la gauche au pouvoir depuis 1981 (excepté l'épisode de la cohabitation) a laissé en l'état le formidable cloisonnement inégalitaire qui traverse le monde agricole français. Les violences de l'été montrent que les exclus de la société se recrutent aussi dans les campagnes, comme le vote paysan en faveur du candidat Le Pen aux présidentielles de 1988 l'avait déjà indiqué.

A considérer leurs revenus pourtant, les agriculteurs seraient mal fondés à se plaindre. Leur revenu brut moyen a progressé l'an dernier de 8,2 %. Pour 1990, la hausse des subventions d'exploitation devrait encore accroître leur revenu de 5 % à 7 %.

ÉRIC FOTTORINO

Lire la suite page 32 - section D

Deux « dragons » en quête de réunification

La Corée du Sud et Taïwan s'intéressent vivement à la fin de la division de l'Allemagne

La réunification de l'Allemagne entraînera-t-elle celle de la Corée ? Cette question a été largement débattue à Séoul au cours d'un colloque organisé par le grand quotidien « Joong Ang Il Bo », à l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire. André Fontaine, qui participait à cette réunion, s'est arrêté sur le chemin du retour à Taïpeh, où l'on se pose la même question à propos de la Chine.

par André Fontaine

« Le vent d'Est, disait Mao au lendemain du lancement du premier Spoutnik, *l'a définitivement emporté sur le vent d'Ouest. »* S'il revenait sur terre pour passer ne serait-ce que quelques instants à Taïpeh ou à Séoul, il aurait matière à méditer le proverbe de son pays selon lequel il est dangereux de faire des prédictions, surtout lorsqu'elles concernent l'avenir.

Tandis, en effet, que la Chine populaire et la Corée du Nord s'obstinent à vouloir conjuguer Marx et Sparte, leurs sœurs anticommunistes, reconverties en *« dragons »*, démontrent chaque jour un peu plus l'efficacité du capitalisme et leur aptitude à la démocratie. Si la ROK *(Republic of Korea)* et la ROC *(Republic of China* – Taïwan) connaissent aujourd'hui des difficultés, ce sont, mis à part les typhons, auxquels l'idéologie, libérale ou collectiviste, ne peut guère, celles de tous les pays modernes : embouteillages fabuleux, pollution, montée en flèche des prix de l'immobilier, criminalité, pour ne pas parler d'un marasme boursier que la crise du Golfe ne suffit pas, tant s'en faut, à expliquer.

Ces difficultés semblent peser peu au regard des grands espoirs qu'a soudain réveillés la réunification de l'Allemagne. Il y a un an encore, Gorbatchev disait à qui voulait l'entendre qu'elle prendrait cent ans : elle est faite. L'inimaginable s'est produit en Europe. Pourquoi ne se répéterait-il pas en Asie ? Après tout, le décalage entre les poids respectifs de la Corée du Sud (42 millions d'habitants, un PNB à plus de 4 500 dollars) et de celle du Nord, avec ses 22 millions de citoyens-camarades et un PNB inavouable, de l'ordre du quart) est du même ordre de grandeur que celui qui séparait les deux Républiques allemandes.

Lire la suite page 7

RAMASSAGE DE POMMES DE TERRE

PLANTU

L'armée rouge contestée et complexée

Rumeurs de coup de force militaire et d'état d'urgence, présence autour de Moscou de plusieurs divisions d'élite... Autant de raisons de se pencher sur le malaise et les complexes de l'armée rouge, ce que fait le général du cadre de réserve Jacques Laurent, ancien attaché militaire à Moscou, dans trois articles dont nous commençons aujourd'hui la publication. *(Lire page 8.)*

La mort d'Alberto Moravia

L'écrivain italien est décédé mercredi matin 26 septembre à Rome. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans

Souvent interrogé sur sa mort, Moravia disait n'y penser jamais. Et à ce qui suivra la mort ? *« Non plus, nous sommes comme les fleurs : nous naissons, nous mourons et puis basta ! »*

« Le cas Moravia », écrivait le poète Umberto Saba en 1945. *« J'ai lu* Agostino, *c'est un beau livre ; le meilleur jusqu'à aujourd'hui de cet auteur. Il résume, explique, surpasse en intensité les précédents. Mais c'est un livre méchant ; un livre qui n'aurait pas dû être écrit. Il souille l'amour, c'est dommage, parce que Moravia n'est pas seulement un écrivain de talent, mais peut-être aussi (tel est du moins le soupçon que fait naître* Agostino*) de génie. »* L'histoire ne s'arrête pas là et c'est la fin qui permet de comprendre la personnalité de l'auteur des *Indifférents* : *« Publié avec l'autorisation – sans l'approbation toutefois – de l'intéressé. Il me prie d'ajouter que de son point de vue l'accusation (plutôt un regret à mon avis) selon laquelle ses personnages souilleraient l'amour n'est pas juste. »* Tout Moravia est là : dans le reproche qu'un poète lui fait – ce qui, lorsqu'on connaît la réputation sulfureuse de cet esprit dérangeant, n'a rien d'étonnant – et dans la réplique qu'il lui oppose.

Certain d'être unique, il était somme toute indifférent aux malentendus que sa singularité suscitait. Moravia disait ne connaître qu'un chant, comme l'oiseau. Ce chant, chaque matin de 7 à 10 heures, devenait des pages de roman, de nouvelles, d'essais. Depuis l'adolescence. Ecrivain d'une extrême précocité, Moravia avait publié à compte d'auteur (avec quelques milliers de lires donnés par son père, architecte de renom) son premier livre, *Entro Carla* (Carla entra) ; les premiers mots en sont, en Italie, connus de tous les intellectuels.

RENÉ DE CECCATTY

Lire la suite page 15 - section B

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

Golfe

Pour un Helsinki proche-oriental

par Gilles Martinet

DANS quelques semaines – au plus tard dans quelques mois – nous atteindrons le seuil décisif de la crise. D'un côté, l'embargo aura commencé à asphyxier l'économie irakienne et Saddam Hussein n'aura guère de « cash » pour régler les contrebandiers (lesquels, on le sait, n'aiment pas être payés à crédit). D'un autre côté, les armées qui se rassemblent en Arabie saoudite disposeront d'une capacité offensive qu'elles n'ont pas encore aujourd'hui.

Que se passera-t-il alors ? Bien difficile de le dire. Saddam Hussein peut, sous le couvert d'une négociation interarabe, se préparer à évacuer le Koweït. Il peut aussi être tenté par une nouvelle fuite en avant et provoquer le déclenchement des hostilités. Je ne vois pas d'hypothèses intermédiaires.

La « logique de guerre » est donc bien une réalité. Mais ne faut-il pas déjà faire apparaître ce qui pourrait être une « logique de paix » ? Autrement dit, peut-on et doit-on évoquer dès maintenant la situation telle qu'elle se présentera au Proche-Orient après le rétablissement de la souveraineté koweïtienne ? Je crois non seulement que la chose est possible mais encore qu'elle est urgente.

Les Soviétiques ont relancé l'idée d'une conférence internationale où seraient évoqués tous les problèmes de la région. On leur a fait observer, à juste titre, que cette réunion ne pouvait avoir lieu dans les conditions présentes. Mais cela n'interdit pas de prévoir sa convocation dès le règlement de la crise du Golfe.

On ne cesse de répéter que cette crise, provoquée par Saddam Hussein, pose le problème du respect du droit international et non celui des rapports Nord-Sud. Cela est sans doute vrai, mais il n'empêche qu'une grande partie du monde arabe voit les choses d'une manière différente et qu'une paix durable ne sera établie au Proche-Orient que dans le cadre d'un règlement général des multiples sources de conflit, qu'elles concernent les frontières territoriales, le statut des minorités et des travailleurs émigrés, mais encore les armements, la coopération économique et la répartition de la manne pétrolière.

Une Europe de l'énergie

Rien ne devrait être écarté de la discussion. La conférence n'aurait évidemment aucun sens si elle n'abordait pas la question de l'évacuation des territoires occupés par l'armée israélienne, mais ses chances de réussir seraient nulles si elle s'en tenait à ce seul problème, si elle ne le liait pas à celui des garanties générales de sécurité.

Inutile de dire que la préparation d'une telle conférence sera aussi difficile que l'a été dans le passé celle de la conférence d'Helsinki. Mais celle-ci fournit justement le bon modèle. Avec les concessions réciproques auxquelles elle a donné lieu comme avec l'organisation de ses trois « corbeilles », organisation qui permet de mener des négociations parallèles et de compléter peu à peu les premiers accords conclus.

Helsinki est essentiellement une affaire européenne. Cependant les Etats-Unis y sont partie prenante. L'éventuel Helsinki proche-oriental concernerait au premier chef les pays arabes, la Turquie, l'Iran et Israël, mais il ne pourrait se passer des cautions européenne, américaine et soviétique et de celle, désormais capitale, des Nations unies.

Le rôle joué par l'ONU dans la crise du Golfe suscite étonnement, admiration... et scepticisme. Le droit international a été si souvent violé dans le passé que d'aucuns sont tentés de voir dans l'affaire irakienne une curieuse exception liée à l'affaiblissement de la puissance soviétique. Mais comment peut-on ignorer les conséquences positives de la fin de la « guerre froide » ? N'offre-t-elle pas l'occasion de jeter les bases d'un nouvel ordre international ? Et même si l'on doute de la possibilité de l'établir, y a-t-il une autre carte à jouer ?

La crise du Golfe peut d'ailleurs être à l'origine d'une convergence d'intérêts entre l'Europe de l'Ouest et l'Europe de l'Est. La première, dont les besoins énergétiques vont augmenter, ne peut laisser s'accroître sa dépendance à l'égard du pétrole du Proche-Orient. Or la seconde – essentiellement l'URSS – dispose, sur ce plan, d'immenses ressources qu'elle exploite mal, faute de capitaux et de technologies de pointe. Par ailleurs, les réseaux de transport d'électricité de l'Europe centrale et orientale seront, dans un avenir proche, raccordés à ceux de l'Europe de l'Ouest. N'y a-t-il pas là l'occasion de créer une communauté européenne de l'énergie ?

L'idée en a été lancée à Dublin par Ruud Lubbers, premier ministre des Pays-Bas. Elle a été favorablement accueillie et je m'étonne que la présidence italienne ne l'ait pas encore reprise. L'argumentation de M. Lubbers est très forte, car elle s'appuie sur le précédent du pool acier-charbon. La réussite de cette entreprise avait ouvert la voie à la constitution de la Communauté économique européenne. Dans un moment où il est impossible d'envisager l'intégration des pays de l'Est, du moins dans un proche avenir, ce premier pas vers une coopération plus étroite des deux Europes prendrait une très grande signification et aurait un effet pratique non négligeable.

▶ **Gilles Martinet est ambassadeur de France.**

TRAIT LIBRE



Agriculture

Le siècle de l'ortie

par Henri Montant

ETERNELLE victime des guerres économiques, la petite paysannerie se meurt. L'agriculture française est pourtant ce « pétrole vert » dont parlait naguère M. Giscard d'Estaing, mais son activité de transformation est de nature davantage industrielle que... naturelle. Pour être rentable, elle doit être à la fois concentrée et chimique.

En fermant à moitié les yeux sur l'évolution du secteur, l'Etat va doublement à l'encontre des urgences écologiques, que les socialistes se flattent par ailleurs de prendre en compte... en paroles dans les congrès. Les consommateurs – vous et nous – seront de plus en plus demandeurs d'une nourriture de qualité. Mais ils ne trouveront plus, à un prix raisonnable, de poulets fermiers, de veaux élevés sous la mère, de légumes ayant le goût de légumes, de fruits juteux. Car il faut du temps pour les laisser mûrir et des soins sans grand rapport avec la production de masse. Nos anciens champions de la lutte des classes vont donc créer une agriculture à deux vitesses : le surgelé industriel de supermarché pour les pauvres et les produits de qualité (nettement plus chers) pour les riches.

Plus inquiétant : que vont devenir les millions d'hectares désertés (non rentables) par les paysans ? Des golfs ou des friches ? La nature va reprendre ses droits et les citadins que nous sommes vont pouvoir mesurer ses exigences. La nature n'est pas bonne. Privée de la surveillance quotidienne et amoureuse des hommes qui la jardinaient, cette nature sera inhospitalière. Les forêts de montagne brûleront davantage. Hors des grandes plaines céréalières, la campagne ressemblera à ces vieux ouvrages d'art de la SNCF abandonnés aux ronces de l'oubli, dans les départements sans TGV. Et ce n'est pas le citadin intérimaire qui la désherbera le dimanche : sa résidence est secondaire, et lui n'est qu'accessoire.

Le vingt et unième siècle, sans nos paysans qui quadrillaient le territoire, sera le siècle de l'ortie et – tremblez, carcasses ! – celui des insectes qui piquent...

▶ **Henri Montant est journaliste.**

COURRIER

Les trois camps d'Auschwitz

Dans un récent article du *Monde*, j'ai été sidéré de voir classer comme « camps de travail » les camps d'Auschwitz 2-Birkenau et d'Auschwitz 3-Monowitz, en réservant soigneusement au seul camp d'Auschwitz 1 la dénomination de « camp de concentration ».

La réalité est tout autre : les trois camps d'Auschwitz constituaient, sans aucune équivoque, des camps de concentration définis par leur dépendance de l'« Inspeckteur SS » des camps de concentration, rattaché finalement au WVHA (office central d'administration économique de la SS). Aucune confusion ne peut exister avec les milliers de divers camps de travail disséminés sur tout le territoire du Grand Reich et peuplés de millions de travailleurs requis dans toute l'Europe asservie.

SERGE CHOUMOFF
Paris

Les 5 % en Allemagne

Je vous écris au sujet de l'article de Maurice Duverger sur l'Allemagne, paru dans *le Monde* du 11 septembre.

Jusqu'à présent, la loi électorale de la RFA a contribué à la stabilité gouvernementale, tout en assurant une influence importante aux petits partis ayant dépassé la barre des 5 %.

Cette barre des 5 % est remise en cause par certains. Les groupuscules rentreront-ils dans le Parlement ? En réalité, la règle des 5 % connaît une exception ; des candidats d'un parti qui n'a pas franchi la barre des 5 % peuvent entrer au Bundestag s'ils sont au moins trois à avoir obtenu le plus grand nombre de voix au scrutin majoritaire à un tour dans leur circonscription. Jusqu'à présent, le système des partis en RFA n'a pas donné l'occasion au grand public de découvrir cette règle.

Avec l'adhésion de la RDA et la multiplicité de candidats aux élections, la santé du jeune parlementarisme démocratique en Allemagne pourrait donc être troublée, même si on ne touche pas à la barre des 5 %.

ANDREAS SPITZ
Sarrebruck

De soixante-dix à septante

Au dix-septième siècle, François de Barrême plaidait en faveur d'un système bizarre de numérotation : il ne fallait pas dire septante, huitante, nonante, mais soixante-dix, etc. A l'époque, on n'osait pas dire « cinq-vingts » pour cent, mais on disait encore volontiers « six-vingts », et même « quinze-vingts » (*pour l'hôpital fondé par* saint Louis).

A la Révolution, l'Académie républicaine décréta qu'il était réactionnaire d'admettre « septante ».

Depuis, tous les instituteurs butent sur un obstacle majeur : l'enfant apprend à compter sans problème jusqu'à soixante-neuf. Au-delà, l'incertitude le gagne, il est perdu, et le maître s'arrache les cheveux.

Nos amis étrangers qui se mêlent d'apprendre notre langue se cassent eux aussi le nez sur cette aberration. Imaginez la traduction littérale, en allemand, en anglais ou en italien, du numéro de téléphone de ma cousine : quatre-vingt-douze-soixante-quinze-dix-sept-quatre-vingt-dix-huit.

Je suggère aux lecteurs du *Monde* de rédiger, comme je le fais moi-même, leurs chèques à la manière des Belges, des Suisses et des Canadiens français, au risque de se les voir refuser. Il faut insister : le droit et la raison sont avec nous.

JEAN-FRANÇOIS LEFORT
Paris

Soins médicaux non remboursés

Votre article du 18 septembre sur la grève de la Caisse primaire d'assurance-maladie de l'Essonne est fort intéressant et a pour principal mérite de parler – enfin ! – autrement que sous la forme de brefs entrefilets de ce conflit qui dure depuis plus de trois mois. Mais s'il évoque largement la situation des employés de ce centre de la Sécurité sociale, il oblitère les cas – qui peuvent être dramatiques – des assurés sociaux et des professionnels de la santé (médecins, kinésithérapeutes, infirmiers, ambulanciers, pharmaciens, cabinets de radiologie et d'analyses, etc.) qui subissent depuis le 14 juin 1990 les conséquences de ce conflit, c'est-à-dire, concrètement, l'absence de tout paiement de la part de la Caisse.

Depuis des mois, les assurés sociaux dépendant de la CPAM de l'Essonne ne perçoivent ni remboursements de soins médicaux, ni indemnités journalières. Or ces dernières représentent pour certaines familles l'unique revenu.

Pour ce qui concerne les professions de la santé, la situation n'est pas plus brillante : par exemple, s'agissant des kinésithérapeutes, le système du tiers payant (remboursements à 100 % et des accidents du travail) peut représenter, selon les praticiens, jusqu'à 80 % de leurs revenus. Ces praticiens doivent faire face à un certain nombre de dépenses incompressibles (loyer, charges diverses...) pour assurer le fonctionnement élémentaire de leur cabinet, faute de quoi ils n'auraient plus qu'à mettre la clé sous la porte ! Certaines pharmacies en sont même arrivées aujourd'hui à refuser le tiers-payant.

JACQUES GATIN
Athis-Mons

L'Europe des diligences

Chercheur de l'INSERM, mis à *disposition* du centre allemand de recherche sur le cancer à Heidelberg, je n'ai que *motif* de me *féliciter* de *pouvoir apporter ma petite pierre à la construction progressive d'une* meilleure compréhension des systèmes de recherche. Mais, pour la circulation des idées, vraiment le compte n'y est pas dès lors que celles-ci empruntent une forme matérielle. Le courrier entre Heidelberg et Paris ne met jamais moins de quatre à cinq jours, et la plupart du temps une semaine. Des plis de moins de 50 grammes arrivent à demander dix ou douze jours.

Lorsque l'on sait que le trajet Paris-Heidelberg en train dure environ six heures, force est de constater que la poste (PTT ou Die Post) va encore plus lentement que les anciennes malles postales. Pourquoi ne pas ouvrir des lignes de diligence à grande vitesse ? Ce serait écologique, permettrait de recycler carburant et « moteurs animaux » et peut-être nous ferait gagner du temps.

PAUL JANIAUD
Heidelberg

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

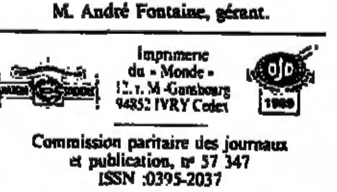
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, gérant.



Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 347
ISSN :0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33.

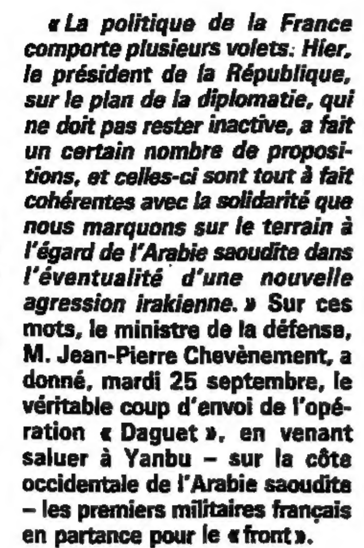
TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMBOURG	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	400 F	572 F	790 F
6 mois	780 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 400 F	2 086 F	2 960 F

هكذا من الأصل

LA CRISE DU GOLFE

En visite en Arabie saoudite

M. Chevènement a donné le coup d'envoi de l'opération « Daguet »



« La politique de la France comporte plusieurs volets: Hier, le président de la République, sur le plan de la diplomatie, qui ne doit pas rester inactive, a fait un certain nombre de propositions, et celles-ci sont tout à fait cohérentes avec la solidarité que nous marquons sur le terrain à l'égard de l'Arabie saoudite dans l'éventualité d'une nouvelle agression irakienne. » **Sur ces mots, le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, a donné, mardi 25 septembre, le véritable coup d'envoi de l'opération « Daguet », en venant saluer à Yanbu – sur la côte occidentale de l'Arabie saoudite – les premiers militaires français en partance pour le « front ».**

YANBU

de notre envoyé spécial

Une quarantaine d'hélicoptères antichars (Gazelle) et de transports (Puma) devaient quitter mercredi matin ce port de la mer Rouge pour se diriger vers la frontière irakienne, à quelque mille kilomètres de là. Au total, cinq cents hommes, quarante-huit hélicoptères et soixante-dix camions ou jeeps, pour la plupart débarqués du *Clemenceau* dimanche et lundi – un détachement de quatre Gazelle et de deux Puma était déjà à Yanbu depuis plusieurs semaines – vont être acheminés, avant vendredi, sur le théâtre des opérations, immédiatement derrière les premières lignes saoudiennes, à l'ouest des unités américaines. Ces dernières sont, elles, essentiellement concentrées le long du Golfe pour protéger les champs pétrolifères. Dès samedi, l'élément précurseur devrait être suivi à Yanbu par le gros des forces françaises.

Les soldats français se trouveront aux côtés des Egyptiens et des Syriens qui continuent d'arriver, eux aussi, par Yanbu d'où, en 1916, Lawrence d'Arabie et ses bédouins lancèrent des raids dévastateurs contre les Turcs. Yanbu, qui n'était alors qu'une bourgade désolée – Lawrence en parlait comme d' *« une demi-portion de cité des morts »* – est devenu le centre de la deuxième zone industrielle du pays, dotée d'un port gigantesque qui a connu ces derniers jours un surcroît d'activité, puisqu'il est transformé, une nouvelle fois, en base militaire, soixante-dix ans après la guerre d'indépendance arabe.

« Je pense que vous êtes contents d'être à terre », a déclaré M. Chevènement, traduisant l'impatience manifeste d'hommes qui, partis de Toulon depuis près d'un mois et demi, n'ont cessé d'errer, à bord du *Clemenceau*, dans le golfe d'Oman et la mer Rouge, avant d'atteindre enfin Yanbu.

Mais, pour beaucoup d'entre eux, le chemin vers le lieu de leur mission est encore long.

Mardi matin, il a fallu, à la dernière minute, annuler le départ des camions chargés de l'armement et de l'équipement nécessaires à la phase initiale de déploiement des troupes engagées dans l'opération « Daguet ». De source saoudienne, on a indiqué qu'un convoi égyptien avait rencontré de sérieuses difficultés, plusieurs véhicules étant restés en panne sur la route qui traverse les confins du redoutable désert du Nafud.

Logiques différentes

Tous les problèmes que pose l'opération ne sont pas réglés, tant s'en faut. M. Chevènement a survolé, mardi, la région en direction de laquelle les premiers éléments allaient faire mouvement.

Mais il a précisé que la zone dévolue aux Français n'était pas encore définie *« avec exactitude »* et ne le serait qu'*« un peu plus tard »*. Alors qu'on lui demandait si l'organisation générale du dispositif international avait été définitivement mis au point avec les Saoudiens et les alliés, pour savoir *« qui fait quoi et sous les ordres de qui ? »*, M. Chevènement a répondu : *« On n'en est pas encore complètement là ; disons qu'il y a un accord politique, dont j'ai obtenu le principe de la part du roi Fahd au moment de ma précédente visite ici la semaine dernière. »* Et le ministre d'ajouter : *« Vous savez, nous ne sommes pas au pays de Descartes. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas une logique ; simplement, ce n'est pas la même... »*

D'autre part, le choix de l'aérodrome sur lequel devraient être basés les *Mirage* et autres *Jaguar* français n'est toujours pas fixé. *« C'est en cours de discussion ; elle est politique*, a dit M. Chevènement. *Mais le problème va trouver sa solution, car le roi lui-même m'en a donné la garantie. »*

Ce retard est-il lié à une incompatibilité entre les exigences françaises, saoudiennes et américaines ? Le ministre de la défense a affirmé qu'il avait au moins obtenu du roi Fahd l'assurance que les unités françaises aériennes et terrestres ne seraient pas dissociées. Il a précisé à ce sujet que les Mirage et Jaguar avaient *« d'abord »* pour rôle de fournir *« l'appui-feu et la protection »* de la force française.

La France veut garder une certaine *« autonomie »*. Laissant de nouveau entendre son souci de voir maintenu le caractère défensif de l'opération, M. Chevènement a rappelé qu'en cas de conflit ouvert, le gouvernement français devait *« préserver sa liberté d'engagement, décision qui relève du président de la République »*. Mais il a ajouté : *« Naturellement, cela ne veut pas dire qu'il ne doit pas y avoir une étroite coordination avec les Saoudiens, souverains sur leur territoire, ainsi qu'avec les alliés. »*

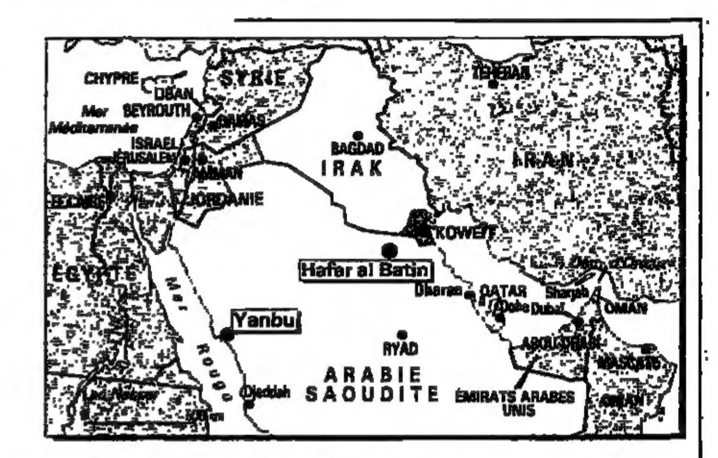
A ce propos, le ministre a établi une comparaison avec l'attitude de la France au sein de l'OTAN : *« indépendance de décision, ce qui n'exclut pas accords ou mise sous contrôle opérationnels pour des missions déterminées »*.

Cela signifie-t-il que l'on craint à Paris une offensive américaine ? M. Chevènement s'est bien gardé de confirmer ou d'infirmer l'hypothèse.

Mais il n'a pas écarté l'éventualité d'un renfort au déploiement français naval, terrestre et aérien, tel qu'il est actuellement prévu (treize mille hommes en tout) en soulignant : *« En cas de besoin... »*

FRANCIS CORNU

Une coordination sans supervision étrangère



Ce n'est que dans deux ou trois jours que le général Michel Roquejeoffre, chargé du commandement interarmées de l'opération « Daguet », devrait avoir achevé ses discussions avec les autorités de Ryad sur les lieux et les modalités du stationnement du dispositif français en Arabie saoudite. Cette négociation terminée, les escadrons d'avions de combat Mirage et Jaguar promis par la France, dont l'envoi marquera l'ultime étape du déploiement et qui sont aujourd'hui prêts à prendre l'air en vingt-quatre heures, devraient se poser en Arabie saoudite.

D'une manière générale, l'opération « Daguet » ne sera placée ni sous le commandement américain, ni sous le commandement saoudien. Forces terrestres et forces aériennes françaises ne devraient pas être dissociées : les premières (notamment les hélicoptères) seront basées au sud de Hafar-el-Batin, à quelque 100 kilomètres de la frontière entre l'Arabie saoudite et le Koweït, tandis que les secondes – chargées d'assurer la couverture aérienne des unités au sol – seront encore un peu plus au sud de ce dispositif terrestre, en retrait pour bénéficier d'un temps de réaction suffisant.

En Arabie saoudite, les troupes françaises à terre ou héliportées ne seront pas mixées avec des unités alliées. A Hafar-el-Batin, plus exactement sur la base saoudienne de King-Khaled-Military-City, elles devraient côtoyer des forces égyptiennes, syriennes, marocaines et saoudiennes.

Elles ne seront pas déployées au milieu des forces anglo-saxonnes, qui, au demeurant, n'y disposent que de quelques conseillers techniques militaires américains (principalement des marines avec leurs hélicoptères) auprès des unités arabes à terre. Cette présence américaine n'équivaut pas à un état-major. Les éléments français seront donc coordonnés avec les troupes arabes sans qu'il y ait supervision par elles, voire contrôle opérationnel (c'est-à-dire mise à disposition temporaire pour une mission donnée) par un quelconque commandement étranger.

Le cas des éléments aériens du dispositif « Daguet » est un peu différent. Placés en arrière des détachements terrestres de la France, sur une piste encore à déterminer, les escadrons de Mirage et de Jaguar devront coopérer avec l'ensemble du dispositif aérien arabe et allié qui reçoit ses informations opérationnelles des avions radars Boeing-AWACS déployés par les Etats-Unis et l'Arabie saoudite. Leur mission sera de protéger le stationnement et les déplacements des forces aéro terrestres françaises, dont ils n'ont pas été dissociés.

Cette coordination sans supervision a été voulue pour éviter que les unités françaises qui constituent l'opération « Daguet » ne puissent être engagées sans une autorisation spécifique d'ouverture du feu donnée par le chef de l'Etat, ni participer à une éventuelle attaque préventive contre l'Irak qui n'aurait pas l'approbation de la France. En revanche, elle est conçue pour permettre une action militaire de la France en concertation avec ses alliés si celle-ci se révélait nécessaire.

J. I.

LA CRISE DU GOLFE

Selon le Pentagone

Bagdad a considérablement renforcé son potentiel militaire au Koweït

L'Irak a considérablement renforcé son potentiel militaire au Koweït et à proximité de l'émirat, a indiqué mardi 25 septembre le porte-parole du Pentagone. Les forces de Bagdad totalisent maintenant 430 000 hommes disposant de 3 500 chars, 2 500 véhicules blindés de transport et de 1 700 pièces d'artillerie. En une semaine, les renforts se sont montés à 70 000 hommes, 1 400 blindés et 250 canons. Ces forces – qui n'étaient que de 265 000 hommes au début du mois – ont adopté des positions essentiellement défensives. Les effectifs américains qui leur font face dépassent, selon le Pentagone, 150 000 hommes.

Selon des sources militaires américaines, entre 500 et 1 000 techniciens soviétiques se trouvent toujours en Irak, où ils participent notamment à l'entretien d'avions. *« Nous ne sommes pas tout à fait certains de ce qu'ils font exactement, à part travailler sur les avions de l'armée de l'air et assurer l'entrainement d'une partie des troupes »*, a déclaré un responsable du Pentagone.

Ce dernier confirme néanmoins que l'URSS respecte l'embargo décrété par les Nations unies, en particulier dans le domaine du matériel militaire.

Départ des diplomates français expulsés

Par ailleurs, des experts pétroliers dans le Golfe estiment qu'il serait pratiquement impossible pour l'Irak de mettre à exécution ses menaces de détruire les puits de pétrole au Proche-Orient.

Les immenses gisements de l'Arabie saoudite, que Bagdad devrait neutraliser pour perturber durablement le marché, sont relativement sûrs, estiment-ils. En revanche, les plates formes en mer – comme celles du gisement de Safaniya, proche du Koweït – sont plus vulnérables et les forces étrangères déployées dans la région devront les protéger efficacement.

Mais elles représentent moins de 10 % de la production saoudienne. Sur le plan militaire, l'Egypte a annoncé mardi l'envoi d'un nouveau contingent de troupes en Arabie saoudite.

Ce contingent comprendra 1 200 hommes soutenus par des blindés, qui s'ajouteront aux 8 000 autres déjà sur place.

Mardi également, huit chasseurs-bombardiers italiens Tornado ont quitté la péninsule pour les Émirats arabes unis, où ils doivent assurer la protection des unités navales déployées dans le Golfe.

A Bagdad, une cérémonie improvisée a eu lieu mardi pour marquer le départ des onze diplomates français expulsés par l'Irak. Une centaine de ressortissants français s'étaient rassemblés dans le jardin de l'ambassade pour saluer leur départ, prévu pour mercredi.

Le même jour, le Quai d'Orsay a annoncé que deux Français avaient été arrêtés à Koweït samedi dernier. Ils sont gardés dans un hôtel de la ville avant d'être emmenés sur des sites stratégiques. Soixante-sept Français sont maintenant détenus en Irak.

Deux cents militants pacifistes européens sont prêts à se rendre en Irak pour prendre la place des malades retenus en otages par M. Saddam Hussein, ont annoncé mardi à Amman des membres d'une délégation à leur retour de Bagdad. Selon un député maltais, les autorités irakiennes seraient intéressées par cette idée.

La Grande-Bretagne a décidé mardi de réduire à deux le personnel de son ambassade au Koweït en raison des problèmes de ravitaillement de la mission. Cette décision, selon le Foreign Office, a pour but de permettre à l'ambassadeur et au consul de tenir *« le plus longtemps possible »*.

Enfin, une famille de réfugiés indiens qui habitait tout près de l'ambassade de France, et qui a fui en Jordanie, a apporté un nouveau témoignage sur les conditions de la mise à sac de la résidence de l'ambassadeur et sur le climat de terreur que font peser sur la ville les militaires irakiens.

Le jour de la violation de la résidence, a raconté Mme Shana Kurien, des centaines de soldats ont bouclé le quartier, fouillé les maisons et empêché les habitants d'entrer et de sortir. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Le retour des ressortissants étrangers

Les deux tiers des Brésiliens « retenus » ont obtenu un visa de sortie

RIO DE JANEIRO

de notre correspondant

Voilà maintenant près de trois semaines que le ministère brésilien des relations extérieures attend le retour de quelque trois cents ressortissants encore « retenus » en Irak, en évitant, depuis le début de la crise, de les qualifier d'*« otages »*. Une mission dirigée par M. Paulo Tarso Flecha de Lima, ancien secrétaire général du ministère, se trouve depuis une dizaine de jours à Bagdad pour tenter de *« convaincre les autorités irakiennes, et non pour négocier avec elles »*.

Les difficultés rencontrées par cette mission ont été multiples, et la réussite n'est pas encore totalement assurée, même si les deux tiers des ressortissants brésiliens ont obtenu leur visa de sortie. Jusqu'au déclenchement de la crise, les deux pays entretenaient des relations étroites, y compris dans des domaines « sensibles ». L'entreprise de travaux publics Mendes Junior construisait en Irak un canal et une autoroute. Elle a engagé des négociations sur la poursuite des travaux, ainsi que sur le sort de son personnel et de son matériel, qui se trouvent dans des régions isolées. Elle ne veut pas *« tout perdre »* et réclame l'appui de l'Etat brésilien en cas de départ *« précipité »*.

Mais le gouvernement de Brasilia estime qu'il n'a pas à secourir les firmes en difficulté, sa mission se limitant à *« faire respecter le droit international et la protection des Brésiliens »*. Il semble que Mendes Junior confiera à des sous-traitants irakiens la fin de ses deux gros chantiers. Faute d'accord définitif, toutefois, sur la poursuite de l'autoroute, le rapatriement d'environ quatre-vingts personnes se trouve bloqué.

Le cas de la société de consultants HOP est plus délicat. Cette firme, dirigée par un militaire en retraite, le général Hugo Paiva, a sur place une vingtaine d'ingénieurs qui travaillent directement pour les autorités. Elle traite des affaires militaires sensibles. On la soupçonne d'aider l'Irak dans la fabrication de missiles sophistiqués. A plusieurs reprises, Brasilia lui a conseillé d'arrêter son activité. Elle a été la première à bénéficier de la « clémence » du gouvernement de Bagdad, et à recevoir pour son personnel l'autorisation de quitter le territoire.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

DIPLOMATIE

Forum européen sur l'Allemagne

« Nous avons besoin d'engagements clairs » de la part de la RFA

souligne M. Jacques Delors

L'Europe a-t-elle besoin de l'Allemagne ? L'Allemagne a-t-elle besoin de l'Europe ? Posées comme thème d'un Forum européen, mardi 25 septembre, ces questions opportunes à une semaine de l'unification allemande ont révélé un certain malaise.

Oui, l'Allemagne a besoin de l'Europe et l'Europe a besoin de l'Allemagne. Chacun des intervenants à ce colloque organisé au CNIT, à la Défense, par plusieurs médias européens, l'a rappelé avec conviction. Mais parfois aussi avec aigreur. M. Jacques Delors n'a pas caché sa mauvaise humeur vis-à-vis des responsables ouest-allemands qui traînent des pieds face à l'union économique et monétaire (UEM).

M. Roger Fauroux n'a pas non plus mâché ses mots. Le ministre de l'industrie a notamment demandé à l'Allemagne *« de cesser de pratiquer cette espèce d'autocontemplation dans laquelle elle se complait et de penser un peu plus en termes mondiaux, c'est-à-dire de prendre un peu plus du fardeau des affaires du monde »*. M. François Mitterrand, quant à lui, a tenu à revenir longuement sur les six mois qui ont suivi la chute du mur de Berlin, en justifiant l'attitude de la France (visite à Kiev, détermination dans le débat sur la frontière Oder-Neisse, etc.). *« Sur plusieurs de ces points, il a fallu discuter ferme »*, a dit le président de la République, en rappelant plusieurs fois que le fait que les Allemands aient voulu l'unité était une *« évidence »* et une *« nécessité historique »*... *« On ne va pas contre, on prend ses précautions »*, a affirmé M. Mitterrand.

Une fois encore, le chef de l'Etat a répété que la France devait prendre le parti de l'unification allemande : l'Allemagne *« sera conquérante, capable d'inventer, de produire, d'échanger. Un pôle de puissance, eh bien pourquoi pas ? Je pense qu'il serait temps que les Français se retournent vers eux-mêmes. Si l'Allemagne grandit, la France aussi, pas de la même manière, il n'y a pas de territoire à récupérer. Notre démographie est supérieure à celle de l'Allemagne. Nous sommes habitués à vivre dans notre pré-carré, nous n'avons pas d'ambition impériale (...). Pourquoi la France considérerait-elle à priori qu'elle ne serait pas capable de suivre le train et même de le précéder ? »*

Irritation

A la tribune, quelque temps auparavant, M. Jacques Delors avait marqué son irritation à l'égard de ceux des Allemands qui hésitent à se lancer dans l'aventure de l'UEM. *« Les Allemands en veulent-ils vraiment ? Bien, franchement, je m'interroge souvent »*, a dit le président de la Commission européenne, visiblement ulcéré par les prises de position du ministre des finances ouest-allemand, M. Theo Waigel, et du président de la Bundesbank, M. Karl-Otto Pöhl, qui ont tour à tour remis en question le calendrier arrêté pour la mise en œuvre de l'UEM. *« Nous avons besoin d'engagements clairs et sans ambiguïtés pour réaliser l'accélération prévue »*, a encore dit le président de la Commission en faisant part de ses craintes : l'émergence d' *« une Europe qui rate son ambition politique »*, d' *« une Europe molle avec une Allemagne forte au milieu »*.

« La discussion est devenue un peu absurde », lançait quelques heures plus tard M. Günter Grass en interrompant une table ronde largement consacrée à l' *« avènement hypothétique de cette UEM »*. Pour l'écrivain ouest-allemand, le débat n'est pas là, mais dans les relations entre Europe de l'Ouest et Europe de l'Est, la première devant financer, par le biais de la CEE et à l'initiative de la France, un plan Marshall pour la seconde. Günter Grass n'a pas hésité à jouer les trublions en évoquant *« l'unité assez laide qui est en train de naître »*, la *« perte de culture démocratique en RFA »*, la *« peur* (qui) *règne en RFA »* et la *« méfiance* (qui) *prévaut en RDA »*.

M-P. S.

□ **MM. Iakovlev et Antall reçus à Matignon.** – Le principal conseiller du président Gorbatchev, M. Alexandre Iakovlev, et le premier ministre hongrois M. Jozsef Antall, venus participer à Paris au Forum européen sur l'*« Allemagne en Europe »* les 24 et 25 septembre, ont été reçus par le chef du gouvernement, M. Michel Rocard.

AFRIQUE

CONGO

Brazzaville capitale de la France libre...

BRAZZAVILLE

de notre envoyée spéciale

« Vive Dieu ! Vive l'Afrique ! Vive la France ! Vive de Gaulle ! » Tandis que, dans l'église Sainte-Anne, mardi 25 septembre, l'évêque de Brazzaville met fin à la cérémonie d'une voix de stentor, une haie de mammas en boubou, épaules et croupes tanguant en chœur, se forme déjà sur le parvis. Le pas lent, l'œil embué, les quelque soixante anciens combattants la franchissent parmi des salves de youyous, pour fêter le cinquantenaire de Brazzaville, *« capitale de la France libre »* d'où le général de Gaulle sonnera, le 24 août 1958, le départ de la marche vers les indépendances.

Le gouvernement congolais n'aura pas lésiné. Entre les petits fours et les dépôts de gerbes, les prises d'armes et les messes commémoratives, sans oublier une mini-croisière sur le fleuve Congo à bord du *5-Février*, le bateau présidentiel, rien n'aura décidément manqué pour que soit célébré avec fastes *« le pèlerinage de Brazza »*.

Le cheveu rare, la veste saharienne, celui-là se rappelle *« comme si c'était hier »*, ce fameux jour de 1958 où les colons de Pointe Noire louèrent *« un train spécial »* pour rallier la capitale, afin d'entendre, au stade Félix-Eboué, *« le discours du général »*. Celle-ci, en revanche, qui avait gagné Londres au lendemain du 18 juin 1940, avoue mettre pour la première fois, les pieds à Brazzaville : *« Je revis, à cinquante ans de distance, tout ce que j'avais entendu à la radio pendant la guerre... »*

Personne, toutefois, que ce soit parmi les anciens combattants de l'Association des Français libres ou parmi les vieux soldats congolais aux chemises défraîchies, couvertes de médailles, ne se fait trop d'illusions. Le souvenir du général, officiellement vivace dans les mémoires, s'estompe peu à peu dans celle des jeunes générations. Le quartier de Bacongo, où la légende veut que *« les tam-tams et les ngongi, les cors et les olifants »* retentirent toute une nuit après le discours de de Gaulle d'octobre 1940, ce même quartier résonne, aujourd'hui, de la musique « swingante » de Rapha Boundgeki, de Zaïko et de Pépé Ghalé, loin, très loin du *« grand chef blanc »* et de ses vieux fidèles.

CATHERINE SIMON

TUNISIE

Vague d'agitation islamiste

TUNIS

de notre correspondant

Le centre de Tunis a été, mardi 25 septembre, le théâtre de manifestations d'islamistes. Des groupes de jeunes ont déferlé dans plusieurs artères de la ville, bombardant à coups de pierres les brigades de l'ordre public qui avaient été dépêchées en toute hâte sur les lieux. La circulation, intense à cette heure, a gêné les mouvements des cars de police et facilité les déplacements des manifestants. Un bref et violent affrontement a eu lieu avenue Bourguiba, juste devant l'ambassade de France : sous une pluie de projectiles divers, les policiers ont dû utiliser des grenades lacrymogènes pour se dégager.

L'agitation dans les milieux islamistes remonte au 7 septembre, lorsqu'un jeune distributeur de tracts à caractère religieux avait été tué, accidentellement semble-t-il, à la sortie d'une mosquée par un policier qui tentait de l'interpeller. Dans les jours suivants, les manifestations de protestation se multiplièrent dans la périphérie de Tunis où avait eu lieu cette bavure, entraînant, croit-on savoir, de nombreuses arrestations.

Samedi 22 septembre, on frôla de sérieux incidents lorsqu' à la fin de la prière, dans une mosquée du centre de la capitale, trois islamistes organisèrent, sans autorisation, une causerie. Aussitôt, la mosquée et le quartier alentour furent isolés par les forces de police. Le siège dura quatre heures avant que les occupants ne se décident à évacuer les lieux. Une cinquantaine d'entre eux au moins auraient été interpellés.

Récemment, le porte-parole du mouvement islamiste Ennahdha, M. Ali Laaridh, nous avait déclaré que *« la tension et la colère étaient à leur paroxysme »* parmi les militants dont les protestations, après la mort du jeune distributeur de tracts, avaient été *« violemment réprimées »* (*le Monde* du 26 septembre). Cette nouvelle escalade dans la violence pourrait arriver à point nommé pour ressouder les rangs des islamistes, que la crise du Golfe a divisés, même si leurs dirigeants s'obstinent à le nier.

MICHEL DEURE

ALGÉRIE

Changements à la tête de l'armée

Trois nouveaux commandants ont été nommés, mardi 25 septembre, à la tête des forces terrestres, des forces aériennes et de la défense aérienne, a annoncé un communiqué de l'état-major. Le général Lamari Mohamed dirigera les forces terrestres, les plus importantes du pays (150 000 hommes), le colonel Boutamine Mohamed El Mokhtar, les forces aériennes, et le colonel Laoudi Achour, la défense aérienne. Selon le communiqué, ces nominations *« s'inscrivent dans le sillage du changement intervenu à la tête de la hiérarchie militaire »* en juillet, date à laquelle le général major Khaled Nezzar s'était vu confier le poste de ministre de la défense, fonction assumée par le chef de l'Etat depuis le putsch qui avait renversé le président Ahmed Ben Bella, le 19 juin 1965. – *(AFP.)*

□ **SOUDAN : bombardements de villes tenues par les rebelles.** – Quatre villes du sud du Soudan, tenues par les rebelles de l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLA), ont été bombardées, ces derniers jours, par l'aviation soudanaise. Par ailleurs, les militaires au pouvoir à Khartoum ont déjoué, le 8 septembre, une tentative de coup d'Etat fomentée par des officiers subalternes ou à la retraite, selon des diplomates arabes. Certains de ces officiers ont été arrêtés. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Les pieds-noirs et le retour de M. Ben Bella.** – M. Jacques Roseau, porte-parole du mouvement de rapatriés RECOURS-France, a déclaré, mardi 25 septembre, à propos du retour de M. Ben Bella dans son pays, prévu le jeudi 27, que *« l'Algérie n'a rien à gagner »* au retour de celui qui est *« à l'origine de tous les malheurs (...) endurés »* par les Français d'Algérie et les Algériens. M. Roseau craint que M. Ben Bella ne favorise ainsi un regain des tensions, notamment religieuses, dans un pays où ce dirigeant reste un inconnu pour une majorité de jeunes.

PROCHE-ORIENT

Après la mort d'un soldat israélien

Représailles sans précédent dans un camp palestinien de Gaza

JÉRUSALEM

de notre correspondant

En moins de vingt-quatre heures, l'armée israélienne a rasé trente-trois maisons dans la bande de Gaza, à l'entrée nord du camp de réfugiés palestiniens d'El Boureij, où un soldat a été tué la semaine dernière. Par son ampleur et sa rapidité d'exécution, la punition est sans précédent depuis le début de l' « intifada » dans les territoires occupés. L'armée a voulu « faire un exemple » après l'assassinat en ces lieux d'un réserviste de quarante-six ans venu prendre son tour de garde. Amnon Pomeranz, père de trois enfants, a été lapidé avant que la foule ne mette le feu à sa voiture où il est mort carbonisé. Responsable de la région, le général Matan Vilnai a affirmé que l'armée avait dû *« agir vite »* pour ne pas *« laisser la porte ouverte à la répétition de tels actes »*.

Entamées lundi, les destructions se sont poursuivies toute la nuit du mardi 25 au mercredi 26 septembre. Elles ont déjà touché vingt-six commerces et sept habitations dans un camp qui abrite plusieurs milliers de personnes et qui est l'un des plus misérables et des plus militants de la bande de Gaza. Les Palestiniens ont eu quelques heures pour déménager leurs effets. Un bref répit leur fut accordé après que l'Association israélienne pour la défense des droits civils eut saisi la Cour suprême de cette affaire. Mais les magistrats ont tranché en faveur de l'armée, faisant valoir qu'il fallait élargir l'entrée du camp *« pour des raisons de sécurité »*, et qu'il ne s'agissait pas d'une sanction collective puisque l'armée s'était engagée à dédommager les Palestiniens.

Le chef de l'opposition travailliste, M. Shimon Pérès, a dénoncé la pratique des punitions collectives. *« C'est Gaza qui est un châtiment collectif pour Israël (...), un cancer qu'il faut quitter »*, s'est exclamé Shimon Pérès, à qui le premier ministre, M. Itzhak Shamir, a répliqué : *« Ce n'est pas un cancer, c'est une partie de la terre d'Israël, les juifs y vivent et vont continuer de s'y installer. »*

ALAIN FRACHON

هكذا من الأصل

ASIE

Deux « dragons » en quête de réunification

Suite de la première page

On ne saurait cependant pousser bien loin la comparaison, quand ce ne serait que parce que, dans le cas des deux Chines, elle n'aurait plus de sens. A près de 7 500 dollars, le PNB des Taïwanais est certes vingt fois supérieur à celui des continentaux, mais ils sont vingt millions seulement, contre plus d'un milliard de sujets de Deng. Impossible, dans ces conditions, d'imaginer que l'extension au continent des méthodes et des institutions de l'île pourrait augmenter de façon rapide et significative son niveau de vie, comme les Allemands de l'Est espèrent que ce sera la cas pour eux.

Manque de toute façon, pour la réunification de la Corée comme pour celle de la Chine, ce qui a été l'élément déterminant de celle de l'Allemagne : le refus de Gorbatchev de faire protéger par l'armée rouge stationnée en RDA un régime menacé par des démonstrations de rue. Ni à Pékin ni à Pyongyang il n'y a d'occupant étranger pour prétendre imposer sa loi. Deng n'a eu à demander la permission d'aucun protecteur pour faire tirer sur les étudiants de Tiananmen. Et Kim Il Sung tient suffisamment son monde pour que jamais voix dissidente ait réussi à percer le mur de l'enthousiasme obligatoire.

Il faut dire qu'aucun peuple ne vit à l'heure actuelle dans un tel isolement médiatique que celui de Corée du Nord. Le contraste, ici, est total avec la situation des Allemands de l'Est, plongés, grâce à la TV fédérale dont ils pouvaient suivre les émissions en toute impunité, dans l'univers social et mental de l'Ouest.

L'improbable solution militaire

Difficile, dans ces conditions, d'imaginer par quel miracle le scénario qui a débouché sur la réunification de l'Allemagne pourrait conduire à celle de la Chine ou de la Corée. Mais que peut-on imaginer d'autre ?

Longtemps on a cru que la solution serait militaire. Après tout, il y avait des précédents : la guerre de Corée et les innombrables incidents ou attaques terroristes qui l'ont suivie ; les deux batailles engagées par Mao, en 1955 et en 1958, contre l'avis de Khrouchtchev, pour tenter de s'emparer des îles de Quemoy et Matsu, tenues, comme Taïwan, par les forces du Kouomintang.

On n'en est plus là. On ne rencontre plus personne à Séoul pour soutenir qu'une attaque du Nord est possible à tout instant, comme on l'entendait couramment affirmer il y a deux ans. A Taïpeh, on relève bien que, récemment encore, Deng a jugé bon d'énumérer quatre *casus belli* : entente directe avec Moscou, production d'armes nucléaires, troubles à l'intérieur de l'île, déclaration d'indépendance. Mais on n'y attache pas une importance excessive, l'ampleur du budget militaire – 40 % du total – de la ROC et l'absence, dans le camp d'en face, de la flotte nécessaire rendant fort peu vraisemblable une tentative pour prendre pied à Taïwan.

Normalisation entre Séoul et Moscou

La crainte de l'agression disparue, un nouveau risque se fait évidemment jour : celui de voir le *statu quo* s'éterniser. C'est bien pourquoi le général Roh Tae-wong, président de la Corée du Sud, se démène pour priver son homologue du Nord, le « leader bien aimé » Kim Il Sung, alias « Papa-Maréchal », de tous les appuis sur lesquels il pouvait autrefois compter. Avec l'ex-bloc de l'Est, on peut dire qu'il est déjà parvenu à ses fins. Il a rencontré lui-même Gorbatchev à San-Francisco il y a quelques semaines, et le récent voyage de Chevardnadze à Pyongyang n'est certainement pas étranger à la visite dans la capitale sudiste, au début de ce mois, du premier ministre du Nord : l'URSS, qui a grand besoin de coopérer économiquement avec la dynamique Corée du Sud, n'a que faire de la dénonciation par Pyongyang de son manque de solidarité.

Séoul acceptant maintenant, la formule ayant bien réussi aux Allemands, l'entrée simultanée aux Nations unies des deux Républiques rivales, Pyongyang a répliqué en mettant en avant une étrange solution selon laquelle les deux délégations occuperaient à tour de rôle le même siège. Inutile de dire qu'au Sud on n'en veut pas. De toute façon, on ne se fait pas d'illusions : aussi longtemps que Kim est là, il ne se passera pas grand-chose ; personne autour de lui n'osera sérieusement contester sa pesante autorité. Mais son dauphin de fils n'a pas la même carrure, et l'on ne désespère pas, à Séoul, de parvenir petit à petit à influencer les mentalités nordistes. Il y a maintenant plus de contacts, et même, souvent par des voies détournées, un début de relations commerciales. Pyongyang a rouvert une église catholique et un temple protestant, et un religieux du Sud a pu officiellement s'y rendre, à l'occasion d'une conférence organisée par les Nations unies, en tant que représentant du... Vatican.

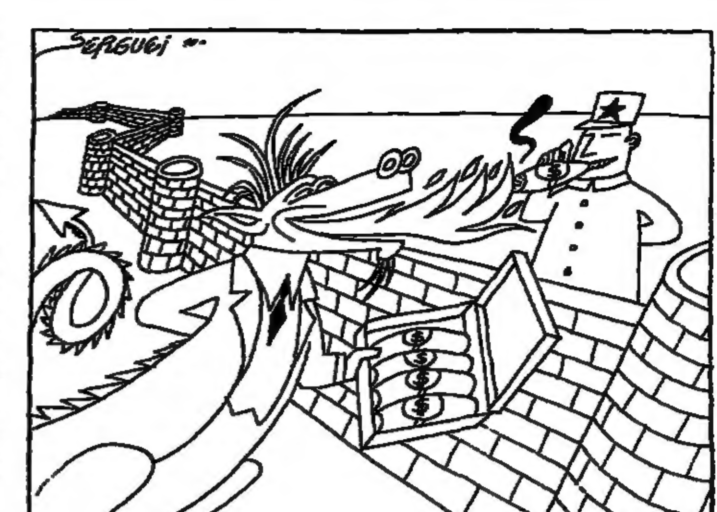
Plus d'un million de visites

En matière de contacts, Taïwan est énormément en avance sur la Corée. Ce sont plus d'un million de ses ressortissants qui ont pu se rendre en Chine populaire sous le prétexte de contacts familiaux. Autant d'oncles d'Amérique dont le niveau de vie ne peut évidemment pas manquer de faire se poser des questions à leurs parents qui n'ont jamais pu quitter le continent. C'est d'abord sur eux et sur les quelques centaines d'étudiants ou d'experts qu'il laisse venir passer quinze jours dans l'île que compte le gouvernement de Taïpeh pour faire progresser la réunification. Un comité d'une vingtaine de personnes va être créé à cet effet, au milieu des protestations de l'opposition, par Lee Teng-hui, le professeur enjoué, d'origine taïwanaise et non pas continentale, qui préside aux destinées de la République.

Pékin aussi dispose d'un organisme chargé de ce dossier, mais les deux gouvernements divergent, notamment sur l'habillage fédéral ou confédéral qui pourrait amorcer leur réconciliation. Outre que Taïwan, qui n'a peur de rien, exige, pour commencer, la conversion de la Chine populaire à la démocratie politique et au libéralisme économique, on préfère dans l'île la formule « une nation, deux régions », à celle d'« une nation, deux systèmes », qui a la faveur de Deng.

A la vérité, tout cela peut paraître un peu... chinois, mais il ne faut pas désespérer, précisément, de la subtilité chinoise, qui peut fort bien faire poindre des solutions, ou des amorces de solutions, là où notre esprit cartésien serait prêt à désespérer. Le développement économique du continent, à lui seul, dessine certaines perspectives. On sait que le régime ouvre quelques provinces proches des côtes aux entreprises étrangères et au libéralisme, et que les investissements en provenance de Taïwan y sont fortement encouragés.

Le paradoxe veut que ce soit le gouvernement de Taïpeh qui commence à s'inquiéter de leur ampleur, à ses yeux excessive : compte tenu, en effet, de la hausse des salaires taïwanais, conséquence de la quasi-totale absence de chômage, beaucoup de petits investisseurs s'empressent d'aller placer leurs billes de l'autre côté de l'eau, dans des entreprises qui payent



leur personnel beaucoup plus mal. Une partie de ces investissements sont légaux, dans le cadre d'une législation extrêmement libérale : ils représentent quelque 400 millions de dollars américains. Mais l'exportation illégale de capitaux doublerait largement ce montant, ce qui ferait de Taïwan le principal investisseur en Chine rouge. Commentaire d'un sinologue britannique, le professeur Shambaugh : « *Taïwan ne songe plus à s'emparer du continent, mais seulement à l'acheter* (1). » Après tout, c'est un peu ce que Kohl fait avec la RDA.

Dès à présent, en tout cas, l'île et le continent sont suffisamment imbriqués pour qu'en l'absence de toute relation officielle se développent toutes sortes de liens de fait, y compris en matière de répression du banditisme et d'immigration clandestine. On a tourné en dérision, jadis, l'idée qu'une certaine osmose pourrait se faire en Europe entre les pays soumis au communisme et les autres. C'est pourtant bien ce qui a fini par se produire.

Le sport n'est pas le dernier, concernant l'Asie du Sud-Est, à y contribuer. L'arrivée en Chine, il y a bientôt vingt ans, d'une équipe de ping-pong américaine a été l'hirondelle qui a annoncé le printemps pékinois de Richard Nixon. Les Jeux olympiques de Séoul, il y a deux ans, ont été mis à profit par le président Roh pour normaliser les relations avec l'Europe de l'Est. Les Jeux asiatiques qui se sont ouverts le 22 septembre à Pékin fournissent aux sportifs des deux Chines et des deux Corées des occasions non seulement de se mesurer, mais de se rencontrer. Beaucoup d'aficionados sont venus les encourager, ce qui a conduit à ouvrir des vols il y a quelques mois encore impensables.

Pékin a trop besoin de l'aide extérieure pour ne pas chercher à faire oublier Tiananmen en jouant la carte de la respectabilité, ce qui explique ses votes vertueux, aux Nations unies, dans l'affaire du Golfe. Les circonstances ne sont donc pas mauvaises pour chercher une réduction progressive des obstacles qui se dressent toujours sur la route des réunifications coréenne et chinoise.

Les gouvernements de Séoul et de Taïpeh paraissent l'avoir bien compris. A l'atout de l'efficacité économique, ils ajoutent maintenant la volonté de démocratisation et la compréhension de la réalité de la situation de l'autre côté qui leur ont trop souvent fait défaut dans le passé.

Rien d'étonnant, dans ces conditions, à ce que se développent entre la France et ces deux « dragons » des relations de plus en plus nourries. La netteté des déclarations de François Mitterrand au lendemain de Tiananmen a beaucoup frappé à Taïwan, où l'on envisage très sérieusement de nous acheter une centrale nucléaire (la Corée du Sud a déjà deux réacteurs français) et le TGV, qui intéresse aussi Séoul.

En tout cas, les Français ne se sont jamais tant pressés dans les deux capitales : on vient de voir à Taïpeh, à quelques jours de distance, jusqu'à Julien Dray et à Alain Peyrefitte...

ANDRÉ FONTAINE

(1) *Wall Street Journal Europe* daté 10-11 août.

L'armée soviétique : crise et mutation

Tandis qu'un conseiller de M. Gorbatchev, M. Petrakov, expliquait mardi 25 septembre devant la presse que les pouvoirs exceptionnels accordés la veille par le Parlement soviétique à M. Gorbatchev *« sont destinés à conduire la réforme économique »*, et *« certainement pas à introduire l'état d'urgence ou l'administration directe présidentielle »*, les rumeurs de coup de force en préparation continuent de se répandre à Moscou. Parlant mardi devant une centaine de députés russes réunis en commission, le colonel Sergueï Koudinov, ancien commandant adjoint de l'Ecole militaire de Riazan, démis de ses fonctions à la mi-septembre, a affirmé que *« des mouvements de troupes autour de Moscou ont commencé vers les 9 et 10 septembre »* et que quatre divisions sont cantonnées depuis cette date dans la région de la capitale. Ces troupes, a-t-il ajouté, ont été *« préparées pour un événement extraordinaire »*, de même qu'un régiment de parachutistes de Riazan qui est arrivé à Moscou *« prêt au combat »*.

Lundi déjà, le chef du KGB, M. Krioutchkov, avait expliqué que deux divisions se trouvaient actuellement près de Moscou : l'une, dépendant du KGB, venue pour « participer aux récoltes », et la division parachutiste de Riazan venue pour s'entraîner au défilé militaire de la révolution d'Octobre, le 7 novembre sur la place Rouge.

Ces informations attirent l'attention sur la situation dans l'armée soviétique, très ébranlée par la glasnost mais qui reste un important pilier du pouvoir. Le général Jacques Laurent, ancien attaché militaire à Moscou, analyse cette situation dans la série de trois articles dont nous commençons la publication.

I. – *Une institution contestée et complexée*

par le général Jacques Laurent

Citons, au hasard, l'édition russe des *Nouvelles de Moscou* du 22 juillet dernier qui, consacrant une pleine page à l'action du Comité des mères de soldats, créé l'an dernier pour défendre les droits des appelés et de tendance foncièrement antimilitariste, donne un chiffre *« dépassant l'imagination »* : au cours des cinq années de perestroïka, 15 000 soldats sont morts à l'armée des suites d'actes criminels ou non réglementaires, soit plus qu'en dix années de guerre en Afghanistan.

Partout, dans d'autres articles, réunions, discours de députés, le mythe de l'armée rouge, *« enfant chéri de la nation »*, *« chair de la chair et sang du sang du peuple »*, semble voler en éclats. Ces atteintes au moral de l'armée ne peuvent que compromettre sa valeur opérationnelle, mais la machine de guerre – qui était considérée en Occident comme la seule vraie réussite du régime – demeure énorme. Elle constitue l'ultime recours de celui-ci contre l'anarchie totale. Elle dispose toujours de son formidable potentiel de destruction. Les dissensions et problèmes internes qui la secouent ne la rendent pas moins dangereuse, bien au contraire.

D'ailleurs, le tableau de l'armée soviétique offert par la presse n'est pas exhaustif. La « transparence » dans le domaine militaire a ses limites et des pans entiers de l'appareil restent cachés : les domaines opérationnel et technique, mais aussi la gestion des personnels. A leur corps défendant, les instituts civils soviétiques traitant des problèmes de défense continuent d'utiliser, pour leurs études, les données américaines sur les forces dont dispose l'URSS. Les militaires se mentent plus ou moins entre eux au sein de la hiérarchie, et ils ne disent pas tout aux civils.

Néanmoins, les tables rondes et les discussions sur les réformes à accomplir, les nombreuses interventions des chefs militaires devant les diverses assemblées, un début de contrôle parlementaire avec la création d'une commission du Soviet suprême pour les affaires de défense, enfin le combat mené par quelques officiers courageux, bravant les foudres du commandement, permettent de faire le point sur la crise profonde qui secoue l'armée soviétique : un ensemble d'environ quatre millions et demi d'hommes, répartis en 1/3 de cadres d'active (dont un million d'officiers) et 2/3 de jeunes appelés soumis à un service de deux à trois ans.

On reproche aux militaires d'être la source de tous les malheurs. La débâcle économique est attribuée en grande partie à la priorité accordée depuis quarante ans à la satisfaction des besoins des armées, définis arbitrairement et réalisés sans contrôle démocratique ni coordination... à tel point que personne n'est encore en mesure d'évaluer le budget militaire réel. Pourquoi, d'ailleurs, maintenir de telles dépenses qui n'ont déjà pas suffi à venir à bout des partisans afghans et n'ont plus de raison d'être avec la nouvelle politique de détente ? La dépravation de la jeunesse, livrée aux pires penchants au sein de certaines unités où règne un climat de violence sans frein, est également mise au passif de l'armée qui se révèle incapable de remplir son rôle d'éducateur.

Conséquence du dénigrement de l'institution militaire et de l'éclosion des idées pacifistes : les jeunes tentent par tous les moyens d'échapper aux obligations militaires, aidés par leurs parents, des médecins, les autorités locales, voire des organisations dont la mission même était de développer le patriotisme – comme le mouvement des Jeunesses communistes (Komsomols). Le prestige de l'uniforme est un phénomène du passé et le recrutement des candidats aux écoles d'officiers baisse en quantité et en qualité.

Un complexe de perdants

Face à cette situation la hiérachie militaire, d'abord stupéfaite, organise sa défense tout en reconnaissant une partie de ses torts. Mais comment n'aurait-elle pas de complexes ? Après le repli sans gloire d'Afghanistan, vient l'abandon du glacis du pacte de Varsovie. Abandon « sans combats » de territoires arrosés en 1945 du sang de milliers de soldats, recul stratégique de 1000 kilomètres « sans un coup de feu », départ presque honteux au milieu de l'hostilité des populations « alliées ».

Mais cette hostilité, les officiers la retrouvent à l'intérieur même des frontières de l'URSS, dans la plupart des Républiques où ils tiennent garnison. Traités d'« occupants », soumis à des affronts et aux tracasseries des autorités locales, parfois agressés physiquement (85 assassinats en 1989, 21 tués et près de 200 blessés au cours du premier trimestre 1990), ils sont placés dans des conditions surréalistes de cohabitation avec les embryons d'armées nationales irrégulières, constituées d'insoumis et de déserteurs. L'appel sous les drapeaux des jeunes appartenant au contingent semestriel de printemps n'a pu se dérouler normalement dans ces Républiques et aucune sanction juridique ne peut être prise contre les insoumis.

Le recours à la force est-il envisageable ? Les chefs militaires ont, depuis le drame de Tbilissi, pris leurs distances. Le maintien de l'ordre n'est pas une tâche normale relevant de l'armée. Les unités des troupes de l'intérieur et de la sécurité d'Etat (KGB) sont prévues pour cela.

La réduction des moyens à la disposition des forces armées imposée par M. Gorbatchev, soit immédiatement sous forme de mesures unilatérales, soit à la suite des accords de désarmement déjà exécutés ou en cours de négociation, est mise en œuvre par un commandement très réticent. L'élimination des matériels se fera sans trop de dommages ; ils sont surabondants, stockés dans des conditions déplorables, parfois anciens, souvent de mauvaise qualité.

Moins de Slaves

Mais la réduction des effectifs pose des problèmes redoutables ; ils ne suffisent déjà pas, en quantité et en qualité, à satisfaire aux besoins des unités opérationnelles des forces terrestres et de la marine. Les servitudes (notamment les services de garde des points sensibles) absorbent de plus en plus de personnel au détriment de l'instruction.

Le chiffre des effectifs totaux cité par le ministre de la défense peut paraître énorme : 4 200 000 hommes, qui seront ramenés à 3 700 000 après la réduction unilatérale en cours. Mais il faut tenir compte de l'ampleur des missions de défense à assumer dans un pays vulnérable avec ses 70 000 kilomètres de frontières – dont plus de 20 000 terrestres – et un immense espace aérien à couvrir et interdire. Cet effectif théorique semble d'ailleurs impossible à atteindre. Le ministre annonce un déficit de recrutement de 400 000 hommes, dû en partie à l'insoumission, mais aussi aux difficultés de sélection de jeunes aptes au service.

D'après le nouveau chef de la direction politique, le général Chliaga, 49 % seulement du contingent est effectivement appelé. Les étudiants sont exemptés de service actif depuis une décision prise à la sauvette par le gouvernement et les députés en été 1989, au grand dam des militaires. On appelle donc tout ce que l'on peut appeler, y compris les jeunes présentant des déficiences physiques et ceux ayant encouru des condamnations (43 000 en 1989). Les plus indésirables ou les plus aptes se retrouvent dans des formations paramilitaires dont le volume va croissant, les troupes de construction et les troupes de chemin de fer, baptisées par les soviétiques « goulags militaires », travaillant pour la plupart au bénéfice de ministères civils. Avec les unités de la défense civile, ils représentent près de 500 000 hommes comptant dans les effectifs des forces armées, nouveau sujet d'insatisfaction des officiers.

Il faut enfin mentionner le phénomène majeur de la « déslavisation » de l'armée. L'évolution démographique aidant, près de 40 % des recrues proviennent actuellement des Républiques du Caucase et d'Asie centrale. Elles seront 50 % en l'an 2000. Ces proportions sont encore plus importantes au niveau des unités de combat. Le général Sergueev, adjoint au commandant des forces de missiles stratégiques, exprimait récemment l'étonnement qu'il avait éprouvé quand, inspectant une petite unité de missiles mobiles (donc des plus modernes), il s'était trouvé face à quarante Azerbaïdjanais, dont deux seulement parlaient russe ! Les problèmes de discipline provoqués par les tensions ethniques, les difficultés de commandement et d'instruction de recrues possédant mal ou pas du tout la langue russe, se multiplient.

L'armée devait être l'école de « l'internationalisme », le creuset où devaient se fondre les cent nationalités composant l'Union soviétique. Les jeunes officiers ne semblent plus croire à ce mythe, qui reste néanmoins le dogme officiel des hiérarques.

Les officiers « au bord de la misère »

Mal aimés, confrontés à des missions impossibles, les cadres de l'armée découvrent la misère de leurs conditions de vie. On les croyait privilégiés, bénéficiant de droits et d'avantages inaliénables. Ils s'aperçoivent que les lois assurant leur protection sociale n'ont jamais existé. A la suite de la réduction d'effectifs décidée par Gorbatchev, 100 000 d'entre eux viennent ou sont en cours d'être « licenciés » sans recours. Leur réinsertion sociale (résidence et métier) n'a pas été prévue. Pour ceux qui restent, les règles d'affectation sont mal définies et les inégalités excitent les jalousies. Il y a les nantis des unités stationnées à l'étranger... qui appréhendent leur retour dans la métropole, les satisfaits des grandes villes de Russie d'Europe... quand ils sont logés, les exilés des postes deshérités dispersés sur tout le territoire, les « occupants » des Républiques rétives en butte à toutes les avanies. Les plaintes sont nombreuses : salaire unique quand les autorités locales refusent de donner du travail aux femmes d'officiers (et l'on passe vite alors en dessous du « seuil de misère » officiel : 70 roubles par membre de famille), absence de crèches ou d'écoles, pénurie dramatique de logements (200 000 familles de cadres sans logement assuré).

Tout cela explique l'amertume des officiers et la vague de demandes à quitter l'armée qui semble se dessiner actuellement parmi les plus jeunes. Selon un député militaire, 30 000 d'entre eux auraient sollicité leur libération pour ne pas risquer d'être impliqués dans des opérations de maintien de l'ordre. Le général Chliaga cite, pour sa part, le chiffre de 17 500 sans indiquer les motifs des intéressés.

Il faut, bien sûr, éviter toute généralisation hâtive. L'URSS est immense et variée ; l'armée est à son image. On y rencontre le meilleur et le pire : des unités d'élite et des ramassis de voyous, des officiers patriotes et fanatiques et d'autres parfaitement désabusés. Mais l'inquiétude du commandement est grande. *« Jamais encore dans notre société*, écrit le maréchal Akhromeev, *l'officier et l'armée n'ont été soumis à un tel abaissement moral, à un tel dénigrement dans le discours parlé et écrit. (...) Dans les forces armées se développe une situation alarmante et le mécontentement mûrit... »*

Est-ce suffisant pour que certains soient tentés par l'aventure ?

► **Officier général du cadre de réserve.**

Prochain article : II. – Entre la politique et l'économie.

Le sort d'un officier de marine dégagé des cadres

Prenant la défense de l'armée dans un discours prononcé le 14 juin 1990 devant le Soviet suprême, le maréchal Akhromeev, ancien chef de l'état-major général et actuel conseiller de M. Gorbatchev, a lu la lettre que lui avait adressée l'épouse d'un officier de marine :

« Je m'adresse à vous en tant que femme d'un militaire dégagé des Forces armées à la suite de la réduction des effectifs d'une garnison lointaine et secrète de la Flotte du Nord.

Mon mari, V. L. Chatsky, capitaine de corvette, a servi plus de 21 ans dans les Forces armées ; il a été décoré de nombreuses fois pour service exemplaire et s'est trouvé plus de dix fois en opération. Au titre de « dégagé des cadres », on nous a proposé un logement construit spécialement sur les fonds du ministère de la défense dans le quartier militaire de la ville de Liepaia. Les bons de logement ont été délivrés le 1er décembre 1989, mais la mairie de Liepaia nous refuse l'autorisation de résidence en se référant à une décision de la République de Lettonie. Toutes les instances, sollicitées depuis six mois, nous ont refusé leur aide (...) Depuis le mois d'octobre, nous nous trouvons dans une situation affreuse. Mon mari n'a pas de passeport, ce qui veut dire pas de pension, pas de travail, pas d'assistance médicale. Les produits d'alimentation et d'entretien étant délivrés au vu de l'autorisation de résidence, nous n'y avons pas droit. Les quelques économies réalisées dans le Nord sont déja toutes dépensées. Que faire maintenant ? Une seule possibilité pour nous : aller, la main tendue, demander l'aumône aux gens. Nous n'avons aucun autre endroit où aller ; sinon, nous serions déjà partis, comme l'ont fait beaucoup.

» Sergeï Fedorovitch, par pitié, aidez-nous comme vous le pouvez. Si on ne peut nous laisser ici, alors transférez-nous en Russie. »

Le maréchal concluait ainsi sa lecture : « ... Je n'ai rien à ajouter à cette lettre. Des milliers d'officiers se trouvent dans une situation analogue... »

(Extrait du quotidien de l'armée *l'Étoile rouge* du 28 juin 1990)

EN BREF

□ **CHINE : fin de la grève des étudiants étrangers de Tianjin.** – La soixantaine d'étudiants étrangers, en majorité africains, qui faisaient la grève des cours et s'étaient barricadés depuis six jours dans un bâtiment de l'université de Tianjin ont mis fin, mardi 25 septembre, à leur mouvement. – *(AFP.)*

□ **JAPON : avertissement au ministre de la justice pour racisme.** – M. Seiroku Kajiyama, ministre de la justice japonais, a reçu mardi 25 septembre un *« avertissement »* du premier ministre pour avoir tenu des propos *« extrêmement inopportuns »* sur les Noirs américains. Parlant d'une opération de police contre des prostituées dans un quartier chaud de Tokyo, M. Kajiyama avait déclaré : *« Elles détruisent l'atmosphère. C'est comme aux Etats-Unis lorsque les communautés deviennent mixtes parce que les Noirs arrivent, contraignant les Blancs à partir. »* – *(AFP.)*

□ **PAKISTAN : inculpation du mari et du beau-père de Mme Benazir Bhutto.** – Le mari et le beau-père de l'ancien premier ministre pakistanais, Mme Benazir Bhutto, ont été inculpés mardi 25 septembre pour abus de pouvoir par des tribunaux de Karachi et de Lahore.

□ **PHILIPPINES : bombes contre les usines de Coca-Cola et Pepsi-Cola.** – Deux bombes ont explosé à Manille dans la nuit de mardi 25 à mercredi 26 septembre contre les usines d'embouteillage de Pepsi-Cola et de Coca-Cola, causant d'importants dégâts mais sans faire de victimes. Trente-trois attentats à l'explosif ont eu lieu dans la capitale philippine depuis six semaines. – *(Reuter, AFP.)*

Selon M. Gorbatchev

Alexandre Soljenitsyne vit « dans le passé et la monarchie tsariste »

Une semaine après sa publication en URSS avec l'aide de M. Boris Eltsine, la brochure par laquelle Alexandre Soljenitsyne a rompu son silence pour parler des moyens de « réaménager la Russie » a enfin reçu, mardi 25 septembre, son premier écho officiel à Moscou. Tout en rendant hommage au penseur et à l'homme, M. Gorbatchev a condamné sans équivoque les visions passéistes et la proposition de l'écrivain d'extraire de l'URSS une Union des Républiques slaves.

MOSCOU

de notre envoyée spéciale

Interrogés sur l'absence de réactions immédiates aux propos de l'exilé – les médias n'ont toujours pas fait de commentaires à leur sujet, – des Moscovites avancent diverses explications : la première est le fait que Soljenitsyne, s'abstenant de prendre position sur les conflits immédiats ou sur les personnes, n'a rien dit qui puisse étonner le milieu intellectuel russe déjà profondément imprégné de ses idées, même si tous ne les partagent pas. En outre, l'attente des voix bannies, très forte au début de la glasnost, s'est estompée avec la publication successive en URSS de textes de dissidents exilés et surtout avec le déchaînement des polémiques sur la place publique.

Mais l'URSS n'est ni Moscou ni la Russie. Ce qui y fut accueilli sans passion apparente a provoqué, en revanche, de vives réactions dans les Républiques sur le sort desquelles l'écrivain s'est prononcé : l'Ukraine, la Biélorussie, que Soljenitsyne voit, à l'avenir, rattachées à la Russie, ainsi que le Kazakhstan qui doit l'être *« en partie »*.

Le conseil régional de Lvov, en Ukraine occidentale, passé depuis les élections aux mains de l'opposition ouvertement séparatiste, a discuté deux jours durant du texte de Soljenitsyne et exigé des deux journaux ayant sorti la brochure qu'ils publient sa protestation. A Alma-Ata, capitale du Kazakhstan où les tensions interethniques se sont vivement accentuées cette semaine et où les Kazakhs forment un peu moins de la moitié de la population, des centaines d'entre eux ont manifesté dans la rue en conspuant Soljenitsyne. En revanche, un représentant d'une organisation russe locale, qui défend officiellement le maintien d'un Kazakhstan uni dans le cadre de l'URSS, M. Iouri Boulnakov, s'est exprimé en ces termes : *« Si l'on en vient à une partition, il ne faudrait pas qu'elle ressemble à l'exode portugais d'Angola. Je suis certain que le Kazakhstan va connaître une guerre civile entre les clans kazakhs après l'exode des Russes, juifs, Ukrainiens, Allemands, etc. C'est pourquoi la partition doit, comme le dit Soljenitsyne, être organisée, contrôlée et se dérouler sur plusieurs années. »*

« Un grand homme »

C'est dans ce contexte, et alors que d'autres situations aussi complexes et explosives se retrouvent aux quatre coins de l'URSS, qu'un député kazakh a demandé à M. Gorbatchev de s'exprimer sur le texte de Soljenitsyne. C'était le jour où le parlement soviétique, après avoir abandonné au président ses prérogatives en matière de réformes économiques, abordait l'examen du futur traité d'union qu'il n'est guère mieux armé pour résoudre.

« L'article, notamment en raison de la personnalité de l'auteur, indiscutablement un grand homme, demande une analyse sérieuse », a commencé par dire M. Gorbatchev. *« En tant que Russe, je me sens pleinement concerné par la destinée de la Russie, mais, en tant que Russe aussi, je ne peux souscrire à l'attitude de Soljenitsyne envers les autres groupes ethniques, une attitude pour le moins irrespectueuse »*, a-t-il dit avant de défendre l'idée que les Russes ont *« dans leurs gènes »* une familiarité de la cohabitation multinationale et que si des *« complexes »* se sont développés, la cause en revient à l'absence de démocratie avant et après 1917. Il s'est réaffirmé fidèle aux idées de Lénine sur les nationalités, démocrate, et opposé en cela aux vues politiques de Soljenitsyne, *« qui vit dans le passé, la monarchie tsariste et dont les idées sur l'avenir de notre Etat multinational sont éloignées des réalités »*.

Andreï Sakharov n'est plus et il ne s'est trouvé personne au Parlement soviétique pour contredire M. Gorbatchev en déplaçant le débat de la question nationale à celle de la dissidence et des excuses qu'attendent toujours ses rescapés de la part des communistes au pouvoir. L'actualité en URSS est ailleurs et elle brûle. Intervenant dans le débat, un représentant du mouvement démocratique ukrainien, M. Iouri Chtcherbak, a renvoyé dos à dos MM. Soljenitsyne et Gorbatchev en dénonçant les *« idées toujours largement répandues du messianisme de grandes puissances »*. Il ne faut pas croire, a-t-il ajouté à l'adresse des deux hommes, que l'opposition ukrainienne à la signature d'un nouveau traité d'union *« soit le fait d'un petit groupe de séparatistes malfaisants. L'idée de souveraineté est devenue une idée de masse comme seul salut face au désastre économique induit par le centre bureaucratique impotent »*, a-t-il dit.

SOPHIE SHIHAB

POLITIQUE

Les journées parlementaires du PS et du RPR

M. Rocard entre le projet de budget et... la redéfinition du socialisme

« Une majorité active et solidaire au service du progrès social et de l'efficacité économique. » C'est sous cette banderole que doivent siéger les députés et sénateurs socialistes réunis à Nantes, les mercredi 26 et jeudi 27 septembre pour leurs journées parlementaires. M. Louis Mermaz, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a déclaré mardi, à propos de la discussion budgétaire qui s'ouvrira en octobre au Parlement, qu'il règne un *« climat serein »* entre le gouvernement et le groupe socialiste, notamment grâce à une préparation minutieuse et à l'impératif de solidarité qu'impose la crise du Golfe. Néanmoins, M. Mermaz n'a qualifié le projet de loi de finances pour 1991, dans son état actuel, que de *« base de négociations tout à fait acceptable »*.

La crise du Golfe n'a fait que confirmer les tendances politiques lourdes de ces dernières années : pour M. Michel Rocard, la rentrée 90, en dépit de la montée de la tension internationale, ressemblera à la rentrée 89. L'automne politique du premier ministre aura pour toile de fond des débats plus ardus avec la majorité qu'avec l'opposition, à moins que le déclenchement d'une guerre dans le Golfe ne vienne brouiller de nouveau les cartes.

MM. Rocard et Bérégovoy sont passés en force, vis-à-vis du PS, pour intégrer dans les choix budgétaires les conséquences financières de la crise du Golfe et du renchérissement des prix du pétrole : les choix budgétaires, et surtout la façon dont ils ont été annoncés, ont déjà provoqué plusieurs poussées de fièvre dans les rangs socialistes. Le premier secrétaire du PS a déploré plusieurs fois que le gouvernement donne constamment l'impression de se préoccuper d'abord des souhaits du patronat plutôt que des besoins des salariés. Il n'est donc pas impossible que de nouvelles discussions délicates aient lieu entre le gouvernement et les parlementaires du PS, sur les mesures fiscales prévues ou la contribution sociale généralisée (CSG), même si M. Mermaz, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, a semblé, mardi 25 septembre, soucieux de ne pas élever le ton.

Un discours provocateur

Il est vrai aussi qu'à Joué-lès-Tours, le 20 septembre, lors du séminaire PS-gouvernement, M. Rocard a tenu un discours qui n'était guère de nature à apaiser les craintes de certains dirigeants socialistes. Le premier ministre s'est même livré à ce qui ressemble fort à une provocation délibérée vis-à-vis du PS. M. Rocard a expliqué, en substance, que l'opinion était désormais l'acteur politique majeur de la société française contemporaine. Partis politiques, gouvernement et Parlement, ne doivent plus se préoccuper de guider cette opinion ou de la devancer, ni *« vouloir autre chose que ce que veulent les Français »*.

Pour l'Hôtel Matignon, ce discours volontairement provocateur s'inscrit dans l'entreprise *d'aggiornamento* idéologique entamée par le PS. Les proches du premier ministre affirment qu'il s'est agi, pour le premier ministre, de *« vertébrer »* un débat qui risquait de partir dans tous les sens. Pour être sûr d'être entendu, M. Rocard n'aurait pas hésité à *« charger la barque »*, en vertu du principe selon lequel *« il vaut mieux un débat un peu vif qu'un désarroi profond »*. Ce qui expliquerait le caractère pour le moins radical des révisions qu'il propose au PS.

Quelles que soient les motivations réelles du premier ministre, on trouve, comme de coutume, au moins deux niveaux de lecture au discours de M. Rocard.

Premier niveau : le niveau idéologique. Jamais le premier ministre n'était allé aussi loin dans la théorisation du consensus, en tant que fondement de l'art de gouverner. Les proches du premier ministre reconnaissent, d'ailleurs, que leur perception des choses a évolué depuis qu'ils sont à Matignon. Certes, il y a longtemps que M. Rocard prône le consensus et défend la noblesse du compromis en politique. Mais, aujourd'hui, il infléchit sa doctrine personnelle.

Il y a trois ans, dans son livre *le Cœur à l'ouvrage* (1), le futur premier ministre expliquait que les hommes politiques doivent trouver un *« dosage optimal »* entre deux impératifs contraires : *« l'impératif de performance »*, qui doit les pousser à faire ce qu'ils jugent bon, quelles que soient les réactions de l'opinion publique ou des groupes de pression, et *« l'impératif de légitimité »*, qui doit au contraire leur faire prendre en compte les attentes de l'opinion. C'est pourquoi M. Rocard relativisait dans son livre la notion de *« courage politique »*, qui pouvait, selon cette analyse, conduire au *« suicide politique »* si la nécessité de la *« performance »* faisait oublier celle de la *« légitimité »*.

Après deux ans à Matignon, le premier ministre va plus loin. Dans le discours de Joué-lès-Tours, la *« légitimité »* semble l'emporter sur la *« performance »*. Dans le même temps, il est vrai, M. Rocard juge que l'accord profond entre le gouvernement, le Parlement, les partis, les syndicats et l'opinion, bref le consensus optimal, donne de nouvelles possibilités d'action au politique, alors que, dans *le Cœur à l'ouvrage*, il insistait précisément sur l'étroitesse des marges de manœuvre dans les sociétés contemporaines.

Il s'agit presque, d'une certaine façon, de la définition d'une nouvelle utopie (2). L'idée sous-jacente est qu'il manquait un acteur à l'exercice plein de la démocratie – le peuple – et que, désormais, cet acteur existe, notamment grâce à la diffusion de l'information que permet la médiatisation de la société. Au passage, on distingue, là aussi, une évolution de M. Rocard, qui, dans *le Cœur à l'ouvrage*, semblait trouver plus d'inconvénients que d'avantages aux nouvelles règles du jeu qu'impose le système des médias.

Contradictions

Second niveau de lecture : le niveau purement politicien. Il serait certainement naïf d'interpréter les nouvelles thèses du premier ministre en oubliant qu'il est, dès maintenant, en posture de candidat à l'élection présidentielle. Si son entourage affirme vertueusement qu'il ne s'agit certainement pas d'instituer un gouvernement fondé sur la « sondomanie », cela y ressemble néanmoins beaucoup.

Le plus vaste rassemblement de l'opinion est, par définition, la clé de l'élection présidentielle sous la Vᵉ République. Lorsque M. Rocard affirme que *« les mesures impopulaires sont forcément de mauvaises mesures »* (soit parce qu'elles ont été mal expliquées, soit parce qu'elles sont intrinsèquement mauvaises), il semble bien admettre qu'il n'est pour lui pas question de prendre de risques vis-à-vis d'une opinion dont il sera tributaire pour être élu président de la République. Après un tel discours, M. Rocard ne pourra pas s'étonner que soient réalimentées les spéculations et accusations de ceux qui affirment que le premier ministre, les yeux fixés sur l'horizon présidentiel, se préoccupe d'abord de gérer les affaires du pays sans faire de vagues, afin de ne pas altérer son image.

La nouvelle définition que donne M. Rocard de l'action politique n'est d'ailleurs pas exempte de contradictions vis-à-vis de sa propre démarche : le premier ministre a coutume de dire qu'il agit sur le long terme et que les résultats obtiendront l'adhésion d'une opinion, dont une partie est momentanément sceptique. S'il avait suivi son propre raisonnement (convaincre l'opinion avant d'agir), aurait-il engagé certains de ses *« grands chantiers »* ?

Quant à la perspective dans laquelle il inscrit son action et celle du PS, là encore M. Rocard a été volontairement provocateur. Certes, son discours est assez subtilement balancé pour qu'on ne puisse pas écrire que le *« capitalisme tempéré »* est l'objectif qu'il fixe aux socialistes. Tout dépend, d'ailleurs, du degré de « tempérance » qui est introduit. Mais M. Rocard retourne volontairement le couteau dans une plaie encore fraîche, celle de la renonciation à la « rupture avec le capitalisme ».

Le PS acceptera-t-il de voir ainsi mettre les points sur les « i » ? Question subsidiaire : le premier ministre met en avant les *« valeurs collectives »* qui font la différence entre socialistes et libéraux, mais, compte tenu des limites qu'il fixe à son action et de l'horizon qu'il définit, il lui restera à prouver que le mot *« socialisme »* est toujours de saison, autrement que pour l'héritage historique qu'il incarne.

J.-L. A.

(1) Ed. Odile Jacob, 1987.

(2) « Utopie : pays imaginaire où un gouvernement idéal règne sur un peuple heureux. » (Définition du Petit Robert).

Le programme de l'Assemblée nationale

La conférence des présidents de l'Assemblée nationale a arrêté, mardi 25 septembre, l'ordre du jour des travaux parlementaires pendant les deux premières semaines de la session, qui s'ouvrira le mardi 2 octobre.

La liste des principaux textes qui seront débattus s'établit comme suit : l'Assemblée nationale discutera, dès le mercredi 3 octobre, du projet de loi relatif au regroupement des élections cantonales et régionales, présenté par le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe.

Jeudi 4 octobre, les députés débattront du projet de loi, adopté par le Sénat, sur l'intéressement et l'actionnariat des salariés préparé par M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail et de l'emploi. La conférence des présidents a, d'autre part, fixé au mardi 9 octobre le débat d'orientation sur le plan national pour l'environnement.

A la demande du président de l'Assemblée nationale, M. Laurent Fabius, un débat sur « L'avenir de la Communauté européenne et son contrôle démocratique » aura lieu le mercredi 10 octobre, après une déclaration du gouvernement, prononcée par M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères. Le jeudi 11 octobre, les députés examineront le projet de loi sur la réglementation des télécommunications.

□ **L'Union pour la France : *« Le regroupement des élections locales est une manœuvre »*.** – L'Union pour la France (UPF), la confédération UDF-RPR, a estimé, mardi 25 septembre, que le projet du ministre de l'intérieur, de regrouper les élections cantonales et régionales est une *« manœuvre »* pour favoriser le PS. *« Le gouvernement veut au dernier moment, comme il l'a fait lors de chaque élection depuis 1981, modifier la règle du jeu démocratique pour favoriser les seuls intérêts du PS »*.

M. Fabius veut en finir avec le cumul des mandats

« Nous sommes le seul pays d'Europe où sévit un cumul des mandats aussi important, ce qui est absurde et paralysant. La fonction de député est souvent devenue un complément de la fonction de maire ou de conseiller général », déclare M. Laurent Fabius dans un entretien publié dans le numéro d'octobre de la revue mensuelle *l'Histoire*. Le président de l'Assemblée nationale estime qu'*« il n'est pas possible d'exercer deux métiers à plein temps. Concrètement, les députés ont du mal à être présents au Parlement, et donc à reconquérir un pouvoir national. Avec la décentralisation, ils donnent la priorité aux responsabilités locales et au pouvoir local »*.

M. Fabius ajoute : *« S'ils n'acceptent pas de se limiter à un seul mandat important, les meilleures réformes pour équilibrer l'exécutif et le législatif ne serviront pas à grand-chose. C'est une question de système, pas de paresse de la part des élus. (...) Dans aucune des autres démocraties d'Europe, les parlementaires ne cumulent, et leur ancrage local demeure pourtant fort. »*

M. Chirac estime que l'opposition doit être « sans complexe »

Comme ils le font avant l'ouverture de chaque session, les groupes parlementaires du RPR tiennent leurs journées d'études, cette année à Carcassonne (dont le maire est M. Raymond Chesa) jeudi 27 et vendredi 28 septembre. Les travaux seront essentiellement consacrés à l'examen de trois sujets : la politique économique et budgétaire, la crise de l'agriculture et la politique étrangère à travers la crise du Golfe. Les présidents des deux groupes, M. Bernard Pons pour l'Assemblée nationale et M. Charles Pasqua pour le Sénat, prendront la parole. C'est M. Chirac qui devait ouvrir les travaux en prononçant un discours jeudi matin.

Ainsi qu'il l'avait fait dimanche 23 au Grand Jury RTL – *le Monde* (*le Monde* du 25 septembre), M. Jacques Chirac devait expliquer pourquoi, malgré *« le consensus mou »* qu'essaient d'instaurer les socialistes, l'opposition doit *« demeurer confiante et sereine »* et également *« jouer tout son rôle »*. Il affirme donc que celle-ci *« est et doit être sans complexe »*.

Sans complexe, tout d'abord, en ce qui concerne la crise du Golfe. M. Chirac assure qu'il ne s'est pas aligné sur la position prise par M. Mitterrand, mais qu'il a approuvé ses décisions initiales après l'invasion du Koweït le 2 août, parce qu'elles *« correspondaient à ce qu'il pensait lui-même quant à la défense du droit international »*. Il constate cependant que l'envoi récent de troupes terrestres sur le sol de l'Arabie saoudite n'est pas justifié par la seule nécessité de renforcer le blocus naval et aérien. Dès lors, il s'était demandé, dimanche dernier, s'il n'y avait pas là un changement de stratégie.

A cette question, qui lui avait été ainsi posée, M. Mitterrand n'a pas répondu dans son discours à l'assemblée générale de l'ONU, constate M. Chirac. Il demande donc, comme l'a fait M. Balladur lundi 24 dans l'émission « Aparté » sur la Cinq, que le gouvernement informe le Parlement, dès l'ouverture de la session du 2 octobre, sur ses choix stratégiques et politiques à l'égard de l'Irak.

« La France ne va pas bien »

D'une façon plus générale, M. Chirac considère que l'ensemble de la politique étrangère de la France est à rebâtir, car elle a perdu *« l'originalité »* que lui avait donnée de Gaulle du fait de la succession d'événements dans lesquels elle a été *« absente »*.

Avec la chute du mur de Berlin, s'est brisé, selon lui, l'axe franco-allemand ; les relations privilégiées avec l'Union soviétique ont cessé ; l'Europe communautaire ne correspond plus toujours aux intérêts de la France, comme on le voit avec la crise agricole et le problème des importations de voitures japonaises. Enfin, la politique arabe de la France n'existe plus en propre.

Se pose aussi, selon lui, le problème de la mise à jour des organisations internationales nées de l'après-guerre ou de la guerre froide et qui ne sont plus adaptées à l'évolution du monde.

Toutefois, dans ce paysage en totale mutation, la réalité de la situation française apparaît et, selon M. Chirac, *« les illusions se dissipent »*. Et ce qu'il découvre, c'est le spectacle d'*« une France qui ne va pas bien »*. L'ancien premier ministre énumère tous les secteurs qui se trouvent, d'après lui, en crise, comme l'économie, l'emploi, l'immigration, l'éducation, l'agriculture, etc.

Cependant, M. Chirac estime que l'opinion ne doit pas être paralysée par un besoin de consensus tous azimuts qu'imposerait – à tort – la crise du Golfe. Au contraire même, des solutions de rechange existent dans tous les domaines : ce sont celles que l'opposition élabore car, rappelle-t-il, elles avaient déjà commencé à faire leur preuve entre 1986 et 1988 lorsqu'il leur avait donné un début d'application. C'est pourquoi, répète-t-il, *« aucun complexe »* ne doit entraver la volonté et les espoirs des opposants.

ANDRÉ PASSERON

Elu maire de Nice

M. Honoré Bailet veut rompre avec certaines pratiques « médecinistes »

Le nouveau maire de Nice, M. Honoré Bailet, sénateur (RPR) des Alpes-Maritimes et ancien premier adjoint, qui a succédé, mardi 25 septembre, à M. Jacques Médecin, démissionnaire *(nos dernières éditions du 26 septembre)*, a clairement exprimé, dans son discours d'installation, son intention de rompre avec certaines pratiques médecinistes. Il a annoncé la création de *« groupes de réflexion »* concernant les associations para-municipales et les sociétés d'économie mixte de la ville. Le vote pour la désignation des adjoints a fait apparaître des dissensions au sein de la majorité municipale ébranlée par la lutte d'influence à laquelle se livrent les deux députés RPR, M. Christian Estrosi et Mme Martine Daugreilh, dans la perspective des élections de 1995.

NICE

de notre correspondant régional

Seule solution « raisonnable » pour maintenir la cohésion de la majorité « médeciniste » et éviter le recours à une élection partielle qu'avaient écartée, d'emblée, les états-majors parisiens du RPR et de l'UDF, l'élection de M. Bailet était acquise depuis la démission surprise de M. Médecin, le 16 septembre. Seul candidat, il a obtenu 50 voix sur 51 votants, les dix-huit élus de l'opposition (9 PS, 2 PC, 7 FN) ne prenant pas part au vote. Il n'en était pas de même pour la désignation des adjoints qui a provoqué, jusqu'au dernier moment, de vives discussions, au sein du RPR, entre les partisans du *statu quo*, majoritaires, parmi lesquels Mme Daugreilh, et ceux d'une nouvelle répartition des responsabilités en faveur de laquelle plaidait M. Estrosi. Une ultime concertation entre les élus de ce parti, mardi matin, dans un hôtel de la promenade des Anglais, n'avait pas permis de rapprocher les points de vue de chacun des deux camps.

Le dernier mot est revenu à M. Bailet, lors d'une réunion de l'ensemble des élus de la majorité. Il a imposé un simple replâtrage consistant à élire, au poste de premier adjoint, M. Paul Guerrier, adjoint aux finances (sans étiquette), sans modification de l'ordre du tableau des autres adjoints, chacun montant d'un cran à partir de la douzième place – celle occupée précédemment par M. Guerrier – et le poste de vingtième et dernier élu étant laissé provisoirement vacant. M. Bailet, qui s'est révélé, en l'occurrence, fin manœuvrier, a laissé toutefois entendre qu'il procéderait, ultérieurement, à des changements significatifs dans l'attribution des délégations.

« Un bilan largement positif... »

Le vote a cependant mis en évidence certaines rancœurs dont ont fait les frais plusieurs adjoints qui n'ont pas recueilli la totalité des suffrages de la majorité. Tel a été le cas, notamment, de Mme Christine Selvi, fille de M. Max Gilli, l'éminence grise de M. Jacques Médecin qui avait, jusqu'ici, la haute main sur l'appareil électoral médeciniste. Ni M. Michel Falicon, deuxième adjoint, qui avait pourtant annoncé qu'il se démettait, « par honnêteté », de la présidence de la puissante association des Amis du maire, ni Mme Daugreilh ne sont parvenus à faire le plein des voix médecinistes en récoltant quelques bulletins blancs ou nuls. Mais on attendait, surtout, le discours d'installation de M. Bailet.

Très à l'aise dans son nouveau rôle de « maire de transition », le modeste ancien premier adjoint projeté soudain sur le devant de la scène n'a pas hésité à prendre ses responsabilités. Après avoir rendu *« un hommage ému »* à Jean Médecin qui, a-t-il dit, *« m'a initié à la politique municipale »* et précisé qu'il ne reniait pas *« l'oeuvre et le bilan largement positif de Jacques Médecin »*, il a délibérément évoqué *« une exigence accrue de rigueur pour que très rapidement l'image de notre ville (...) soit restaurée »*. Il a également indiqué qu'il présenterait, pour la prochaine séance du conseil municipal, fixée au 22 octobre, un programme de travail *« destiné à réduire les dépenses publiques et remanier certaines structures »*. Il a, enfin, annoncé la constitution de trois *« groupes de réflexion »* sur les associations paramunicipales, les sociétés d'économie mixte et les équilibres financiers, c'est-à-dire sur les aspects les plus négatifs de la gestion de M. Jacques Médecin.

« Ali Baba... »

L'opposition, elle, s'en est donné à cœur joie, non seulement pour clouer au pilori le médecinisme mais pour flétrir le manque de courage politique de la majorité municipale. *« Je vous adjure de redonner la parole au peuple de Nice »*, a notamment lancé avec emphase M. Jacques Peyrat, chef de file du Front national, tandis que M. Charles Caressa, l'un des deux élus communistes, a estimé, sur le même registre, que, *« puisque M. Médecin était parti, il fallait tourner complètement la page »*. De son côté, M. Max Cavaglione (PS) a dressé un réquisitoire contre la politique de débudgétisation de la ville qui, à travers les associations paramunicipales et les sociétés d'économie mixte, *« permet de tourner les règles très strictes du droit public tant en matière comptable que d'attribution des marchés publics »*.

Avec une ironie féroce, M. Pierre Joselet, porte-parole du groupe des élus socialistes et républicains, dénonçait, de son côté, dans les couloirs de la mairie, les *« contorsions du système médeciniste »*. « *Ali Baba*, ajoutait-il, *s'est enfui. Il nous a laissé sa caverne et les quarante voleurs. Il faut faire l'inventaire de l'une et identifier les autres.* » Il a également exprimé le vœu de son groupe que les procédures en cours soient *« poursuivies avec détermination et étendues à tous ceux dont il serait établi qu'ils ont été des coauteurs, des complices ou des receleurs »*. « *Il appelle*, a-t-il conclu, *tous les Niçois à le soutenir dans la poursuite de son œuvre de salubrité publique.* » Cette dernière exhortation a suscité une réelle inquiétude au sein de la majorité municipale qui redoute un travail de sape de ses adversaires pendant les quatre années de mandat restant à courir.

GUY PORTE

Dans « la Lettre du PR »

« Le Pen-Ferdonnet »

« Le Pen-Ferdonnet a franchi un nouveau pas dans l'inacceptable », écrit *la Lettre du PR* du 24 septembre, en citant la phrase *« Petits poilus à 450 francs par mois, n'ayez pas peur pour ceux pour qui vous allez combattre »* prononcée par le président du Front national, dimanche 23 septembre, à la fête de son parti à Bagatelle (*le Monde* du 25 septembre).

« Ces propos viennent de loin, et ils sont graves. En temps de guerre, on sait ce qu'ils vaudraient à leur auteur. (...) On sent affleurer le vœu de Le Pen-Ferdonnet, que notre armée soit ridicule, et nos soldats démoralisés », affirme l'organe du Parti républicain. Celui-ci ne précise pas, toutefois, que Ferdonnet était le nom du speaker français qui, pendant le dernier conflit mondial, s'exprimait, au nom de l'Allemagne, sur les ondes de la radio nationale nazie émettant de Stuttgart.

POLITIQUE

Une convention régionale en décembre

Les socialistes parient sur l'Ile-de-France

Les socialistes d'Ile-de-France ont mis en place un comité régional. Celui-ci a décidé d'organiser, le 15 décembre, une convention régionale, ce qui constitue une « première ». Au-delà d'une réflexion sur l'aménagement de la région parisienne, il s'agit, bien entendu, de préparer les élections régionales prévues pour mars 1992. Pour *l'heure, ce travail* s'effectue dans l'unité des divers courants du PS.

Il est des combats qui se préparent longtemps à l'avance. Les socialistes ont fini par comprendre que pour contester la suprématie de la droite – et tout particulièrement du RPR – sur la région parisienne, il ne suffisait pas de se lancer dans des combats locaux engagés au dernier moment. Une réflexion globale sur l'avenir de toute l'agglomération est indispensable, et elle ne peut être que le fruit d'une structure régionale.

Cette stratégie s'impose d'autant plus au PS que, ne détenant que peu de mairies et aucun conseil général, il sait qu'il lui faut apparaître comme le parti capable de proposer une vision d'ensemble de l'Ile-de-France. Elle peut être particulièrement efficace dans une région où chacun finit par s'apercevoir que ni les villes ni les départements ne peuvent concevoir leur développement et l'amélioration de leur qualité de vie de façon isolée, tant le devenir des uns et des autres est étroitement imbriqué.

La volonté de M. Michel Rocard de mettre en place un nouveau schéma d'aménagement et d'urbanisme est un des éléments de cette stratégie, mais le PS ne peut pas laisser le gouvernement la mener seule. Dans le difficile combat politique qui attend les socialistes, le parti doit aussi tenir sa place. Il a déjà commencé à l'occuper en utilisant une méthode comparable à celle retenue au niveau national, dans la préparation du *« projet socialiste »* : consultation d'experts, réflexion des militants, enfin congrès pour trancher.

La première phase a été coordonnée par M. Pierre Joxe qui, malgré son échec aux municipales à Paris, continue à s'intéresser de très près à l'Ile-de-France ; elle a donné lieu à un colloque en février (*le Monde* du 14 février). Les suivantes imposaient qu'existe une structure régionale du PS.

Oublier les courants

La réforme des statuts du parti, adoptée au congrès de Rennes, l'a rendu possible. Les Parisiens ont été plus rapide que les provinciaux. Il est vrai que comme il n'y a pas en Ile-de-France de grands « féodaux » socialistes, cela était plus facile qu'ailleurs. En juin a donc été mis en place un comité régional de cinquante-six membres, composé en fonction du nombre de militants de chaque fédération départementale et des scores obtenus par chacun des courants lors de la préparation du congrès. Puis, un bureau a été élu, là aussi à la proportionnelle des courants. M. Jean-Marie Le Guen, député socialiste de Paris et proche de M. Jospin, a été désigné comme secrétaire avec l'accord de tous.

Les étapes suivantes sont déjà engagées. Un questionnaire sur l'avenir de la région a été envoyé à tous les militants. Surtout, le comité régional a décidé d'organiser le 15 décembre – ce qui sera une « première » dans l'histoire du PS – une convention propre à l'Ile-de-France.

Elle sera préparée par la rédaction d'une « motion » par le comité régional, ce texte devant être discuté par les sections puis, au niveau départemental, soit par la commission exécutive fédérale, soit par une convention fédérale extraordinaire. Même si, statutairement, des motions divergentes pourront être soumises aux militants, les dirigeants régionaux du PS souhaitent pour l'heure, quel que soit leur courant, aboutir à un texte commun. L'amélioration des résultats électoraux des socialistes en Ile-de-France passe certes, par la présentation d'un véritable programme régional, mais aussi par une unité qui transcende autant les querelles de clochers que celles de courants.

THIERRY BRÉHIER

ENQUÊTE

France inquiète, France tranquille

VIII. – En Thiérache, la fin d'un terroir

Après les militaires désorientés (*le Monde* du 18 septembre), l'islam intégriste (19 septembre), le racisme (20 septembre), les chômeurs et les marginaux (21 septembre), les peurs de Lyon (22 septembre), le sida et les maladies graves (25 septembre), l'écologie (26 septembre), l'auscultation de la société française continue avec les achats de terres agricoles par des étrangers.

BESMONT (Aisne)

de notre envoyé spécial

Des quelque soixante églises fortifiées de Thiérache, bâties de briques rouges, percées de meurtrières, flanquées de tours à mâchicoulis, l'église Saint-Martin de Jeantes n'est certes pas la plus belle. Mais elle est, d'une certaine façon, unique en son genre : ce lieu de culte est aussi une sorte d'ambassade des Pays-Bas en Thiérache.

Depuis 1962, les murs de l'église sont décorées des fresques réalisées par un peintre hollandais, Charles Eyck. Et depuis plus d'un quart de siècle, le curé, lui aussi, est Hollandais. Jeantes est ainsi devenu le noyau d'une mini-colonie hollandaise qui, il y a déjà une quinzaine d'années – une maison par ci, deux maisons par là – a commencé à se former dans les petits villages du canton d'Aubenton, tout autour du presbytère du père Suasso de Lima de Prado.

Ces Hollandais n'ont fait, d'ailleurs, que prendre le relais des Parisiens qui, au plus fort de la vogue des résidences secondaires, étaient « remontés » de Paris jusqu'à ce pays de bocage du Nord-Est de l'Aisne, aux confins de la Belgique et de la Champagne-Ardenne. Beaucoup sont repartis, au fur et à mesure du reflux de la mode, répondant à l'appel de terres plus ensoleillées.

Tout, plutôt que les « bougnoules »

Les Néerlandais, eux, sont restés. Quelques-uns ont même établi ici leur domicile principal. Toute septentrionale qu'elle soit, pour les Français, la Thiérache est quand même au sud de la Hollande. Nombreux sur un petit territoire, aux prises avec des problèmes de pollution, les Hollandais n'ont pas attendu l'ouverture totale des frontières à l'intérieur de la CEE pour apprécier les vieilles maisons, la verdure, l'espace, l'environnement préservé et le silence à 300 km d'Amsterdam. Le tout pour beaucoup moins cher que chez eux, avec, en prime, un taux de change favorable qui rogne les prix.

Les paysans de Thiérache sont bien Français, ils se méfient un peu de tout ce qui vient de l'étranger : *« On est toujours un peu douteux »*, comme le dit M. Léopold Tisserand, maire de Besmont, l'un des petits villages où plusieurs maisons sont passées aux mains des visiteurs du Nord. Pourtant, ce mouvement progressif n'a pas provoqué de réactions de rejet . *« Ceux qui viennent*, explique M. Tisserand, *on n'a pas à se plaindre d'eux. Ce sont surtout des retraités »*. Même si M. Georges Lapeyrie, le maire d'Hirson, enregistre les doléances des corps de métiers qui se plaignent de voir les Hollandais amener des Pays-Bas, chaque fin de semaine, le matériel de bricolage du parfait résident secondaire, d'autres jugent qu'ils rénovent leurs maisons avec goût, en utilisant les matériaux traditionnels de Thiérache. Surtout, ils permettent de *« repeupler »* un peu le pays, *ne serait-ce que le week-end*, comme le constate, un rien mélancolique, M. Lapeyrie.

Car la Thiérache souffre d'une hémorragie continue de population. Hirson s'est vidée de ses habitants quand les industries qui les faisaient vivre ont disparu. La Thiérache rurale, elle, se meurt d'un exode rural aussi cruel qu'ailleurs, sinon plus. Besmont comptait 475 habitants en 1921 et encore 259 en 1962. Il n'y a plus, aujourd'hui, que 158 âmes au village. Les routes tranquilles de Thiérache sont bordées de maisons anciennes à vendre, ou qui s'effondrent, abandonnées.

A choisir, face à ce crève-coeur, les habitants préfèrent encore des voisins hollandais, argentés de surcroît, plutôt que de voir *« fondre »* les maisons, dit le maire de Besmont. D'autant que la Thiérache, silencieuse et oubliée, n'est pas, au fond, si renfermée. Ici, on a toujours vu passer du monde. Dans



les villages, les briques rouges du Nord, aux côtés du bois et des toits à pans coupés de l'Est, montrent assez qu'on est dans une « zone de contact » habituée aux brassages de population. Et puis les Belges, les Hollandais – quelque 27 % des clients au camping de Hirson, et une part non négligeable du trafic sur la RN2, qui passe par Hirson et Vervins – ce sont *« des Blancs »*, dit-on crûment. Depuis les bataillons venus de l'Empire colonial qui montaient aux tranchées du Nord et de l'Est en 14-18, la Thiérache n'a pas dû voir beaucoup d'Arabes. Cela ne l'empêche pas, comme bien des campagnes françaises, de se monter le bourrichon avec les *« Bougnoules »*. Alors, les Hollandais...

Pourtant, depuis quelque temps, une certaine « psychose » commencerait à naître, celle du grignotage des terres ou des fermes de Thiérache et de tout le département, par des étrangers, au premier rang desquels les Hollandais. Les paisibles retraités n'auraient-ils donc été qu'une « cinquième colonne », précédent l'arrivée de voraces et bien plus redoutables cohortes d'« agribusinessmen » sentant le vent favorable du marché unique de 1993 ?

« Il y a quelques achats de terres très limités, admet le sénateur (RDE) Paul Girod, président du conseil général, gros agriculteur lui-même, *ce sont des placements financiers d'Anglais ou de Hollandais. Des Anglais, on ne s'en méfie pas trop. Avec les Hollandais, les gens sont un peu plus méfiants, parce qu'ils sont plus avancés en agriculture. De là à dire qu'il y a une préoccupation majeure autour des achats de terres par des étrangers, je ne l'ai pas encore senti ». « On en parle quand même »*, nuance M. Dominique Guillemot, président de la chambre d'agriculture. Quant au député socialiste, M. Jean-Pierre Balligand, maire de Vervins, il tranche : *« c'est le fantasme-type. Des agriculteurs viennent nous voir. Ils nous disent :* « c'est vrai que des Hollandais ont repris la ferme X. ? » *On va voir les notaires, on vérifie. C'est pas vrai. C'est jamais vrai »* (1).

La gamberge

De fait, du coté des grosses exploitations céréalières et betteravières du Soissonnais, comme du côté de la Thiérache herbagère, pour le moment, les transactions mettant en cause des étrangers restent marginales, aux alentours de 1 % du total, selon la chambre d'agriculture . Néammoins, une partie de la Thiérache « gamberge ».

Dans cette région laitière, l'instauration des quotas de production, en 1984, a créé un choc. Certains y ont puisé un dynamisme nouveau, se sont reconvertis ou diversifiés, ont modernisé leurs exploitations. D'autres, notamment parmi les plus anciens et les plus petits, ne savent pas très bien ce qu'ils vont faire et ce que vont devenir leurs fermes, quand ils se retireront. Ceux-là ne font que subir et craindre. En Thiérache comme dans toute la France, il y a deux agricultures : celle qui prépare l'avenir et celle qui le redoute. Alors, quand on voit les campagnes se vider, quand on sait qu'il n'y a plus de jeunes pour reprendre la ferme – ou bien qu'ils n'en ont pas les moyens – quand l'ouverture des frontières approche et qu'on croit les Hollandais voisins plus riches et plus compétitifs, mieux aidés par leur gouvernement, on peut bien « gamberger » .

Il y a quelque temps, un producteur de lait belge s'est intéressé à une ferme de Thiérache. L'exploitant précédent avait renoncé à ses quotas laitiers et touché la prime de conversion. Le Belge a voulu recommencer la production de lait en « important » ses propres quotas. L'affaire n'a pas abouti, puisque, aux termes de la règlementation européenne, les quotas sont liés au sol. Mais ici, elle a fait un peu de bruit. D'autant que la tentative de l'agriculteur belge pourrait – surtout à partir de 1993 – être suivie par d'autres, mieux organisées, en conformité avec l'actuelle règle de droit.

En effet, même dans le cadre de cette règlementation restrictive, des Néerlandais, attirés par des opportunités économiques ou par l'espace et la qualité de vie qu'ils n'ont pas chez eux, peuvent trouver des raisons d'acheter des terres ou de reprendre une ferme en France, pour produire du lait ou faire des céréales. Certes, avant même l'ouverture totale des frontières, de telles opérations sont possibles : sur le plan des facilités matérielles, il n'y a rien de plus à attendre, puisque l'essentiel a déja été fait. Mais 1993 reste une échéance symbolique et personne ne sait, aujourd'hui, ce qui se passera vraiment lorsque le marché unique sera achevé. Déja, des notaires de Thiérache, selon l'un d'entre eux, ont été contactés par des agences immobilières hollandaises qui leur ont demandé une liste de fermes à reprendre dans leur secteur...

Sentiment d'abandon

« L'Europe, commente M. Balligand, *va faire naître ce genre de peur. Cette peur-là, c'est la peur d'être colonisés, la crainte de l'invasion par des gens qui ont des moyens financiers plus importants. Partout, dans cette région, il y a une vraie peur de l'Allemagne. Mais là, il s'agit d'un syndrome paysan. Et quand on parle aux agriculteurs, ils n'ont pas peur du drapeau allemand ou du paysan allemand, ils ont peur du paysan hollandais. Parce que c'est un archétype d'agriculture intégrée. En fait, c'est une manière de ne pas poser le problème du développement : l'agro-business existe déja en Thiérache. Il n'est pas sûr que cette rumeur-là ne soit pas alimentée par ceux qui sont les perdants du développement agricole de ces vingt-cinq dernières années. Cela fait partie de la crise identitaire française, de la fin des terroirs. On n'existe plus, on ne sait plus où on va, on ne pèse plus, il n'y en que pour les grandes villes... Plus personne n'a de discours pour eux, ils ont l'impression d'être abandonnés et d'ailleurs, ils ont un peu raison »*

Cette *« crise identitaire »*, on la retrouve dans l'acceptation résignée avec laquelle le maire de Besmont, producteur de lait lui-même, accueille le marché unique de 1993. Une opération à la hanche l'oblige, à soixante-dix ans, à se retirer sans savoir qui va prendre sa suite. Lui aussi pense aux Hollandais. *« Il faudra bien remettre les fermes à ceux qui voudront les reprendre*, dit-il. *De toute façon, les frontières, elles seront ouvertes. Alors il vaut mieux que ce soient des Européens... »*

Le président de la chambre d'agriculture le ressent de la même façon : c'est bien de la fin d'un terroir qu'il s'agit . Pour *lui, l'arrivée éventuelle d'*agriculteurs hollandais peut avoir « des conséquences énormes » sur le milieu paysan, sur ses rapports avec la terre, sur les paysages eux-même. *« Vous n'aurez plus ce qui fait le charme de nos campagnes »* ... *« Hier*, raconte M. Guillemot, *je suivais des Hollandais en vacances. Ils jetaient des bouteilles en plastique par le toit ouvrant de leur voiture, des papiers gras par les fenêtres. Je les ai rattrapés en ville. Je leur ai dit :* « Bravo, vous avez des problèmes de pollution chez vous et c'est comme ça que vous vous conduisez quand vous êtes en vacances en France ! ». *Il m'a dit :* « c'est vrai, ce n'est pas digne d'un Hollandais, je regrette ». *En plus, c'était un agriculteur... Après, on a parlé, il a une assez grosse exploitation, il travaille directement avec des industriels. Le gars, c'est un businessman... »*

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

(1) Une note de synthèse sur le marché foncier rural établie par les S. A. F. E. R (avec le concours technique de la Société Centrale d'Aménagement Foncier Rural) précise que, *en* 1989, 1700 étrangers, *agriculteurs ou non-agriculteurs, « ont acquis 20 600 hectares pour un montant de 1,5 milliards de francs. Ils achètent des fonds généralement bâtis, de 12 hectares de moyenne pour une valeur de près de 900 000F (...) 70 % des surfaces achetées par les étrangers le sont par des ressortissants de la Communauté. les autres 30 % se répartissent entre les autres européens, Suisses notamment, et des acquéreurs de toutes les autres parties du monde. Cette répartition (70 %-30 %) s'applique autant aux achats des agriculteurs que des non agriculteurs »*.

Ces achats, plus de 10 % des surfaces de marché, concernent notamment le Languedoc-Roussillon, le Périgord (importants achats britanniques) et l'Aveyron, le Lot et le Tarn. En Provence, Limousin, et dans le sud du Midi-Pyrénées, *« 5 % à 10 % du marché vont aux étrangers »*. S'agissant plus précisément des achats réalisés par des agriculteurs étrangers en 1989, (ils sont au nombre de 224), ils représentent 4460 hectares (2 % de la surface acquise par les agriculteurs). Ils se localisent dans les mêmes régions déjà citées mais également dans le Centre, la Bourgogne et la Franche-Comté. *« Les achats des étrangers apparaissent relativement hétérogènes. Il peut s'agir d'exploitations à fort potentiel céréalier, viticole, laitier, ou d'exploitations plus petites pour pluriactifs »*, précise cette note. De son côté, le ministère de l'agriculture indique que ces chiffres traduisent une forte augmentation par rapport à 1988 et que les chiffres de 1990 enregistrent eux-même une forte progression.

Prochain article :
IX. – Les corporatismes et l'Europe

Remembrements autoritaires

Les croquants de Geffosses

CHERBOURG

de notre envoyé spécial

Pendant trente ans, Georges Lebreuilly n'a pensé qu'à ses terres. Pas un geste pour les syndicats, pas un mot pour la politique, juste la récolte. Et pourtant, c'est lui que les quatre cents habitants de Geffosses (Manche) ont porté à la mairie lors des élections municipales de mars 1989. Le remembrement de la commune a ainsi changé la vie de ce solitaire.

La mue a commencé en octobre 1983, quand le conseil municipal a invité *« certains »* propriétaires-exploitants et fermiers de la commune à une réunion de pré-étude en vue du remembrement. La chambre d'agriculture *et la DDA (direction départementale de l'agriculture)*, assistés d'un géomètre, sortent leurs plans et écoutent les remarques. Un an plus tard, le conseil vote le projet. Le préfet l'avalise. Plus rien n'arrêtera la machine. *« Est-il normal que tous les propriétaires concernés ne soient pas informés ? Est-il normal que les propriétaires qui siègent au conseil puissent prendre part au vote ?*, interroge Georges Lebreuilly. *Dans ce remembrement, le maire et son adjoint étaient à la fois juge et partie. »*

Cette double appartenance se prolonge car le conseil municipal choisit les propriétaires qui siégeront à la commission de remembrement, chargée d'élaborer le projet définitif. Les exploitants sont, eux, désignés par la chambre d'agriculture.

Tandis que les géomètres tracent et que les fermiers marchandent, Georges Lebreuilly s'initie au militantisme. *« Je voulais défendre les plus malheureux, ceux qui n'osent pas parler et s'enferment chez eux pour pleurer »*, explique-t-il. Il crée un comité de défense, force l'entrée aux réunions de la commission et tente même une grève de la faim. Sans succès. Les partisans du remembrement s'affirment majoritaires et veulent mener leur action à son terme, sans concession.

La découverte du militantisme

Alors, Georges Lebreuilly franchit un nouveau pas : il se présente aux élections cantonales de 1988 à la tête d'une liste contre les remembrements autoritaires. Sa gouaille plaît. Ses discours enflamment bien qu'il *« tremble de trouille en prenant la parole »*. Et sa liste gagne *« le référendum de Geffosses »*. Georges Lebreuilly devient une vedette et doit en supporter les inconvénients. Trois semaines durant, les gendarmes ont ainsi surveillé les allées et venues de *« ce dangereux agitateur »* ; ses adversaires ont, eux, fait courir de folles rumeurs à vous détruire les réputations les mieux établies.

Aux municipales de mars 1989, Geffosses se prononce à nouveau pour Georges Lebreuilly. Mais, entre le second tour (19 mars) et l'élection du maire par le conseil municipal (24 mars), les bulldozers, protégés par une centaine de gendarmes mobiles, effectuent les travaux connexes au remembrement (bétonnage des chemins creux, aplanissement des talus, arrachage des haies). *« Nous avons perdu ici, mais nous gagnons ailleurs*, commente le maire de Geffosses. *Nous servons d'exemple aux associations qui se créent un peu partout dans la Manche. »* L'AMARA (Association manchoise d'action contre les remembrements autoritaires) coordonne ces mouvements locaux et leur offre une infrastructure juridique. *« Le regroupement des parcelles a ses justifications économiques »*, analyse M. Claude Vallée, président de l'AMARA, *« mais les travaux connexes détériorent gravement la nature »*.

Georges Lebreuilly, cinquante-sept ans, va maintenant de village en hameau inciter les populations à la résistance. *« Quand vais-je pouvoir rentrer dans ma coquille ?*, se demande-t-il. *J'aime ma ferme et mes terres. Or, depuis cinq ans, je vis dans la paperasserie. Je ne suis plus heureux. »*

Quand il craque, qu'il veut tout laisser tomber, Georges Lebreuilly va se promener près de l'ancien *« chemin-rivière »*. Avant le remembrement, il y voyait deux rangées d'arbres qui formaient un agréable tunnel naturel dans lequel une mince rivière coulait. Aujourd'hui, il voit une route, un carrefour large comme trois moissonneuses, des ronces artificielles et une rivière canalisée.

CHRISTOPHE DE CAEVEL



هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ/CULTURE

Selon un rapport de l'Organisation mondiale de la santé

Le sida est une cause majeure de mortalité chez les nouveau-nés et les enfants

Selon un rapport publié mardi 25 septembre par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 400 000 nourrissons et enfants de moins de cinq ans auraient, d'ores et déjà, été atteints par le sida dans le monde. C'est un véritable SOS que lance l'OMS. *« Grâce aux programmes pour la survie des enfants, tels que le programme élargi de vaccination et les programmes de lutte contre les maladies diarrhéiques, nous avons vu diminuer notablement la mortalité infantile.*

***» Or, à présent, à cause du sida, nous craignons que la situation ne s'inverse »*, estime le docteur Hiroshi Nakajima, le directeur général de l'OMS, ajoutant que pareille situation constitue, pour l'ensemble de la société, *« un défi considérable »*.**

Les chiffres sont éloquents. Depuis le début de la pandémie, il y a une dizaine d'années, 400 000 cas de sida – dont 90 % en Afrique subsaharienne – sont survenus chez des nourrissons et des enfants de moins de cinq ans. Ajoutés aux 800 000 cas de sida estimés par l'OMS chez les adultes, cela porte à 1,2 million le nombre total de cas survenus dans le monde.

Concernant cette fois le nombre de nourrissons séropositifs, infectés par le virus du sida, l'OMS avance le chiffre de 700 000 et estime que d'ici l'an 2000 au moins 10 millions d'enfants auront été infectés par le VIH. *« Ce sont donc, estime l'OMS, 25 à 30 millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui risqueraient d'être infectés par le VIH d'ici à l'an 2000. »*

Au vu de ces tendances, l'OMS estime que le sida pédiatrique sera, dans les années 90, *« une cause majeure de mortalité chez les nouveau-nés et les enfants dans le monde – la principale dans certains pays »*.

F. N.

Le vain combat des hôpitaux roumains

Le secret avait été bien gardé. *« Nous venons de trouver, dans les archives du ministère de la santé, des informations, qui datent de 1988, sur l'épidémie de sida à Constanza » :* pour M. Ioan Gherghina, pédiatre de l'Institut pour la protection de la mère et de l'enfant, le corps médical avait pourtant fait son travail. C'est bien par volonté politique que le drame des enfants roumains placés en orphelinats a été délibérément ignoré jusqu'à la révolution de décembre 1989.

BUCAREST

de notre envoyé spécial

Contaminés par le recours systématique aux transfusions sanguines non contrôlées, qui étaient destinées à combattre les effets de la malnutrition, ces nourrissons chétifs sont aujourd'hui les victimes quasi exclusives du virus VIH en Roumanie. En effet, sur 861 malades du sida officiellement recensés au mois de juillet dernier, 809 sont des enfants, dont 358 pour la seule ville de Constanza.

A l'hôpital Victor-Babes de Bucarest, spécialisé dans les maladies infectieuses, où fut créée la première unité spécialisée en 1985 (1), 58 des 61 lits que compte le service sont occupés par des enfants. Dans les pièces du rez-de-chaussée, dites *« de réanimation »*, une demi-douzaine de gosses, d'une pâleur spectrale, immobiles et décharnés, ne semblent plus reliés à la vie que par le fil ténu du goutte-à-goutte.

Ici, le moindre répit volé à la mort est une récompense pour le personnel, engagé dans un vain combat. Sur les quelque 250 petits malades hospitalisés dans le service depuis le 1er janvier, 90 sont décédés.

Ces sinistres statistiques sont un arrache-cœur pour M. Gheorghe Jipa, directeur de l'hôpital et spécialiste des maladies infectieuses : *« Un visiteur occidental s'est étonné un jour que nous n'ayons pas fait d'électroencéphalogramme chez certains de nos patients. Avec quoi ?*, interroge-t-il. *Nous n'avons pas d'appareils pour un tel examen, ni d'échographe, rien. Nous n'avons pas non plus pu entreprendre un seul traitement à l'AZT. En cas d'infection subite, la mort est certaine pour ces malheureux. »*

Certes, l'aide humanitaire (vêtements, draps, jouets, désinfectants, médicaments, etc.) a notablement changé les conditions de travail dans le service. *« Avant, c'était Auschwitz »*, se souvient M. Jipa, responsable de l'unité depuis sa création.

Cependant, il nuance ses remerciements à la communauté internationale. Des fleurs pour la France et quelques épines pour d'autres pays : *« De nombreux spécialistes nous ont rendu visite, mais en réalité l'aide a été très faible, notamment de la part des Etats-Unis. »*

Pas de dépistage systématique

» De plus, elle est en diminution : nous arrivons au bout de nos stocks d'antibiotiques et de nourriture supplémentée en vitamines. C'est dur pour nous d'être les mendiants de l'Europe, mais il faudra dix ans pour que la Roumanie fabrique ses propres médicaments. Nous avons assez de médecins, mais pas de spécialistes. J'aimerais que la France nous aide à en former.

» Je suis l'un des derniers à avoir fait des études de spécialisation à l'étranger. »

La Roumanie aura besoin de toutes les bonnes volontés pour combattre ce fléau, qui s'ajoute aux ravages de l'hépatite B et autres maladies infectieuses (2).

Et le pays n'est peut-être pas au bout de ses surprises concernant l'ampleur de l'épidémie de sida. A l'hôpital pour enfants handicapés du département de Maramures, dans le nord du pays, des petits malades sont prostrés dans leurs lit à barreaux : *« Y a-t-il eu, au moins, un dépistage systématique du sida dans cet établissement ? »* La réponse de l'infirmière fuse, négative. En fonctions depuis deux mois, le directeur affirme qu'il n'est pas au courant. Le ministère de la santé n'avait-il pas indiqué, en juillet, que des tests avaient été effectués dans toutes les institutions pour enfants ?

A la direction départementale de la santé, on confirme que *« le dépistage systématique n'a pas encore commencé »*. Les équipements commandés à une firme britannique n'auraient été livrés que fin août dans les quarante et un départements du pays. Maramures, où, *« a priori, il n'y a pas de problème dramatique de sida »*, a accepté que d'autres soient équipés prioritairement.

En attendant, on a interdit les transfusions sanguines, *« sauf situations extrêmes »*, et testé les *« groupes à risques »* (enfants dystrophiques ou ayant déjà reçu des transfusions). En cas d'incertitude, l'échantillon est envoyé à Cluj ou à Bucarest, où fonctionnent deux centres de dépistage installés par la Croix-Rouge et l'OMS.

JEAN-JACQUES BOZONNET

(1) Le premier cas de sida a été décelé chez un cheminot homosexuel.

(2) A l'hôpital Victor-Babes, la moitié des 620 malades sont des enfants.

REPÈRES

INCENDIES

Les promoteurs s'estiment diffamés par M. Arreckx

Alors que l'ensemble des feux du Var et des Alpes-Maritimes était maîtrisé, grâce à l'apaisement du mistral, la polémique a, mardi 25 septembre, rebondi entre M. Maurice Arreckx (UDF), président du conseil général du Var, et les promoteurs. Ces derniers s'estiment diffamés par les déclarations de M. Arreckx qui affirmait : *« On est fondé à penser (...) que ces incendies sont le résultat d'actions menées par des équipes agissant pour le compte des promoteurs »* (*le Monde* du 25 septembre). La Fédération nationale des promoteurs constructeurs vient d'annoncer qu'elle avait l'intention d'attaquer en justice le président du conseil général du Var. Faudra-t-il aussi poursuivre M. Brice Lalonde ? Le secrétaire d'Etat chargé de l'environnement a en effet affirmé, mardi à Bordeaux : *« Il y a des profiteurs des incendies. J'ai des exemples de demandes de construction, d'opérations, sur les terrains incendiés. »*

Un nouveau statut pour les pompiers professionnels

Les sapeurs-pompiers professionnels qui sont au nombre de 20 000 environ en France bénéficieront désormais d'un statut unique. Les décrets publiés au *Journal officiel* du 26 septembre mettent de l'ordre dans une profession caractérisée jusqu'ici par une grande diversité de conditions de travail, de carrière, voire de rémunération, selon que les agents relevaient d'un département ou d'une commune. Seuls échapperont au nouveau statut les corps de pompiers de Paris et de Marseille qui sont des militaires.

Le droit pour les pompiers au logement hors du casernement est reconnu, et l'âge de la retraite est fixé à cinquante-cinq ans. A chacun des grades, une formation sera proposée, et les concours internes seront multipliés, accroissant les possibilités de promotion. L'avancement pour les pompiers qui ne sont pas officiers sera plus rapide, le gain de temps pour passer d'un grade à l'autre sera de trois ans.

Une revalorisation indiciaire est aussi prévue par les nouveaux textes. Elle se traduit par une augmentation de 55 points pour un sapeur-pompier de deuxième classe, ce qui correspond à 1 210 francs nets de plus par mois (1 375 francs bruts), et pour un adjudant, 61 points supplémentaires, soit 1 342 francs nets. Actuellement, un pompier débutant de deuxième classe gagne environ 4 400 francs nets par mois

ESPACE

Lancement de Discovery le 6 octobre

La NASA vient de faire savoir qu'elle tenterait de lancer le 6 octobre à 12 h 35 (heure française) la navette spatiale Discovery, porteuse de la sonde interplanétaire Ulysse destinée à l'étude du Soleil. Discovery a jusqu'au 23 octobre pour décoller. Passé ce délai, la position favorable de certaines planètes pour la bonne conduite de la mission obligera à différer ce vol de plusieurs mois.

Le « plan vert » du gouvernement britannique

Mme Thatcher serre les cordons de la bourse

Mme Thatcher est acquise (depuis peu) aux thèses des défenseurs de l'environnement, mais elle ne veut ou ne peut pas payer. Telle est la réaction à Londres après la publication par le gouvernement britannique, à grand renfort de publicité, mardi 25 septembre, d'un Livre blanc dévoilant un vaste plan destiné à rendre la Grande-Bretagne « encore plus verte » dans les dix ans qui viennent.

LONDRES

de notre correspondant

La promesse d'un « plan vert » avait été faite solennellement à l'automne 1989 lors du dernier congrès conservateur. Un Livre blanc est traditionnellement la méthode choisie pour préparer le terrain, au Parlement et devant l'opinion, avant l'adoption de grandes réformes. Il a fallu un an au ministre de l'environnement, M. Chris Patten, pour rédiger ces 291 pages, imprimées sur papier recyclé, qui ne comportent pas moins de trois cent cinquante propositions...

Pauvre M. Patten ! Débordant d'idées et de projets, il s'était lancé avec enthousiasme dans l'entreprise pour découvrir peu à peu que ni le Trésor ni le ministère de l'énergie ou celui des transports n'étaient prêts à jouer le jeu. Le ministre des transports, M. Cecil Parkinson, n'aime pas les trains, par définition moins polluants : il préfère des autoroutes, si possible payantes. Le ministre de l'énergie, M. John Wakeham, n'a qu'un souci : privatiser, avant les prochaines élections, à un prix qui ne soit pas ostensiblement bradé, toutes les centrales thermiques classiques du pays. Ce n'est pas le moment d'imposer des normes anti-pollution supplémentaires ! Quant au chancelier de l'Echiquier, M. John Major, il ne veut pas desserrer les cordons de la bourse. Mme Thatcher a tranché en leur faveur.

M. Patten, ambitieux mais réaliste, s'est donc résigné à présenter. la mort dans l'âme, un Livre blanc qui répète inlassablement que le gouvernement *« envisage »* ou *« étudie »* d'innombrables mesures, qui ne comportent, à quelques exceptions près, ni calendrier ni indication de coût. La novation la plus importante est d'ordre bureaucratique. Il y aura désormais, dans chaque ministère, un haut fonctionnaire chargé des questions d'environnement.

DOMINIQUE DHOMBRES

PRESSE

M. Berlusconi, maître de conduite

Les quatre-vingt-dix journalistes de Videonews, la structure rédactionnelle du groupe Berlusconi qui produit des documentaires et des magazines pour Italia 1, Canale 5 et Rete 4, ne décolèrent pas depuis la lecture du « règlement disciplinaire », édicté par la direction du personnel. Publié par *la Stampa* du 25 septembre, ce règlement affiché dans les couloirs de Videonews au retour des vacances dresse la liste des sanctions auxquelles s'exposent les journalistes.

La violation du secret professionnel, l'atteinte aux biens de l'entreprise ou le non-respect de *« la conduite conforme aux devoirs civiques »* – c'est-à-dire le vol, le bris de matériels ou l'état d'ébriété – ainsi que la participation à des bagarres, seront sanctionnés par le licenciement.

L'insubordination, le fait d'abandonner son travail sans en avertir ses supérieurs ainsi que la négligence seront punis par une sanction financière et une suspension du contrat de travail, équivalant, selon la lourdeur de la faute, à trois heures ou cinq jours de salaire. Enfin, les fautes légères – sans que leur nature soit précisée – vaudront à leurs auteurs un blâme, oral ou écrit.

Scandalisés, les journalistes de Videonews ont saisi l'Ordre des journalistes qui, en Italie, réglemente l'accès à la profession et définit la déontologie du métier. Ils ont aussi fait appel à leurs avocats. *« Il n'existe pas de sanction disciplinaire dans le contrat de travail des journalistes italiens : ni amende, ni suspension, ni droit de leur tirer les oreilles »*, a répondu Me Giuliano Oltolina, avocat de l'Association lombarde des journalistes.

« Nous n'avons pas besoin des tables de la loi de M. Berlusconi pour savoir qu'on ne doit ni s'enivrer ni en venir aux mains à la rédaction », ironise un journaliste de Videonews, tandis qu'un autre estime que *« la direction a commis une bévue et démontre qu'elle n'a jamais travaillé avec des journalistes »*.

Consciente de ce faux pas, la direction de la Fininvest tente de le minimiser en imputant la *« faute à la direction du personnel »* et en reconnaissant que *« l'Ordre des journalistes est seul habilité à juger l'un de ses membres »*.

En Italie, l'affaire fait grand bruit. C'est une première dans les annales de la profession et elle surgit au mauvais moment pour les télévisions de Silvio Berlusconi. En effet, la nouvelle loi sur l'audiovisuel votée cet été (*le Monde* du 3 août) octroie aux télévisions privées le droit de réaliser des journaux télévisés et de recourir au direct. Et la Fininvest est en train de tester les journaux télévisés qu'elle devrait diffuser après Noël et multiplie les offres de débauchage des journalistes de la RAI afin de renforcer la rédaction de Videonews.

La publication dans la presse de ce « règlement disciplinaire » pourrait refroidir bien des ardeurs.

YVES-MARIE LABÉ

Un couple devant les assises de l'Essonne pour privation des soins à enfants

Quand Sébastien et Laetitia se consumaient tranquillement

Depuis lundi 24 septembre, un couple responsable d'une famille de huit enfants et son « médecin traitant » comparaissent devant les assises de l'Essonne. Leurs négligences ont entraîné la mort d'une fillette de quatre ans ainsi que de très graves handicaps sur un jeune garçon.

Lui s'appelle Daniel Lefort. De temps en temps, il glisse un gros regard de chien affectueux vers sa compagne Ses grandes moustaches de Gaulois sont en berne. Il a trente-neuf ans. On l'imagine bon père, bon époux, bon ouvrier, bon voisin, et l'on ne se trompe pas. Mais Laetitia est morte, pitoyable petit paquet d'os, le 31 août 1987. Elle avait quatre ans et deux chiffres font frémir : elle pesait onze livres et mesurait 80 centimètres.

Elle, c'est Joëlle Verneau. Non, ils ne se sont pas mariés, à cause d'un diktat de son père, un violent, un alcoolique. Elle a trente-quatre ans, un visage délavé, une allure solide de paysanne. Elle a décroché, mais c'est très loin, un CAP de lingère et un CAP d'aide-ménagère. Le président, par hasard, lui arrache une phrase : *« On voulait une grande famille. »* Mais le petit Sébastien, âgé aujourd'hui de neuf ans, en paraît cinq. Il souffre de profondes séquelles encéphalopathiques et ne parle toujours pas.

A Boutigny-sur-Essonne, dans la grange aménagée leur servant de maison, le docteur Alain Lefevre n'a rien compris. Il passait. La petite se consumait, il a prescrit des suppositoires d'huile de foie de morue. Mauvais médecin mais brave homme.

Comment dire ? Les Lefort, avec leur marmaille, ont réussi à échapper à tous les degrés du contrôle social. Ils ne se dissimulaient pourtant pas. Sébastien avait vingt mois quand son père, contremaître à EDF, s'est précipité à l'hôpital de Corbeil le petit dans les bras : *« Il était tout bleu. »* En état de déshydratation complet, il présente déjà l'aspect d'un petit grabataire.

Le service de pédiatrie le soigne et le « guérit ». Il faut comprendre par là que Sébastien sort de l'hôpital vivant avec un dossier médical chargé. Atteinte cérébrale, hypotonie, dénutrition... Les mots dansent dans la tête de ses parents. *« Ils m'ont rendu un pantin »*, dira Daniel Lefort. Peut-être. Mais, en réalité, personne n'a jamais été capable de décrire sérieusement l'état de santé antérieur de Sébastien.

Une famille repliée sur son malheur

Nulle trace d'un carnet de santé dans la famille. Les enfants ont-ils seulement été une fois pesés ? A l'hôpital de Corbeil, le docteur Françoise Guillien s'inquiète : *« Je sentais qu'il y avait une situation peut-être dangereuse. »* Elle écrit au docteur Lefevre qui lui répond qu'il a vu Sébastien à deux reprises, bref qu'il n'est pas à proprement parler le médecin traitant.

Elle saisit la Protection maternelle et infantile. Une puéricultrice ira toquer à la porte des Lefort sans succès et sans insister. Les services d'action sanitaire et sociale sont en sous-effectifs dans ce canton. Et pendant ce temps, la famille se *replie sur son malheur*. Alité, Sébastien vit dans la chambre de ses parents. Son frère et ses deux soeurs aînés aident sa mère à le nourrir de bouillons et de compotes. Mais Sébastien n'arrive pas à se tenir assis. Durant deux ans, son père le conduit une dizaine de fois à la consultation pédiatrique de l'hôpital de Corbeil . Le docteur Bamberger, responsable du service, n'en peut mais.

Tout craque. *« Les systèmes de protection mis en place dans notre société ont été défaillants*, résume le professeur Daniel Alagille, pédo-psychiatre, devant la cour d'assises. *Cet enfant aurait dû être placé dans un centre spécialisé. »*

Tout craque et tout continue. Car entre-temps sont nées Magalie et Laetitia. Mais désormais, Daniel Lefort et sa compagne ne déclarent plus les grossesses, par négligence, happés par leur rêve d'une grande famille vivant en autarcie. Tant pis pour les allocations prénatales, même si le *ménage* doit se contenter de 5 600 F mensuels. *« Si je fais des enfants,* explique le contremaître d'EDF, *ce n'est pas pour l'argent. »*

Lait d'abeille

Et puis arrivent Elodie, en 1984, et Mathieu, en 1986. Les accouchements ont lieu à domicile. Pas question de s'éloigner de Sébastien. Tantôt le « toubib », un vieux de la vieille, découvre le nourrisson déjà dans les draps, arrivant juste à temps pour couper le cordon ombilical, tantôt, il est même trop tard. *« Je suis formel,* assure le docteur Lefevre. *Quand je suis arrivé, le cordon était ligaturé avec du fil pour la pêche. »*

Depuis plus de quatre ans, Daniel Lefort et Joëlle Verneau font bloc autour de leur nichée. Dégoûtés de la médecine, ils échouent entre les pattes d'un ancien carreleur devenu *« guérisseur spirituel, télépathe et astrologue »*, qui recommande *« le lait d'abeille et les bains de sapinettes »*. M. Gérard Séverac, de Béziers, le dit en toute simplicité : *« Je suis un intermédiaire entre Dieu-z-et les hommes. »*

Le lait d'abeille n'y fera rien. A son tour, la petite Laetitia refuse de manger et dépérit. Des experts évoquent aujourd'hui une possible *« dépression grave du nourrisson »*. Laetitia rejoint Sébastien dans la chambre des parents. Les Lefort ont le courage de garder chez eux les deux petits handicapés.

Etrange famille. Six enfants, heureux, épanouis, astucieux – pour reprendre les termes du professeur Alagille – voisinent avec deux jeunes morts-vivants. Les experts-psychiatres parlent d' *« une affaire un peu archaïque »*. Le village de Boutigny-sur-Essone s'incline devant ce malheur. Les voisins et les amis sont discrets par pudeur. La protection maternelle et infantile, la médecine scolaire (les enfants ne sont pas vaccinés), elles, sont muettes.

Il faudra l'agonie de Laetitia pour que les autorités médicales réagissent. La fillette, auscultée par le remplaçant du docteur Lefevre, est hospitalisée d'urgence. Atteinte de cachexie majeure, elle meurt une demi-heure après son entrée à l'hôpital d'Evry. Cette fois, la médecine se réveille. Il est trop tard. C'est la justice qui fait son entrée.

Verdict mercredi 26 septembre

LAURENT GREILSAMER

□ **Fin du procès des mutins de Loos-lez-Lille.** – Huit détenus qui avaient participé, les 28 et 29 avril, à la mutinerie de la prison de Loos-lez-Lille (Nord) ont été condamnés mardi 25 septembre par la huitième chambre correctionnelle du tribunal de Lille, à des peines allant de un an à trois ans de prison ferme. Un des prévenus, Ghaoudi Moussouath, le seul qui comparaissait libre, a quitté la salle avant que ne soit prononcée contre lui une peine de trois ans . A l'issue de l'audience, le frère d'un des condamnés, qui protestait contre le jugement, a été interpellé par la police. Les dégâts causés par la mutinerie ont été évalués à 6,2 millions de francs.

Les RG parisiens dans la tourmente

L'affaire de la disparition du pasteur Doucé suscite une polémique sur la récente réforme de ce service de renseignement

Engagée en octobre 1989 par leur nouveau directeur, le contrôleur général Claude Bardon, la réforme des renseignements généraux de la préfecture de police de Paris est aujourd'hui arrivée à son terme. Au même moment, plusieurs inspecteurs de ce service se trouvent impliqués dans la disparition du pasteur Joseph Doucé, dont on reste sans nouvelles depuis le 19 juillet. Cette coïncidence a conduit plusieurs syndicats de policiers à critiquer une réforme dont les grands axes modifient en profondeur le travail des RG parisiens.

La mystérieuse disparition du pasteur Doucé renvoie les RG parisiens à un passé de « coups tordus » dont ce service de renseignement croyait s'être débarrassé. Plusieurs de ses inspecteurs se trouvent au banc des suspects : l'inspecteur Jean-Marc Dufourg et l'enquêteur Pascal Passamonti, membres du groupe des enquêtes réservées (GER), sont inculpés de *« violences et voies de fait avec armes »* pour avoir tenté de recruter par la violence un agent qu'ils voulaient infiltrer dans la librairie du pasteur-sexologue ; quatre autres policiers des RGPP – trois du GER et un de la section « presse » – sont visés par des procédures disciplinaires pour *« fautes graves commises dans l'exercice de leurs fonctions »*.

Par ricochet, l'affaire Doucé place l'actuelle réforme des RGPP sur le même banc des accusés. En réorientant les missions du service vers des secteurs plus dynamiques, en accélérant le recrutement d'informateurs pour infiltrer des milieux clandestins, la réforme proposée par M. Bardon a-t-elle conduit les RG sur de mauvais sentiers ?

Plusieurs syndicats de policiers le croient, à l'exemple de la CFDT-police, qui dénonce *« l'orientation nouvelle des missions vers la « judiciarisation » des RG et la mise en œuvre de méthodes « illégales mais non illégitimes », formule qui caractérise la méthode Bardon »*. Comme en écho, deux députés RPR ont réclamé la création d'une commission d'enquête parlementaire sur *« le fonctionnement actuel des Renseignements généraux »*.

Quand il gravit l'escalier de la préfecture de police, en octobre 1989, le nouveau patron des RGPP a un document confidentiel dans sa sacoche. Six mois plus tôt, un rapport commandé par le préfet Jacques Fournet, alors directeur central des RG, a diagnostiqué le mal dont souffre le service. Ce document trace les grandes lignes de la réforme que M. Bardon va devoir mettre en oeuvre. Remis en mars 1989 à la suite d'un audit interne, il dresse un état des lieux sans complaisance, mêlant *« méthodes archaïques »*, *« faux professionnalisme »*, *« champs d'investigation étroits »* et *« difficultés à évoluer »*.

Taillé à la hache, le portrait des fonctionnaires des RG est à l'avenant : *« Ils oscillent entre policiers et journalistes. Or le fonctionnaire RG n'est plus un policier (sauf activités de la section « recherche ») et il ne dispose pas des moyens des journalistes. »* Proposant *« un management nouveau et une réorientation des missions »*, ce rapport conseille d'abandonner *« certaines activités pour lesquelles les RG ne sont plus compétitifs »*. Nul doute que cette description s'applique à certains secteurs des RG parisiens. Nommé par M. Pierre Joxe pour mener à bien la réforme du service, sans « dégraisser » ses effectifs pléthoriques – 800 policiers, au lieu de 650 en 1983, – M. Bardon se donne donc un an pour le réorienter vers des missions plus dynamiques.

« Provoquer » le renseignement

Ce « grand flic » a passé toute sa carrière dans la police judiciaire, jouant un rôle de premier plan dans la lutte antiterroriste au Pays basque et dans le démantèlement de la branche dite « internationaliste » d'Action directe. Il a découvert les services de renseignement en commandant, de 1986 à 1989, la sous-direction « recherche » de la direction centrale des RG. Par expérience, ce spécialiste de la PJ sait que trop de notes des RG ne contiennent que des informations brutes, non vérifiées et sans grand intérêt. Le « plan d'action 1990 » de la direction centrale des RG fait le même bilan et préconise *« l'amélioration du traitement des renseignements par les services centraux »*.

D'où l'objectif prioritaire fixé aux policiers des RG parisiens : recueillir des renseignements sûrs et « opérationnels », c'est-à-dire immédiatement utilisables par la police judiciaire. D'où la méthode prônée par M. Bardon : « provoquer » le renseignement. Pour obtenir des informations dans les milieux « fermés », ordre est donné de multiplier le recrutement d'informateurs, sans états d'âme sur leurs motivations – *« civisme, esprit d'aventure ou esprit de lucre »*. Jusqu'alors, chaque informateur des RG était jalousement traité par le policier qui l'avait recruté. Une pratique trop peu contrôlée, aux yeux du nouveau directeur, qui veut mettre fin aux recrutements douteux. Les informateurs vont donc être gérés d'une façon beaucoup plus systématique, avec *« notices d'identification »* et *« notes de contact »*.

« Sortez de vos bureaux »

Ces traces écrites suffisent-elles à contrôler le professionnalisme des policiers des RG, y compris dans sa dimension déontologique ? Ce n'est pas certain. Ainsi des *« notes de contact »* de l'inspecteur Dufourg. Elles étaient *« propres et sans bavures »*, révèle un de leurs rares lecteurs ; elles ne mentionnaient évidemment pas les méthodes brutales employées pour tenter de recruter Pierre Didier, dessinateur industriel à Sèvres, ou pour intimider le pasteur Doucé. Pourtant M. Bardon, lors des réunions de service, avait explicitement prohibé le « retournement » des agents et l'usage de la violence pour recruter des informateurs, méthodes auxquelles il est fermement opposé.

En 1986, alors en poste à la direction centrale des RG, M. Bardon avait déjà supprimé la cellule « manipulations » de ce service qui, pour recruter et manipuler les agents, ne lésinait pas sur les méthodes musclées. Ironie du sort : un an plus tôt, l'enquêteur Dufourg faisait partie de cette *« section de traitement du renseignement »* de la direction centrale. Or M. Bardon aura la surprise de découvrir, après l'affaire Doucé, la présence de l'inspecteur Dufourg au sein du GER, dans l'équipe chargée des « manipulations » d'agents...

Fonceur, cet inspecteur s'est-il senti autorisé à franchir certaines limites par la réforme des RG parisiens ? Celle-ci en effet renverse l'ordre des priorités. Certes, les élus locaux et nationaux seront toujours friands de notes des RG sur le climat politique et social. Mais la réforme fait passer cette mission traditionnelle après la recherche de renseignements utilisables sur le plan judiciaire. Moins de policiers occupés à compter les rangs des manifestants. Plus d'ardeur à lutter contre la délinquance. *« Comportez-vous en « vrais » policiers,* s'entendent répéter les fonctionnaires. *Sortez de vos bureaux. Interpellez des dealers et des voleurs de sac à main. »*

Mécontentement et résistances

Discours iconoclaste. *« On veut nous transformer en chasseurs de dealers »*, proteste un inspecteur, qui préfèrerait s'en tenir au suivi de conférences de presse et de réunions de préau. Tous les vendredis, dans le bureau du directeur, une séance réunit une quinzaine de fonctionnaires chaudement félicités pour s'être comportés « en flics ». C'est pour être intervenu dans une affaire de stupéfiants que l'inspecteur Dufourg s'est vu ainsi gratifier d'une lettre de félicitations adressée par M. Bardon, le 15 juin, soit quatre jours avant que le policier n'aille tambouriner nuitamment sur la porte du domicile du pasteur Doucé...

Aussi certains secteurs d'ordinaire peu exploités par les RG ont-ils, depuis un an, le vent en poupe. Ce fut le cas de la lutte antistupéfiants. Puis, début 1990, la « chasse aux négriers et aux clandestins » a été ouverte. Cinquante fonctionnaires y ont été affectés (en 1989, ils n'étaient que seize) et ont obtenu l'habilitation d'officiers de police judiciaire (OPJ) auprès des parquets compétents de la région Ile-de-France et de la région Centre.

Les RG parisiens sont également partis en croisade contre les intégristes. Ils disposent aujourd'hui d'agents comprenant l'arabe dans toutes les mosquées, et dans la plupart des lieux de prières à Paris. La préfecture de police se félicite d'être ainsi informée, presque en temps réel, de la tonalité des prêches du vendredi (1). En revanche, la lutte contre les « délinquants en col blanc » a du mal à prendre son envol : seulement une poignée d'inspecteurs seront prochainement affectés dans une section financière.

Officiers de police judiciaire

Sans doute la « réforme Bardon » a-t-elle bousculé les mentalités et les habitudes dans une préfecture de police qui, dès que le mot « réforme » est prononcé, se manœuvre avec la docilité d'un paquebot. Ne cachant pas sa volonté de se débarrasser des « imposteurs » et autres tire-aux-flancs, le bouillant directeur provoque des mécontentements et des résistances. Une section de formation, créée par M. Bardon, a déjà vu passer un quart des effectifs dans des stages d'initiation aux techniques policières (filatures, intervention sur la voie publique), ou au renseignement et au recrutement d'agents. Mais, au-delà des réticences corporatistes, la réforme suscite un débat plus essentiel, que mettent en avant ses détracteurs les plus virulents : le risque qu'elle conduise à « judiciariser » le travail des RG sans que les magistrats chargés de protéger les libertés puissent exercer leur contrôle.

Les RG se sont-ils engagés trop en avant dans cette logique ? N'arrive-t-il pas aujourd'hui que des inspecteurs des RG participent à certaines perquisitions, sans que leur présence soit mentionnée dans la procédure judiciaire ? Et ces derniers temps, la concurrence ne s'est-elle pas avivée entre les enquêteurs des RG et leurs collègues de la PJ ? *« Malveillance »*, répond M. Bardon. Les nouvelles méthodes visent seulement à livrer des informations *« vérifiées »* et *« développées »* aux services compétents de la police judiciaire, du renseignement ou des douanes. Pas question de se substituer à la police judiciaire, ou de mener une enquête de A à Z.

Défense et illustration du propos, avec la récente affaire des « écoutes » téléphoniques opérées par la Century (*le Monde* du 12 septembre) : apprenant qu'un policier en poste au tribunal de police de Paris faisait « sauter » des contraventions pour le compte de cette société de gardiennage, les enquêteurs des RG filent ce fonctionnaire indélicat et découvrent qu'il participe à l'installation d'écoutes. Une fois ces éléments recueillis, l'Inspection générale des services (IGS) sera saisie du dossier, puisqu'un policier est impliqué. Si la suite de l'enquête a été confiée conjointement à l'IGS et aux RG, ce serait parce que l'IGS ne disposait pas d'officiers de police judiciaire en nombre suffisant.

Comment nier, cependant, que des missions ressortissant de la police judiciaire ont été développées aux RG parisiens pendant l'année écoulée ? La majorité des membres des sections « voie publique-étrangers » et « courses et jeux » ont obtenu la qualification d'OPJ, dont certains bénéficiaient déjà pour procéder à l'expulsion d'étrangers. Mais l'habilitation d'OPJ a aussi été demandée, et obtenue, pour plusieurs fonctionnaires de sections « opérationnelles ». Même le GER, qui n'en avait pas, disposerait aujourd'hui de cinq ou six OPJ.

« A la merci d'une bavure »

Dans une démocratie comme la France, il ne doit pas exister d'activités clandestines ou de structures cachées. Telle est la conviction du directeur des RG parisiens. Dans son esprit, les milieux « fermés », qui seront dès lors la cible des RG, vont des groupes politiques violents aux intégristes, des trafiquants de drogue aux filières de travail clandestin, et jusqu'aux milieux pédophiles, puisque ces derniers portent atteinte à la sécurité des enfants – ce qui conduira l'inspecteur Dufourg et son équipe à surveiller la librairie du pasteur Doucé, où se réunissaient, selon les RG, des pédophiles. Même si les mises en garde déontologiques de M. Bardon sont réelles, et confirmées de plusieurs sources, cette définition extensive de la recherche du renseignement ne risque-t-elle pas d'entraîner des dérapages à la base ?

« Sans doute justifié dans le cas d'enquêtes sur le terrorisme ou des groupuscules clandestins, ou bien, en police judiciaire, dans la lutte contre le grand banditisme, l'usage de ces méthodes, des écoutes au détournement de courrier, devient risqué pour les libertés publiques et individuelles quand elles sont utilisées par l'ensemble des sections des RG, commente un inspecteur. *On est à la merci de la moindre bavure. »* Faut-il y voir la clé de l'affaire Doucé ? Dans quelques jours sera connue la leçon qu'en aura tirée le ministre de l'intérieur après l'enquête administrative confiée, le 16 septembre, à l'Inspection générale de la police nationale. Toute la question sera de déterminer si les fautes graves – des fautes qui, sans la disparition du pasteur, seraient restées dans l'ombre – relèvent du comportement individuel de quelques policiers, ou si ce sont les structures de contrôle qui ont failli.

ÉRICH INCIYAN

(1) Le « plan d'action 1990 de la direction centrale des RG » recommande de « pénétrer les milieux étrangers, spécialement ceux du monde musulman intégriste, les minorités ethniques avec les problèmes qu'elles posent en matière d'intégration ». La population visée par cette dernière définition n'est pas précisée.

Manipulation, mode d'emploi

Dans le cadre de la réforme Bardon, tout policier des RG parisiens doit désormais remplir des *« notices »* sur les agents informateurs ou infiltrés qu'il traite. Elles doivent indiquer le *« pseudo du traitant »* ainsi que le *« pseudo de l'agent »*. *« La notice d'identification de l'agent doit être la plus complète possible,* précise le mode d'emploi. *Elle sera actualisée en fonction des changements de situation de l'agent. Elle sera détruite lors de sa radiation. »*

Les chefs de section disposent, eux, de formulaires de *« mise à l'essai d'un informateur »*, adressés au directeur des RG et ainsi libellés : *« Je porte à votre connaissance que mon service procède à la mise à l'essai d'un agent auquel je donne le pseudonyme ..... et qui sera orienté vers ..... Je vous ferai savoir dans le délai de trois mois s'il mérite d'être immatriculé. »* Si donc l'informateur a donné satisfaction, il fait l'objet d'un formulaire d'*« immatriculation de l'agent »*, également adressé au directeur.

Les entretiens des informateurs avec les policiers donnent lieu à des *« notes de contact »* détaillées. Le policier traitant doit en résumer l'intérêt *« en deux ou trois lignes »*, préciser les *« conditions du contact (date, heure, lieu, etc.) »*, *« détailler toute l'information requise »*, mentionner les suites données aux informations reçues (*« l'exploitation »*), et enfin donner son opinion sur l'agent et sur *« la fiabilité et la qualité de l'information »*. Il faut cependant ajouter une dernière rubrique ainsi rédigée : *« Coût du contact : néant ou .... francs. »*

Tous ces documents font l'objet d'un traitement informatique par une cellule spécialisée.

E. In.

هكذا من الاصل

Le Monde

EDUCATION

Les devoirs surveillés des élus lycéens

M. Jospin a annoncé la création, dès cette année, de conseils de délégués d'élèves dans les lycées. Certains établissements ont déjà fait des expériences dans ce domaine.

TITRE honorifique ou calamité ? Par tradition, le délégué de classe vit une situation ambiguë. S'ils lui permettent de mesurer sa cote de popularité, les suffrages de ses camarades l'obligent aussi à jouer un rôle de factotum, chargé de porter le cahier de textes par tous les temps et de prendre en sténo l'intégralité du conseil de classe. Les responsables du lycée Marguerite-de-Navarre de Bourges (Cher) n'ont pas attendu la création, par la loi d'orientation de juillet 1989, des conseils de délégués d'élèves, pour réfléchir à la question. Leur action, qui remonte au début des années 80, vise à intéresser les jeunes élus à la vie de l'établissement. *« A l'époque, le projet éducatif avait été centré sur l'élève*, explique M. Yves Galut, proviseur de l'établissement. *Il s'agissait de rendre les lycéens responsables de leurs études et plus autonomes. »* C'est dans ce climat favorable à l'expression et à la circulation de l'information que s'est tout naturellement développé le lien entre l'administration et les délégués.

Désignés par leurs classes, ceux-ci représentent leurs camarades devant les adultes qui possèdent des responsabilités au sein de l'établissement. Concrètement, les élus sont appelés à devenir les petits télégraphistes qui font « monter » et « descendre » l'information entre deux mondes bien distincts. Cette tâche officielle se double d'une autre mission plus officieuse et souvent tout aussi difficile à tenir. *« Les délégués ont un rôle d'inter-relations dans la classe*, affirme M. Serge Lyonnet, conseiller principal d'éducation. *Ils doivent animer, savoir observer en restant discrets, arbitres, et organiser des activités. »*

Ce genre d'ambassade paraît évidemment lourd à assumer pour des lycéens âgés de seize à dix-huit ans, qui n'ont pas forcément l'envergure ou l'audace voulues. D'où l'idée d'une formation des délégués, instaurée en 1983 à Marguerite-de-Navarre. Réunis en session comme de vrais petits députés, les élus prennent des leçons accélérées d'instruction civique et de représentation électorale. En une journée, ils doivent théoriquement découvrir comment prendre la parole en public, discuter avec leurs camarades, assimiler l'organigramme du lycée, son fonctionnement et son règlement intérieur.

Conflits de territoire

Soucieux de ne pas rebuter leurs élèves, les formateurs organisent des jeux de rôles et s'appuient sur des documents ou des cassettes vidéos. L'ensemble du personnel de l'établissement est invité à intervenir et des élus locaux ou syndicaux peuvent aussi venir parler de leur mandat. Mais ces bonnes intentions se heurtent parfois à des difficultés pratiques plus ou moins prévisibles. L'an passé, par exemple, les quelque soixante-dix délégués (deux par classe) n'ont pas été formés... faute de formateur. Les sureffectifs et le manque de personnel d'encadrement ont imposé leur loi à la règle non écrite de la prise en charge des jeunes élus.

Autre obstacle : chaque année, certains enseignants refusent de lâcher leurs élèves dans la nature pour une formation dont ils ne reconnaissent pas toujours l'utilité. Sans être majoritaire, cette attitude est significative. Elle montre qu'à Marguerite-de-Navarre, comme ailleurs, le rôle des délégués engendre des conflits de territoire difficiles à résoudre. Le premier lieu de frictions potentielles est la classe elle-même, au moment de l'élection des lycéens. Cette opération électorale échappe complètement, et de leur propre aveu, aux responsables de l'établissement. Les enseignants, qui en sont les maîtres, peuvent parfaitement l'expédier au plus vite. Les professeurs les mieux disposés à l'égard des délégués ne peuvent s'empêcher de redouter la filouterie des élèves. *« Leur idée de base est d'occuper tout un cours »*, remarque en souriant M. Raymond Laurent, enseignant d'histoire-géographie. Certains, comme M. Laurent, prennent donc la peine d'expliquer aux élèves quel sera le rôle des élus et le mode de scrutin (majorité absolue au premier tour et relative au second), tandis que d'autres se débarrassent sans ambages de ce qui leur semble une corvée.

La peur des blancs-becs

Vient ensuite la deuxième phase des opérations. Les délégués désignent en leur sein les cinq élèves qui les représenteront au conseil d'administration, où ils auront le droit de vote. *« Les lycéens ont tout loisir de se réunir quand ils le souhaitent pour préparer les conseils d'administration, où ils peuvent prendre la parole*, déclare M. Galut. *L'an passé, nous avons assisté à des interventions très longues, sur la sécurité par exemple. »* Les délégués peuvent aussi rassembler leurs camarades en vue des conseils de classe. Mais leur présence dans ce club très fermé qui régit, trois fois par an, la destinée scolaire des élèves, ne va pas sans difficulté. Le conseil de classe est le second lieu de frictions possibles et sans doute le plus important.

Certains professeurs, en effet, supportent difficilement l'intrusion des lycéens dans leurs délibérations. La peur d'être pris à parti ou de voir leurs méthodes pédagogiques mises en cause par des blancs-becs n'entre pas seule en ligne de compte. Il y a aussi le refus de se perdre dans les revendications matérielles des élèves et l'idée que les élus ne font pas toujours preuve d'une grande compétence. Mme Christiane Jourde, qui enseigne les mathématiques, exprime ces réticences. *« Les délégués ne représentent pas toujours l'ensemble de la classe*, observe-t-elle. *Il leur arrive de venir seulement pour défendre deux ou trois copains et tous ne préparent pas les réunions. »* Pour ne pas se livrer à un *« déballage »* devant des élèves qu'ils ne trouvent pas forcément crédibles, les enseignants choisissent parfois d'organiser à huis clos un *« conseil des professeurs »* avant le conseil de classe.

Cette institution, qui leur permet théoriquement d'évoquer les cas les plus délicats en dehors des regards indiscrets, a été supprimée par un décret datant du 14 juin 1990. Personne, pourtant, ne semble connaître l'existence de cette décision ministérielle. Or le conseil des professeurs peut parfois prendre des proportions importantes, le conseil de classe proprement dit devenant alors une simple chambre d'enregistrement de décisions prises en dehors de lui. *« Les enseignants, qui travaillent seuls toute l'année, sont réconfortés de se retrouver entre eux »*, remarque M. Roland Frère, proviseur adjoint, pour expliquer ce phénomène. M. Galut, de son côté, se souvient d'un cas où, l'année dernière, l'exclusion de fait des délégués lui avait paru utile. *« Il s'agissait d'une classe de première dont les enseignants étaient mécontents*, raconte-t-il. *J'ai pensé qu'il valait mieux délibérer sans les délégués, pour diminuer les tensions et sauver le maximum d'élèves du redoublement. »*

Les lycéens, eux aussi, se souviennent bien de cette affaire. Ceux qui étaient délégués à l'époque en parlent même avec une indignation qui prouve que la présence des élèves en conseil de classe leur paraît importante. Sans mettre en doute la bonne foi d'un proviseur qu'ils apprécient, ils se plaignent de ne pas être suffisamment reconnus et écoutés. Lucides, ils reconnaissent d'abord que la faute en revient partiellement aux électeurs, qui ne se décident pas toujours sur des critères sérieux. *« On est le plus souvent élus à la tête du client*, explique Laurent. *C'est normal, les gens ne se connaissent pas et il n'y a pas de campagne électorale. Moi, j'ai été choisi à cause de ma grande gueule. »* Tout est possible en la matière, depuis les conspirations pour élire quelqu'un qui ne souhaite pas être délégué, jusqu'à la désignation de jolies filles par des garçons enthousiastes.

« Désignés pour la forme »

Une fois élus, certains lycéens se sentent *« dédaignés »*, comme Romain, ou seulement *« désignés pour la forme »*, comme Isabelle. Ils se sont présentés par curiosité, par volonté de défendre leurs camarades, et ils découvrent un jour que leur voix ne pèse guère face à celles des adultes. *« On commence à être regardés différemment par les professeurs quand on est élu au conseil d'administration*, remarque une ancienne déléguée. *Et pourtant, on n'y a aucun vrai pouvoir. »* Leurs lacunes dans le domaine administratif sont évoquées comme un handicap de taille. *« Quand l'intendant parle du budget, on ne comprend rien et on se voit mal ne pas le voter*, souligne Frédéric, *notre rôle se limite à la vie scolaire. »* Et Laurent d'ajouter : *« Lorsqu'on veut faire valoir nos droits, l'administration peut toujours nous répondre par des alinéas que nous ne maîtrisons pas. »*

Pourtant, le fait de pouvoir discuter avec l'administration et avec les enseignants n'est pas négligeable. Ils le savent bien, lorsqu'ils expliquent qu'ils n'ont plus peur d'aller voir les adultes du lycée. *« Nous savons que nous ne serons pas rejetés et cela nous apprend à argumenter avec des gens hiérarchiquement plus haut placés que nous »*, note Stéphane. Ils ont appris, en tâtonnant, qu'ils pouvaient donner leur avis *« dans certaines limites »*, un peu comme des *« négociateurs syndicaux à petite échelle »*. Et cette liberté leur est chère, même s'ils doivent affronter pour cela la difficulté de réunir leurs camarades, certains heurts aux lendemains des conseils de classe et une bonne dose de frustrations. En réfléchissant bien, ils reconnaissent même que leur opinion a pu contribuer à *« sauver »* des camarades en conseil de classe, même si la chose n'a pas été fréquente. A la réflexion, ils sont nombreux à estimer, comme Laurent, qu'*« au fond, ce lycée n'est pas si mal »*, puisqu'on peut au moins y parler, à défaut d'y être toujours entendu.

RAPHAËLLE RÉROLLE



MARC PIALOUX C.N.D.P.

Pour les représentants des élèves, retrouver une crédibilité

Des délégués en mal de conseil

La vie des délégués de classe va-t-elle changer ? En créant les *« conseils de délégués des élèves »* dans les lycées, la loi d'orientation sur l'éducation du 10 juillet 1989 prévoyait d'affirmer clairement le rôle des jeunes élus par leurs camarades. Un an et demi après, le décret d'application se fait toujours attendre et beaucoup de délégués ne soupçonnent même pas l'existence de cet article placé sous le titre *« Les droits et les devoirs des jeunes en formation »*. Pourtant, cette disposition peut renforcer, à terme, une crédibilité souvent menacée au fil des années.

En attendant le décret

Le pouvoir précaire des délégués de classe plonge ses racines dans une histoire qui remonte à l'après-guerre. En 1945, la représentation des élèves à la commission permanente est assurée, pour la première fois, par des *« chefs de classe »*. Ces jeunes élus disposent d'un faible pouvoir : *« Ils avaient surtout un rôle moralisateur, le devoir de veiller à la bonne entente et à l'honnêteté de la classe »*, explique M. Pierre Jourdan, auteur d'un ouvrage pratique intitulé *Délégué Flash*, dont une réédition publiée par le Centre régional de documentation pédagogique de Grenoble doit paraître prochainement. En 1969, cette institution est remplacée par les *« délégués de classe »*, qui siègent au conseil de classe, sont réunis chaque trimestre par le chef d'établissement pour examiner les problèmes de la vie scolaire et doivent participer au dialogue entre les différents partenaires.

En dépit de tentatives de concertation plus ou moins suivies et d'expériences ponctuelles de formation des délégués, l'institution végète dans la plupart des établissements. *« Des textes ont essayé de préciser la chose, mais ces efforts ne trouvaient pas un relais suffisant dans les établissements »*, affirme M. Jourdan. *« Actuellement, les délégués ne sont pas assez pris au sérieux par les professeurs, l'administration et donc les élèves*, se plaint-on à la Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDL). *Ils ont un rôle mineur. »* Dans un tel contexte, la parution du decret d'application est attendue par tous ceux qui souhaitent donner une assise légale plus solide aux délégués.

Les principales innovations apportées par le futur décret seraient au nombre de trois. D'abord la création d'un *« conseil »* présidé par le chef d'établissement et doté d'un *« bureau »* désigné par les délégués eux-mêmes. Ce conseil des délégués adopterait un règlement interne et se rassemblerait au moins trois fois l'an sur convocation du proviseur. Des séances extraordinaires pourraient être réunies à la demande de la moitié de ses membres, contre les trois quarts actuellement. Les domaines d'intervention des délégués ont trait à l'organisation du temps scolaire, à celle du travail, du soutien et du rattrapage, aux informations liées à l'orientation et aux questions de santé, d'hygiène et de sécurité.

Deuxième nouveauté : le nombre des délégués siégeant à la commission permanente des lycées passerait de un à deux. Enfin, le conseil définirait, *« en collaboration avec les conseillers principaux d'éducation et les conseillers d'éducation, les besoins et les méthodes en matière de formation à la fonction de délégué des élèves »*. Ce paragraphe a son importance, si l'on considère, comme M. Jourdan, que, *« pour ne pas être des fantoches, les délégués doivent être formés »*. De leur côté, les lycéens de la FIDL s'interrogent : *« Si les chefs d'établissement font barrage*, demandent-ils, *comment pourrons-nous accéder à une formation correcte ? »* Leur second grand sujet d'inquiétude concerne le mode de désignation des délégués. *« Rien ne changera vraiment tant que les lycéens seront élus à la sauvette. Il y a un vrai problème de communication entre les élèves. »* D'où leur volonté d'organiser, le 20 octobre, une *« journée des délégués »* dans les établissements de France.

R. R

REPÈRES

BRETON. Une erreur s'est glissée dans le numéro de téléphone de l'Association des professeurs de langue bretonne publié dans «le Monde Education» du 27 septembre. Les renseignements sur les cours et stages de breton peuvent être obtenus au (1) 43-64-24-47.

COMMUNICATION. Parmi les innovations de la rentrée 1990, le ministère de l'éducation nationale se lance dans une politique de communication tous azimuts, destinée à ses personnels et à ses usagers. L'objectif majeur de cet effort inhabituel consiste à rapprocher l'école de la société française, à faire mieux comprendre la diversité du système scolaire, les grandeurs et servitudes du métier d'enseignant et, bien entendu, les projets du ministère.

Une série de lettres d'information de quatre pages est donc lancée : *Lettre aux parents*, tirée à 14 millions d'exemplaires et qui sera remise, durant le mois de septembre, à chaque élève pour qu'il la transmette à ses parents ; *Lettre aux enseignants* (bimestrielle) ; *Lettre aux ATOS* (bimestrielle) pour les personnels non enseignants de l'éducation ; lettre hebdomadaire *(TGV)* destinée à l'information des cadres de l'éducation nationale ; *Lettre SUP* (bimestrielle) consacrée à l'enseignement supérieur ; enfin une lettre mensuelle *(Des idées)* comportant des notes de lecture sur les livres et articles à propos de l'éducation.

GASTRONOMIE. Des stars de la cuisine passeront de leurs fourneaux aux salles de classe le 15 octobre. Cinq cents chefs, venus des quatre coins de France, donneront ce jour-là une *«leçon de goût»* aux écoliers parisiens. Cette opération, supervisée par le rectorat de Paris, entre dans le cadre du programme académique d'action culturelle et fait suite à un sondage réalisé par IPSOS entre le 7 et le 11 mai. 63 % des neuf cents personnes interrogées y estimaient que la tradition culinaire française est menacée et 62 % se déclaraient favorables à l'apprentissage du goût dans les écoles.

LYCEENS. La Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDEL) vient d'élire une nouvelle présidente, Delphine Batho. Agée de dix-sept ans, élève en classe de première littéraire au lycée Henri-IV de Paris, elle remplace Carine Seiler, présidente depuis deux ans, qui quitte l'organisation, ayant obtenu son baccalauréat en juin dernier. La FIDEL prépare la campagne pour les élections des délégués de classe, en octobre, et la constitution des nouveaux conseils de délégués *(lire l'article page précédente)*.

MATIGNON. M. Antoine Prost, chargé de mission au cabinet du premier ministre depuis 1988 et chargé des dossiers de l'éducation, va quitter l'hôtel Matignon. Il sera remplacé par M. Jean Hébrard.

[Né le 9 février 1944 à Pont-Saint-Esprit (Gard), professeur d'école normale, M. Jean Hébrard a assuré la formation des professeurs d'école normale et celle des inspecteurs départementaux de l'éducation nationale de 1973 à 1984. Chargé de recherche à l'INRP (Institut national de la recherche pédagogique) depuis 1984, il a enseigné dans plusieurs universités étrangères et est chargé de conférence à l'Ecole des hautes études en sciences sociales. Il est l'auteur de nombreux articles et ouvrages consacrés notamment au problème de la lecture.]

STATISTIQUES. La nouvelle édition de la «bible» de l'éducation nationale vient de paraître. Il s'agit du recueil *Repères et références statistiques*, qui réunit l'ensemble des données chiffrées sur le fonctionnement du système éducatif et des universités (évolution du nombre d'élèves et d'enseignants, de diplômés, disparités régionales, taux de redoublement et de réussite aux examens, etc.). Publié par la direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) du ministère, cet ouvrage est disponible dans les rectorats et à la DEP, 58, boulevard du Lycée, 92170 Vanves. Tél : (1) 40-65-72-63.

Des premiers cycles à la carte

Dans un rapport rendu public le 26 septembre, le Comité national d'évaluation propose un remodelage des formations universitaires

Quelques jours avant les étudiants, le Comité national d'évaluation des universités (CNE) devait effectuer sa rentrée, mercredi 26 septembre, en rendant public un rapport sur «L'enseignement supérieur de masse». Autant dire que le comité n'a pas froid aux yeux. Intégralement renouvelé il y a un an, il s'attaque bille en tête au lancinant problème des premiers cycles.

La voie avait sans doute été tracée par le premier Comité d'évaluation et son président, M. Laurent Schwartz, qui avaient plaidé à plusieurs reprises pour une diversification des premières années d'enseignement supérieur. Moins flamboyant, plus soucieux sans doute de la recherche du consensus et attentif au poids des virgules, M. François Luchaire, le nouveau président du CNE, n'en prend pas moins le relais avec vigueur.

Orientation et diversification

Le postulat initial est sans ambiguïté : *« D'ores et déjà l'enseignement supérieur de masse est une réalité »* et le sera plus encore demain lorsque les formations post-baccalauréat devront accueillir près de deux millions d'étudiants, comme tout le laisse prévoir. Or, jusqu'à présent, en servant de déversoir aux bacheliers qui n'ont pas trouvé de place dans les filières fermées et sélectives (classes préparatoires, instituts universitaires de technologie et sections de techniciens supérieurs), les premiers cycles universitaires classiques, ouverts à tous, ont permis à l'ensemble du système de progresser tant bien que mal. *« Cet équilibre déjà très fragile,* estime le CNE, *risque fort d'être rompu par l'afflux supplémentaire prévu pour les prochaines années. La solution qui a prévalu jusqu'ici n'est plus acceptable. Elle relancerait, ou légitimerait, la sélection par l'échec ou par l'argent. Elle priverait progressivement les premiers cycles de tout caractère réellement universitaire. Les étudiants en seraient les premières victimes. »*

Pour éviter une telle rupture, le Comité d'évaluation estime donc nécessaire de *« rééquilibrer les deux secteurs, ouvert et fermé, pour que chaque filière retrouve sa finalité originelle, et d'assurer une répartition des étudiants plus adéquate entre les différentes filières »*. Eternelle pétition de principe de toutes les reflexions sur le casse-tête des premiers cycles ? Sans doute. Mais le CNE va plus loin et formule plusieurs propositions originales.

Tout d'abord l'amélioration des procédures d'orientation qui conditionnent dès le lycée les choix des futurs étudiants. Aux yeux du Comité d'évaluation, l'orientation et le choix de la filière de premier cycle ne doivent plus être différés à l'entrée dans l'enseignement supérieur, mais être envisagés bien avant le baccalauréat. *« Rien ne pourra se faire de décisif tant que les élèves ne se sentiront pas engagés par cette orientation dès avant le bac. Les étudiants des filières sélectives connaissent la pratique des pré-inscriptions, elle devrait être étendue aux premiers cycles universitaires. »* Un tel changement ne résoudrait pas seulement une bonne partie des problèmes soulevés au moment des premières inscriptions universitaires, il permettrait aussi à chaque université d'annoncer à l'avance aux candidats que leur orientation est acceptée et de leur faire, dans le cas contraire, des propositions alternatives.

Cette orientation plus précoce ne doit pas devenir un carcan. *« Un enseignement supérieur très diversifié implique la généralisation des passerelles entre formations »* et la possibilité de réorientations. Sans revenir à un système général d'équivalences, le CNE propose donc d'utiliser – en l'assouplissant – la réglementation récente sur la *« validation des acquis »* qui permet désormais à des personnes ayant une activité professionnelle ou sociale de reprendre des études à un niveau tenant compte de leur expérience.

Les principales suggestions du Comité d'évaluation portent cependant sur l'architecture même et la finalité des différentes formations dans l'enseignement supérieur. Actuellement, on le sait, les meilleurs bacheliers généraux cherchent à entrer dans les filières sélectives, laissant aux bacheliers du technique, préparés à poursuivre des études courtes, le gros des places dans les premiers cycles universitaires conduisant aux études longues. Pour sortir de cette situation absurde, *« il faut impérativement développer les filières courtes professionnalisées »*. Les DEUST (diplômes d'études universitaires scientifiques et techniques), créés il y a quelques années, n'apparaissent au CNE que *« comme une solution marginale »*, sorte de timide copie des formations existantes (IUT et STS).

Malgré les réserves des intéressés, *« il faut donc augmenter le nombre des places dans les IUT et les STS »*, grâce à une politique d'incitation, éventuellement *« teintée d'autoritarisme »*. Et, pour ne pas déstabiliser des filières qui marchent bien, le CNE suggère de proposer aux IUT et aux STS de recruter des bacheliers technologiques *« en respectant des quotas »*.

D'autre part, le CNE a cherché des solutions complémentaires pour les bacheliers qui s'engagent dans des études supérieures de crainte de ne pas trouver du travail avec leur seul baccalauréat. Il envisage donc le développement, en liaison étroite avec les milieux professionnels, de formations courtes en un an, destinées à *« renforcer les chances de trouver un emploi »*. De même il préconise la multiplication des formations par alternance qui devraient être organisées dans le cadre d'un *« multipartenariat »* entre universités, entreprises et collectivités locales. Ces nouvelles formules pourraient être prises en charge par des *« instituts professionnels supérieurs, intégrés aux universités »*.

Enseignement modulaire

Enfin, le développement de l'enseignement de masse dans le supérieur ne pourra faire l'économie d'une refonte des premiers cycles universitaires, de moins en moins capables, aujourd'hui, d'assumer l'hétérogénéité croissante des étudiants. Ecartant l'organisation par année, trop rigide, et le système des unités de valeur UV, trop dispersé, le CNE propose donc une formule plus souple d'organisation en *« modules »* dont le champ disciplinaire serait plus large que les UV, un peu à l'image des anciens *« certificats de licence »*.

Pour les évaluateurs, ce système présenterait un double avantage : en cas d'échec au DEUG ou à l'entrée en deuxième année de médecine, *« il permet à l'étudiant qui se réoriente de conserver les modules acquis »*. En second lieu, il permet *« d'accélérer ou d'étaler le temps des études »*. Au sens propre du terme, il s'agirait donc de premiers cycles à plusieurs vitesses. Certains étudiants en difficulté pourraient suivre des *« modules de transition »* et de remise à niveau. D'autres, plus à l'aise, pourraient mener plus rapidement leur cursus. Pour le CNE, ces cursus mieux adaptés permettraient d'attirer à nouveau les meilleurs étudiants vers l'Université : *« On peut imaginer que certains modules d'excellence ne soient pas accessibles à tous les étudiants. En deuxième cycle, les magistères ont déjà une organisation de ce type. Ils ont été installés sans que soit remis en cause le tabou du diplôme national. »*

Enfin, les réformes de structure et de contenu ne sont pas tout. Pour réussir l'accueil d'un nombre croissant d'étudiants, il faudra des moyens supplémentaires, souligne le CNE. Financiers tout d'abord, et le Comité propose tout bonnement que la France consacre 10 % de son PIB à l'ensemble des dépenses d'éducation et de formation, contre moins de 7 % aujourd'hui. Mais également des moyens humains, impliquant un élargissement de recrutement des enseignants. *« En raison de l'ampleur des besoins, l'appel à des agrégés du second degré – déjà fréquent – paraît inévitable. »* Dans les disciplines où la pénurie d'enseigants est très forte, comme le droit et les sciences économiques, pourrait être créé un *« concours national de recrutement »*, analogue à l'agrégation du second degré. *« Ce système ne se substituerait pas au recrutement des maîtres de conférences, par la voie ordinaire, DEA, thèse, concours sur poste. Les étudiants auraient ainsi le choix entre la voie de la formation par la recherche et la voie des concours d'agrégation du second degré fondés essentiellement sur des qualités de culture générale dans la discipline et de capacité d'expression. »*

On le voit, ces propositions risquent de réveiller des inquiétudes et de faire renaître bien des soupçons. Elles ont cependant le mérite de reposer clairement le problème clef de l'université : comment s'adapter à la diversité croissante des demandes de formation et des profils d'étudiants ? Une question que les pouvoirs publics ne pourront éternellement éluder.

GÉRARD COURTOIS

Nouvelle vague informatique à l'école

Six firmes d'ordinateurs retenues par l'administration pour renouveler le parc scolaire

Dix-huit mois après avoir lancé un appel d'offres destiné à pourvoir au remplacement des 150 000 micro-ordinateurs Thomson installés dans les écoles élémentaires en 1985, l'Union des groupements d'achats publics (UGAP) a rendu publics, lundi 24 septembre, le nom des six fournisseurs retenus.

Les entreprises choisies sont quatre fabricants français – ADDX Systèmes, Bull-Zenith, Goupil-SMT, Normerel – le néerlandais TRT-TI Philips et l'italien Olivetti. La longue gestation de ce projet peut s'expliquer par l'enchevêtrement de contraintes techniques et politiques, dans un dossier géré sans grande transparence (*le Monde* du 19 septembre).

Contrairement à ce qui s'était passé en 1985 avec le plan Informatique pour tous (IPT), l'Etat ne finance pas l'achat du matériel. Il laisse aux communes, qui ont légalement la charge d'équiper les écoles, le soin de renouveler le matériel informatique, l'éducation nationale se contentant de recommandations. Les municipalités restent cependant libres de choisir non seulement le matériel, mais aussi le fournisseur de leur choix. La Camif, coopérative de la Mutuelle des instituteurs de France, se déclare, elle aussi, prête à fournir les communes intéressées. Nombre d'entre elles n'avaient pas attendu les propositions de l'UGAP pour moderniser leur parc de micro-ordinateurs scolaires : 20 000 machines auraient déjà été remplacées entre 1987 et 1989.

Dès le lancement de l'appel d'offres de l'UGAP, en mars 1989, l'éducation nationale demandait des machines bon marché (moins de 5 000 francs), aux normes PC, mais permettant aussi d'utiliser les moniteurs, les imprimantes et certains logiciels installés dans les classes au temps du plan Informatique pour tous.

Le scepticisme des fabricants français – à l'exception d'une très petite entreprise, ADDX – à l'égard d'une telle solution, tournée selon eux vers le passé, avait alors contribué à retarder l'opération.

En décembre 1989, l'administration déclarait l'appel d'offres infructueux et, précisant le cahier des charges, décidait de traiter de gré à gré avec les firmes. Quatre entreprises – Olivetti, Léanord (groupe Siemens), Philips et ADDX – étaient retenues en juin dernier par le jury animé par M. Alain Gillette, président de l'UGAP, et comprenant neuf représentants de l'administration, dont trois de l'éducation nationale, trois du ministère de l'industrie et autant du ministère de l'économie et des finances.

Mais ce choix tardait à être notifié officiellement, la direction des écoles n'ayant pas confirmé le bon fonctionnement des logiciels sur les machines concernées.

Ces hésitations donnaient le temps aux deux fabricants français récalcitrants – Bull-Zenith et SMT-Goupil – ainsi qu'à Normerel, de prendre opportunément le train en marche. Les voici aujourd'hui retenus par la direction des écoles, et donc par l'UGAP, tandis que l'éducation nationale fait curieusement passer à la trappe Léanord, constructeur anciennement français, racheté par Siemens.

Plafond de prix dépassé

Si les constructeurs français sont entrés dans le rang en acceptant les exigences de l'éducation nationale, il semble que cette dernière ait mis, elle aussi, de l'eau dans son vin en autorisant un matériel dont le prix dépasse le plafond fixé à l'origine, et qui ne présente pas toutes les caractéristiques nécessaires à une compatibilité totale avec les anciens périphériques. Le prix des micro-ordinateurs proposés par l'UGAP s'étale entre 6 000 francs (ADDX) et 10 000 francs (Bull), comprenant un logiciel permettant la réutilisation des anciens logiciels Thomson.

Pour sa part, la firme ADDX n'a pas caché sa *« surprise »* à l'énoncé du choix de l'administration, faisant valoir qu'elle avait été la seule entreprise française à s'être intéressée au dossier dès le début.

PHILIPPE BERNARD et FRANÇOISE VAYSSE

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

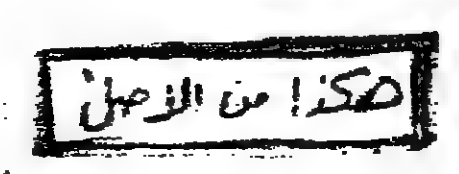
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet

Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret

Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

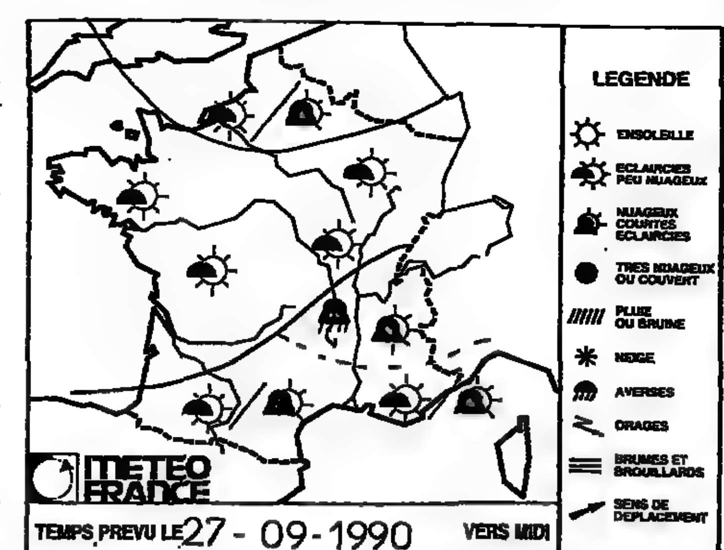


AGENDA

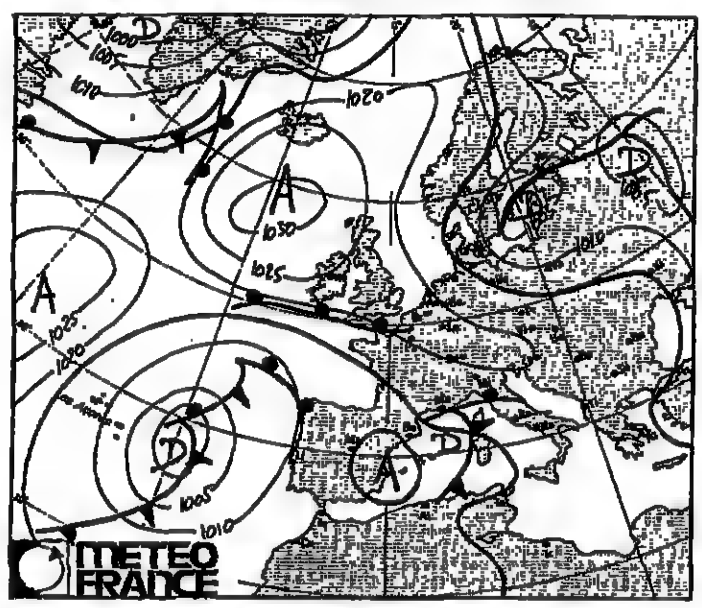
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le jeudi 27 septembre

Des passages nuageux sur le Nord et des Pyrénées au Sud-Est.



SITUATION LE 26 SEPTEMBRE 1990 A 0 HEURE TU



Vendredi 28 septembre : un temps chaud et ensoleillé

Vendredi, le temps sera bien ensoleillé et chaud pour la saison sur l'ensemble de la France. Mais cette chaleur sera annonciatrice d'une évolution orageuse. Dès samedi, le temps deviendra plus lourd, et des nuages de plus en plus denses et menaçants envahiront le ciel de la moitié ouest. Les premiers orages se formeront sur le Sud-Ouest et le Massif Central. Dimanche, ils se généraliseront à l'ensemble du pays.

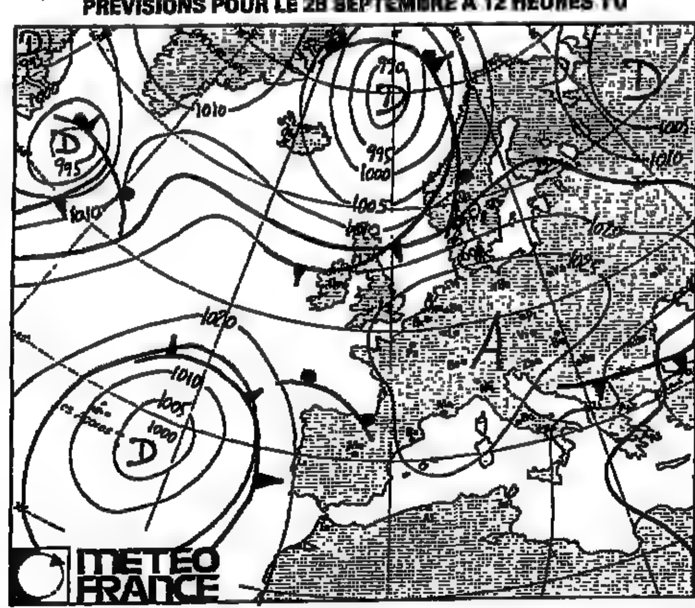
Sur de nombreuses régions, en particulier sur les provinces de la moitié nord, du Sud-Ouest et du Centre, la matinée sera très brumeuse avec même la formation de nombreux bancs de brouillard. Ils se dissiperont au cours de la matinée et l'après-midi sera alors chaude et bien ensoleillée.

Quelques nuages élevés pourront tout de même venir voiler le ciel sur le Sud-Ouest et, le soir, l'on pourra entendre le tonnerre gronder près des Pyrénées.

Au lever du jour, les températures seront encore assez fraîches sur le Nord et le Nord-Est, de 7 à 10 degrés. Partout ailleurs, elles seront plus douces, aux environs de 11 degrés, pouvant même atteindre 14 degrés dans le Midi.

L'après-midi, elles seront comprises entre 20 et 24 degrés sur la moitié nord et entre 24 et 28 degrés sur la moitié sud.

PRÉVISIONS POUR LE 28 SEPTEMBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 25-9-90 à 6 heures TU et le 26-9-90 à 6 heures TU — le 26-9-90

FRANCE			
AJACCIO	25	18	D
BIARRITZ	26	13	D
BORDEAUX	22	13	D
BOURGES	18	9	N
BREST	16	11	N
CAEN	17	10	D
CHERBOURG	15	10	C
CLERMONT-FER.	19	6	N
DIJON	17	7	C
GRENOBLE.S.M-H	18	9	D
LILLE	15	7	B
LIMOGES	17	9	D
LYON	19	9	C
MARSEILLE-MAR.	19	14	P
NANCY	16	4	B
NANTES	20	11	N
NICE	22	15	P
PARIS-MONTS	17	11	C
PAU	23	12	D
PERPIGNAN	18	13	P
RENNES	19	11	D
ST-ETIENNE	18	7	N
STRASBOURG	18	4	C
TOURS	19	8	N
TOULOUSE	21	11	N
POINTE-A-PITRE	32	21	A
ÉTRANGER			
ALGER	31	22	C
AMSTERDAM	16	8	N
ATHÈNES	30	22	D
BANGKOK	32	24	P
BARCELONE	20	16	N
BELGRADE	21	9	C
BERLIN	16	5	D
BRUXELLES	15	8	P
LE CAIRE	32	21	N
COPENHAGUE	9	8	C
DAKAR	32	28	D
DELHI	32	24	C
DJERBA	35	24	D
GENÈVE	19	6	N
HONGKONG	-	-	-
ISTANBUL	-	-	-
JÉRUSALEM	25	16	D
LISBONNE	24	13	C
LONDRES	17	7	N
LOS ANGELES	24	17	D
LUXEMBOURG	13	5	B
MADRID	23	12	N
MARRAKECH	29	17	D
MEXICO	25	12	O
MILAN	23	14	C
MONTRÉAL	19	9	N
MOSCOU	11	8	C
NAIROBI	25	13	N
NEW-YORK	22	12	N
OSLO	10	6	C
PALMA-DE-MAJ.	30	16	D
PÉKIN	20	16	P
RIO-DE-JANEIRO	19	16	C
ROME	25	18	C
SINGAPOUR	27	25	A
STOCKHOLM	8	5	N
SYDNEY	25	16	P
TOKYO	28	20	A
TUNIS	37	23	D
VARSOVIE	16	8	C
VENISE	22	16	C
VIENNE	20	9	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 26 septembre

TF 1

20.40 Variétés : Sacrée soirée.
Avec Eddy Mitchell, la Compagnie Créole, Florent Pagny, Martine Saint-Clair, François Valéry, UB 40.
22.35 Magazine : En quête de vérité.
Présenté par Jean-Pierre Foucault.
23.45 Journal, Météo et Bourse.

A 2

20.40 Feuilleton :
Le mari de l'ambassadeur (2e épisode).
21.35 Série : La loi est la loi.
22.30 Documentaire :
De mémoire d'homme. Solidarnosc, de Jean-Michel Meurice. 2. Vers la liberté.
23.30 Journal et Météo.
23.50 Magazine : Les grands entretiens.
D'Antoine Spire. Yves Coppens.

FR 3

20.35 Magazine : La marche du siècle.
Thème : Le cancer. Avec les professeurs Tubiana, Jasmin, Rosenberg.
22.15 Journal.
22.35 Magazine : Faut pas rêver.
Australie : Coober Pedy ; Belgique : La tour des chérubins ; Autriche : Les chœurs de Vienne.
23.30 Hommage à Bourvil.
0.15 Musique : Carnet de notes.
Sonate n° 23, « Appassionata » (mouvements 2 et 3), de Beethoven.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma :
Attends-moi au ciel. ■
Film espagnol d'Antonio Mercero (1987).
22.30 Flash d'informations.
22.35 Cinéma : Baptême. ■■
Film français de René Féret (1989).
0.35 Cinéma : Hôtel du Nord. ■■■
Film français de Marcel Carné (1939).
2.00 Concert : Neville Brothers.

LA 5

20.40 Histoires vraies.
Trop jeune pour jouer les héros.
22.20 ▶ Débat :
L'armée, enfer ou paradis ?
Animé par Gilles Schneider et Béatrice Schonberg.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Téléfilm : Opération Soja.
De Kevin Inch.
22.15 Téléfilm : OPA sauvage.
23.55 Six minutes d'informations.
0.00 Musique : Boulevard des clips.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

20.50 Danse : Le cirque de Seurat.
21.00 Documentaire :
La Saintonge entre deux vignes.
22.10 Documentaire : Lettre d'enfance.
22.30 Cinéma : 27 heures. ■■
Film espagnol de Montxo Armendariz (1986).
0.00 Cinéma d'animation : Les têtards à la recherche de leur mère.
0.15 Court métrage : La famille heureuse.
De Patrice Leconte.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. Voix de poètes.
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française.
22.40 Nuits magnétiques. Faits divers : Retour sur les lieux du crime.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de l'église Saint-Louis des Invalides) : Psaumes de David, de Schütz, par le Collegium vocale de Gand, direction Philippe Herreweghe.
23.05 Poussières d'étoiles. Jazz club.

Jeudi 27 septembre

TF 1

14.25 Série : Commissaire Moulin.
15.55 Série : Tribunal.
16.25 Tiercé à Maisons-Laffitte.
16.30 Club Dorothée.
17.35 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.30 Jeu : Une famille en or.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
19.55 Divertissement :
Pas folles, les bêtes !
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.40 Série : Paparoff.
22.10 Magazine : Ex libris.
Montand : Les secrets d'une vie (*Tu vois, je n'ai pas oublié*, de Hervé Hamon et Patrick Rotman). Invités : Jorge Semprun, Kirk Douglas.
23.10 Série :
Chapeau melon et bottes de cuir.
0.00 Journal, Météo et Bourse.

A 2

14.35 Série : Sentiments.
Le lien du sang, de Pierre Lary.
16.05 Variétés : Ça va tanguer...
Emission présentée par Michel La-Rosa.
17.00 Magazine : Giga.
17.35 Jeu : Des chiffres et des lettres.
18.00 Magazine : Eve raconte.
Edith Piaf (9e partie).
18.15 Série : Quoi de neuf, docteur ?
18.45 Série : Mac Gyver.
19.40 Divertissement : Drôles de têtes.
20.00 Journal et Météo.
20.40 ▶ Magazine : Envoyé spécial.
Contrat sur l'oreiller ; Marée noire en Alaska.
21.45 Cinéma : Les mois d'avril sont meurtriers. ■■
Film français de Laurent Heynemann (1987). Avec Jean-Pierre Marielle, Jean-Pierre Bisson, François Berleand.
23.15 Journal et Météo.
23.35 Documentaire :
Des trains pas comme les autres.
Congo-Océan.

FR 3

14.05 Magazine : Opéra (rediff.).
15.05 Feuilleton :
L'or et le papier (12e épisode).
15.50 Variétés :
Bons baisers de francophonie.
16.05 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
Les incroyables ; Mon truc en plus ; Cette année-là ; Des sens dessus-dessous ; Ça bouge chez vous ; Play back... chiche ; Vidéo look ; Bruits de couloir. Invités : La Compagnie créole, Patrick Coutin, Den-Ren.
17.30 Allô Bibizz. Bouli ; Kimboo.
17.45 Série : La famille Fontaine.
18.15 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 Jeux : La classe.
20.35 Cinéma : La déchirure. ■■
Film anglo-américain de Roland Joffé (1984).
23.00 Journal et Météo.
23.20 Magazine : Ce soir ou jamais.
Invité : Richard Bohringer.
0.50 Musique : Carnet de notes.
Sonate n° 24 en fa dièse mineur, op. 78, de Beethoven, par Abdel Rahman El Bacha.

CANAL PLUS

14.50 Magazine : 24 heures (rediff.).
15.40 Surprises.
La semaine Télé maisons.
Les amateurs de la TV.
16.00 Cinéma :
La fille de quinze ans. ■■
Film français de Jacques Doillon (1988). Avec Judith Godrèche, Melvil Poupaud.
17.20 Cinéma dans les salles.
18.00 Cabou cadin..

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Dessins animés : Ça cartoon.
18.50 Top albums.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
Invité : Kirk Douglas.
20.30 Cinéma : Tolérance. ■■
Film français de Pierre-Henry Salfati (1989).
22.10 Flash d'informations.
22.15 Cinéma :
Randonnée pour un tueur. ■
Film américain de Roger Spottiswoode (1988) (v.o.).
0.05 Cinéma :
Angoisse sur la ligne. ■
Film italien de Ruggero Deodato (1988).

LA 5

14.35 Série : L'enquêteur.
15.35 Série : Soko, brigade des stups.
16.30 Dessins animés.
18.30 Jeu : Télé-contact.
19.00 Journal images.
19.10 Jeu : Je compte sur toi.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Téléfilm : Secrets de femmes.
Où commence le viol ?
22.25 Magazine : Reporters.
Présenté par Patrick de Carolis.
23.50 Magazine : Ciné Cinq.
0.00 Journal de minuit.

M 6

14.40 Musique : Boulevard des clips (et à 0.05).
15.30 Variétés : Bleu, blanc, clip.
Présentée par Valérie Pascale.
16.50 Série : Magnum.
17.45 Variétés : Tungstène.
18.05 Série : Campus show.
18.30 Jeu : Zygomusic.
18.54 Six minutes d'informations.
19.00 Série : La fête à la maison.
19.25 Série : Roseanne.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Téléfilm :
Les filles de Californie.
22.15 Téléfilm : Patrouille de nuit à Los Angeles.
De Bernard Kowalisky.
23.35 Six minutes d'informations.
23.40 Midnight chaud.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

16.00 Musique : Perahia joue Beethoven.
17.30 Musique : Johannes Brahms.
18.00 Documentaire : Histoire de la bande dessinée (3). D'Alejandro Vallejo (v.o.).
18.30 Série : Objectif amateur (2).
19.00 Documentaire : Tours du monde, tours du ciel (8).
19.50 Série : Grafic (Alfred Kubin). De Jean Frappat et José-Maria Berzosa.
20.00 Documentaire :
Histoire de la bande dessinée (4).
20.30 Série : Objectif amateur (4).
21.00 Danse :
Une soirée avec Martha Graham.
22.35 Musique : Claudio Abbado et Bach.
23.00 Documentaire : Tours du monde, tours du ciel (9).
23.55 Série : Grafic (Piranese). De Jean Frappat et Yan N'Guyen Minh.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatiques. La noce d'Anatole : Le souper d'adieu, d'après Arthur Schnitzler.
21.30 Profils perdus. Jean Maitron ou le gardien de la mémoire ouvrière (2e partie).
22.40 Nuits magnétiques. *Le Canard enchaîné.*
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Prélude à l'après-midi d'un faune, Le martyre de saint Sébastien (extraits symphoniques), Fantaisie pour piano et orchestre, Images pour orchestre (Iberia), de Debussy, par l'Orchestre national de France, dir. Manuel Rosenthal ; sol. : Anne Queffélec, piano.
23.05 Poussières d'étoiles.

Du lundi au vendredi, à 9 heures, sur FRANCE-INTER
« ZAPPINGE »
Une émission de radio qui parle de la télévision. Présentée par GILBERT DENOYAN et ANNICK COJEAN avec la collaboration du « Monde ».

COMMUNICATION

Les contrats d'objectif d' A 2 et FR 3

Mme Tasca réaffirme ses choix pour l'audiovisuel public

Mme Catherine Tasca et M. Jack Lang devaient présenter au conseil des ministres, mercredi 26 septembre, les contrats d'objectif d'Antenne 2 et de FR 3. Deux véritables chartes qui définissent jusqu'à fin 1992, les six principales orientations stratégiques des deux grandes chaînes publiques.

« Un service public fort ! ». Au printemps 1989, Mme Catherine Tasca *martelait cette affirmation au Parlement comme un credo*. Depuis, les vents s'étaient faits contraires : baisse d'audience d'Antenne 2, effondrement de ses recettes publicitaires... sans oublier les querelles toujours plus vives entre la tutelle et le super-PDG.

Aujourd'hui, le ministre délégué à la communication veut croire à l'embellie. *« Parce que l'Etat tient ses engagements et apportera aux chaînes 600 millions de francs de recettes publiques supplémentaires en 1990 comme en 1991 ; parce que les chaînes, elles-mêmes, reprennent maintenant à leur compte le discours gouvernemental qu'elles jugeaient, il y a peu, irréaliste ou inutilement volontariste. »*

Le gouvernement et les chaînes publiques se sont donc mis d'accord – *« après un débat parfois vif »*, reconnaît Mme Tasca, – sur six objectifs : la croissance de l'audience ; la politique de création ; la coordination, la variété, la qualité des programmes et, pour finir, la place et le rôle des télévisions dans la modernisation du *« groupe audiovisuel public »*.

L'audience, d'abord. *« Passer de 30 à 45 % de part de marché ne se décrète pas »*, reconnaît le ministre, mais les contrats d'objectif donnent clairement mission à chaque chaîne d'enrayer l'érosion qui les frappe. D'ici à la fin 1992, Antenne 2 devra ainsi porter à plus de quarante-deux minutes sa durée d'écoute quotidienne par individu, FR 3 devant dépasser les dix-neuf minutes (leurs références respectives de 1989).

« Qu'on ne se méprenne pas, nuance toutefois Mme Tasca. *Le respect des engagements ne sera pas jugé à la seule aune de moyennes arithmétiques arbitraires, mais tiendra compte de la nature des programmes. »*

La politique de création, ensuite. Les deux chaînes publiques devront investir davantage dans la production. Antenne 2, par exemple, s'engage à y consacrer annuellement plus de 19,6 % de son chiffre d'affaires (référence 1989), tandis que FR 3 devra, de son côté, dépasser, à l'horizon 1992, les 350 millions de francs investis l'an dernier. L'une comme l'autre devront privilégier les émissions délaissées par les télévisions commerciales : documentaires de création, dessins animés, films ayant bénéficié de l'avance sur recettes ou réalisés par de jeunes auteurs...

« Satisfaire le public est sans doute une ambition suffisante pour des chaînes privées, explique Mme Tasca. *Mais cela ne peut en aucun cas l'être pour des télévisions publiques qui ont un rôle déterminant à jouer dans la survie de certains genres artistiques constituant notre humus culturel. Pourquoi le nier ? Elles ont des obligations à l'égard des créateurs. »*

Les téléspectateurs ne sont pourtant pas oubliés. Coordination, complémentarité et qualité des émissions sont des objectifs auxquels le ministre n'entend pas renoncer. C'est ainsi qu' Antenne 2 et FR 3 qui ont simultanément programmé, l'an dernier, 215 soirées avec des émissions volontairement différentes se sont engagées à en accroître encore le nombre.

FR 3 aura un rôle tout particulier à jouer dans cette diversité, même si le contrat d'objectif de la chaîne fait clairement ressortir les limites imposées par l'Etat à l'ambitieuse politique de régionalisation défendue par la directrice générale de la chaîne, Mme Dominique Alduy (*le Monde* du 17 mai). Oui à l'information locale de proximité, oui à des décrochages locaux, non à l'attribution de fréquences hertziennes supplémentaires ; le recours à d'éventuels financements extérieurs devant respecter l'entière responsabilité éditoriale de FR 3.

« L'information, la communication passent aujourd'hui très majoritairement par le privé, constate Mme Tasca. *Cela milite donc pour que soit clairement identifié ce qui relève encore du secteur public. Faute de quoi, l'on glisserait très vite vers l'économie mixte au risque de perdre de vue l'intérêt général et d'oublier les responsabilités spécifiques de l'Etat. »*

Des responsabilités et des prérogatives auxquelles le ministre n'entend pas renoncer. Sur tous ces points comme sur d'autres – les liens d' Antenne 2 et de FR 3 avec la SEPT, leurs rapports avec la SFP, le plan de rationalisation de l'outil de production régional et la diversification des chaînes dans le satellite et le câble, – Mme Tasca n'a pas jugé nécessaire de consulter le CSA. *« Le Conseil n'est pas l'Etat »*, souligne-t-elle.

PIERRE-ANGEL GAY

Le difficile marché ouvert par TDF 1

Les Français ne sont pas prêts à acheter les nouvelles technologies en matière de télévision

Selon une étude du Bureau d'information et de précision économique (BIPE), 44 % des Français souhaitent de nouveaux programmes, mais 97 % ne songent pas à s'équiper en téléviseurs D2 Mac et 16/9 au prix actuel des récepteurs.

Les Français sont-ils prêts à payer pour recevoir les nouvelles chaînes de TDF 1 et à changer leur téléviseur pour un récepteur estampillé D2 Mac et au format 16/9 ? Un an après le lancement du satellite de télévision directe et quelques mois avant la commercialisation de son bouquet de programmes, la réponse à cette question n'a toujours rien d'évident.

Une vieille tradition technocratique pousse les responsables de l'innovation audiovisuelle à ignorer trop souvent les attentes des téléspectateurs : les déboires de la télévision par câble en sont l'une des plus récentes illustrations.

Aussi l'étude réalisée par le BIPE et *présentée le 26 septembre lors du deuxième colloque de Satel Conseil* à Paris permet-elle de confronter, pour la première fois, le grand projet technologique et audiovisuel national aux réalités du marché. Pouvoirs publics et industriels misent en effet sur TDF 1 et ses programmes pour amorcer un renouvellement du parc de téléviseurs et développer une télévision haute définition européenne face à la concurrence japonaise. L'enjeu est considérable, et les investissements se chiffrent en dizaines de milliards de francs.

Or les sondages du BIPE montrent que le téléspectateur français n'est pas préparé à une telle révolution : 60 % d'entre eux se disent satisfaits de la qualité actuelle de l'image et du son. Certes 30 % des Français seraient intéressés par le son numérique et stéréophonique, l'image améliorée et élargie du D2 Mac, mais ce pourcentage tombe à 2,7 % quand ils apprennent que le prix des nouveaux récepteurs dépasse aujourd'hui les 10 000 francs.

Le consommateur national est nettement plus séduit quand on lui parle programmes. A une forte majorité, les Français déplorent le manque de diversité de l'offre actuelle, l'invasion de la publicité et des séries américaines, et 44 % d'entre eux souhaitent disposer de nouvelles chaînes. Du cinéma et du sport d'abord ou la chaîne culturelle ; programmes pour enfants, musique ou chaînes étrangères suscitent beaucoup moins d'enthousiasme.

Un énorme effort d'information

Les chaînes de TDF 1 (Canal Plus, Sports 2/3, Canal Enfants, A 2, la Sept et Euromusique) semblent donc bien choisies pour satisfaire une partie de cette attente. Mais, là encore, le prix refroidit l'intérêt : au-delà de 50 francs par mois, rares sont les candidats à l'abonnement.

Faut-il en conclure que la commercialisation de TDF 1 a du plomb dans l'aile et que le grand projet audiovisuel français court à l'échec ? La réponse des experts du BIPE est plus nuancée. Ils constatent que l'innovation audiovisuelle dispose d'un capital de clients enthousiastes : 3,3 % des Français veulent consommer des nouveaux programmes, sont très sensibles à l'amélioration de la réception et se disent même prêts à acheter un téléviseur 16/9 dans les six mois ! Ces passionnés de l'image constituent un « public relais » qui peut entraîner peu à peu une clientèle plus large.

Le BIPE évalue à 15 % de la population le marché potentiel des nouveaux services audiovisuels. Dans un horizon de deux à trois ans, ces foyers pourraient consacrer 1,7 milliard de francs à l'abonnement à de nouvelles chaînes. De quoi assurer l'avenir du satellite si une augmentation de la redevance ou la télévision par câble ne viennent pas épuiser une partie de ce pactole. Les perspectives pour l'industrie de l'équipement sont moins radieuses : en l'état actuel du rapport qualité/prix, 97 % des Français ne songent guère à acheter un téléviseur aux nouvelles normes même s'ils s'abonnent aux chaînes par satellite.

Le BIPE souligne enfin l'immense effort d'information et de promotion à accomplir. L'existence du satellite TDF 1 n'est connue que par 17,5 % des Français. Ils ne sont plus que 5,9 % à identifier les téléviseurs 16/9, et 4,5 % à avoir entendu parler du D2 Mac. Cette ignorance des nouveaux services audiovisuels est strictement liée à l'absence d'une politique de commercialisation.

Ainsi 55,9 % des Français connaissent la télévision par câble, mais s'adresseraient pour s'abonner au revendeur de télévisions, au bureau de tabac ou à une agence de France Télécom, alors que la gestion des réseaux est confiée depuis bientôt sept ans à des exploitants privés.

JEAN-FRANÇOIS LACAN

M. Daniel Filipacchi devient PDG de Diamandis filiale américaine d'Hachette

Petite révolution de palais dans la filiale presse magazine du groupe Hachette aux Etats-Unis. Racheté en juin 1988 par le groupe de communication français, Diamandis Communications Inc., qui publie une douzaine de titres dont *Woman's Day*, *Car and Driver*, *Popular Photography*, etc., a modifié son nom en Hachette Magazines Inc.

La date de ce changement de nom, le 24 septembre, coïncide avec les départs du PDG de Diamandis, M. Peter Diamandis, de son vice-président et de son directeur financier. Le contrat de M. Diamandis devait se terminer le 31 décembre mais Hachette indique *« qu'un accord mutuel est intervenu mettant immédiatement un terme aux fonctions de M. Diamandis »*.

La nouvelle équipe dirigeante de Hachette Magazines Inc. se compose de M. Daniel Filipacchi, vice-président d'Hachette, qui devient PDG de la filiale américaine, et de MM. Jean-Louis Ginibre et Didier Guérin. Le contrôle renforcé des titres de Diamandis par Hachette traduit sa volonté de les développer, a indiqué M. Filipacchi.





هكذا من الاصل

Les Français ne sont pas prêts à acheter ... technologies en matière de télévision



AIR FRANCE

ARTS • SPECTACLES



JACK MITCHELL

MERCE CUNNINGHAM ET JOHN CAGE SE CROISENT A PARIS

Le retour des casse-muraille

L'UN travaille avec le temps : le musicien, John Cage; l'autre, avec le temps et l'espace : Merce Cunningham, le danseur-chorégraphe. Enfin, c'est ce qu'ils font apparemment.

Car depuis le demi-siècle (quarante-huit ans exactement) que l'inventeur du piano préparé s'est acoquiné avec le génie malin de Black Mountain, tous deux, ensemble ou séparément, n'ont cessé de pratiquer et, finalement, d'institutionnaliser à leur seul usage personnel un unique mode d'invention et de pensée : la déconstruction.

Déconstruire n'est pas, bien au contraire, tendre vers le rien, le nihilisme, le zéro pointé de la création. Déconstruire, ce fut précisément, pour Cage et Cunningham, jouer avec l'espace et le temps à tout moment, dans tous les sens : que la danse ne soit plus un spectacle frontal, qui s'écoule régulièrement, ni une suite de tableaux, avec un centre, des perspectives, un horizon ; que la musique cesse de cheminer sur la voie unique de la durée, qu'elle s'épande comme un tableau sur le papier et qu'elle sache revenir en arrière, reculer dans un espace-temps parcellisé.

Déconstruire, ce fut aussi déclarer périmées quelques évidences, comme le statut de l'œuvre comme objet terminé, et donc reproductible. Terrain dangereux, terrain miné puisque reproduire, c'est filmer, enregistrer, interpréter, multiplier à l'infini un « produit » : le commercialiser avec les meilleurs espoirs de profit. Casse-muraille joyeux mais aussi idéologues sérieux, marqués comme toute leur génération par les idées de McLuhan, persuadés comme lui de l'importance de la médiatisation, mais pour en dénoncer les méfaits, nos deux Américains en vinrent à définir la création comme une pratique « en devenir ». De la même façon que l'eau du fleuve ne cesse de couler, le temps ne cesse de passer sur l'œuvre. Qui s'en empare, pour l'interpréter, la recrée forcément sous un nouveau jour.

Cunningham explique ici, dans un entretien exclusif recueilli à la Biennale de la danse de Lyon, qu'il aime toujours, et plus que jamais, faire avec ses danseurs, et en direct, *« l'expérience de l'inconnu »*. Cage, qui n'en finit plus de pulvériser les grandes œuvres lyriques du passé dans ses *Europêras* – on en verra deux à Paris – ne renonce pas non plus à une liberté conquise dans la foulée du surréalisme, à coups de collages, de diagrammes, de graphismes, de partitions labyrinthiques ou trop exagérément dépouillées pour que l'interprète puisse s'y repérer autrement qu'en s'engageant lui-même, physiquement et intellectuellement.

Chez Cage comme chez Cunningham, la confiance apparaît finalement absolue dans cet *alter ego* qu'est l'exécutant : la création collective n'est jamais loin. Et le hasard convoqué systématiquement. Car ils ont dit, les premiers, qu'on ne danse pas « sur » la musique, que les corps ont mieux à faire avec le rythme, puisque les gestes et les sons savent jouer ensemble, au débotté, chacun de son côté, de si belles partitions.

ANNE REY

CINÉMA 23

La Tunisie selon Ferid Boughedir



D. R.

Dans un faubourg populaire de Tunis, Halfaouine, la réalité du monde arabo-musulman d'aujourd'hui dans le regard d'un enfant qui va devenir un homme. *Halfaouine l'enfant des terrasses* est le premier long métrage de fiction de Ferid Boughedir, l'un des critiques les plus renommés d'Afrique, qui nous dit dans un entretien l'essor, les espoirs du cinéma tunisien.

ROCK 27

Le festival Futurama : promotion de rentrée

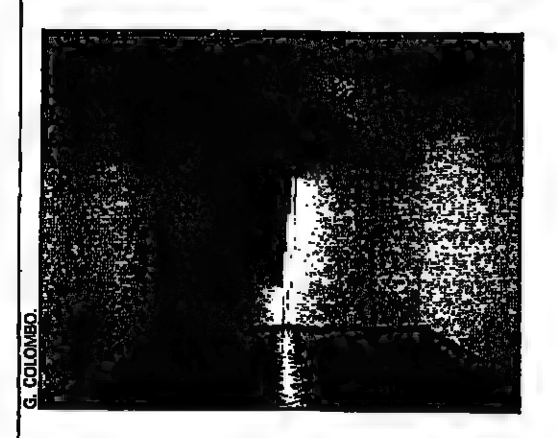


D. R.

Premier des festivals en salle qui reviennent avec l'automne, Futurama propose à Paris et à Lyon une affiche gentiment éclectique : du rap anglais des Stereo MC's au rock onirique des Blue Aeroplanes (ci-dessus, Gerard Langley, le chanteur du groupe de Bristol), du charme indéfinissable de Philip Boa and the Voodoo Club à l'agression irrésistible de 24-7 SpyZ.

ARTS 29

Les minimalistes de la collection Panza



G. COLOMBO.

Le Musée d'art moderne de la Ville de Paris accueille la collection Panza; cet industriel et comte milanais a rassemblé depuis le milieu des années 60 les recherches les plus rudes des artistes minimalistes, ces sculpteurs qui, en plein pop art et expressionnisme abstrait, décidèrent de « faire simple »...



PARIS REÇOIT

Aux origines



HERVÉ GLOAGUEN/RAPHO

Merce Cunningham en répétition (1966).

Malgré la brouille qui règne, dit-on, entre Cunningham et Cage, le vieux faune a l'air sacrément en forme ! Il vient d'aligner trois « events » différents à la Biennale de la danse de Lyon, dont une soirée magique réalisée dans le décor de Jasper Johns, créé en 1968 d'après le « Grand Verre », tableau de Marcel Duchamp.

CES jours-ci, la Merce Cunningham Dance Company s'installe pour douze jours au Théâtre de la Ville avec deux programmes uniquement composés – à l'exception de Pictures, *qui date de 1984 – de chorégraphies toutes fraiches, celles des années 1989 et 1990. Après cinquante ans de carrière, Merce Cunningham, âgé de soixante-douze ans, revient sur la notion même de « méthode Cunningham », qui a été, le plus souvent, racontée par ses exégètes plutôt que par lui-même. Il parle aussi de son art de la composition, régi par les règles du hasard, livre les secrets de fabrication d'un grand maître, et ses souvenirs de la Black Mountain, époque héroïque des débuts. Il ne néglige pas, bien sûr, de porter son regard vers aujourd'hui.*

« Ma compagnie, *dit Merce Cunningham*, a une classe quotidienne. C'est moi qui la donne trois fois par semaine. Elle a évolué au fil des ans, toutefois les principes de base en sont restés inchangés : il s'agit de fortifier le corps, de le rendre à la fois flexible et résistant. Un principe qui vaut autant pour l'entraînement des jambes, du dos et des bras que pour celui de l'esprit. Il existe des exercices plus spectaculaires, plus flatteurs, mais j'en ai trop vu se terminer par des blessures : je ne m'autorise pas ce droit. Une classe commence debout, les pieds joints, parallèles, par des étirements de la colonne vertébrale et du dos qui durent environ quinze minutes. Puis nous passons aux jambes : comme on n'a pas encore trouvé mieux pour leur donner de la force que de plier les genoux, on fait des « pliés ». C'est du ballet, disent certains ! En effet : sans jambes puissantes, un danseur ne bouge jamais bien.

» Chaque exercice est conçu pour être utile au danseur. Quand un exercice ne marche pas, ou qu'il a cessé d'agir, j'en cherche un autre. Rien n'est fixé une fois pour toutes : je n'ai jamais eu en tête d'établir une technique, encore moins un style. Je me moque de cela. L'équilibre du corps repose exactement là où les jambes s'articulent au dos. C'est le point névralgique à travailler sans relâche, et dans toutes les positions : au sol, debout, en saut. Quarante-cinq minutes de pure technique, mais avec des exercices qui changent à chaque fois : je ne veux pas qu'un danseur pense qu'il sait un mouvement parce qu'il l'a fait la veille. Un mouvement ne se comprend bien que quand il s'imprime dans le corps selon des processus variables. Je sors les danseurs de la routine qui est pourtant une constante de leur vie. Et ainsi, moi qui les observe, je ne m'ennuie pas.

– Changez-vous vos exercices au gré de vos besoins de chorégraphe ?

– Les exercices que j'expérimente finissent pour la plupart sur la scène. C'est pourquoi je suis attentif à la manière individuelle que mes danseurs ont d'exécuter les mouvements. Une erreur, une mauvaise compréhension peuvent donner un résultat positif qu'il faut garder. J'évite de parler pendant les cours car, en corrigeant trop souvent, on casse l'élan de la danse. Et ce qui m'intéresse ce sont les pas ! Rien que les pas ! Un corps en mouvement, s'il n'est pas interrompu, trouve souvent de lui-même la bonne position. Que les idées deviennent des actes physiques, telle est ma conception de l'enseignement.

– Quelles sont vos différentes manières de composer ?

– Je commence toujours par le mouvement, et non pas par l'idée d'un mouvement. Je tire le *Yi-king* afin d'obtenir des hexagrammes. A chaque hexagramme correspond un nombre : c'est ce nombre qui va définir la continuité. Par exemple, si je tire 22, je conçois une phrase de vingt-deux pas, et je regarde comment chaque danseur s'y prend pour la faire vivre. Je ne donne aucune indication, du genre *« Faites l'homme ivre ! »* : la façon de danser vient de mes danseurs, pas de moi. Aux répétitions, nous cherchons ensemble quelle sera la meilleure exécution possible, en fonction de l'individu et du moment particulier où la phrase intervient.

» J'aime le stress du hasard. Les propositions qu'il vous fait vous obligent à découvrir ce que vous ne savez pas encore. J'aime faire en direct l'expérience de l'inconnu. Quand je vais au théâtre, je n'aime pas savoir ce que je vais voir. Seuls les enfants ont cette capacité sensible du regard qui ne s'attend à rien.

– En quoi l'influence de John Cage a-t-elle été déterminante sur votre manière de chorégraphier ?

– Quand j'ai rencontré John à la Cornish School de Seattle, il accompagnait au piano le cours de danse. A l'époque, il était très versé dans les percussions, et moi je voulais être acteur. John avait déjà beaucoup avancé dans la conception qu'il avait du temps en musique. Fini les thèmes et variations : il était sorti du dix-neuvième siècle. J'ai pensé que je pouvais appliquer sa pensée à la danse : pas besoin d'être sur le tempo tout le temps ! J'avais déjà expérimenté cela en faisant des claquettes avec la merveilleuse Mrs Barrett, à Centralia, la petite ville où je suis né. Mrs Barrett nous faisait danser en dehors du rythme. Elle était terrible ! Rien n'était fixé. Il en est de même avec John. Lui et moi, dès mes premiers solos à New-York, dans les années 50, on s'est bien amusés à pousser le jeu le plus loin possible, jusqu'à mettre la musique et la danse en contact juste au moment de la première !

» J'aime l'idée que le temps et l'espace sont une seule et même chose. Qu'on peut les étirer ou les condenser à volonté. Le temps qui s'écoule n'est plus celui du rythme humain. On programme un décollage et un alunissage à la seconde près. Le temps intermédiaire n'existe pas. Et ce petit Voyager II qui continue à se balader dans l'espace, n'est-ce pas fantastique ? Je travaille depuis peu avec un fabuleux programme d'ordinateur, « Compose », conçu exprès pour chorégraphier. Il réalise toutes ces variations sur le temps et l'espace à partir d'une phrase chorégraphique que je lui donne. Le danseur s'y incarne sous la forme d'une figure qui ressemble au bibendum Michelin. Je me rappelle très bien comment j'ai abandonné la composition frontale qui ne m'avait jamais satisfait : en lisant Einstein ! Il expliquait qu'il n'y avait pas de points fixes dans l'univers et que, par conséquent, le centre se trouvait partout. J'avais ma solution !

– Qu'avez-vous pensé de la post-modern dance qui se voulait encore plus radicale que vous ?

– J'étais trop occupé à l'époque pour suivre leurs expériences. Moi, je n'ai jamais refusé le mouvement, que je considère être la base de la danse. Mais j'admets parfaitement d'autres approches, comme celles issues des images ou des idées. Ce qui me touche, c'est la qualité du mouvement. J'aime celle d'Astaire autant que celle de la danseuse indienne Balasaraswati... Vous dites que je ne me suis pas intéressé aux danses ethniques ou noires ? En arrivant à New-York, je ne décollais pas du Savoy, fasciné par les danseurs de Lindy Hop. J'admire l'énergie et la spiritualité de la danse noire. Je me rappelle du choc que m'ont procuré les films de Bill Robinson. Je me rappelle aussi Shirley Temple avouer que *« Bill lui avait tout appris »*. Aujourd'hui, il y a les évolutions acrobatiques du hip hop sur la musique rap : voilà quelque chose que je ne peux plus faire !

– Êtes-vous étonné du retour des pointes chez les chorégraphes contemporains ?

– Êtes-vous vraiment sûre qu'elles avaient bien disparu ? Les chorégraphes contemporains qui les utilisent travaillent avec des danseurs entraînés au ballet classique. Je n'ai rien contre les pointes. Elles permettent d'obtenir des résultats intéressants quant à la vitesse et la virtuosité. Comme toute technique, celle-ci a ses limites : les pointes excluent la lenteur chez la danseuse, à moins qu'elle ne soit soutenue par son partenaire. On me croit ennemi des limites, je sais les apprécier.

» Prenez le décor de Jasper Johns : les structures de plastique transparent du *Grand Verre* dictent les

Force et omniprésence

La musique de la seconde moitié du vingtième siècle aurait pu exister sans John Cage, mais, quoiqu'il s'en défende, elle aurait été différente. Le compositeur américain n'a pas voulu transformer le monde, seulement en faire écouter les sons, mais cette fenêtre ouverte ne peut plus être refermée si facilement. Il faut croire que le bois a joué...

AVEC son sourire inébranlable, son goût persistant de l'aventure, sa simplicité vraie, John Cage, qui vient tout juste de fêter son soixante-dix-huitième anniversaire, serait le plus jeune des compositeurs contemporains si son travail avait quelque chose à voir avec la composition, au sens où on l'entend généralement. Cage serait plutôt un « inventeur », dans l'acception juridique du terme : celui qui trouve par hasard un objet sur son chemin, qui le ramasse et le montre aux autres, sans chercher pour autant à se l'approprier : *« Après moi, on fera toujours de la musique »*, dit-il, sans la moindre mélancolie, convaincu de cette affirmation relevée dans le journal de Henry-David Thoreau : *« La musique existe partout et toujours, c'est seulement l'écoute qui est intermittente »*. Lui-même fils d'un inventeur dont le sous-marin avait battu le record mondial de plongée en 1912, l'année de sa naissance. John Cage est surtout connu comme l'inventeur du piano préparé : un piano entre les cordes duquel on coince des gommes, des vis, des morceaux de bois ou de plastique à des endroits très précis (il faut quatre heures environ pour « préparer » un piano), ce qui permet d'obtenir toutes sortes de timbres et d'avoir ainsi sous la main un véritable orchestre de percussions. C'était d'ailleurs la seule solution que John Cage trouva, en 1938, pour faire entrer dans la fosse exiguë d'un théâtre l'ensemble de percussions dont il avait besoin pour accompagner un spectacle de danse. En 1949, un prix de 1 000 dollars lui fut décerné par la National Academy of Art and Letters *« pour avoir reculé les frontières de l'art musical »*.

Mais, entre-temps, Cage avait déjà posé les premiers jalons de la musique électro-acoustique avec *Imaginary Landscape numéro 1* pour deux électrophones à vitesse variable, piano et cymbales. En 1942, il inventait le minimalisme en composant une mélodie nostalgique sur un texte de Joyce. *The Wonderful Widow of Eighteen Springs* : elle n'emploie qu'une échelle de trois notes et l'accompagnement en est seulement frappé avec les doigts sur le couvercle clos et le corps de l'instrument en deuil.

De son propre aveu, ce fréquent recours à la percussion était pour Cage une façon provisoire de résoudre des problèmes de composition. Elève de Schoenberg (après avoir étudié le piano à Paris avec Lazare Lévy) entre 1935 et 1937 à l'université de Los Angeles, il s'était vu reprocher son absence de sens harmonique. *« Vous allez vous taper la tête contre les murs »*, l'avertissait Schoenberg ; *« Eh bien,* répondit Cage, *je suis prêt à passer le restant de ma vie à me heurter la tête contre les murs. »* Il fonda à la même époque un ensemble de percussions pour lequel il composa notamment *Construction in Metal* (1937) et, comme il le raconte : *« Je téléphonai un jour à Schoenberg pour lui annoncer que je venais d'écrire un morceau pour batterie. « Ach so... », répondit-il. Et je l'ai invité à venir écouter cela. Il m'a dit alors qu'il était trop occupé. J'ai insisté : « Vous savez, je peux le faire jouer n'importe quand... » Mais il m'a répondu : « Je suis toujours occupé ! ». Ainsi, je me retrouvais seul. »*

Cette incompatibilité fondamentale et naturelle entre deux esprits novateurs n'a pourtant pas laissé à Cage un souvenir négatif de l'enseignement de Schoenberg. Il se rappelle notamment certaines questions énigmatiques : *« Quels sont ces accords ? »* – Et l'élève donnait leur définition selon les traités d'harmonie. *« Oui,* répliquait Schoenberg un peu agacé, *mais encore, qu'y a-t-il derrière ma question ? »* ; *« Je crois bien,* conclut John Cage à présent, *qu'il voulait nous faire dire que c'était une autre question qui était derrière. »* Cette anecdote ressemble fort aux petites histoires inspirées par la philosophie du bouddhisme zen dont Cage fait ses délices depuis qu'il s'est initié, dans les années 40, à certains aspects de la pensée orientale.

En « écoutant » *4 minutes 33* pour piano (1952), une œuvre au cours de laquelle l'interprète ne tire aucun son de son instrument mais laisse l'auditoire écouter tous ceux qui se produisent fortuitement pendant ce laps de temps, on peut songer à l'idéal des maîtres du shakuhashi, la grande flûte japonaise, qui est de recréer seulement le bruit du vent dans les roseaux et de faire ainsi oublier l'instrument.

Jusqu'à la fin des années 40, les compositions de Cage étaient précisément notées, les sonates et interludes pour piano préparé, notamment. A partir de *Music of change* (1951), dont le matériel est déterminé en tirant à pile ou face, le compositeur va laisser une place de plus en plus grande au hasard, à l'indéterminé ; et il a trouvé dans le Yi king, le livre des oracles chinois, un auxiliaire particulièrement stimulant. *« J'utilise les opérations de hasard,* dit-il, *non pas pour m'exprimer mais pour changer mon esprit. Ce qui m'intéresse le plus, ce ne sont pas les idées que je peux avoir* a priori, *mais celles qui viennent sans que je puisse en décider avant ; et c'est le hasard qui me les propose. »*

Le collage, la superposition aléatoire d'éléments préexistants (objets trouvés) suscitèrent toute une série d'œuvres, pour lesquelles Cage se gardait bien d'écrire la moindre note, mais proposait une durée ou un mode d'emploi : depuis *Imaginary Landscape numéro 4* pour douze postes de radio, ou *Imaginary Landscape numéro 5* utilisant quarante-deux disques de jazz, jusqu'aux actuels *Européras*, reprenant le même principe avec des extraits d'opéras chantés en direct simultanément à la diffusion de vieux enregistrements.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

PARIS REQ

Aux origine

LE CHORÉGRAPHE MERCE CUNNINGHAM ET LE COMPOSITEUR JOHN CAGE

d'un mystère absolu





August Pace, Inventions, Field and Figures (1989).

PHOTOS LOIS GREENFIELD

choix chorégraphiques pour monter un «event», qui, comme vous le savez, est constitué d'extraits de plusieurs pièces. Je suis un passionné de vidéo : quoi de plus contraignant que le cadre qui ne donne qu'un point de vue sur la danse, ce qui va à l'encontre de mon travail? Il faut toujours inventer des solutions, avoir de la fantaisie, pour faire revivre à l'écran l'éclatement de la composition.

– Faisons un saut dans le passé : que représentait, dans les années 50, le lieu, aujourd'hui mythique, de la Black Mountain?

– La Black Mountain est une université de Caroline du Nord qui proposait des cours d'été qui rassemblaient tout le monde! J'entends par là qu'il y avait Bob Rauschenberg, Willem et Elaine de Kooning, John Cage, Buckminster Fuller, Richard Lippold, David Tudor. Il n'y avait aucune séparation entre les disciplines. Après les repas, nous repoussions les tables, nous balayions un peu, et nous commencions à danser. Willem de Kooning, sa femme, Richard Lippold ont joué dans *le Piège de Méduse*, d'après la pièce d'Erik Satie. Willem avait fait le décor, et les étudiants les costumes, c'était en août 1948.

– Vos musiciens – Tudor, Kosugi, Pugliese – vous sont fidèles. En revanche Rauschenberg, Stella ont disparu de votre univers, pourquoi? Est-ce parce que le marché de l'art est plus lucratif?

– Déja Andy est mort. Jasper, je le vois plutôt souvent. Je ne lui demande pas de travailler avec moi. Je ne crois plus qu'il ait envie de faire du théâtre. Vous savez, ils sont peintres : ils ne peuvent être à la fois sur les routes, en tournée, et avancer leurs œuvres à la maison. Nous, les musiciens et les danseurs, nous sommes des artistes de scène... Bob Rauschenberg vit en Floride. Nous nous voyons quand il vient à New-York. De toute façon, les décors sont devenus moins élaborés quand les tournées se sont multipliées. Vous avez raison aussi de dire que le marché de l'art est différent. J'ai un nouveau collaborateur. Il est soviétique : il s'appelle Sergei Bugaev, dit «Afrika». C'est John qui l'a découvert à Leningrad.

– On dit souvent que la France a joué un rôle important dans le développement de votre carrière, êtes-vous d'accord?

– J'avais tellement envie de connaître la France! Quand Bénédicte Pesle nous a fait venir, en 1964, nous ne nous sommes pas fait prier! Depuis, nous sommes venus si souvent. Je me rappelle la commande de l'Opéra de Paris, en 1972, par Rolf Libermann, sur proposition de Michel Guy : il s'agissait d'*Un jour ou deux*. Je me souviens aussi du premier «event» donné à Beaubourg en octobre 1979, devant des gens qui, pour la plupart, nous découvraient, et ne partaient pas!

– Qu'avez-vous aimé dans les jeunes compagnies européennes du concours de Bagnolet que vous présidiez en juin dernier?

– Ils ne cherchent pas dans des directions suffisamment différentes. Quand ils utilisent le mouvement, ce qu'ils font peu, ils lui donnent des formes assez proches de celles du dix-neuvième siècle. En revanche, ils ont des idées intéressantes sur la manière de se tenir en scène, d'occuper l'espace. Mais on sent trop les intentions, qui prennent le pas sur tout. Je préfère quand je regarde danser me faire ma propre opinion. Pas la peine qu'on me dise ce que je dois penser.

– Après tant d'années à créer sans interruption, que représente encore pour vous la danse?

– Le mystère absolu. Le mécanisme de la marche est le même pour tout le monde, et il n'y a pas une seule personne qui marche de la même façon! On identifie quelqu'un à sa démarche : c'est cela l'expression que je n'arrête pas de chercher dans le mouvement. »

Propos recueillis par DOMINIQUE FRÉTARD

★ La Merce Cunningham Dance Company donnera du 25 au 29 septembre, à 20 h 30, et le 30, à 17 heures : *Field and Figures* (1989), *Inventions* (1989), *Fabrication* (1989); et du 2 au 6 octobre, à 20 h 30 : *Polarity* (1990), *August Pace* (1989), et *Pictures* (1984). Théâtre de la Ville, Tél : 48-87-54-42. Trois conférences débats auront lieu : le 24 sur l'esthétique Cunningham/Cage, le 25 avec le peintre Mark Lancaster, le 26 avec le musicien David Tudor. Théâtre contemporain de la danse, 18 h 30 : 15, rue Geoffroy-l'Asnier, 75004 Paris.

rce et omniprésen

du hasard

Mais ce n'est là qu'un aspect de la démarche musicale de Cage, l'équivalent du happening théâtral dont il fut aussi en son temps l'un des initiateurs, car, dans les *Études australes* pour piano ou les *Freeman Etudes* pour violon composées parallèlement, la notation précise des hauteurs offre à l'exécutant plus de difficultés qu'elle ne lui laisse de liberté. La partition a été réalisée en décalquant une carte du ciel austral. En y superposant un papier quadrillé, les étoiles deviennent des notes – pas toutes, cela dépend des opérations de hasard – que Cage recopie soigneusement ensuite sur des portées. A l'exécution, on peut entendre alors la musique des étoiles...

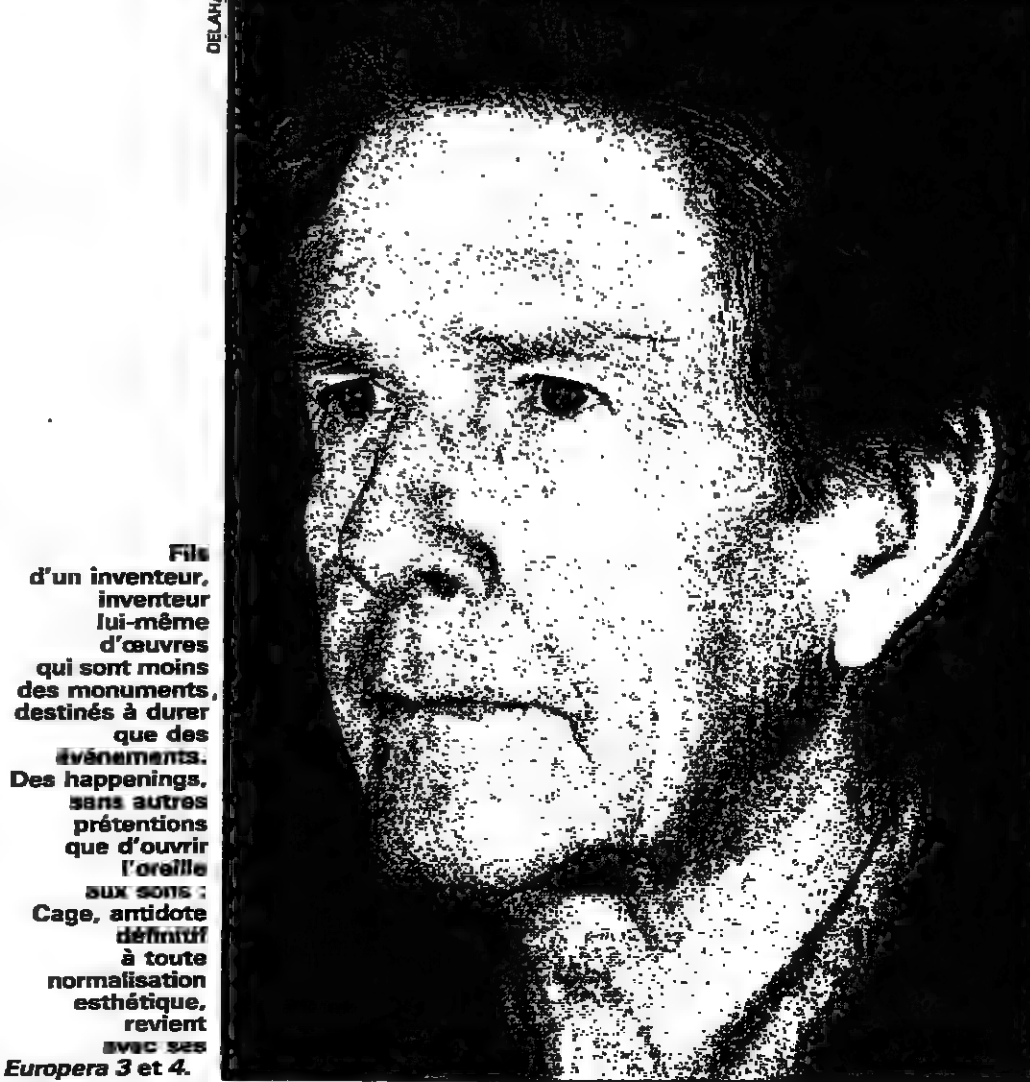
Le procédé peut sembler parfaitement absurde et pourtant, du fait de l'éparpillement des astres, on n'est pas loin, à l'audition, de ces sons éclatés, structurés de façon si complexe qu'ils semblent libres de toute relation et que la musique contemporaine affectionnait surtout dans les années 50 : le hasard absolu rejoint ainsi l'extrême complication.

«*Je pense*, dit Cage, *que les auditeurs ont quelque peine à faire la différence entre ces études et des pièces similaires écrites selon la technique dodécaphonique, par exemple. Mais je crois qu'ils peuvent sentir que c'est différent tout de même parce que là, comme dans toute ma musique, il n'y a aucun système de relation, pas plus qu'il n'y a de tonalité. On trouve tous les accords imaginables mais ce sont des événements isolés, uniques, et non des éléments d'un ensemble. C'est une différence qui me semble décisive, même si on ne la perçoit pas tout de suite. Dans cette musique, il y a des accords tout à fait classiques – majeurs ou mineurs – mais complètement imprévisibles; quand ils arrivent, ils ont une fraîcheur extraordinaire; c'est comme si on les entendait pour la première fois. On les connaît, mais ils ne sont plus liés à un sens. C'est la même chose dans* Ulysse *de Joyce. Vous pouvez lire sans savoir exactement ce qui se passe, sans comprendre, mais avec plaisir.* »

Cette disposition particulière de l'auditeur, cette réceptivité complète à ce qu'il entend – et l'on sait que l'oreille, sélective par définition, n'écoute que ce qu'elle choisit d'écouter, au prix d'une sélection souvent trop réductrice, – constitue sans doute la contribution la plus décisive de la démarche de John Cage à la conscience musicale de la fin du vingtième siècle. Elle reste un antidote précieux face à la montée actuelle dans la composition musicale d'un rationalisme constructiviste qui se méfie du hasard, sans en mesurer la force ni l'omniprésence. La musique est une aventure, pas seulement le produit d'une esthétique et d'une volonté, il ne faudrait jamais pouvoir l'oublier...

GÉRARD CONDÉ

★ *Europera 3* et *Europera 4*, dernières compositions de John Cage, seront donnés les 2 et 3 octobre prochain dans l'ampithéâtre de l'Opéra-Bastille. Réservations : Festival d'automne (42-96-12-27) ou Opéra-Bastille (42-96-96-94).
Lire notre sélection « musiques », page 27.



DELAHAYE

Fils d'un inventeur, inventeur lui-même d'œuvres qui sont moins des monuments, destinés à durer que des événements. Des happenings, sans autres prétentions que d'ouvrir l'oreille aux sons : Cage, antidote définitif à toute normalisation esthétique, revient avec ses *Europera 3* et *4*.

LES SEPTIÈMES FRANCOPHONIES DE LIMOGES

Le répertoire du dialogue

Sous le mot de francophonie apparaît une réalité disparate, beaucoup d'enjeux, l'urgence d'un vrai dialogue Nord-Sud, et des expériences contrastées dont le théâtre est le révélateur. Depuis sept ans, le Festival international des Francophonies de Limoges jette, chaque automne, les bases d'un nouveau dialogue.

KATEB YACINE, l'Algérien, revendiquait de pouvoir s'exprimer en français, en arabe, en berbère, une pluralité de langues à laquelle sont attachés bon nombre d'intellectuels, d'écrivains du monde musulman. Kateb Yacine est mort il y a un an, mais on entendra sa voix aux Francophonies de Limoges où Armand Gatti lira *le Cadavre encerclé*.

Sa voix, et celle de beaucoup d'autres auteurs d'expression française – Africains, Français d'outre-mer, Belges ou Canadiens – dont le nom souvent ne dit rien à personne. Et pour cause : les metteurs en scène français, dans leur grande majorité, restent le plus souvent indifférents, voire sourds, aux auteurs contemporains en général, à plus forte raison lorsqu'ils sont non occidentaux.

Bien sûr, on peut citer des contre-exemples, même si la liste en paraît plutôt brève, depuis Jean-Marie Serreau qui, le premier, mit en scène le théâtre de Kateb Yacine et d'Aimé Césaire, jusqu'à Antoine Vitez qui, juste avant de mourir, s'apprêtait à faire entrer *la Tragédie du roi Christophe*, du même Aimé Césaire, au répertoire de la Comédie-Française. On pourrait citer aussi Daniel Mesguisch qui ouvrit il y a peu le Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis à Sony Labou Tansi et quelques autres, comme Jorge Lavelli et Charles Tordjman.

PORTES OUVERTES PORTES FERMÉES

Certes, dans le sillage du Festival de Limoges, créé il y a sept ans par Monique Blin et Pierre Debauche, d'autres initiatives ont vu le jour : les Francophonies d'Evry, nées il y a cinq ans, à l'origine très café-théâtre, désormais consacrées aux petits spectacles. Il y a encore le travail d'explorateur de Gabriel Garran et de son Théâtre international de langue française.

Un projet original s'est ancré en août dernier à Bordeaux, le *BBKB* – une initiative de Sony Labou Tansi, quarante jours de navigation de Bordeaux à Brazzaville, en passant par Bangui et Kinshasa, avec à bord des musiciens, chercheurs, auteurs de huit pays francophones : Canada et Québec, Centrafrique, Congo, Belgique, France, Maroc, Togo et Zaïre. Aux étapes, on jouera des textes du Canadien Normand Chaumette et *la Résurrection rouge et blanche de Roméo et Juliette* de Sony Labou Tansi, créé en août par Guy Lenoir dans le cadre de l'Eté girondin.

Le Congolais Sony Labou Tansi fut l'un des premiers à concevoir les échanges Nord-Sud comme des allers-retours, et non comme des échanges à sens unique vers la France. Avec l'aide du Centre culturel français de Brazzaville et du Festival des Francophonies de Limoges, il a invité depuis 1984 de nombreux metteurs en scène à travailler avec le Rocado Zulu Théâtre : Pierre Vial, Michel Rostain, Daniel Mesguisch, Jean-Pierre Klein, ont fait le voyage. D'autres metteurs en scène l'ont fait aussi, des compagnies, comme la Fabrik's au Zaïre, ou Vincent Colin qui, en juin dernier en Guyane, a monté *Placers*, du Guyanais Elie Stephenson *(lire l'entretien ci-dessous)*.



ALAIN CHAMBARETAUD

Sony Labou Tansi.



MOHAMED LOUNES/GAMMA

Georges Schehadé.



FOUAD ELKOURY

Kateb Yacine.

Mais il ne suffit pas que les metteurs en scène français fassent le voyage. Il faut que les spectacles créés là-bas puissent tourner en France, et ce n'est pas si simple. La francophonie théâtrale ne peut pas exister seulement le temps d'un festival, même s'il est de grande qualité. Monique Blin, directrice des Francophonies, invite à Limoges tout au long de l'année des auteurs en résidence. Elle a ouvert une Maison des auteurs, et cherche un relais parisien pour l'accueil de ses spectacles : le Théâtre du Campagnol, pourrait être ce relais, ou bien le Centre des arts de Cergy-Pontoise.

LE SALUT PAR LA CURIOSITÉ

Pour quelques portes ouvertes, combien sont restées fermées ? Le théâtre francophone a besoin de trouver en France des lieux de diffusion, ses auteurs ont besoin d'être confrontés à d'autres expériences. Les formes esthétiques sont déroutantes, parfois imparfaites, mais il faut trouver des idées, des moyens pour sortir de cette situation qui incite les créateurs du Sud à l'exil vers la France et entretient le théâtre français dans une méconnaissance profonde de ce répertoire.

L'heure est à la traduction – on s'en réjouit, – et en aucun cas la francophonie théâtrale ne doit devenir obligatoire, comme l'apprentissage de la langue française à l'école. Disons simplement qu'un peu plus de curiosité serait salutaire, et urgent. L'Europe des auteurs a précédé l'Europe politique. En matière de francophonie, c'est l'inverse. Le passif est lourd. La francophonie est une proposition, même s'il existe d'autres voies pour *« comprendre les nécessités vitales de la solidarité dans un monde foncièrement interdépendant et qui se villageoise à l'intérieur des frontières de la raison »*, comme le déclarait Sony Labou Tansi lors des assises Afrique en créations (1) qui se sont tenues à Paris en janvier 1990.

O. Qt.

★ *Lire en page 26, le programme des Francophonies.*

(1) Les actes de ces rencontres ont été publiés par le ministère de la coopération et du développement, ils sont diffusés par la Documentation française.

RENCONTRE AVEC JEAN-MARIE PIEMME ET ÉLIE STEPHENSON

Deux voix d'outre-France

Qu'y a-t-il de commun entre un Belge et un Guyanais de la même génération ? L'un vit dans un petit pays proche, et l'autre très loin, dans une France totalement méconnue. Pourtant tous deux s'expriment en français.

JEAN-MARIE PIEMME est un universitaire, un dramaturge en vue, et un nouvel auteur qui compte dans le théâtre belge. Cette saison, on verra en France *Commerce gourmand*, créé par Philippe Sireuil du Théâtre Varia de Bruxelles. En 1991, il est invité en résidence par la Rose des vents, centre d'action culturelle de Villeneuve-d'Asq. Deux de ses textes sont parus aux éditions Actes Sud/Papiers : *Neige en décembre* et *Sans mentir*.

« La francophonie est un mot qui ne m'est ni habituel ni naturel, dit Jean-Marie Piemme. *Bien sûr, il désigne le fait de parler la langue française, la possibilité d'un échange. Mais le contexte dans lequel il est le plus souvent prononcé m'évoque une construction étrangère, à laquelle je dois m'identifier. Belge, je ressens un certain impérialisme de la France.*

» Bruxelles est plus près de Paris que de Toulouse, et le mouvement de régionalisation en France a permis la création d'un réseau de relations plus souples. Pourtant, je vis chaque jour la frontière, symboliquement : le pouvoir d'attraction du théâtre français reste puissant, car ses moyens et ses institutions théâtrales fortes impliquent un niveau de débat plus élevé. En fait, je m'intéresse à des pays qui ont de solides structures : la relation avec l'Allemagne est pour moi tout aussi importante qu'avec la France. On m'a proposé de m'embarquer sur le bateau B.B.K.B, mais je n'avais pas de motivation particulière : écrivain, mes déterminations fondamentales ne sont pas celles de la francophonie.

» J'ai peu de contacts avec la Suisse romande, je connais mal les auteurs africains de langue française, je me sens cousin de Fassbinder ou de Botho Strauss plus que des Canadiens dont l'univers m'apparaît comme très lointain : avec eux, j'ai toujours le sentiment de me trouver devant un téléfilm. Je crois la surdétermination historique ou politique plus importante que la communauté de langue. Si je suis proche de Sony Labou Tansi, cela tient d'abord à sa façon shakespearienne de décliner l'histoire de son temps.

» Je me définis comme un écrivain européen de langue française né en plein bassin sidérurgique. J'ai grandi dans un entourage wallon, ma famille se parle en wallon – que je comprends, sans savoir le lire – et m'adresse la parole en français. Donc je vis aussi le français comme langue de distinction sociale... On assiste à une course incroyable pour essayer de recréer une image de la francophonie belge, pour restaurer, face à la Flandre, un pouvoir culturel perdu sur le plan économique... Quand j'étais dramaturge à l'Opéra de Bruxelles, tous les Flamands parlaient quatre langues. Moi, j'étais le francophone handicapé.

» Il y a deux ans, au Festival de Limoges, pour la première fois j'ai éprouvé la francophonie comme autre chose qu'une affaire ministérielle. J'ai entendu des Québécois parler avec beaucoup d'émotion des dangers de disparition de leur langue. J'ai eu soudain un sentiment d'urgence, de combat, même si j'ai de la peine à me sentir concerné par la disparition de la langue française dans cent ans. »

Elie Stephenson fut l'un des leaders, dans les années 70, du théâtre guyanais. Il a écrit de nombreuses pièces pour les troupes amateurs, dont *O Mayouri*, joué au Québec (publié à l'Harmattan), et *Placers*, joué à Limoges, après une tournée en Guyane et à Fort-de-France : une histoire sur fond de rush aurifère en Guyane, commande du ministère de la culture, mise en scène par Vincent Colin. Ancien militant indépendantiste, poète (publié aux éditions Oswald, Caribéennes et Présence africaine), professeur d'économie, Elie Stephenson a fait ses études en France métropolitaine, où il vient de s'installer pour quelques années. Il veut travailler dans un climat d'émulation plus forte.

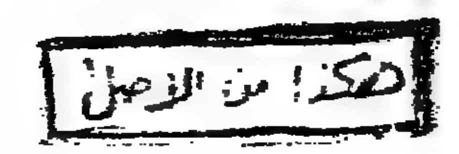
« Militant, je cherchais un moyen d'expression autre que le discours politique, et plus large que la poésie, pour traiter des problèmes guyanais. Le théâtre m'offrait cette possibilité. J'écris une sorte de mélange créole et français, car c'est cela la réalité guyanaise : on parle en français, on dérive en créole, ou l'inverse. Je vivais déjà alors votre langue comme un outil nécessaire pour communiquer au niveau international, mais ce n'est pas celle du milieu où j'ai grandi.

» Une pièce en créole n'est pas reconnue comme étant une production francophone. De deux choses l'une : ou bien on considère le créole comme une langue à part entière, ou bien comme une émanation du français. Sur Radio-France-outre-mer, cette langue est traitée comme si elle était exotique, le paradoxe est absolu.... Tous les groupes ethniques de Guyane la comprennent, ce qui n'est pas le cas du français. Je n'ai pas écrit spontanément Placers. *Je savais que la pièce allait être jouée dans un contexte particulier, et mise en scène par un métropolitain. J'en ai tenu compte plus ou moins consciemment, écrivant certainement avec une cadence, un rythme différents, cherchant une cohérence liée à ce que je connaissais du théâtre français. Il me semble fonctionner dans des cadres, des codes, tandis qu'en Guyane on mêle conte et poésie, dans la liberté la plus exubérante.*

» Sorti des livres scolaires, ou du Boulevard, on n'a aucune possibilité de connaissance théâtrale. Accepter la commande de Placers, *inscrite dans la logique du fonctionnement des institutions, n'était pas sans m'inquiéter. Mais le sujet de* Placers *me tenait à cœur. La Guyane est un pays coupé de tout. Nous avons les moyens de sortir de cet isolement, de faire connaître notre originalité culturelle, ou nous ne les avons pas, ou nous ne voulons pas les avoir. Un auteur se trouve devant le choix suivant : il reste au pays, avec un risque de régression ou, sans perdre de vue son idéal, il accepte momentanément une situation ambiguë, mais qui permet à sa voix de porter plus loin, de se confronter à d'autres, de présenter une pièce de théâtre dans des conditions professionnelles.*

» C'est vivre la francophonie à sens unique ? Mais pour donner, il faut avoir des moyens. A un moment, il faut trancher. Je suis Français, oui, mais j'ai avec la métropole des relations similaires à celles que je pourrais avoir avec une belle-mère aimable, connue depuis toujours. Par moments, je la considère comme ma mère, à d'autres moments, force est de constater qu'elle ne l'est pas. La relation n'est ni très claire ni très saine. Parfois, j'ai le sentiment qu'on nous oblige à nous mouvoir dans un imaginaire attendu... Mon grand objectif serait de faire naître un cinéma guyanais, je suis un peu fatigué d'entendre : « Mais c'est un sujet régionaliste ! » Comme si Jean de Florette *n'en était pas un ! »*

Propos recueillis par
ODILE QUIROT



هكذا من الاصل



« HALFAOUINE L'ENFANT DES TERRASSES », DE FERID BOUGHEDIR

Regard d'enfance

Jusqu'à une date récente, le cinéma tunisien n'existait quasiment pas. Cinéaste dans l'âme, Ferid Boughedir se fit critique enseignant, documentariste. Il raconte comment put naître enfin *Halfaouine*, son premier film de fiction.

« Pourquoi ce titre double, *Halfaouine* et *l'Enfant des terrasses*?

– Halfaouine est le faubourg de Tunis où j'ai grandi. J'ai soit vécu, soit été témoin de tout ce que je montre délibérément. Je n'ai pas situé le film dans le temps (même si les Tunisiens peuvent reconnaître à certains détails, comme le générique d'une émission de radio qui s'intitulait « Les directives présidentielles », qu'il se passe dans les années 70, quand le régime de Bourguiba est devenu très autoritaire et mégalomane). Le sujet est autant le quartier que l'enfant. Je compte d'ailleurs consacrer mon prochain film à la plage de La Goulette, où se retrouvent des gens de toutes appartenances, musulmans, juifs, Italiens, Siciliens, Maltais... Ce sera une comédie, au ton un peu « pagnolesque », sur la tolérance : l'image qu'on donne en ce moment, en Europe, des pays arabes est tellement différente de ce que je vis tous les jours. Et je tenais à ce que les terrasses figurent dans le titre : c'est un lieu important, le no man's land entre la rue, qui appartient aux hommes, et les maisons, qui sont le territoire des femmes. Sur les terrasses, tout peut arriver.

– Quelle était la principale difficulté du film?

– Il y en avait deux : d'abord réussir à mélanger les tons, qu'on ne puisse pas réduire *Halfaouine* à une définition simple : chronique, drame, comédie, film politique ou fantastique, etc., même si tous ces ingrédients en font partie. Il y a une phrase d'Elie Faure à propos de Chaplin qui définit le cinéma que je veux faire : *« Il arrive dans la même pirouette à exprimer la joie et la douleur d'exister »*. L'autre difficulté consistait à retrouver un regard d'enfant : il m'a fallu me débarrasser de tout ce que je savais en tant que critique et cinéphile. Et c'est parce que j'ai convaincu les femmes du hammam qu'il n'y avait aucune perversité dans la manière dont je les filmerais qu'elles ont accepté de jouer nues. De même, c'est la pureté de ce regard qui a convaincu la censure tunisienne d'autoriser le film.



D.R.

Ferid Boughedir

– Comment *Halfaouine* a-t-il été produit?

– Il n'existe que soixante-dix salles de cinéma en Tunisie : ce n'est pas un marché suffisant pour financer une production. Et l'absence de coordination entre les pays du Maghreb empêche de s'appuyer sur les forces régionales. Nous sommes contraints à la coproduction avec l'Europe : outre une subvention du ministère de la culture tunisien, j'ai reçu l'avance sur recettes de la France, mais c'est la prévente aux télévisions (Channel Four en Grande-Bretagne, WDR en Allemagne, NOS aux Pays-Bas et la SEPT) qui m'a permis de boucler le budget. Le financement du cinéma des pays pauvres dépendra de plus en plus des chaînes étrangères.

– Peut-on parler aujourd'hui d'un cinéma tunisien?

– *Tout à fait.* Il n'a de réelle existence que depuis une dizaine d'années. Au sein du cinéma arabe, l'Egypte continue d'être la puissance dominante : commercialement, grâce à ses mélos qui tiennent le haut du pavé sur nos écrans, et esthétiquement, du fait de la dette que nous avons tous envers Youssef Chahine. Par rapport à ce cinéma historique, prospère depuis l'entre-deux-guerres, les autres cinémas arabes n'ont commencé à s'épanouir que récemment. Dans les années 70, on a surtout remarqué le cinéma algérien, en particulier grâce à la Palme d'or de *Chronique des années de braise*, de Lakhdar Hamina. Ces dernières années, c'est le cinéma tunisien qui est plutôt en pointe. Trop différents pour constituer une école, des réalisateurs comme Nasser Kemir (*les Baliseurs du désert*), Nouri Bouzid (*l'Homme de cendres, les Sabots en or*), Mahmoud Ben Mahmoud (*Traversée*) témoignent de sa vitalité. Un essor qui a également été facilité par le développement des industries techniques, grâce au producteur Tarak Ben Amar, qui avait notamment produit *Pirates*, de Polanski, sur le sol tunisien, avec des techniciens tunisiens et des laboratoires tunisiens. »

Propos recueillis par
JEAN-MICHEL FRODON

TOUS LES FILMS NOUVEAUX

La liste complète des films en exclusivité et des grandes reprises parait désormais dans le Monde du mardi (daté mercredi), soit la veille de notre supplément Arts-Spectacles.

Bouge pas, meurs, ressuscite

de Vitali Kanevski,
avec Pavel Nazarov,
Dinara Droukarova,
Eléna Popova.
Soviétique, noir et blanc (1 h 45).

Aux portes d'un goulag des années quarante, le combat pour la survie d'un gamin de treize ans : une vertigineuse plongée en enfer où l'amitié d'une adolescente est la seule bouée de sauvetage. Révélé au dernier Festival de Cannes, un cinéaste d'une puissance exceptionnelle.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

Dick Tracy

de Warren Beatty,
avec Warren Beatty,
Al Pacino,
Glenne Headly,
Charlie Korsmo,
Madonna,
Dustin Hoffman.
Américain (1 h 47).

Réalisateur, producteur et interprète, Warren Beatty s'empare du détective de bande dessinée pour inventer un univers de formes et des lumières fantasmagoriques où évoluent une ribambelle d'horribles et distrayants malfrats enmenés par la somptueuse Madonna. Et à la fin, le héros gagne.

VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, TodAO, 1er (45-08-57-57) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, TodAO, 8e (43-59-92-82) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, TodAO, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Kinopanorama, handicapés, dolby, TodAO, 15e (43-06-50-50) ; U.G.C. Maillot, 17e (40-68-00-16).
VF : Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, dolby, TodAO, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, dolby, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; U.G.C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96).

Halfaouine

de Férid Boughedir,
avec Selim Boughedir,
Mustapha Adouani,
Rabie ben Abdallah,
Mohamed Driss,
Hélène Catzaras,
Fatma ben Saïdane.
Franco-tunisien (1 h 38).



D.R.

Selim Boughedir dans le rôle de Noura

Caméra complice

De tous ses yeux Noura regarde. Il regarde les femmes dénudées et alanguies au hammam, de son regard de jeune garçon qui n'est plus tout à fait un enfant. Il observe la joie de vivre et l'hypocrisie, la technique rudimentaire des dragueurs du souk et les jeux du soleil dans le grain que l'on bat. Les émois d'un adolescent franchissant la frontière entre l'enfance et l'âge adulte, ce pourrait être un film d'initiation de plus.

Mais *Halfaouine* se déroule dans le faubourg populaire de Tunis qui lui donne son titre : sa verve souriante et incisive y puise l'énergie d'un salubre plaidoyer contre les clichés qui pèsent sur les pays musulmans.

Les légendes ancestrales, les codes de la séduction, la paillardise bon enfant des femmes entre elles, la répression politique, le sens de la fête s'y entremêlent en images bigarrées. Complice, la caméra de Boughedir sait rendre proche la moindre des innombrables silhouettes qui peuplent ces rues et ces cours. Tout un monde que découvre Noura, l'Asmodée des terrasses.

Parce que *« son regard a changé »* lorsqu'il observe au hammam le corps dénudé des femmes, il est expulsé du cercle féminin au sein duquel il a grandi comme dans un cocon. Parce qu'il n'a pas encore de poil au menton, les hommes refusent de l'intégrer à leur société.

Noura voit tout cela, et les amours du cordonnier musicien qui finira embastillé, et la roublardise de ceux qui boivent en cachette ou trompent leur femme en jouant la comédie de la religiosité, et le matraquage des syndicalistes.

Ce qu'il ne voit pas, il le rêve, la tête farcie de contes où d'horribles ogres dévorent les vierges. Jusqu'à ce que, une nuit, la jolie domestique l'invite à découvrir d'autres réalités, et d'autres rêves.

J.-M. F.

CINÉMA

Vue par le regard tour à tour ironique ou ému, sensuel ou insolent d'un enfant qui va devenir un adulte, la vie haute en couleurs d'un quartier de Tunis où la rue appartient aux hommes, les maisons aux femmes et les terrasses au rêve. Un premier film-coup de maître.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Non ou la Vaine Gloire de commander
de Manoel de Oliveira,
avec Luis Miguel Cintra,
Diogo Doria,
Miguel Guilherme,
Luís Lucas,
Carlos Gomes,
Antonio S. Lopes.
Portugais (1 h 52).

Par le vieux maître portugais, une évocation lente et majestueuse de l'histoire de son pays à travers la conversation de soldats en opération dans les colonies, et la reconstitution des grandes défaites nationales.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81).

Plein Fer
de Josée Dayan,
avec Serge Reggiani,
François Négret,
Aurélie Gilbert,
Olivier Martinez.
Français (1 h 35).

A travers l'affrontement de deux champions de boule, l'assouvissement d'une sombre vengeance.

Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

Le Sixième Doigt
de Henri Duparc,
avec Bamba Bakary,
Naïd Sy Savané,
Jean Carmet,
Franco-ivoirien (1 h 30).

La chronique d'un village africain à l'époque des colonies met en scène une galerie de personnages folkloriques aux innombrables aventures sexuelles.

Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, handicapés, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, handicapés, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Voir l'éléphant
de Jean Marbœuf,
avec Françoise Arnoul,
Jean-Marc Thibault,
Bernard Menez,
Michel Duchaussoy,
Français (1 h 27).

Sur le ton à la fois tendre et humoristique qui est la spécialité de Jean Marbœuf, un conte de fées en forme de vaudeville, avec trois clochards dans le rôle du Prince charmant et une vendeuse de supermarché dans celui de la princesse.

Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).



SÉLECTION PARIS

Les Affranchis

de Martin Scorsese,
avec Robert De Niro,
Ray Liotta,
Joe Pesci,
Américain (2 h 21).

Le réalisateur de *Mean Streets* retrouve la communauté italo-américaine pour une plongée dans l'univers de la mafia au ras du bitume. A la fois thriller éblouissant et documentaire exhaustif, Scorsese s'inspire de la vie réelle du gangster repenti Henry Hill pour faire du cinéma, et du grand. L'occasion aussi de retrouver son acteur favori, Robert De Niro.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, handicapés, dolby, 2e (47-42-72-52) ; Action Rive Gauche, dolby, 5e (43-29-44-40) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; U.G.C. Maillot, dolby, 17e (40-68-00-16).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, dolby, 14e (43-20-89-52) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Il y a quelque chose d'un pari fou dans *les Affranchis* de Martin Scorsese : faire un thriller si réussi et si complet qu'il rendrait caducs tous ses prédécesseurs, inutiles tous ses successeurs. Et l'étendue des registres embrassés par le cinéaste, sa manière virtuose de mêler le document, l'action, l'humour, la violence et la critique en jouant de tout le vocabulaire cinématographique fait de cette tentative de record mieux qu'une performance, un régal.

[redacted]

L'Amour
de Philippe Faucon,
avec Laurence Kertekian,
Julie Japhet,
Nicolas Porte,
Mathieu Bauer,
Français (1 h 20).

Injustement passé inaperçu cet été, la très simple et très chaleureuse histoire de quelques adolescents de banlieue qui compensent l'absence de vacances par les jeux de la tendresse et la découverte de la séduction. Premier film interprété par des inconnus, *L'Amour* possède la fraîcheur d'une romance sans chichi et l'acuité d'un reportage sans effets de manche.

Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

Crimes et Délits
de Woody Allen,
avec Martin Landau,
Woody Allen,
Anjelica Huston,
Mia Farrow,
Américain (1 h 44).

Les histoires parallèles d'un grand médecin empêtré dans un adultère, dont il sortira par la moins avouable des méthodes, et d'un réalisateur mal dans sa peau et trop exigeant pour le monde de l'audiovisuel dans lequel il est obligé de vivre : ce pourrait n'être pour Woody Allen que l'occasion de démontrer une fois de plus sa sensibilité et sa maestria dans la mise en scène. C'est, plus encore, une fable subtile à la morale dérangeante.

VO : Reflet Logos II, handicapés, 5e (43-54-42-34).

Cyrano de Bergerac
de Jean-Paul Rappeneau,
avec Gérard Depardieu,
Anne Brochet,
Vincent Perez,
Jacques Weber,
Français (2 h 15).

De la bravade d'Hercule Savinien de Cyrano de Bergerac qui expulsa un butor de la scène de l'Hôtel de Bourgogne et vainquit en duel un fâcheux tout en le ridiculisant en vers, à sa mort sans que la moindre tache eut souillé son panache, la trépidante et bouleversante épopée du cadet de Gascogne, incarné par un Depardieu qui jamais peut être ne fut aussi bon.

Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; Le Triomphe, dolby, 8e (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).

Daddy Nostalgie
de Bertrand Tavernier,
avec Dirk Bogarde,
Jane Birkin,
Odette Laure,
Emmanuelle Bataille,
Français (1 h 45).

Aux portes de la mort, le dialogue feutré et brillant d'un père, incorrigible dandy, et de sa fille à la tendresse maladroite, curieuse de cet homme qu'elle aime sans l'avoir vraiment connu : en retrait de ce frémissant duo Bogarde-Birkin, Odette Laure construit en contraste un personnage épatant de femme frileuse et abusive.

Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; U.G.C. Champs-Elysées, handicapés, 8e (45-62-20-40) ; U.G.C. Opéra, 9e (45-74-95-40) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

Le Décalogue 1, un seul Dieu tu adoreras
de Krzysztof Kieslowski,
avec Henryk Baranowski,
Wojciech Klata,
Maja Komorowska.
Polonais (53 mn).

Sous prétexte d'illustrer les Dix Commandements, le grand cinéaste polonais, une des découvertes majeures de ces dernières années, invente en dix films un univers cohérent qui, sur fond de misère matérielle et morale, tisse un subtil réseau de résistances quotidiennes à la démission du cœur et de l'esprit. Avec seulement du noir sur sa palette, Kieslowski parvient à peindre l'espoir, sans illusion.

VO : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

La Fille aux allumettes
de Aki Kaurismäki,
avec Kati Outinen,
Elina Salo,
Esko Nikkari,
Vesa Vierikko,
Finlandais (1 h 10).

On l'exploite, on la bat, on la trompe, on la méprise. Elle ne dit rien. Mais un jour elle décide que la coupe est pleine et décide de soigner à la mort aux rats ceux qui lui empoisonnent l'existence. Entre chronique glacée et fable d'humour noir, une petite merveille tirée au cordeau par un jeune cinéaste finlandais dont chaque film est un rendez-vous à ne pas manquer.

VO : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

Milou en mai
de Louis Malle,
avec Michel Piccoli,
Miou-Miou,
Michel Duchaussoy,
Dominique Blanc,
Harriet Walter,
Bruno Carette,
Français (1 h 48).

Pendant qu'au loin retentissent les farandoles et les explosions de Mai 68, une famille française repliée dans une grande maison de campagne se joue toute la lyre d'un psychodrame provincial. Emmenée par Michel Piccoli en grande forme sous la houlette d'un Louis Malle d'humeur joyeuse, un conte ironique et jubilatoire.

Denfert, handicapés, 14e (43-21-41-01).

S'en fout la mort
de Claire Denis,
avec Isaach de Bankolé,
Alex Descas,
Jean-Claude Brialy,
Solveig Dommartin,
Français (1 h 31).

Autour de combats de coqs organisés par un Africain et un Antillais dans une arrière salle de Rungis, une métaphore de la condition humaine signée d'une jeune cinéaste au regard sûr et dur, qui sait trouver la beauté où on l'attend le moins et parler sans pathos de malheur et de dignité.

Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

The Mahabharata
de Peter Brook,
avec Robert Langdon Lloyd,
Antonin Stahly-Vishwanadan,
Bruce Myers,
Vittorio Mezzogiorno,
Français (2 h 51).

Peter Brook semblait avoir tout à perdre et rien à gagner en portant à l'écran l'immense saga de la mythologie indienne dont il avait fait fait une pièce-fleuve unanimement acclamée. Mais il parvient à retrouver, dans le temps et le cadre d'un film, les magies du geste et de la lumière, des matières et des symboles qui font d'un bâton brandi une guerre universelle, d'une flaque d'eau le paradis, et d'un faux théâtre filmé un vrai moment de cinéma.

VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

REPRISES

L'Atalante
de Jean Vigo,
avec Jean Dasté,
Dita Parlo,
Michel Simon,
Gilles Margaritis.
Français, 1934, noir et blanc (1 h 29).

Sur le chaland qui passe, la dérive amoureuse du beau marinier et de sa femme volage au son de l'accordéon de Michel Simon le tatoué, est-ce vraiment le plus beau film du monde? Cette réédition impeccablement restaurée donne l'occasion d'aller le vérifier.

Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

La sélection cinéma a été établie par Jean-Michel Frodon

Hommage à Andrzej Munk

Le cinéma l'Entrepôt présente, jusqu'au 23 octobre, un cycle consacré au cinéaste polonais Andrzej Munk, l'un des maîtres du cinéma du réel.

Andrzej Munk est mort, le 20 septembre 1961, dans un accident de voiture. Il se rendait à Lodz pour retravailler le tournage des intérieurs de son film *la Passagère*. Il allait avoir quarante ans. Il appartenait à la génération de Kawalerowicz et de Wajda, réalisateurs internationalement consacrés du cinéma polonais d'après-guerre. Il est moins connu qu'eux – en France, ses films furent distribués d'une façon presque confidentielle et, sans la vocation cinéphilique d'A2, n'auraient pas eu beaucoup d'audience ; on ne les a d'ailleurs pas revus, sauf *la Passagère*, depuis le début des années 70.

Militant socialiste et ouvrier pendant la guerre, combattant de l'insurrection de Varsovie, Munk apprit le cinéma à l'école de Lodz, fut opérateur, puis réalisateur de courts métrages documentaires, ce qui lui donna le goût et l'expérience du réel. Les hommes au travail, les hommes pris dans les remous de l'Histoire, dans le système social et idéologique : tel était son univers. Un style exempt de coquetteries esthétiques, une volonté de montrer, avec la plus grande exactitude possible, la vie contemporaine : il a témoigné sur son époque en n'hésitant pas à prendre ses distances vis-à-vis du stalinisme.

Les Hommes de la croix bleue (1945) tient encore du documentaire, et raconte comment les sauveteurs du Service montagnard de secours de Zakopane ont participé aux évènements politiques depuis 1945. Mais *Un homme sur la voie* (1956), la première œuvre de fiction importante, entreprise au lendemain du XXe congrès du parti communiste, refuse « le réalisme socialiste » qui, suivant l'exemple du cinéma soviétique, sévit dans les pays de l'Est. Un vieux mécanicien de chemin de fer en retraite est écrasé sur la voie ferrée Varsovie-Poznan, par un train que conduit son ancien aide. L'enquête remonte dans le passé, dans l'atmosphère étouffante de la société communiste et de ses méthodes qui brisent l'individu soupçonné de fautes et de « déviations ». Le mode de récit est à la fois objectif et subjectif, assez proche du néoréalisme italien. *Eroica* (1957) comprend deux nouvelles, deux récits de guerre (l'insurrection de Varsovie en 1944 ; la vie d'officiers polonais dans un camp de prisonniers en Allemagne) dénonce le mythe de l'héroïsme officiel, dénude les comportements individuels, met en scène une réflexion sur la liberté et la solitude. Bien qu'un peu réticentes, les autorités polonaises de l'époque, penchant vers la déstalinisation, laissaient Munk s'exprimer.

De la veine à revendre (1960), portrait d'un être faible et malchanceux, balloté – en apparence – par la vie et les évènements des années 1934-1954, est son film le plus critique. Il va jusqu'à mettre en cause l'antisémitisme polonais et, sous une bouffonnerie noire, présente un type symbolique d'homme incapable de choisir une attitude morale, de se laisser guider « par sa propre raison ». Présenté au Festival de Cannes 1960, *De la veine à revendre* fut reçu avec une incompréhension polie. En fait, c'est *la Passagère* qui a consacré Munk... après sa mort. Au cours d'une croisière, une Allemande, mariée à un Américain qui ignore son passé (elle fut surveillante SS au camp d'Auschwitz), croit reconnaître, sur le pont du bateau, une de ses anciennes détenues, qu'elle croyait morte.

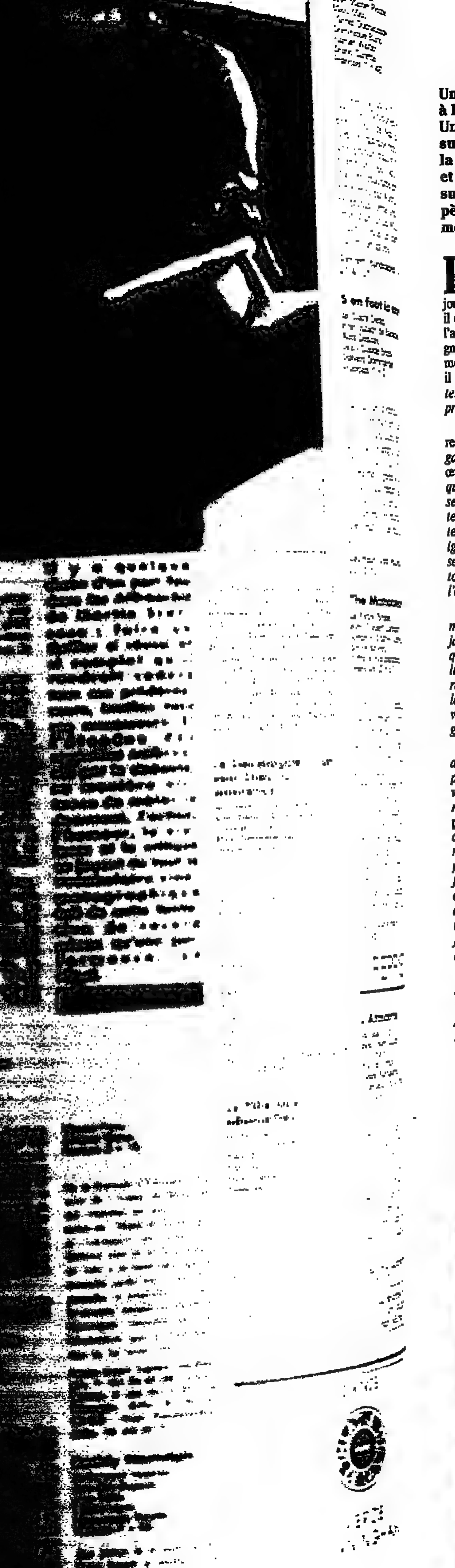
A partir de là, le film est constitué de trois retours en arrière : deux confessions trompeuses sur le camp de concentration, puis une méditation sur la réalité. Munk n'ayant pu achever son tournage, une équipe d'amis et de collaborateurs techniques remplaça les scènes qui manquaient par des images fixes et un commentaire. Cette solution de fortune n'a pas altéré le style original de ce terrible drame et la signification que Munk voulait lui donner.

La Passagère est, avec *Nuit et brouillard* d'Alain Resnais, le film le plus véridique et le plus insoutenable sur le système concentrationnaire. Terminé en 1962, présenté en 1963, il fut couvert de prix. Dont le Prix de la critique et l'hommage du jury au festival de Cannes 1964.

JACQUES SICLIER

★ Entrepôt, 7-9, rue Francis-Pressensé, 75015 Paris. Tél. : 45-40-78-38.

هكذا من الاصل



THÉATRE

ALAIN OLLIVIER MET EN SCÈNE « L'ÉCOLE DES FEMMES » A BOBIGNY

La peur des hommes

Un Molière de plus ouvre la saison à la Maison de la culture de Bobigny. Une histoire de tous les temps sur la fascination de l'enfance, la peur d'aimer, et les preuves d'amour sur les relations homme-femme, père-fille et aussi metteur en scène-comédienne.

LE 25 septembre, Alain Ollivier ouvre à Bobigny la saison de la Maison de la culture avec *l'Ecole des femmes*. Il met en scène et en plus joue Arnolphe. Ce n'est pas son premier Molière, mais il est plutôt classé « textes neufs » et c'est un fait qu'on l'a vu dans Kroetz, Guyotat, Witkiewicz, et, plus éloigné de nous, Hölderlin, ou Thomas Bernhard dont il a monté *l'Ignorant et le Fou*, en 1982. Le « public ciblé », il connaît : *« A force*, dit-il, *la relation avec les spectateurs s'étrique, on a besoin d'élargir ; je n'ai pas un profil de maudit, pas du tout. »*

Donc il décide de monter un classique, de préférence du dix-septième siècle – *« fondateur de notre langage théâtral »* ; – et parmi eux Molière, et dans son œuvre, cette *Ecole des femmes* : *« Une école très dure et qui est celle des hommes... L'origine de la pièce est, selon moi, à l'acte III, les dix maximes qu'Arnolphe tente d'enseigner à Agnès : l'office de la femme. Un texte réel déjà très réactionnaire à l'époque, dont on ignore l'auteur. Molière l'a sans doute retouché, mais seulement dans l'écriture. C'est un sermon terrifiant qui touche à la mythologie, à cette infirmité des hommes, l'éternelle incapacité à comprendre les femmes.*

» De ce côté-là, côté cœur, Arnolphe est véritablement mutilé. Jamais il n'a essayé de séduire Agnès, jamais, sauf à la fin quand il est trop tard, il ne lui dit qu'il l'aime. Il ne sait pas, n'a pas assez confiance en lui. Il pourrait. Elle a sans doute entretenu avec lui des relations charmantes d'enfant gâtée. Mais il lui dit seulement qu'il l'épouse et qu'elle doit bénir le destin. Il veut s'assurer de l'amour comme on s'assure pour l'argent.

» Sa conception de l'existence est raide : il veut abolir l'ambiguïté et le hasard. Il a tellement peur de ne pas être aimé que ça tourne à la névrose. Pensez qu'il a vingt-six, vingt-sept ans quand il voit Agnès pour la première fois : une fillette de quatre ans, « à l'air doux et posé », *dont il tombe immédiatement amoureux. Le coup de foudre. Je ne parle pas de pédophilie, ça n'a rien à voir. La sexualité n'entre pas en ligne de compte, pas beaucoup, dans le comportement d'Arnolphe. Il est fasciné comme on peut l'être par un regard d'enfant. Là où il dévie, c'est quand il décide de devenir son tuteur, de la garder loin de toute tentation jusqu'au moment où il pourra légalement l'épouser. En attendant, il l'enferme.* « J'ai cru la mitonner pour moi », *dit-il à l'acte IV.*

» Le fantasme d'un enclos mi-couvent mi-bordel est très répandu. C'est une envie très archaïque de s'asservir, non je veux dire : d'asservir. Je ne suis pas un précieux de la psychanalyse, mais le fait est là et c'est pourquoi on joue toujours l'Ecole des femmes...

» Molière jouait Arnolphe et il était Arnolphe. Il était aussi Agnès dont il a fait une fille pas banale. Elle ne s'ennuie jamais, se montre capable, alors que son éducation n'est pas des meilleures, d'écrire à Horace une lettre admirable. Je la vois familière de la nature, des animaux. Molière a mis en scène le génie humain incarné par une fille de dix-sept ans, face à un quadragénaire refoulé, intelligent et qui finit par se conduire comme un sot. La faute en revient à sa peur panique des femmes. Dans cette pièce de ses débuts, Molière annonce déjà le Misanthrope. *Agnès et Célimène sont au cœur de sa souffrance.*

» L'Ecole des femmes *a longtemps été vue comme une ébauche maladroite, ses maladresses peuvent être vues comme des audaces. Arnolphe, c'est vrai, ne quitte à peu près pas le plateau et son texte court en une sorte de long monologue. Il faut une santé terrible pour tenir le rôle. Il est bien composé, avec des poses, mais, arrivé au Ve acte, on souffre. Avant de s'écrouler d'un seul coup, Molière était solide. On le voit sur ses portraits, râblé, l'œil vif. La première scène dure environ quinze minutes pendant lesquelles l'histoire d'Arnolphe, son caractère, son rationalisme, ses fantasmes, son affaire avec Agnès, tout est exposé.*

» Ensuite se met en marche le mécanisme d'une bombe à retardement que personne ne peut désamorcer. La fin est un conte cruel : Agnès retrouve d'un coup son père, son oncle, son beau-père qui se sont entendus il y a bien longtemps pour qu'elle épouse Horace, ce qui tombe bien, mais jamais ils n'ont envisagé de lui demander son avis... C'est la loi des hommes et Arnolphe obéit, quitte à se retrouver purement et simplement éliminé.

» En fait, j'ai été poussé dans ce personnage. Je n'ai pas longtemps résisté, ce serait mentir que de le dire, mais d'abord je ne pensais pas à moi. Je ne me suis pas immédiatement rendu compte de la longueur du texte à apprendre. Je le fais et j'en suis heureux. Cependant, si j'ai choisi l'Ecole des femmes, *c'est pour Irina Dalle. En répétant avec elle* A propos de neige fondue, *de Dostoïevski, je voyais Agnès. »*

Propos recueillis par
COLETTE GODARD



BRIGITTE ENGUERAN

Alain Ollivier

SPECTACLES NOUVEAUX

Bérénice

de Jean Racine,
mise en scène
de Jacques Lassalle,
avec Nathalie Nell,
Jean-François Sivadier,
Jean-Baptiste Malartre,
Agnès Van Molder,
Michel Peyrelon,
Bernard Bloch
et Olivier Dautrey.

Les pleurs d'une reine, la détresse d'un empereur, amour, pouvoir, ambition, devoir : les incertitudes du moment de rupture, et les alexandrins les plus purs de Racine. Après avoir été créé avec des comédiens norvégiens, puis en français à Strasbourg, le spectacle de Jacques Lassalle est enfin à Paris.

Théâtre de l'Est parisien, 159, av. Gambetta, 20e. A partir du 2 octobre. Du mardi au samedi à 20 h 30, le jeudi à 19 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-64-80-80. De 55 F à 130 F.

Dans la nuit

d'Heinrich Böll,
mise en scène
de Jean-Pierre Chrétien-Goni,
avec Blandine Baudrillard,
Camille Behr,
Rémi Brunel,
Bénédicte Charpiat,
Delphine Jayot,
Nicolas Matheus
et Luc Tramier.

Heinrich Böll décrit la vie des soldats dans les tranchées pendant la Grande Guerre. Toutes les guerres sont sales.

Arcane, 168, rue Saint-Maur, 11e. A partir du 28 septembre. Les lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 17 heures. Tél. : 43-38-19-70. 60 F et 80 F.

La Double Inconstance

de Marivaux,
mise en scène
de Claudia Morin,
avec Arianne Fazzuoli,
Catherine Lascault,
Claudia Morin,
Denis Podalydes,
Pierre-Henri Puente,
Sébastien Roché
et Patrick Simon.

On le sait depuis des années, et c'est peut-être Planchon qui l'a dit le premier haut et fort : le théâtre de Marivaux, qu'il soit comédie de mœurs ou comme ici fable exotique, ne raconte pas de coquetteries capricieuses, mais la violence des sentiments, la cruauté du jeu de « je t'aime, moi non plus ».

Cité internationale universitaire, 21, bd Jourdan, 14e. A partir du 2 octobre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 45-89-38-69. De 40 F à 100 F.

Dracula-Rock

mise en scène
de Ken Starcevic,
avec la compagnie Oz.

C'est peut-être le succès de *Rocky Horror Show* qui a encouragé cette vision une fois de plus parodique du héros de Bram Stoker. Comme si le comte Dracula n'était pas à prendre au sérieux. Il se vengera, c'est sûr.

Bateau-théâtre « Docteur Paradis », quai de Jemmapes (face au 190), 10e. A partir du 2 octobre. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée samedi et dimanche à 16 heures. Tél. : 42-08-68-89. Durée : 1 heure. De 50 F à 120 F.

Ecchymoses

d'Itaa Aagaard,
mise en scène
de Benoît Theberge,
avec Itaa Aagaard,
Michel Borotra
et Thierry Dubost.

Au château de Vincennes, il n'y a pas seulement une caserne, mais une salle de théâtre, pleine de magie, aménagée par une troupe très particulière, formée de sourds-muets. Ils accueillent un spectacle où il est question de voyage et d'empêchements.

International visual théâtre, tour du Village, château de Vincennes, 94000 Vincennes. A partir du 2 octobre. Le mardi à 21 heures. Tél. : 43-65-63-63. 70 F et 90 F.

Elle

de Jean Genet,
mise en scène
de Bruno Bayen,
avec Maria Casarès,
Gigi Dall'aglio,
David Gabison,
Jacques Pieiller
et Marc Sussi.

C'est au TNP qu'a été lu en public pour la première fois ce texte inédit (écrit en 1955) de Jean Genet. C'est au Festival de Parme qu'il a été créé. C'est en quelque sorte une ébauche du *Balcon*. C'est l'histoire d'un pape, un vrai, qui pose pour un photographe, et il se trouve que ce pape est Maria Casarès. Elle est unique.

Théâtre de Gennevilliers, 41, av. des Grésillons, 92000 Gennevilliers. A partir du 28 septembre. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 47-93-26-30. 80 F et 110 F.

➡

THÉATRE

La Fonction

de Jean-Marie Besset,
mise en scène
de Patrice Kerbrat,
avec Pierre Vaneck,
Sabine Haudepin
et Jacques Bonnaffé.

Seconde pièce jouée de Jean-Marie Besset, qui avait provoqué un petit scandale en mettant en scène de Gaulle et Pétain dans sa *Villa Luco*. Une fois encore, il va surprendre avec les jeux perfides et pervers d'un homme blessé.

Studio des Champs-Elysées, 15, av Montaigne, 8e. A partir du 2 octobre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 17 heures, dimanche à 15 heures. Tél. : 47-20-08-24. De 110 F à 150 F.

Les Fourberies de Scapin

de Molière,
mise en scène
de Jean-Pierre Vincent,
avec Daniel Auteuil,
Isabelle Candelier,
Laurence Cortadellas,
Eric Elmosnino,
Jean-Paul Farré,
Manoëlle Gaillard,
Mario Gonzalez,
Etienne Lefoulon,
Philippe Uchan
et Romain Duverne.

A Avignon, cette année, l'enfant du pays Daniel Auteuil a fait exploser la jauge de la cour d'Honneur. Son Scapin à rouflaquettes, plus désabusé que canaille, courant sur les toits de Naples, grugeant le Géronte de Mario Gonzalès le magnifique, a soulevé les foules.

Théâtre des Amandiers, 7, av Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. A partir du 2 octobre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 47-21-18-81. De 90 F à 120 F.

Journal et Il était une fois à la gare

de Gombrowicz,
mise en scène
de Tomasz Bialkowski,
avec Lionel Bécimol,
Caroline Chomienne,
Laurent Gerzenkorn,
Christine Guênon,
Véronique Janin,
Pascale Pastori
et Stephen Szekely.

Gombrowicz et Mrozek sont polonais et ont en commun d'avoir vécu loin de chez eux. L'un en Argentine, l'autre à Paris. De leur pays, ils ont gardé une morbidité qui éclate jusque dans leur humour.

Nouveau Théâtre Espace Acteur, 14 bis, rue Sainte-Isaure, 18e. A partir du 1er octobre à 20 h 30 (et les 8, 15, 22 et 29 octobre). Tél. : 42-62-35-00. 70 F et 90 F.

Liebelei

d'Arthur Schnitzler,
mise en scène
de Richard Arselin,
avec les comédiens de la
Compagnie du vertige.

Une jeune fille pauvre et des jeunes gens de la haute société dans la Vienne du début du siècle. Une intrigue banale transfigurée par la sensibilité et l'ironie de Schnitzler. Tout dépend des comédiens. C'était le cheval de bataille de Ludmilla Pitoëff.

Aktéon-Théâtre, 11, rue du Général-Blaise, 11e. A partir du 2 octobre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-38-74-62. De 50 F à 80 F.

Liliom

de Ferenc Molnar,
mise en scène
de Christian Benedetti,
avec Marie Barsotti,
Gilles Baudelet,
Agnès Berthon,
Blandine Clémot,
Gilles Dao,
Michel Fouquet,
Sophie Guille des Buttes,
Olivier Maltinti,
Michel Ouidu
et Véronique Vellard.

Les auteurs de l'Europe centrale redeviennent à la mode. Pendant que Ludmila Mikaël et Robin Renucci jouent une pièce mal connue de Molnar, *l'Officier de la garde*, à la Comédie des Champs-Elysées, dans le bois de Vincennes, un « jeune metteur en scène » qui n'est pas débutant propose le légendaire *Liliom*, qui fleure bon les rêves poétiques des années d'avant-guerre et le charme nostalgique des fêtes foraines.

Cartoucherie Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. A partir du 2 octobre. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 43-28-36-36. De 45 F à 100 F.

Les Francophonies de Limoges

Le septième Festival International des Francophonies de Limoges se déroulera cette année du 28 septembre au 13 octobre. Après une ouverture en compagnie de Doudou N'Diaye, le maître tambour de Dakar, place au théâtre : *la Folle du gouverneur*, du Gabonais Laurent Owondo, prix de la Fondation Léopold Sedar Senghor pour son roman *Au bout du silence* (Ed. Hatier « Monde Noir », en poche), par la troupe Télé Théâtre et le Théâtre national du Gabon ; Werewere Liking, une Camerounaise aux multiples visages, peintre, cinéaste, écrivain, metteur en scène, présente avec le Ki-Yi Théâtre de Côte-d'Ivoire *Singué Mura : considérant que la femme...* ; le Théâtre de la Marmaille (Canada-Québec), qui s'embarquera à bord du B. B. K. B, a conçu avec le Teatro dell'Angolo (Italie) *Terre promise, Terra Promessa*, et Lorraine Pintal, auteur québécois, a écrit et joue *Madame Louis 14*. Venu de Guyane, *Placers*, d'Elie Stephenson, mis en scène par Vincent Colin. Le Théâtre du Campagnol représente la France avec *1, Place Garibaldi*. On écoutera encore *Cris et Blues*, un spectacle de poésie blues, et beaucoup de musiques avec l'Ensemble musical de la Ville de Tunis, le Togolais Azé Kokovivina.

Une place particulière sera faite aux conteurs et la SACD a décidé de parrainer un cycle de lectures scéniques avec de nombreux auteurs dont Eugène Durif, Georges Schéhadé et Kateb Yacine. Sous le chapiteau des rencontres, on croisera notamment les quatre auteurs accueillis en résidence d'écriture cette année : Jean-Marc Dalpé (Canada), Jean-Claude Fignolé (Haïti), Moussa Konaté (Mali) et Yoka Lye Mudaba (Zaïre). Ne pas oublier les tables rondes (les critiques de langue française sont-ils francophones ?), forum et séminaires, les ateliers...

★ Renseignements au bureau du Festival, 4, rue des Arènes, Limoges. Tél. : 55-32-32-66 ou à Paris (Tél. : 47-70-18-17).

La Nonna

de Roberto Cossa,
mise en scène
de Jorge Lavelli,
avec Maurice Chevit,
Jean-Claude Dreyfus,
Claire Fayolle,
Philippe Fretun,
Josiane Leveque,
Roger Mirmont
et Liliane Rovere.

Portrait d'une famille qui se défait. Ou comment se débarrasser d'une grand-mère qui a tout le temps faim. Un auteur à découvrir, cruel et truculent, délirant et vrai. Un Eduardo De Filippo argentin. Irrésistiblement drôle.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. A partir du 2 octobre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-66-43-60. 130 F.

Les Palmes de M. Schutz

de Jean-Noël Fenwick,
mise en scène
de Gérard Caillaud,
avec Sonia Vollereaux,
Stéphane Hillel,
Gérard Caillaud,
Christiane Muller,
Patrick Zard'
et Claude d'Yd.

La vie quotidienne de Pierre et Marie Curie : reprise d'un grand succès de la saison dernière.

Mathurins, 36, rue des Mathurins, 8e. A partir du 2 octobre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 17 heures, dimanche à 15 heures. Tél. : 42-65-90-01. Durée : 2 heures. De 60 F à 220 F.

La Tempête

de William Shakespeare,
mise en scène
de Peter Brook,
avec Georges Corraface,
Yoshi Oïda,
David Bennent,
Bruce Myers,
et Pierre Lacan.

Après les légendes indiennes et les dialogues sud-africains, Peter Brook revient à Shakespeare. A la dernière pièce qu'il ait écrite, la plus amère peut-être. Avec comme toujours une distribution internationale et l'art de faire surgir la magie d'un rien, de l'invisible. Du théâtre.

Bouffes du Nord, 37 *bis*, bd de la Chapelle, 10e. A partir du 27 septembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 15 heures. Tél. : 42-39-34-50. Durée : 2 h 20. 70 F et 100 F.

BRIGITTE ENGUERAND

Des toiles peintes, arbres, montagnes, ciel. La voix de l'écrivain Robert Walser, la douleur de vivre dite par un jeune homme généreux, casse-cou, aux mille visages d'une adolescence improbable, sur le chemin qui doit le conduire chez les hommes. Ce jeune homme, c'est Philippe Demarle, un acteur de haute volée. Il est à la Bastille l'un des *Enfants Tanner*, dans la mise en scène belle et irradiante de Joël Jouanneau.

[redacted]

Théâtre yiddish en langue française

mise en scène
d'Aristide Demonico,
avec Elodie Béar,
Denise Bonal,
André Cellier,
Carlos Chahine,
Daniel Cling,
Catherine Day,
Aristide Demonico,
Martine Laisné,
René Loyon
et Simy Myara.

Le théâtre a été pour les juifs d'Europe centrale un moyen d'expression et de contacts, un espace de liberté. La langue yiddish est selon Kafka la plus belle du monde. Mais peu de gens la parlent encore. Les quatre pièces présentées à l'Athénée ont été traduites en français.

Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. A partir du 2 octobre. Le mardi à 18 h 30, du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 47-42-67-27. 45 F et 65 F.

SÉLECTION

Avec ou sans arbre

de Jeannine Wormas,
mise en scène
Albert-André Lheureux,
avec Marie-José Nat
et Henri Garcin.

Duo de deux anciens époux devenus « bons amis », et qui se souviennent. Un jeu fascinant et dangereux.

Théâtre Hébertot, 78 bis, bd des Batignolles, 17e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée samedi à 17 heures, dimanche à 15 heures. Tél. : 43-87-23-23. De 100 F à 220 F.

Bête de style

de Pier Paolo Pasolini,
mise en scène
de Stanislas Nordey,
avec les élèves de 3e du
Conservatoire.

La nouvelle génération avance. Avec des audaces que l'on aimerait retrouver chez leurs aînés. Ils ont tout à y gagner, et le public aussi.

Conservatoire national supérieur d'art dramatique, 2 bis, rue du Conservatoire, 9e. Les lundi et vendredi à 19 h 30, le samedi à 17 heures, le dimanche à 15 heures. Tél. : 42-46-12-91. 77 F.

L'Ecole des femmes

de Molière,
mise en scène
d'Alain Ollivier.

Voir notre article page précédente.

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 48-31-11-45. 90 F et 120 F.

Les Enfants Tanner

de Robert Walser,
mise en scène
de Joël Jouanneau,
avec Philippe Demarle,
Marief Guittier,
Virginie Michaud,
Michel Raskine,
Christian Ruché,
Yvette Theraulaz
et David Warrilow.

(Voir notre photo légendée ci-dessus.)

Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 43-57-42-14. 70 F et 90 F.

Entrée perpétuelle

de Valère Novarina,
mise en scène
de Pascal Omhovère,
avec Laurence Mayor.

Valère Novarina s'intéresse beaucoup au « phénomène acteur », au voyage des mots dans le corps de l'acteur, au voyage de ce corps entre le côté cour et le côté jardin de la scène. Et dans sa langue foisonnante, il décrit.

Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. Les jeudi et samedi à 19 h 30. Tél. : 43-57-42-14. 70 F et 90 F.

L'Eté

de Romain Weingarten,
mise en scène
Gildas Bourdet,
avec Isabelle Main,
Loïc Houdré,
Daniel Langlet
et Dominique Pinon.

Dans la petite salle de la Colline, deux chats teigneux contemplent les humains. De temps en temps, ils parlent aux enfants. Quelquefois ils se comprennent. C'est la vie. A sa création, en 1966, la pièce a fait un triomphe. Il pourrait bien en aller de même aujourd'hui, grâce à la direction des acteurs – et à leur talent personnel.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-66-43-60. Durée : 2 h 30. 130 F.

Mille francs de récompense

de Victor Hugo,
mise en scène
de Benno Besson,
avec Thomas Beimowski,
Pascal Bongard,
Jean-Noël Brouté,
Mathieu Delmonté,
Erick Desmarestz,
José Espina,
Jean-Charles Fontana,
Olivier Lorétan,
Emmanuelle Ramu
et Juliane Samarine.

Vivant sous un faux nom et ayant fait fortune, il manque de ruiner sa femme et sa fille que pourtant il recherche depuis des années. Un affreux huissier exerce un chantage immonde, lorsque heureusement survient un ex-bagnard. Inutile de chercher à raconter la pièce, Benno Besson la fait comprendre dans tous les sens, notamment dans le sens loufoque.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au vendredi à 20 h 30, le samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. 100 F et 140 F.

Le Misanthrope

de Molière,
mise en scène
de Jacques Weber,
avec Jacques Weber,
Emmanuelle Béart,
Roger Dumas,
Hervé Briaux,
Emmanuelle Meyssignac,
Evelyne Buyle
et Pierre Gérard.

Jacques Weber, Alceste costaud et fulminant. Emmanuelle Béart, Célimène calme, décidée. L'affrontement toujours renouvelé de l'homme et de la femme provoque encore et encore des émotions, des réflexions, des rires. Depuis Adam et Eve et même sans doute auparavant, l'histoire ne change pas. Tant mieux.

Porte Saint-Martin, 16, bd Saint-Martin, 10e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 16 heures, dimanche à 15 heures. Tél. : 42-08-00-32. Durée : 2 h 30. De 90 F à 250 F.

Salut vieil Océan !

de Knut Hamsun,
mise en scène
d'Anne Wiazemsky,
avec Laurence Mayor.

Laurence Mayor joue Novarina et, parallèlement, un texte de Knut Hamsumn, *la Faim*, qu'elle a adapté.

Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. Les mardi, mercredi et vendredi à 19 h 30, le dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-57-42-14. 70 F et 90 F.

Tartuffe

de Molière,
mise en scène
de Bernard Sobel,
avec Aude Briant,
Maria Casarès,
Philippe Faure,
David Gabison,
André Marcon,
Vincent Massoc,
Michèle Oppenot,
Dominique Parent,
Nicolas Pignon
et Dominique Reymond.

Décidément, nous entrons dans les années Molière. Les metteurs en scène habituellement spécialisés dans les auteurs contemporains, français ou étrangers, s'y mettent tous ensemble. C'est comme un passage obligé. Finalement, Molière devient, comme Shakespeare, une sorte « d'auteur anonyme » sur lequel s'exercent les talents les plus pointus et les plus divers.

Théâtre de Gennevilliers, 41, av des Grésillons, 92000 Gennevilliers. Du mardi au samedi à 20 h 30, le dimanche à 18 heures. Tél. : 47-93-26-30. 80 F et 110 F.

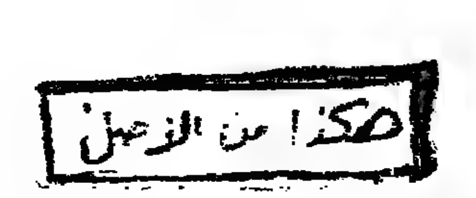
Zazou

de Jérôme Savary,
mise en scène
de l'auteur,
avec Jacques Alric,
Alexandre Bonstein,
François Borysse,
Chris Campion,
Sandrine Degraef,
Michel Dussarat,
Cécile Haas,
Allen Hoïst,
Christiane Legrand
et Maria de Medeiros.

Il y a ceux qui se sont habillés comme ça, avec des chaussures à semelles de bois, des pantalons aux chevilles, des jupes plissées. Il y a ceux qui sont bien trop jeunes pour avoir connu l'Occupation. Entraînés par la frénésie de la troupe, charmés, envoûtés par Maria de Medeiros, tous découvrent et redécouvrent avec le même bonheur attendri la folie du swing et des fringues, au temps des alertes, des miliciens, de la Libération, de Saint-Germain.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 3 heures. 100 F et 140 F.

La sélection « théâtre » a été établie par : Colette Godard





SIX GROUPES EN DEUX SOIRÉES, A PARIS ET A LYON

Futurama, le rock dans tous les sens

Rap britannique et rock allemand, voyous du Bronx et néo-romantiques de Bristol, le festival Futurama s'acharne dans l'éclectisme, proposant des produits du marché, plus ou moins originaux (plutôt plus) mais d'une fraîcheur incontestable.

LES micro-festivals en salle refleurissent avec l'automne. Futurama ouvre la saison et tente cette année de sortir de l'ombre projetée par son jeune et brillant cadet, le festival des *Inrockuptibles*. Né en Belgique, Futurama est d'abord une offre promotionnelle comme les camelots en font aux portes des grands magasins : et pour le prix d'un billet de concert, je vous offre non pas un, mais deux groupes. Du rap anglais et du rock ésotérique allemand. Vous n'êtes pas convaincu ? Je rajoute donc du rock noir militant américain de belle facture. Le client retourne le billet dans tous les sens, cherche le piège.

A moins d'annulation de dernière minute (les Britanniques du Meat Beat Manifesto, initialement programmés, ont prévenu depuis longtemps qu'ils seraient empêchés), on verra bien trois groupes par soirée et, contrairement à l'édition précédente, la programmation n'est pas seulement un fourre-tout de groupes prometteurs mais aussi une exploration organisée en tendances floues, une pour chacun des deux jours.

Le festival offre un dernier avantage aux Parisiens : il permettra de mettre à l'épreuve la nouvelle acoustique de l'Elysée-Montmartre. Le music-hall du boulevard de Rochechouart s'était fait une réputation assez détestable en la matière, et seuls les sonorisateurs les plus doués arrivaient à se tirer des pièges tendus par la charpente métallique et un plancher vibrant d'enthousiasme à la première note de basse. La direction de la salle, qui a également programmé Futurama, annonce dores et déjà que ces manifestations intempestives sont à ranger aux rangs des mauvais souvenirs.

La première soirée sera d'un néo-classicisme rock de bon aloi. En tête d'affiche, Revenge, le jeune groupe d'un vieux routier, Peter Hook, bassiste de New Order. On a cru retrouver dans le disque de Revenge des échos Joy Division, du temps où la basse de Hook creusait des abîmes sous la voix de Ian Curtis. New Order (soit Joy Division sans le défunt Curtis) a abandonné depuis trop longtemps ces territoires crépusculaires pour que la noirceur de Revenge soit autre chose qu'une illusion d'optique. L'illusion prendra peut-être corps sur scène mais on restera pour l'instant, sur la foi d'un récent album (Factory/Virgin) à l'image d'un groupe d'une froideur qui n'a d'égale que sa compétence technique.

Les Blue Aeroplanes font partie des meubles de la scène anglaise depuis bientôt sept ans. Originaires de Bristol, ils ont commis au début de l'année un album (*Swagger*, chez Chrysalis) un peu étouffe-chrétien à force d'idées empilées, mais tout à fait séduisant : guitares foisonnantes, mélodies hésitantes, son en déséquilibre perpétuel. Sur scène, les Blue Aeroplanes prennent le risque de l'approximation (avec trois guitares, ils n'y échappent pas toujours) mais aussi celui de l'envolée.

Et pour ouvrir le bal, on fera connaissance avec Stevie Salas, jeune guitariste de Los Angeles qui vient de faire ses débuts sur disque chez Island après avoir fait son apprentissage chez George Clinton et Bootsy Collins. Cette formation funk ne l'empêche pas de *s'être mis à son compte sous une enseigne rock*. Le Stevie Salas Colorcode (c'est le nom de l'album et du groupe qui l'accompagne sur scène) donne dans le rock lourd et rapide, pas aussi loin des clichés du genre que semble le penser Salas, mais d'une efficacité certaine.



LAURENCE WATSON

On confessera une faiblesse pour la programmation de la seconde soirée, un sandwich exotique avec, dans le rôle des tranches de pain, deux groupes à danser et, dans celui de la garniture, une formation allemande qui se fait un devoir de décoller les étiquettes qu'on voudrait lui attribuer.

Les Stereo MC's font (jouent, chantent ?) du rap mais ils sont blancs et londoniens, ce qui les place un peu à part dans la profession de rapper. Ils en sont déjà à leur second album (chez Island) et se sont fait une place dans la communauté en mixant quelques titres de notables new-yorkais, les Jungle Brothers ou Queen Latifah. Sur disque, ils s'en tiennent rigoureusement aux règles du genre, tel qu'il se pratique dans le Bronx, sur des rythmes austères (la référence ici, est sans doute le beat militant de KRS1), même s'ils échantillonnent volontiers des guitares rock. Sur scène, en revanche, le trio travaille le public avec une énergie dont les groupes de rap sont en général avares.

Renversement radical de perspective avec Philip Boa and The Voodoo Club, groupe allemand dont la musique est à la fois hermétique (en tout cas pas de celles que l'on sifflote dans son bain) et ouverte à tous les vents (surtout ceux du Sud). Philip Boa n'a rien de commun avec ses aînés allemands sauf une volonté farouche de créer ses propres références, comme l'ont fait avant lui Can, Kraftwerk ou DAF. Verdict de l'histoire dans quelques années ; en attendant, les pronostics sont les bienvenus.

Et l'on se séparera avec 24-7 SpyZ, redoutable groupe de rock noir, cousins féroces de Living Colour, même si ces jeunes gens sont loin de la maturité technique du groupe de Vernon Reid. A vrai dire, lors de leur passage aux Transmusicales à Rennes, l'hiver dernier, leur débauche sonore, dérèglement total de tous les amplis, avait du mal à trouver son centre de gravité. Depuis est sorti *Gumbo Millenium*, leur premier album pour une major (Epic, label sur lequel ces sauvages qui se produisent habillés en joueurs de football américain côtoient Michael Bambi Jackson). Cette soupe doit peu aux traditions de Louisiane et tout aux recettes des ghettos, rock saturé et rap énervé ; du chaos émerge un son gras et méchant, de quoi donner un dernier coup, pour la route, au spectateur persévérant.

THOMAS SOTINEL

★ *Première soirée* (Stevie Salas, Blue Aeroplanes, Revenge) le 28 à 19 heures à l'Elysée-Montmartre, 72, boulevard de Rochechouart, Paris 18e et le 29 à 20 heures, à la Bourse du Travail de Lyon, 205, place Guichard, Lyon 3e. Seconde soirée (Stereo MC's, Philip Boa, 24-7 SpyZ), le 29 à l'Elysée-Montmartre et le 30 à la Bourse du Travail de Lyon.



Les Stereo MC's *(ci-dessus)* voudraient être à Londres ce que les Jungle Brothers sont au Bronx : les hérauts de la renaissance de la ville. Les Blue Aeroplanes *(ci-contre)* se contentent de faire du rock, tout bêtement. Sauf qu'ils sont plutôt futés.

SÉLECTION PARIS

Mercredi 26

Liszt
Wolf
R. Strauss
Lieder
Mitsuko Shirai (soprano), Hartmut Höll (piano).

Hartmut Höll est l'accompagnateur de Dietrich Fischer-Dieskau. Il l'est aussi, depuis 1972, de la soprano japonaise résidant en Allemagne Mitsuko Shirai, lauréate du Prix Schumann de Zwickau, au même titre qu'un Peter Schreier ou qu'un Fisker-Dieskau encore. Elle chante juste (y compris de la musique en quarts de ton), Mozart, Ravel (ses débuts à Carnegie Hall eurent lieu en 1989 dans *Shéhérazade*) mais aussi Hindemith et Webern. Ses disques portent les étiquettes EMI, Philips et Capriccio.

Auditorium du Louvre, 20 h 30. Tél. : 40-20-52-29.

Berlioz
La Damnation de Faust
Waltraud Meier (mezzo-soprano), Michael Myers (ténor), Monte Pederson (basse-baryton), René Schirrer (baryton-basse), The Philharmonia Orchestra, Chœur du Châtelet, John Eliot Gardiner (direction), Yannis Kokkos (mise en scène).

Mezzo allemande, grande wagnérienne, Waltraud Meir chante un français incompréhensible ; c'est bien la seule réserve que l'on peut faire à sa Marguerite qui a la voix d'une femme qui a vécu plutôt que celle d'une ingénue. L'Orchestre Philharmonia a les pupitres de trombone, de flûte, de hautbois, d'alto, de cor anglais (et d'ophicléïde à la place des traditionnels tubas) assez virtuoses pour résister à Berlioz. Gardiner est enflammé. Les décors et la mise en scène de Kokkos insolites, cinématographiques. Oublions le reste du générique.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 heures (+ le 29). Tél. : 40-28-28-40. De 80 F à 395 F.

Jeudi 27

Berlioz
Requiem « Grande Messe des morts »
Jianyi Zhang (ténor), The Philharmonia Orchestra, Chœur du Théâtre du Châtelet, Eliahu Inbal (direction).

Encore Berlioz, en son *Requiem*. Dirigé par un chef israëlien longtemps basé à Francfort et qui s'est fait, en une intégrale (Denon) une réputation mérité de mahlérien mystique. La parution d'un très beau *Te Deum*, salué par les berlioziens, a annoncé avant l'été ce changement de cap.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 h 30 (+ le 28). Tél. : 40-28-28-40. De 80 F à 395 F.

Debussy
Prélude à l'après-midi d'un faune
Fragments symphoniques du martyre de saint Sébastien
Fantaisie pour piano et orchestre
Image n° 2 : Iberia
Anne Queffelec (piano), Orchestre national de France, Manuel Rosenthal (direction).

Deuxième carrière pour une pianiste de quarante-deux ans, très connue et fêtée dans les années 60 puis un peu dépassée par le dur effort de durer. Il paraît qu'elle n'a jamais si bien joué.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37. De 40 F à 190 F. Le 28 à Saint-Germain-en-Laye, Théâtre Alexandre-Dumas à 20 h 30.

Samedi 29

Aperghis-Minyana
Jojo
Valérie Aubert, Frédéric Davério, Richard Dubelski, Christophe Huysman, Patrick Minard, Françoise Rivalland, Nicole Sigal (comédiens), Georges Aperghis (mise en scène).

Voir notre photo légendée page suivante.

Paris-Villette (le 29 septembre et le 2 octobre, 21 heures ; le 30, 16 h 30). Tél. : 42-02-02-68.

Lundi 1er octobre

Debussy
Six Epigraphes antiques

Ravel
La Valse

Britten
Sinfonia da Requiem

R. Strauss
Quatre derniers Lieder
Julia Varady (soprano), Orchestre de la Suisse romande, Armin Jordan (direction).

Elle a enregistré pour Deutsche Grammophon *le Château de Barbe-Bleue* de Bartok sous la direction de Sawallisch : ce fut une Judith inoubliable. La voici qui se lance dans les *quatre derniers lieder* de Richard Strauss, pierre d'achoppement des sopranos de la taille des Schwartzkopf et Norman. On la retrouvera très bientôt dans la *9è* de Beethoven, aux côtés de Giulini (toujours chez D.G.). Faut-il rappeler qu'elle fut l'une des chanteuses préférées de l'intraitable Karl Böhm ?

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 h 30. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 295 F.

Mardi 2

Cage
Europera 3 et 4
Marie Atger, Jane Manning, Sarah Leonard, Catherine Denley (sopranos), Eleanor Bennett (mezzo-soprano),

➡

MUSIQUES

➡

Paul Wilson (ténor), Adrian Clarke (baryton), Roger Bryson (basse), Yvar Mikhashoff, James Clapperton (pianos), Erika Fox, Michael Finnissy, Stephen Montague, Michaël Parsons, David Sawer, Howard Skempton, Andrew Toovey (opérateurs de gramophones).

« *Europèra 3* dure soixante-dix minutes. Sous les lumières aux changements incessants de 73 projecteurs, six chanteurs et chanteuses aux tessitures étagées se déplacent sur la scène et, totalement dissociés les uns des autres, entonnent des extraits d'arias de Gluck et de Puccini. (...) *Europèra 4* ne dure que trente minutes. Cette fois, les lumières de 32 projecteurs ne sont dirigées que vers les murs et le plafond et elles ne changent que très lentement. Il n'y a que deux chanteuses (...) et un seul pianiste (...) qui joue à présent en leur entier les *Opern Phantasien* de Liszt, mais en appuyant à peine sur les touches de l'instrument. » (Daniel Caux dans *Artpress*, nº 150, septembre 1990). *Lire p. 21 l'article de Gérard Condé sur John Cage.*

Opéra de la Bastille, 20 h 30. Tél. : 42-96-96-94. De 65 F à 80 F.

Bach

Variations Goldberg
Vladimir Feltsman (piano).

Lauréat du concours Long en 1971, ce Soviétique de trente-huit ans a longtemps été empêché de travailler dans son pays pour avoir annoncé son intention d'émigrer en Israël. Avec la perestroïka est venue son émigration aux Etats-Unis et son premier concert à Paris, dans cette même salle, l'an dernier : sublimes *Kreisleriana* de Schumann. Or n'aurait pas pensé aux *Goldberg* pour cet expert en sonorités.

Théâtre des Champs-Elysées 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37 De 40 F à 260 F.

BRIGITTE ENGUERAND



JAZZ

Quartet René Urtreger

Le pianiste attitré du Montana vient de publier un disque superbe : *Serena* (Carlyne). Rencontre avec un des meilleurs violonistes actuels – l'école française est riche, – Pierre Blanchard.

Les 27, 28 et 29. Le Montana, 22 h 30. Tél. : 45-48-93-08.

Simon Spang Hansen

Saxophoniste habitué des clubs parisiens, rythmique impeccable qu'on vient de voir aux côtés de Chautemps et Cesariau, Simon Spang Hansen joue la sécurité. Le Petit Opportun confirme sa réputation.

Les 28 et 29. Petit Opportun, 23 heures. Tél. : 42-36-01-36.

Chick Corea

Aux dernières nouvelles, on ne sait si Chick Corea est en piano solo ou avec l'Elektrik Band comme à Coutances le lendemain (le 3). Les musiciens de son envergure travaillent à la carte. En solo, c'est rhapsodie et niagara de doubles croches. Avec l'Elektrik Band, c'est synthétiseur tendance Black et Decker. C'est en trio que Chick Corea est passionnant avec de vrais jazzmen. Il n'est pas en trio.

Le 2 octobre. Au Grand Rex, 20 h 30. Tél. : 42-36-83-97. De 140 F à 160 F.

C'est un spectacle de cirque, un salut nostalgique au théâtre de tréteaux ; c'est cependant de la musique, avec récitatifs, arias et parties instrumentales obligées : de l'opéra en résumé, sur un langage de mots et de sons non répertoriés mais clairs comme de l'eau de source. Récit d'une dégringolade sociale, d'un martyre mental, écrit en collaboration avec Philippe Minyana, *Jojo* est en vérité ce qu'Aperghis a fait de mieux depuis que la France l'a adopté.

[redacted]

ROCK

Beasts of Bourbon

Groupe australien qui, dit-on, donne dans la pop douce, une manière comme une autre de célébrer la réouverture (encore une) du Rex Club et l'éventualité d'une bonne surprise.

Le 27. Rex Club, 23 heures. Tél. : 42-36-63-98.

Mike Rimbaud

Mike Rimbaud porte son pseudonyme absurde avec désinvolture. Il donne dans le folk urbain électrique, il part dans tous les sens, mais finit toujours par arriver. Après quelques concerts en solo il revient avec le groupe qui l'accompagne dans les bouges new-yorkais.

Le 27. Locomotive, 0 heure. Tél. : 42-57-37-37.

Bob Geldof

La bonne surprise de l'année : Bob Geldof, que l'on aurait pu canoniser pour son action dans le cadre de Live Aid, s'obstinait à sortir des disques médiocres. Le dernier, retour détendu à ses racines irlandaises, est un plaisir de bout en bout. Et les échos de sa tournée anglaise laissent présager une soirée plaisante.

Le 29. La Cigale, 20 heures. Tél. : 42-23-38-00. 130 F.

Lionel D. and Dee Nasty

Le rap français a des douleurs de croissance. Lionel D. est l'un des premiers a les avoir surmontées. Sophistiqué et malin, il lui manque peut-être, sur disque, un peu de passion, mais le brio est là.

Le 29. Ris-Orangis. Le Plan, 21 heures. Tél. : 69-43-03-03.

Sonic Youth

Les Pixies leur ont ravi la vedette, mais Sonic Youth, ne serait ce qu'au bénéfice de l'âge, méritent quand même qu'on s'intéresse à leur rock désarticulé. Ames tendres, s'abstenir.

Le 1er octobre. Elysée-Montmartre, 19 h 30. 75 F.

Little Bob

Accompagné d'une bande de musiciens de session (dont Steve Hunter qui jouait avec Lou Reed sur *Rock'n'roll Animal*), voici le grand retour sur scène de l'aîné des enfants que Le Havre a donné au rock. Little Bob est une bête de scène, un furieux au cœur tendre.

Le 2 octobre. Elysée-Montmartre, 19 h 30. 100 F.

MUSIQUES DU MONDE

Fête des vendanges

Bagneux fête les vendanges comme chaque année et les groupes de carnaval viennent de toute l'Europe : des steel bands londoniens de Notting Hill, des fifres et des tambours de Bâle, les satyres calabrais de Putinago, et le rythme flamenco de la Comparsa de Tenerife. Les spectacles de rue sont menés par des Italiens farceurs, la compagnie Exposito.

Les 27 et 28, 20 h 30 ; le 29, 21 h 30 ; le 30, 10 heures. Bagneux. Théâtre Victor-Hugo. Tél. : 46-63-10-54.

Los Jaivas

Le 27 septembre, ils seront en première partie d'Eric Clapton et de David Bowie pour un mégaconcert dans le tristement célèbre stade national de Santiago-du-Chili. L'année passée, au Pérou, ils jouaient trois heures d'affilée dans le formidable décor du Machu-Pichu, un hommage à Pablo Neruda, présenté par l'écrivain-candidat Vargas Llosa. Les cinq frères Parra qui forment Los Jaivas utilisent des guitares électriques et des synthétiseurs, ce qui les range parfois dans la catégorie rock, mais aussi des instruments traditionnels des Andes (charrango, kena, flûtes, tarka...). Le leader, Claudio, joue du piano avec grâce, le batteur, Gabriel, est excellent et fait prendre le mélange. Une musique à plusieurs dimensions – celles de l'Amérique hispanique d'aujourd'hui – américaines, caraïbes, européennes sur fond précolombien.

Le 29. New Morning, 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Troyes (Aube)

Nuits de Champagne

Pour la troisième édition du festival Nuits de Champagne, on lira des textes au Musée des beaux-arts (Alain Cuny le 26, Gérard Desarthe, le 30) ou au théâtre de la Madeleine (Lambert Wilson le 29). Pour une fin de saison agréable dans la capitale auboise, ses colombages et ses basiliques, les Troyens ont organisé une promenade à travers la voix, avec du rock et des variétés (Patricia Kaas le 26, Guy Bedos le 27, Jean-Louis Aubert et Bashung le 28, Noir Désir le 29). Dans le cadre des « Nuits bleues », à une heure plus tardive (23 h 30), la superbe Reinette l'Oranaise, qui à soixante-dix ans bien tassés refait une carrière, après avoir été la voix de l'Algérie d'avant l'indépendance (le 26).

Du 26 au 30 septembre. Tél. : 25-73-75-97.

DANSE

Paris

Merce Cunningham Dance Company

La pure beauté du mouvement pour lui-même, la modernité rejoignant l'harmonie et la sérénité classiques. A côté de *Fabrications*, déjà donné au Théâtre de la Ville en 1987, le premier programme propose deux œuvres de 1989, *Inventions* et *Field and Figures* (jusqu'au 30 septembre). Le second comprend le tout récent *Polarity*, *August Pace* de l'an dernier et *Pictures* de 1984.

Théâtre de la Ville. Jusqu'au 6 octobre à 20 h 30 (le 30 septembre à 17 heures. Tél. : 42-74-22-77.

Marceline Lartigue Claude Brumachon

L'étonnante *Erzsebet* a récemment attiré l'attention sur la jeune Marceline Lartigue. Elle le reprend pour deux représentations au Centre Pompidou, où lui succédera Claude Brumachon et son *Piédestal des Vierges*.

Centre Georges-Pompidou. Lartigue : le 26 à 20 h 30 et le 27 à 18 h 30. Brumachon : le 28 à 20 h 30 et le 29 à 18 h 30.

Lyon

Biennale de la danse

Suite de *An American Story* : Nikolaïs and Louis Dance (26) ; Compagnie Preljocaj (du 26 au 28) ; Lucinda Childs (27 et 28) ; Alvin Ailey American Dance (du 28 au 30) ; Compagnie Hallet-Eghayan (29 et 30) ; Bal Swing Harlem (29) ; Limon Dance Company (du 1er au 4 octobre) ; Stephen Petronio Company (2 et 3).

Biennale de la danse de Lyon (dans divers lieux de la ville et de ses environs). Jusqu'au 6 octobre. Tél. : (16) 72-40-26-26.

La sélection « Musiques » a été réalisée par Anne Rey. « Jazz » : Francis Marmande. « Rock » : Thomas Sotinel. « Musiques du monde » : Véronique Mortaigne.

هكذا من الأصل



LA COLLECTION PANZA D'ART MINIMAL AU MUSÉE D'ART MODERNE DE PARIS

Faire simple

Étant donné les dérives de la sculpture vers l'objet fourre-tout et n'importe quoi, ou vers le meuble de très petit contenu, on peut ne pas être fâché de pouvoir arpenter de haut en bas le Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Qui est livré, jusqu'en novembre, aux plus rudes recherches des artistes minimalistes.

EN 1966, dans un New-York encore fort occupé par le pop art et toujours l'expressionnisme abstrait, eut lieu une exposition qui, sous le titre Primary Structures, réunissait, entre autres, des œuvres de Carl Andre, Dan Flavin, Don Judd, Sol LeWitt, Robert Morris. Carl Andre exposait 137 briques posées au sol, Dan Flavin des tubes fluo de fabrication industrielle, Don Judd des boîtes en tôle galvanisée empilées contre les murs, Morris trois volumes en forme de L en contreplaqué peint en gris...

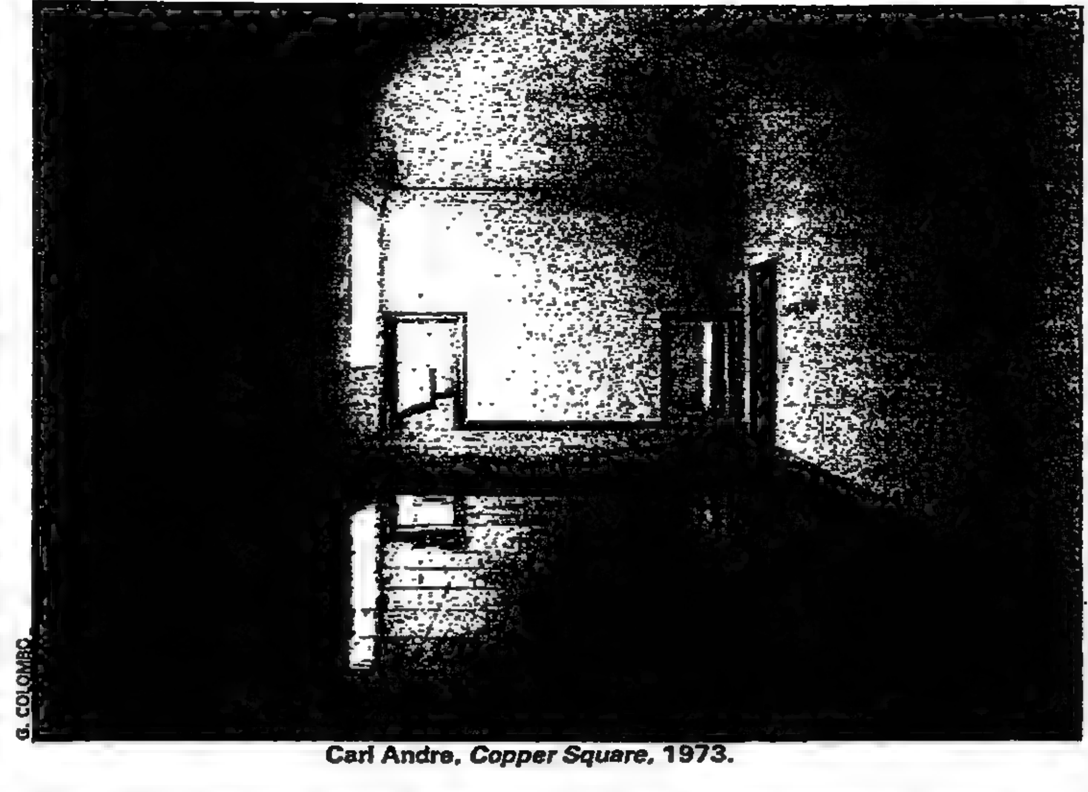
Les critiques, embarrassés par ces choses encombrantes que quelques artistes, depuis trois ou quatre ans, produisaient en prenant visiblement plaisir à casser l'image d'une sculpture en bonne et due forme, finirent par adopter le terme d'art minimal pour les qualifier. Non sans se livrer à diverses analyses plus ou moins favorables à leurs carcasses géométriques développées en séries. Qui tenaient de l'art construit mais n'en était pas, usaient de toutes sortes de matériaux industriels bruts (les raffinements viendront après) : poutres, grillages, profilés, bois laqués..., et par là, ainsi que par leurs dimensions, se rapprochaient du domaine de l'architecture, sans pour autant verser dans le monumental.

Tout cela était calculé et ressemblait fort à une mise en évidence des données élémentaires de la sculpture, manipulées, retournées, redistribuées. A une déconstruction. Après avoir évacué toute trace d'intervention de la main, toute espèce de mode d'expression personnel. L'art minimal était un art froid, neutre, aseptisé, agressivement plat, littéral. Mais encore? Un art du presque rien, dans lequel peu d'exégètes américains trouvèrent quelque chose, quand beaucoup n'y trouvèrent rien du tout. Et que ni les collectionneurs ni les musées ne s'empressèrent d'acheter.

On l'aima mieux en Europe. Dès 1967. En 68 il était partout, à Kassel, La Haye, Paris, Berlin, Amsterdam, Zurich, Essen... Il y trouva même des acquéreurs. Aujourd'hui les plus grandes collections d'art minimal (et aussi d'art conceptuel) sont en Europe. Celle du comte Panza di Biumo, industriel milanais, en est une, la plus considérable sans doute. C'est de sa collection, d'ailleurs, que proviennent les pièces de l'exposition du Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Où, à tous les niveaux, et jusque sous la *Danse* de Matisse (on ne devrait pas s'en choquer. Matisse ne pourrait-il pas être considéré comme un peintre minimal avant la lettre?), se déploient les sculptures-structures, dont la présence indéniable, confortée par une belle présentation, peut encore interloquer.

S'il faut à peu près un quart de siècle pour que des formes d'art novatrices fassent l'objet d'un relatif consensus dans le milieu de l'art, il n'est pas dit qu'elles auront dès lors les faveurs d'un large public. Surtout s'il s'agit d'entreprises abstraites, pures et dures, de ces entreprises radicales, qui jalonnent l'art du vingtième siècle, émergeant un peu comme sa conscience, pour redresser la barre, quand les modes d'expression tendent à s'installer confortablement dans des formules, ou que trop de pathos affecte la création.

L'art minimal recouvre des entreprises de ce type, qu'il est bon de montrer à nouveau, largement. Car on en a le plus souvent une idée étroite, faussée par les discours théoriques qui n'ont pas manqué de jeter un froid sur des expériences paradoxalement vives, ni d'avoir un effet égalisateur sur des recherches de nature différentes. Faussée encore par une certaine tendance new-yorkaise à faire de toute espèce de création seulement une affaire de formes.


G. COLOMBO
Carl Andre, *Copper Square*, 1973.

Ce à quoi l'art minimal ne saurait être réduit. En particulier lorsqu'il vient de la côte ouest, à travers tout un pan de l'œuvre de Bruce Nauman, artiste indiscipliné que les manifestations corporelles ont toujours intéressé, et auteur de corridors matelassés, oppressants, désagréables à arpenter, censés nous mettre, par l'épreuve physique, en état de comprendre les limites et la relativité de notre perception du monde. Le pire, ou le mieux, c'est qu'il y réussit le plus souvent.

Son propos n'a évidemment pas grand-chose à voir avec celui du New-Yorkais Carl Andre qui, partant de Brancusi et disant ne jamais faire que poser la *« Colonne sans fin »* au sol, cherche à son tour à dégager la sculpture de toute idée de volume fermé, isolé dans l'espace. Par exemple en étalant au sol des dalles de métal, sur lesquelles le visiteur est invité à marcher. On ne pouvait guère enfoncer le clou plus loin, pousser autant la sculpture dans ses derniers retranchements. Sans pour autant en rayer l'image tapie dans les plates-bandes aux effets substantiels tenant à la qualité des matériaux utilisés, et au jeu de réflexion qui vient s'y greffer.

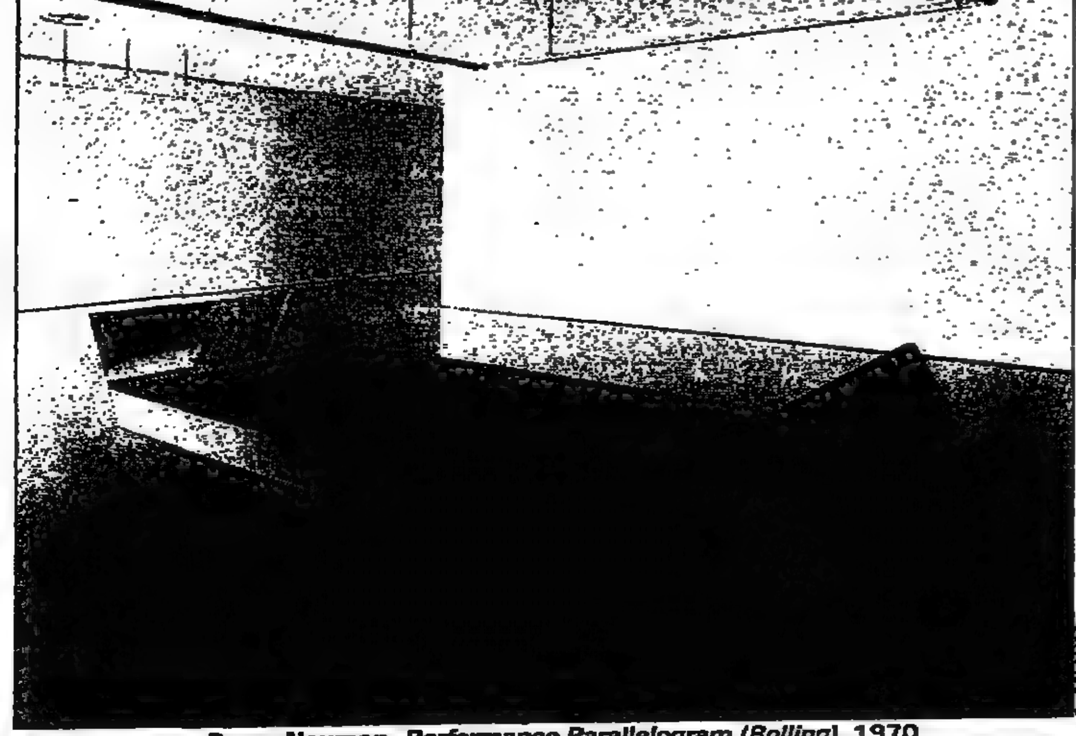
Avec les minimalistes, la sculpture n'a plus vraiment de définition. Elle est un lieu mouvant dans lequel un dispositif visuel de coupe sobre, mais *surdimensionné*, (afin de dépasser la notion d'objet d'art) est soumis à l'espace, lui-même incorporé à l'œuvre ouverte, qui invite à appréhender cette nouvelle partition sans thème, sans histoire, relativement fragile puisque dépendante de son environnement, et manipulable. Que l'accrochage peut complètement desservir ou mettre en valeur. Cela fait partie du jeu. Les œuvres minimalistes se déclinent dans l'espace et le temps, au gré d'une approche, d'une marche, à l'image même de la perception changeante et évolutive de l'œuvre d'art. Qu'il s'agirait justement de contrer par la recherche de valeurs essentielles.

Mais peut-être mélange-t-on un peu trop les personnalités rattachées à l'art minimal, dont les œuvres, portées ou non par des préoccupations analogues, sont loin d'avoir les mêmes dimensions. Certaines s'imposent concrètement, comme des instruments pour mesurer l'espace. D'autres s'affirment comme produit d'une véritable quête spirituelle. Ainsi Dan Flavin qui, avec ses tubes fluo rouges, jaunes, bleus, verts ou roses, juxtaposés, croisés, droits, en obliques, fabrique de l'immatériel, crée des espaces imprégnés de couleurs impalpables, de silence, de recueillement. Quand James Turrell, cet autre manipulateur d'éclairages artificiels, commence par nous plonger dans le noir, cherchant plutôt à rendre tangible la lumière, peu à peu; nous la donnant comme condition de la perception de l'espace, comme le premier matin du monde.

Bob Morris, chercheur qui n'a jamais tenu en place, et navigue aujourd'hui en eaux troubles, lourdes d'images, a eu tôt fait de souligner que *« la simplicité des formes ne correspond pas nécessairement à une expérience simple, que les formes simples ne simplifient pas les relations mais les ordonnent »*. C'est cela l'art minimal, faire simple. *« Une recherche de formes pures, essentielles, représentant la capacité de penser, qui est le propre de l'homme »*, ajoutera Panza.

GENEVIÈVE BREERETTE

★ Choix d'art minimal dans la collection Panza. Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Jusqu'au 11 novembre.


G. COLOMBO
Bruce Nauman, *Performance Parallelogram (Rolling)*, 1970.

SÉLECTION PARIS

Albert Kahn et le Japon, confluences

L'exposition (cent quarante documents et films sélectionnés) est l'occasion de découvrir la passion du banquier et mécène pour le Japon. Mais aussi la fraîcheur de ce merveilleux jardin de Boulogne où Albert Kahn avait juxtaposé les paysages, les arbres et les fleurs qu'il aimait.

Espace départemental Albert-Kahn, 14, rue du Port et 1, rue des Abondances, Boulogne, 92100. Tél. : 46-04-52-80. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 19 heures (jusqu'au 30 septembre), de 11 heures à 18 heures (à partir du 1er octobre). Jusqu'au 30 décembre. 10 F.

Rodolphe Bresdin (1822-1885) un graveur solitaire

Ce maître de l'eau-forte, rêveur et visionnaire, fut ignoré de ses contemporains. Ce qui le laissait d'ailleurs parfaitement indifférent. Une soixantaine de planches, choisies parmi les cent cinquante qu'il a laissées, compose l'exposition-dossier du Musée d'Orsay.

Musée d'Orsay, quai Anatole-France, place Henri-de-Montherlant, Paris 7e. Tél. : 40-49-48-14. Mercredi, vendredi, samedi, mardi de 10 heures à 18 heures, jeudi de 10 heures à 21 h 45, dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 7 octobre. 27 F.

Harry Callahan

Première rétrospective en France de ce vétéran de la photographie américaine dont l'œuvre se répartit en quatre pans : les portraits de sa femme Eléonore, hymne à l'amour semblable à celui de Stieglitz pour Georgia O'Keefe, les recherches en couleur, les paysages urbains et naturels, formalistes et rigoureux, proches des allègres calligraphies de Twombly.

Centre Georges-Pompidou, galerie du forum, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 21 octobre.

Dix ans d'albums, « Albums de la jeune architecture »

Les *Albums de la jeune architecture*, qui fêtent leur dixième anniversaire, méritaient cette sorte de rétrospective. Sous leur allure modeste, et malgré leur papier pauvre, ils auront contribué à faire connaître quelques-unes des têtes chercheuses de l'architecture contemporaine.

Maison de l'architecture, 7, rue de Chaillot, Paris 16e. Tél. : 40-70-01-65. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 13 heures à 18 heures, samedi de 11 heures à 17 heures. Jusqu'au 20 octobre.

Domela

Les œuvres en relief d'un vieux routier de l'abstraction construite, qui aime manipuler lignes et plans, droites et courbes, et associer peinture, métal et plexiglas.

Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne, Paris 5e. Tél. : 40-46-24-97. Tous les jours de 10 heures à 17 h 45. Jusqu'au 28 octobre.

En train

Première des quatre expositions sur les moyens de transport, cette évocation retrace cent cinquante ans d'histoire du chemin de fer. De l'architecture à la technologie, du mouvement à la mythologie, cet engin fantasmagorique, indissociable du progrès, a été traité dans tous les styles, sous formes de relevé topographique ou d'expérimentation plastique, pour la mode ou la publicité, par une nuée de photographes.

Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 5 novembre. 25 F (comprenant l'ensemble des expositions).

Euphronios, peintre à Athènes au VIe siècle avant Jésus-Christ

Les peintres de vases grecs avaient des noms, dans l'Antiquité, comme les artistes d'aujourd'hui. Euphronios était parmi les plus célèbres.

➡

MUSIQUES DU MONDE

ARTS

DR

➡

Il a bénéficié d'un nouveau type d'archéologie le dépoussiérage muséographique, qui profite tout particulièrement à cette forme de la création hellénique. Le Musée du Louvre, en outre, n'a rien négligé pour redorer la renommée du bel et bon Euphronios.

Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la Pyramide, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours, sauf mardi de 12 heures à 22 heures. Fermeture des caisses à 21 h 15. Visites-conférences du 11 octobre au 29 décembre les lundi à 19 heures (sauf 24/12). Jeudi et samedi à 15 h 30. Jusqu'au 31 décembre. 25 F.

Le Guerchin en France

Vingt tableaux et trente-six dessins du Guerchin, *« le plus moderne »* et *« le dernier des grands peintres »*, selon Stendhal, sont présentés au pavillon de Flore pour fêter, en avant-première, le quatrième centenaire de la naissance de l'artiste. Toutes les œuvres proviennent des collections publiques françaises.

Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard - côté jardin des Tuileries, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours, sauf mardi, de 9 heures à 17 h 15. Visites-conférences les samedis à 15 h 30. Jusqu'au 12 novembre. 27 F (ticket d'entrée au musée).

Papiers peints panoramiques

Les bourgeois aisés du dix-neuvième siècle avaient trouvé un excellent moyen de rêver, de plonger dans l'histoire, de voyager sans quitter leur salon ou leur salle à manger : en en couvrant les murs de grands paysages imprimés sur vingt à trente lés de papier peint. Presque du Cinémascope, en somme.

Musée des arts décoratifs, galerie d'actualité, 107, rue de Rivoli, Paris 1er. Tél. : 42-60-32-14. Tous les jours, sauf mardi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 21 janvier 1991. 20 F.

Passages de l'image

Soit une exposition réunissant seize artistes internationaux producteurs d'œuvres issues de la photographie, du cinéma, de la vidéo et des nouvelles technologies. Dont les œuvres amènent à s'interroger sur la nature et le rôle des images dans notre société.

Centre Georges-Pompidou, Musée national d'art moderne, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours, sauf mardi, de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 19 novembre. 24 F.

Picasso, une nouvelle dation

Une nouvelle dation, celle de l'héritière de Jacqueline Picasso. Elle comporte beaucoup d'œuvres, peintures, céramiques, dessins, lithographies des dernières années, mais aussi des carnets, de précieux carnets concernant, par exemple, la genèse des *Demoiselles d'Avignon* ou des *Trois Femmes* et un formidable papier collé de Braque : *Tivoli-Cinéma*, de 1913.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris-8e. Tél. : 42-89-54-10. Tous les jours, sauf mardi, de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 14 janvier 1991. 25 F (dim. : 16 F).

Un choix d'art minimal dans la collection Panza

Remodelant les trois étages du musée, des installations et des environnements de Carl André, Dan Flavin, Sol LeWitt, Robert Morris, Bruce Nauman, Richard Nonas, James Turrell et Lawrence Weiner. Soit un très grand ensemble d'art minimal, du plus immatériel au plus plastique. *(Lire notre article page précédente.)*

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-27. Tous les jours, sauf lundi et jours fériés, de 10 heures à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 11 novembre. 28 F.

XVe Biennale internationale des antiquaires

Côte à côte sous la verrière du Grand Palais, une centaine d'antiquaires de Paris, de province, de l'étranger, présentent leurs trésors : meubles, bibelots, tableaux, livres et bijoux rares.

Grand Palais, nef, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tous les jours de 11 heures à 23 heures, dimanche de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 7 octobre. 60 F.

Albert André

Cent tableaux, cent dessins pour la plus importante rétrospective jamais consacrée à ce peintre post-impressionniste, ami de Bonnard et de Vuillard, et trouvant tout naturellement sa place dans le groupe des « intimistes ».

Fondation Mona-Bismarck, 34, avenue de New-York (47-23-38-88). Tous les jours, sauf dimanche et jours fériés, de 10 heures à 19 heures (entrée libre). Jusqu'au 3 novembre.

David d'Angers

Pour David d'Angers, la sculpture avait pour mission primordiale d'honorer les grands hommes. Aussi ce bon républicain a-t-il laissé, outre le fronton du Panthéon, de nombreuses effigies des célébrités de son temps : statues, bas-reliefs, bustes, médaillons, dessins... Qui font l'objet de l'exposition.

Fondation de Coubertin, 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse (30-85-69-89). Du mercredi au dimanche, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. (Entrée 10 F). Jusqu'au 11 novembre.

La Biennale des Antiquaires, c'est une promenade harassante dans une forêt peuplée presque exclusivement de superlatifs : les plus beaux, les plus chers, les plus exotiques, les plus luxueux des objets d'art et des œuvres. Les plus grands marchands de France y invitent leurs homologues étrangers, et chaque meuble, chaque tableau ou tapisserie présentée, passe devant une cohorte d'experts pointilleux. Cette année, la Biennale s'est donné pour thème « l'Amour dans l'art ». Et voici donc, par le Maître de légende d'Apollon et Daphné (c'est le nom que lui ont donné les historiens), ce grand panneau peint a tempera : *Ulysse partant pour Troie.*

GALERIES

Marc Devade

Un hommage au peintre disparu prématurément. A l'occasion de la publication de ses *Ecrits théoriques* (« Archives des arts modernes », Ed. Minard - 2 tomes), qui furent un outil de réflexion pour bien des artistes de la génération du groupe Support/Surface. En France, mais aussi en Italie ou en Espagne.

Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux, Paris-4e. Tél. : 42-77-19-61. Tous les jours, sauf lundi, de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 11 octobre.

Jules Olitski

Que la peinture s'affirme par la couleur, et rien qu'elle, tel est, depuis trente ans, l'objectif de Jules Olitski, l'une des figures principales du « Color Field » américain. Dont la galerie Montaigne propose, pour la première fois en France, une exposition de caractère rétrospectif. Des œuvres de l'artiste sont aussi exposées à la galerie Di Meo.

Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne, Paris-8e. Tél. : 47-23-32-35. Tous les jours, sauf dimanche et lundi, de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 16 octobre.

Galerie Di Meo, 5, rue des Beaux-Arts, Paris-6e. Tél. : 43-54-10-98. Tous les jours, sauf dimanche et lundi, de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 31 octobre.

Mark Di Suvero

Après Valence où, durant l'été, ses sculptures monumentales ont peuplé les jardins et les places de la ville, voici Paris, et l'espace d'une galerie. Pour quelques pièces, dont l'une, de très grande envergure, faite de poutrelles d'acier, occupe presque toute la salle du rez-de-chaussée. Avec force. Mais non sans mesure. Une belle prestation.

Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie, Paris-4e. Tél. : 42-74-38-00. Tous les jours, sauf dimanche et lundi, de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 13 octobre.

Motherwell

Un choix d'œuvres récentes (27 peintures et collages) de ce grand ténor de l'école américaine, expressionniste et abstraite, de l'après-guerre, que Paris n'a pas exposé largement depuis la rétrospective du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, en 1977.

Galerie Artcurial, 9, avenue Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 10 novembre.

RÉGIONS

Antibes

Rétrospective Julio Gonzalez (1876-1942)

Gonzalez fut l'un des pères de la sculpture en fer, et, par là même, de la sculpture tout court. C'est lui qui initia Gargallo aux techniques du martelage, du repoussage et de la soudure, avant de travailler « à quatre mains » avec Picasso. Le musée d'Antibes a donc quelques bonnes raisons de le saluer par une importante rétrospective (150 sculptures et dessins de 1902 à 1942).

Musée Picasso, château Grimaldi, 06600. Tél. : 93-34-91-91. Tous les jours, sauf mardi et jours fériés, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Du 1er juillet au 30 septembre de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 octobre. 20 F.

Caen

Les Vanités dans la peinture au XVIIe siècle.

Au Musée des beaux-arts de Caen, on aime explorer la peinture du dix-septième siècle, en éclairer les images, montrer les sens cachés. Bref s'occuper d'iconologie, par exemple de l'allégorie de la Charité ou de la symbolique des fleurs. Ou encore, comme cette fois, présenter les tableaux de Vanités.

Musée des beaux-arts, Le Château, 14000. Tél. : 31-85-28-63. Tous les jours, sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 15 octobre. 6 F.

Chambord

Le bel âge

Supports/Surfaces entre au château, et quel château ! – Chambord, à l'occasion, paraît-il, de ses vingt ans. Ainsi l'a voulu notre ministère de la culture qui, ayant passé onze commandes à onze artistes ayant participé au mouvement, a tenu à les présenter dans un cadre prestigieux.

Château de Chambord, 41250. Tél. : 54-20-31-32. Tous les jours de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 15 novembre.

Dijon

Claus Sluter en Bourgogne, mythe et représentations

Dijon rend enfin hommage à Claus Sluter, l'un des plus formidables sculpteurs de la fin du Moyen Age. Qui travailla pour le duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, au chantier de la chartreuse de Champmol. Et lui fit son tombeau.

Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle, 21100. Tél. : 80-30-31-11. Tous les jours, sauf mardi, de 10 heures à 12 h 45 et de 14 h 15 à 18 heures. Jusqu'au 3 décembre.

Lyon

Jean Le Moal

Vingt-cinq ans de peintures, depuis 1965. Soit un bon bout de chemin en compagnie d'un peintre de la génération des abstraits de l'après-guerre qui n'a cessé de tendre vers toujours plus de radicalité. Dans l'indifférence aux modes, solitairement.

Espace lyonnais d'art contemporain, centre d'échanges de Perrache, 69002. Tél. : 78-42-27-39. Tous les jours de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 12 novembre.

Edouard Vuillard

Une grande rétrospective à l'occasion du cinquantenaire de la mort du peintre, que trois villes, Lyon, Barcelone et Nantes, ont organisée. Tous les aspects de l'œuvre y sont évoqués depuis la période nabi : la peinture des intérieurs bourgeois, les scènes de rue, les portraits, les natures mortes, les dessins, les travaux pour le théâtre...

Musée des beaux-arts, palais Saint-Pierre, 20, place des Terreaux, 69001. Tél. : 78-28-07-66. Tous les jours, sauf lundi et mardi, de 10 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 19 novembre.

Saint-Paul-de-Vence

Joan Miro

Une très grande rétrospective faite d'œuvres majeures venues de partout, qui prend Miro à ses racines terriennes et catalanes, le montre au mieux de sa forme, crevant le plancher des étoiles, plongeant sans filet dans le bleu, le vide, l'infini et la nuit, tarabustant les monstres de ses pensées sauvages, pour en tirer des formes et des couleurs inénarrables.

Fondation Maeght, 06570. Tél. : 93-32-81-63. Tous les jours de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 7 octobre.

Toulon

Vienne aujourd'hui

Le Musée de Toulon a entrepris de faire le tour des capitales européennes pour en présenter l'art d'aujourd'hui. Après Berlin et Lisbonne, c'est le tour de Vienne, dont les plasticiens sont d'ailleurs assez mal connus en France. A l'exception d'Arnulf Rainer, l'héritier le plus direct de Schiele et Kokoschka.

Musée de Toulon, 113, boulevard du Général-Leclerc, 83000. Tél. : 94-93-15-54. Tous les jours de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 octobre.

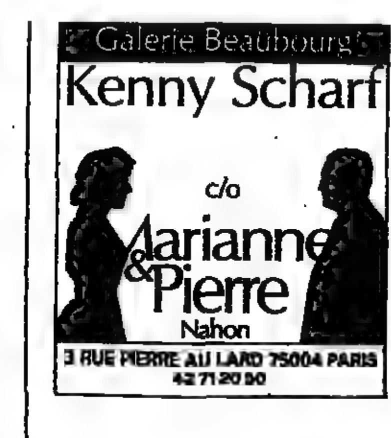
Vernon

L'art allemand de l'expressionnisme au néo-réalisme

Dix, Feininger, Grosz, Heckel, Kirchner, Macke, Munch, Nolde, et quelques autres. En une bonne centaine d'estampes, dessins et aquarelles venus du Musée des beaux-arts d'Oldenburg. Pour le Festival d'automne en Normandie.

Musée municipal A.-G. Poulain, 12, rue du Pont, 27200. Tél. : 32-21-28-09. Tous les jours, sauf lundi et fêtes, de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 octobre. 5 F.

La sélection « Arts » a été établie par : Geneviève Breerette et Frédéric Edelmann
Sélection « Photo » : Patrick Roegiers



هكذا من الأصل

BILLET

La défaite de Reagan

L'acteur américain Ronald Reagan, à l'issue d'une double présidence de son pays, avait vu la firme cinématographique Columbia rachetée par le japonais Sony. Tout un symbole des ratés industriels américains face aux irrésistibles sociétés japonaises. L'opération devait soulever outre-Atlantique une vague de nippophobie

Matsushita, le numéro un mondial des téléviseurs et des magnétoscopes avec des marques comme JVC ou Technics, suit les trace de son compatriote Sony. Des discussions concernant le rachat pour environ 7 milliards de dollars (36,5 milliards de francs) – montant record pour une acquisition aux Etats-Unis – de MCA, autre major d'Hollywood (les studios Universal) et empire de l'industrie des loisirs, sont en cours.

MCA avec un chiffre d'affaires de 3,4 milliards de dollars, est un peu isolé dans une industrie de la communication en pleine restructuration. Un rapprochement avec RCA avait été envisagé et plus récemment avec Paramount. Le riche Matsushita a aujourd'hui l'avantage, même si une contre-offre américaine reste possible dans le climat actuel des relations entre les deux pays encore aggravé par les lenteurs mises par Tokyo pour payer la facture du *« bouclier du désert »* face à l'Irak.

La stratégie des Japonais est limpide. Sony avait perdu la bataille des normes de magnétoscopes (face au même Matsushita) parce qu'il n'avait pas pu offrir assez de programmes vidéo à ses clients potentiels. La leçon a été entendue : pour réussir dans les matériels (le « hardware ») il faut maîtriser aussi les programmes (le « software »). Sony a donc racheté les disques CBS et Columbia, bousculant le monde de la communication dans lequel la distribution des rôles paraissait bien établie depuis les années 70 : aux Japonais les industries des matériels, aux Américains les industries culturelles.

Dans la ligne de mire des groupes nippons, il y a aujourd'hui la télévision haute définition qui provoque un changement mondial complet des normes de toute la chaîne audiovisuelle. L'industrie européenne qui veut imposer ses propres normes commence à comprendre qu'il lui faut investir sur les programmes. Mais en retard et sans les milliards de dollars que jettent les Japonais.

E. L. B.

Un entretien avec M. André Giraud

« Il me paraît inacceptable de remplacer la domination de l'OPEP par celle des Etats-Unis ! » estime l'ancien ministre de l'industrie

La crise du Golfe continue de nourrir l'envolée des prix du pétrole. Après une brusque flambée les cours se sont stabilisés mardi 25 septembre à des niveaux très élevés (37,5 dollars par baril à New-York, 40,7 dollars à Londres). Sur les marchés financiers la confusion règne : tandis que New-York se redressait légèrement mardi soir, la Bourse de Tokyo s'effondrait mercredi matin, l'indice Nikkei chutant de plus de 1 100 points soit 4,75 %.

M. André Giraud, ancien ministre de l'industrie de 1978 à 1981, puis de la défense de 1986 à 1988, est aussi spécialiste des questions énergétiques. Il est l'auteur d'un livre sur *la Géopolitique du pétrole et du gaz* (1) et a été, à des titres divers, en première ligne lors des précédents chocs pétroliers.

Il estime dans l'interview qu'il a accordée au *Monde* que la crise actuelle peut devenir aussi grave, sinon plus, que celle de 1979 et souligne la nécessité pour la France de maintenir un dialogue indépendant avec les pays producteurs. Dans cette perspective, il critique l'adhésion, qui est actuellement négociée, de la France à l'Agence internationale de l'énergie.

« Les prix du pétrole s'envolent. Peut-on parler de pénurie lorsqu'il existe des stocks importants ?

– Les stocks permettent de faire face à la crise, pas de l'éviter du point de vue des prix. C'était vrai aussi en 1979-1980. Si vous avez en stock du pétrole qui vaut 30 dollars, et si vous êtes convaincu qu'il vaudra 31 dollars demain, allez-vous réduire vos stocks ou acheter du pétrole à 30 dollars ? Les stocks suffiraient théoriquement, mais ils ne réapparaîtront qu'après la crise... Appelez ça spéculation si vous voulez, mais c'est ce qui se passe.

» Il faut revenir à la façon dont les prix pétroliers sont formés. Si la loi du marché fonctionnait, le pétrole aurait été à 8 ou 10 dollars, soit le coût marginal de production des gisements les plus coûteux. Logiquement il aurait dû tomber à ce niveau.

» A l'inverse, il y a un prix de cartel. C'est le prix que le cartel décide lorsque le cartel fonctionne. On a connu un prix de cartel compris entre 32 et 34 dollars à la sortie de la crise de 1980 lorsque l'OPEP a fonctionné correctement.

» Lorsque le cartel défaille, on entre dans un troisième système, que j'appelle le prix boursier. Le prix devient ce que les gens croient qu'il va être. Si les opérateurs croient qu'il va monter, ils achètent et le prix monte. S'ils croient qu'il va baisser, ils vendent ou n'achètent pas et les prix baissent.



C'est un mécanisme boursier. Actuellement on a un mécanisme boursier, mais avec une Bourse inquiète...

– Et après la crise ?

– Si demain il y a une détente, ce qui se passera est évident : le déficit d'approvisionnement a été comblé en partie par d'autres sources, et on retrouve brusquement sur le marché les approvisionnements disparus (à condition *bien sûr qu'ils n'aient pas été détruits...*). Il y a un excédent et les prix tombent !

– Vous ne croyez pas que les prix peuvent se stabiliser ?

– Je ne vois pas pourquoi ils se stabiliseraient ! J'ai entendu Michel Rocard dire que les prix vont se stabiliser à 25 dollars. Je me demande par quel enchantement les prix du brut se stabiliseraient à ce niveau si on n'a pas un mécanisme de cartel.

» Que se serait-il passé sans cet incident ? Je n'ai jamais cru que les capitaux manqueraient, et qu'à moyen terme une pénurie et un nouveau choc étaient inévitables. La capacité excédentaire aurait certes peu à peu disparu, mais un certain nombre de pays prenaient déjà des dispositions pour investir. On aurait peut-être même eu de nouveau une surcapacité et une rechute des prix.

» A moyen terme, on avait donc une idée assez précise du prix d'équilibre : entre 18 et 21 dollars. Une étude réalisée avant la crise par le Center for Global Energy Studies, organisme créé par M. Yamani, démontrait de façon convaincante qu'au-dessus de 21 dollars – en dollars constants – les énergies de substitution au pétrole gagnaient du terrain, créant à nouveau une surcapacité et une rechute des prix, alors qu'à l'inverse au-dessous de 21 dollars les capitaux manquaient pour entretenir les capacités et on allait vers une pénurie et une envolée des cours.

» Les prix du pétrole seront déterminés en partie par la forme des solutions politiques mais aussi, à long terme, par les lois du marché. Quelles que soient les solutions politiques le pétrole ne peut pas avoir des prix trop élevés pendant plusieurs années, en tout cas au cours de la prochaine décennie.

– Cette crise va modifier profondément l'équilibre politique au Moyen-Orient. Pensez-vous que les Américains vont récupérer le contrôle des réserves perdues au profit de l'OPEP il y a vingt ans ?

– Bien malin celui qui peut prévoir sur quoi va déboucher la crise du Golfe ! On peut seulement constater que la dépendance vis-à-vis du Moyen-Orient s'accroît et qu'elle concerne non seulement l'Europe et le Japon, mais aussi les Etats-Unis, ce qui est nouveau. L'économie américaine ne pourra plus fonctionner sans un accès au Moyen-Orient. Ce n'était pas le cas il y a peu de temps. Il suffit pour s'en persuader de regarder la courbe des importations américaines de pétrole.

» Si par hasard il y a une pénurie de pétrole dans le monde, les Etats-Unis, l'Europe, les pays de l'Est et le Japon seront en compétition par rapport aux approvisionnements du Moyen-Orient. Il faut être lucide sur ce point, et de nouvelles pénuries pourront apparaître. C'est la raison pour laquelle il me paraît inacceptable de remplacer la domination de l'OPEP par celle des Etats-Unis.

» Rappelons-nous les leçons du passé. Si en 1979-1980 la France a pu échapper en partie à la spéculation, c'est grâce aux accords d'approvisionnement à long terme aux prix officiels conclus avec l'Arabie saoudite et surtout avec les Emirats arabes unis. Je me souviens que Cheikh Zaied, l'émir des Emirats arabes unis m'avait déclaré : *« La France du général de Gaulle ne manquera jamais de pétrole tant qu'il en coulera aux Emirats arabes unis. »* La politique française ne doit pas oublier cette dette...

– Pensez-vous que la crise puisse être aussi grave que lors du second choc pétrolier ?

– La crise peut sûrement avoir l'ampleur du second choc pétrolier, mais ce n'est pas certain. Il suffit de quelques opérations de commando sur les installations saoudiennes pour qu'on débouche sur une crise de gravité considérable. Politiquement, c'est plus grave qu'en 1979 car pour l'instant on voit se dessiner progressivement un affrontement entre l'Occident et le monde islamique.

» On n'a pas connu ça même en 1974. A l'époque, les efforts de Henry Kissinger consistaient à constituer, au sein de l'Agence internationale de l'énergie, un front commun des consommateurs pour faire chuter les prix du pétrole, quitte à recourir à la force. Cela n'a pas réussi grâce à la sagesse de Cheikh Yamani et à la position particulière de la France.

– Aujourd'hui pourtant la France s'apprête à rejoindre l'AIE ?

– Il me paraît essentiel que la France n'entre pas à l'AIE, car elle ne doit pas perdre la capacité de traiter avec les pays producteurs, de même l'Europe qui jusqu'ici y est parvenue par son intermédiaire. Sinon ce seront les Etats-Unis qui discuteront avec les pays producteurs ! Au vu des résultats de leur politique énergétique nationale, je ne suis pas tenté de les laisser conduire la politique internationale...

» Pendant le second choc pétrolier de 1979-1980 on me posait la question de l'adhésion à l'AIE. Je répondais : *« Pourquoi la France y entrerait-elle ? »* Il n'y a jamais eu de réponse. Le problème se repose aujourd'hui rigoureusement dans les mêmes termes. C'est une position confortable : on peut se cacher derrière l'AIE pour ne pas avoir de politique autonome. On fait du suivisme.

– L'AIE, est-ce l'OTAN de l'énergie ?

– Oui...

– Mais cela peut aussi constituer une bonne base pour établir le dialogue...

– Il faut effectivement arriver à trouver une forme de dialogue. L'AIE peut être un élément utile, mais la France peut être encore plus utile en restant à l'extérieur, comme ce fut le cas en 1979, car c'est nous qui avons noué le premier dialogue. Un système construit de façon antagoniste n'est pas la meilleure façon de commencer à parler...

– On reparle de stabilisation à long terme des prix du pétrole. N'est-ce pas une utopie ?

– Les possibilités sont encore loin d'être épuisées. Si par exemple les producteurs et les consommateurs avaient la même planification, la même idée des besoins futurs, cela éviterait de faire des bêtises, de laisser se créer des excédents ou des pénuries.

» On peut aussi imaginer des mécanismes de régulation. Nous avions proposé il y a quelques années la création d'une sorte de FMI pétrolier, un organisme international qui absorberait les excédents en période de surproduction et à l'inverse relâcherait du pétrole sur le marché en période de pénurie. Ce n'est pas simple à mettre en place, mais on peut y travailler.

» A condition bien sûr que tout le monde soit d'accord sur les objectifs. Je crois que ce ne serait pas très difficile d'obtenir un accord du moins sur l'essentiel, car le prix du pétrole ne peut pas être n'importe quoi. Encore une fois, il est borné vers le haut par la substitution des autres énergies, et borné vers le bas par la pression de la pénurie et donc la préparation d'un choc ultérieur. Or personne ne veut ni des excédents de capacité ni de la pénurie. L'expérience montre que lorsque c'est bon à un certain moment cela devient très mauvais le lendemain.

– Vous avez eu, à divers postes de responsabilité, l'expérience des crises précédentes. Quelles leçons en tirez-vous pour faire face à la situation actuelle ?

– Actuellement le prix du pétrole monte, que voulez-vous que le gouvernement français y fasse ? Il n'y a pas de politique énergétique valable à court terme. On fait face à la crise comme on peut avec des instruments plus ou moins efficaces. Une politique de l'énergie se définit à très long terme. Il faut se rappeler que le pétrole va se raréfier au vingt et unième siècle. Il faut dix ans pour prendre pied dans une région productrice du monde, six ans pour construire une centrale nucléaire, des années de recherches pour mettre au point de nouveaux carburants.

» La crise nous rappelle qu'on a besoin d'une politique énergétique à dix ans ou vingt ans, et qu'il ne faut pas se relâcher sous prétexte qu'on constate un excédent temporaire de capacité ici ou là. C'est vrai du pétrole comme du reste, le nucléaire entre autres. Quant aux carburants issus de la biomasse, et donc de l'énergie solaire, on devrait y repenser au moment où notre agriculture est dans une situation tragique – qui était prévisible. »

Propos recueillis par
VÉRONIQUE MAURUS

(1) *Géopolitique du pétrole et du gaz*, André Giraud et Xavier Boy de la Tour, Editions Technip, 1987.

La mise en place de la Banque pour l'Europe de l'Est à Londres

M. Jacques Attali déconcerte la City

Présent à Washington à l'occasion de l'assemblée annuelle du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale *(lire également page 32)*, le président désigné de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement de l'Europe de l'Est (BERD), M. Jacques Attali, a rendu compte de son récent voyage en URSS au directeur général du FMI, M. Michel Camdessus. A Londres, où la BERD est en train de s'implanter, M. Attali suscite quelques réserves dans les milieux financiers.

LONDRES

de notre correspondant

« M. Jacques Attali n'est guère connu dans la City, et le peu que l'on sait de lui ne nous dit rien qui vaille ... » Ce jugement acide n'est pas isolé. Tout ce que Londres compte de grands banquiers internationaux observe avec un brin de méfiance les premiers pas du président de la Banque pour l'Europe de l'Est. M. Attali n'a pas adopté l'attitude classique du nouveau venu dans un club illustre. Il évite les gens de la City ainsi que la presse financière. Il exerce pourtant déjà en pratique les fonctions qu'il occupera officiellement à plein temps en mars prochain.

La BERD, connue ici sous ses initiales anglaises EBRD, est chargée d'aider les pays de l'Est à effectuer leur passage à l'économie de marché (*le Monde* du 31 août). Elle est installée depuis cet été à Broadgate, un ensemble ultra-moderne de bureaux récemment construit dans la partie nord-est de la City. Broadgate est une belle réalisation, dans le style néoclassique (marbre, arcades, etc.) cher au prince Charles. La BERD y occupe, au dernier étage, 1000 mètres carrés climatisés qui ont belle allure. Mais tout est neuf, et M. Attali préférerait un local plus patiné et surtout plus proche de la Banque d'Angleterre. Il n'est, de toute façon, que locataire temporaire à Broadgate.

Il a commencé à recruter. Des centaines de candidats ont déposé leurs curriculum vitae. Chaque jour, ou presque, une nomination est annoncée. La City est plutôt favorablement impressionnée par les choix du président, qui s'entoure de professionnels de bonne réputation, mais elle reste perplexe sur ses capacités de banquier.

Un spécialiste chargé de suivre le dossier de la BERD pour une grande banque japonaise résume ainsi les attitudes des gens de la City en fonction de leur nationalité d'origine. Les Britanniques retiennent surtout de la personnalité du président désigné qu'il est français, ce qui n'est pas nécessairement un atout ici. Les Américains s'inquiètent de son absence d'expérience des montages financiers. Les Japonais très intrigués par le personnage et ses liens personnels avec le président de la République, s'amusent franchement quand on leur dit que le président de la BERD écrit des romans et n'a jamais fait de banque. Ces Européens sont décidément bien frivoles...

Tout se met pourtant en place, et la BERD fait déjà partie du paysage de la City. Les Américains, premiers actionnaires, seront totalement acquis au président du nouvel organisme lorsqu'un de leur compatriote, M. Ernest Stern, se décidera à quitter la Banque mondiale, dont il est l'un des plus hauts dirigeants, pour devenir vice-président de la BERD. M. Stern a une forte personnalité, et M. Attali l'agace un peu. Appliquant une recette que l'intéressé a lui-même empruntée à M. Mitterrand, il se fait donc désirer...

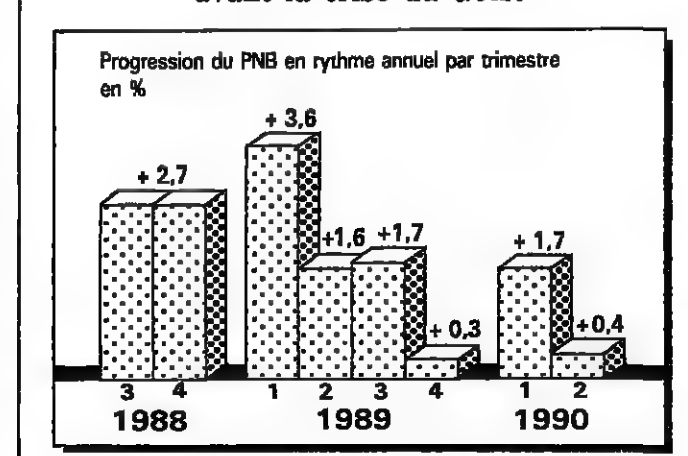
La City a accueilli avec satisfaction l'arrivée à la BERD de M. John Flemming, directeur des études économiques à la Banque d'Angleterre (*le Monde* du 19 septembre). Mais il ne s'agit, dit-on ici, que d'un « macro-économiste », donc d'un intellectuel, et non d'un banquier qui aurait déjà eu des responsabilités importantes. Cette remarque ne vaut pas pour M. Anders Ljungh, vice-président de la banque suédoise Svenska Handelsbanken, ou pour M. Clare Marshall, trésorier d'un organisme financier parapublic canadien très réputé, Export Development Corporation, qui sont tous deux récemment entrés dans l'organigramme de la BERD.

Les difficultés de M. Attali semblent surtout dues à l'écart culturel qui sépare l'univers mental des banquiers anglo-saxons de celui des représentants de la haute fonction publique française. Les premiers ont le souci de leurs actionnaires, même si ceux-ci sont des Etats, les seconds sont plus sensibles au prestige que confère la proximité du pouvoir politique et apprécient les idées générales et les débats intellectuels.

M. Attali s'est beaucoup intéressé à l'histoire de la City en dressant le portrait du banquier exceptionnel et de l'homme d'influence que fut S. G. Warburg, fondateur de la banque du même nom. Il lui reste encore quelques efforts à accomplir pour ressembler à son modèle.

DOMINIQUE DHOMBRES

L'économie américaine était en stagnation avant la crise du Golfe



L'économie américaine était proche de la croissance zéro avant l'été, c'est-à-dire avant la crise du Golfe. C'est la constatation qui s'impose avec la révision en forte baisse de l'activité au deuxième trimestre 1990 (0,4 % en chiffre définitif au lieu de 1,2 % annoncé précédemment).

Beaucoup d'analystes ne se gênent plus pour parler de récession, contrairement aux membres de l'administration Bush, qui s'en tiennent à la notion de « croissance très ralentie ». En tout cas, la Réserve fédérale n'est pas prête à abaisser les taux d'intérêt, comme l'a expliqué mardi 25 septembre M. Wayne Angell, l'un de ses hauts responsables : *« Si une politique visant à stimuler l'activité économique réelle était adoptée sans que soient sensibles les premiers signes de réduction de l'inflation, la crédibilité de la Fed pourrait être sévèrement entamée et les marchés seraient ébranlés. »*

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

L'assemblée générale du Fonds monétaire et de la Banque mondiale

M. George Bush se réjouit de la présence d'observateurs soviétiques aux réunions du FMI

A l'occasion de l'ouverture, mardi 25 septembre à Washington, de l'assemblée générale du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, le président George Bush s'est félicité de la création d'un groupe de coordination financière chargé d'aider les pays les plus affectés par la crise du Golfe. Il s'est également réjoui de la présence d'observateurs soviétiques.

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

Devant les délégués des 152 pays membres et ceux des observateurs de l'URSS dont il a, avec insistance, salué la présence, le président George Bush a entamé son discours de bienvenue avec des accents lyriques à la Reagan sur l'économie de marché (« *La clef de la croissance, c'est de donner la liberté aux individus...* »). Il a ensuite rappelé la gravité « *du nouveau défi* » posé par « *l'agression illégale et non provoquée de l'Irak contre la nation souveraine du Koweït* ».

Après s'être félicité de la création d'un groupe de coordination financière chargé de promouvoir l'aide aux pays les plus affectés par la crise du Golfe, M. Bush est passé au « *rôle central* » du Fonds et de la Banque mondiale appelés à exercer dans les affaires économiques et financières « *un leadership* » symétrique de celui qu'exerce dans les affaires politiques l'ONU.

M. Bush s'est encore tout spécialement félicité des efforts accomplis par le FMI pour établir (à la demande du sommet des Sept réunis au printemps dernier à Houston) un état de l'économie soviétique, efforts que le président a qualifiés de « *sans précédent* ». La conclusion du discours aura été consacrée aux négociations commerciales du GATT qui n'ont plus devant elles que « *moins de soixante-dix jours* ». Leur enjeu, « *n'est pas seulement le commerce, c'est aussi la croissance* ». L'agriculture reste « *une des pierres d'achoppement* ». Pour le président américain, « *nous devons faire en sorte que les agriculteurs fassent concurrence à d'autres agriculteurs au lieu de se faire mutuellement concurrence avec les deniers de leur Trésor public respectifs* ».

Chargé de présider, cette année, les travaux de l'assemblée générale, le vice-président et ministre des finances du Kenya, M. George Saitoti a insisté, dans son discours, sur « *le déséquilibre croissant entre la demande de capital et les montants disponibles de capital* » dans le monde. Citant les résultats obtenus par son pays, « *l'un des rares de l'Afrique à avoir connu une augmentation régulière de son revenu par habitant au cours de la deuxième moitié des années 80* », M. Saitoti a encore indiqué qu'au Kenya, longtemps regardé comme le pays ayant le plus fort taux d'augmentation de la population, ce taux avait, depuis cinq ans, diminué de 15 %.

Dans son intervention largement consacrée à la lutte contre « *la misère sordide dont souffrent un milliard de nos semblables* », le président de la Banque mondiale, M. Barber Conable a, lui aussi, mais à l'échelle de la planète, fait état de résultats encourageants. « *Entre 1965 et 1985*, a-t-il dit, *la consommation annuelle par habitant dans les pays en voie de développement est passée de 590 à 985 dollars en valeur réelle, l'espérance de vie de 51 à 62 ans et le taux de scolarisation primaire de 73 % à 84 %.* » Beaucoup de pays cherchent maintenant à « *trouver un équilibre entrer le secteur public et le secteur privé* ».

M. Camdessus, le directeur général du FMI, s'est déclaré pour sa part frappé par la similitude profonde des « *stratégies économiques* » des pays qui réussissent, qu'ils appartiennent au monde industrialisé développé ou au monde en voie de développement. Au sujet des réformes que beaucoup de pays introduisent dans leur secteur financier, le directeur général du FMI a déclaré : « *La déréglementation du secteur financier peut avoir des conséquences particulièrement bénéfiques, mais elle comporte aussi des risques graves. Il ne faut pas qu'elle favorise l'éclosion de pratiques malsaines. Elle doit donc s'accompagner d'une surveillance active qui impose le respect de règles de conduits adaptées, assure la transparence des transactions, la divulgations de certaines informations et l'application de règles prudentielles appropriées...* »

La stratégie de la dette renforcée

Le directeur général du FMI s'est félicité des premiers résultats obtenus par les programmes mis en œuvre dans les pays de l'Europe de l'Est. Les gouvernements intéressés ont su éviter « *les deux pièges que constituent soit un gradualisme hésitant, soit le choix de thérapies de choc simplistes* ».

Aux yeux de M. Camdessus, la « stratégie de la dette renforcée » (impliquant réduction et conversion des dettes) devrait pouvoir rendre « *maîtrisable* » le problème de la dette. M. Camdessus s'est réjoui des initiatives prises récemment pour alléger davantage le fardeau pesant sur certains pays débiteurs. Il a nommé la France (qui veut limiter à 5 % le taux d'intérêt et allonger à quinze ans le rééchelonnement pour les pays à « revenus intermédiaires bas »), les Pays-Bas, la Grande-Bretagne (laquelle vient d'annoncer son intention de remettre les deux tiers de la dette publique des pays les plus pauvres).

M. Camdessus a parlé pour certains pays de l'opportunité de leur accorder une remise pure et simple de leur dette publique, une éventualité à laquelle on n'aurait naguère jamais fait allusion. M. Camdessus a conclu sur « *une note personnelle* » en révélant qu'après son intervention de l'an dernier il avait reçu la visite d'un ami qui voulait partager avec lui son enthousiasme pour la nouvelle Europe en gestation. Cet ami était Alfred Herrhausen, président de la Deutsche Bank, peu après assassiné.

A la tribune, M. Pierre Bérégovoy, le ministre français a suggéré pour les institutions internationales quatre directions de réflexion et d'action : tirer pour le marché du pétrole les enseignements de la crise du Golfe ; lutter contre la pauvreté ; assurer la sauvegarde de l'environnement et intégrer l'URSS dans l'économie mondiale.

PAUL FABRA

□ **La Bulgarie et la Namibie adhèrent au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale.** – Les institutions monétaires internationales dites de Bretton Woods (Fonds monétaire international et Banque mondiale) comptent depuis mardi 25 septembre deux nouveaux adhérents, la Bulgarie et la Namibie. Désormais 154 pays sont membres de ces institutions, en comptant la Tchécoslovaquie, qui a obtenu son adhésion la semaine dernière. La Bulgarie avait posé sa candidature le 23 février dernier, à la faveur du changement de régime politique. La Namibie avait demandé son adhésion le 8 juin, après être officiellement devenue un Etat indépendant le 21 mars dernier.

TRANSPORTS

Hausse de 7 à 8 % des tarifs aériens français

Pour permettre aux compagnies aériennes de faire face à l'augmentation du prix du carburéacteur qui s'est accru de plus de 70 % depuis le début de la crise du Golfe, le gouvernement a autorisé Air France, UTA et Air Inter à relever leurs tarifs de 7 à 8 %.

Cette hausse est conforme aux recommandations de l'Association du transport aérien international (IATA).

L'Etat va redistribuer les aides à l'agriculture

Suite de la première page

Celui-ci aura augmenté de 30 % depuis 1980, atteignant même en termes réels des niveaux supérieurs à ceux de 1973. En 1989 et 1990, les agriculteurs sont la catégorie sociale dont le pouvoir d'achat s'est le plus amélioré. Notons en outre que l'Etat a versé en 1989, sous forme d'aides directes ou indirectes (budget de l'agriculture, soutien par la France des prix communautaires, financement public des prestations sociales), un montant de 103 milliards de francs qui représente 73 % du revenu brut des exploitations – 142 milliards de francs – et plus de la moitié de la valeur ajoutée de la branche (181 milliards de francs).

Néanmoins les agriculteurs cassent et brûlent, au risque de perdre le crédit dont ils bénéficiaient dans l'opinion publique. Dans le récent sondage FR 3-*le Pèlerin*, 79 % des personnes interrogées affirment ne pas vouloir payer un impôt supplémentaire pour les victimes de la sécheresse. La FNSEA a toutes les peines du monde à contrôler une partie des « *troupes paysannes* », celle qui n'a rien à perdre et préfère en découdre avec l'espoir d'impressionner le gouvernement dont, M. Valéry Giscard d'Estaing dénonce « *la désinvolture et l'indifférence* », comparant l'agriculture à la sidérurgie des années 80.

L'argent du contribuable

Ces manifestations brutales risquent de coûter cher aux agriculteurs. Il paraît désormais improbable que le premier ministre, M. Michel Rocard, aille sensiblement au-delà de l'enveloppe de 1,2 milliards de francs débloquée pendant l'été en faveur des paysans sinistrés. La deuxième série d'aides (de l'ordre de 1 milliard de francs, sans compter l'effort du Crédit agricole) reposera pour l'essentiel sur des mesures de redéploiement au sein du budget et de la profession. Les pouvoirs publics hésitent, en effet, à engager une nouvelle fois l'argent du contribuable pour une catégorie sociale qui exerce la pression de la rue et dont le revenu (sans parler de sa sous-fiscalisation), ne semble pas justifier tous ces cris. Le gouvernement Rocard, chantre du partage, serait malvenu de pratiquer l'arrosage agricole sans s'attaquer aux inégalités subsistant.

Le ministre de l'économie, M. Pierre Bérégovoy, ne cesse de soulever ouvertement cette question devant les responsables de la profession, non sans les plonger dans l'embarras : si on ne puise pas dans le budget de l'Etat, dit-il en substance, il faudra répartir les ressources au sein du monde agricole. Un éleveur de bovins-viande gagnait, en 1989, 55 000 francs par an, pour un revenu en progression de 1,8 %. A l'autre bout de l'échelle, un producteur de vins de qualité gagnait, la même année, 445 000 francs, son pouvoir d'achat augmentant de 68 %... Autrement dit, les plus aisés bénéficient aussi de plus fortes hausses de revenus. Les inégalités, loin de diminuer, se creusent de façon spectaculaire.

La solidarité au sein de la profession n'a jamais été si naturelle qu'on puisse espérer la voir s'organiser spontanément. Le viticulteur « *d'appellation contrôlée* », qui ignore le producteur de vin de table, ne revendique aucune parenté avec un céréalier, a fortiori avec un éleveur. Briser l'individualisme paysan est un impératif chiffré qui se heurte aux mentalités et aux structures du monde agricole.

Dans ce contexte, le gouvernement entend imposer la solidarité par trois moyens principaux. En premier lieu, il souhaite redéployer les aides publiques par des péréquations entre les différents secteurs de l'agriculture, selon la conjoncture propre à chacun. Concrètement, une hausse substantielle de revenu pourrait justifier un apport moins important de fonds de l'Etat, au profit d'une catégorie défavorisée.

L'autre source de solidarité envisagée provient du Crédit agricole. L'effort consenti par la Banque Verte en faveur des sinistrés de la sécheresse (250 millions de francs sous forme de réductions de taux d'intérêt) lui coûte sur son compte d'exploitation environ 70 millions de francs. Une somme importante, mais nettement inférieure à ce qu'on serait en droit d'attendre de la banque des agriculteurs, rachetée par les caisses régionales en 1988 à l'issue d'une tumultueuse mutualisation.

Devenu établissement privé, le Crédit agricole a curieusement conservé certains acquis publics. S'il a dû abandonner son monopole de distribution des prêts bonifiés à l'agriculture, il garde provisoirement celui des dépôts des notaires, un encours de l'ordre de 20 milliards de francs, rémunéré à 1 %... La direction de la Banque Verte semble résignée, sinon convaincue, à renoncer à cet avantage. Le gouvernement sera plus enclin à négocier la progressivité de ce retrait si le Crédit agricole, comme il en a manifesté l'intention, accepte de participer davantage à l'effort de financement des exploitants les plus touchés par la crise.

Enfin, le ministre de l'agriculture, M. Henri Nallet, a entrepris une ambitieuse réforme des cotisations sociales pour réintégrer les exploitants dans un régime normal calculé sur une base réelle de revenu, et non plus sur la valeur cadastrale qui aggravait les inégalités.

Il restera encore à définir sur quelles ressources doit compter le monde agricole. Tributaire à la fois des prix de marché et des aides publiques, il n'a jamais su ni voulu choisir. Il faudrait s'entendre sur la définition de l'agriculture compétitive, celle qui rapporte un excédent commercial annuel de 50 milliards de francs mais reçoit des subventions massives (nationales et communautaires) et menace l'environnement. Les économistes pourraient se pencher sur le service rendu à la société par l'agriculture incapable d'affronter les marchés mondiaux mais susceptible, jour après jour, d'occuper l'espace rural au point d'y préserver une activité humaine, pas exclusivement liée aux travaux de la terre.

Cette production de bien-être a une valeur en soi, elle a donc un prix et un coût que la statistique n'appréhende pas. La lutte contre les inégalités en agriculture passe par une reconnaissance de ces exploitations dont la compétitivité pourrait se mesurer en densité de population et d'entreprises qu'elle permettent de conserver, en paysages qu'elles protègent, en pressions urbaines qu'elles évitent. Le calcul est sans doute difficile et subtil. Est-il pour autant impossible ?

ÉRIC FOTTORINO

EN BREF

□ **Sécurité sociale : la CGT se joint à l'action du 27 septembre.** – Après les fédérations CFDT, FO, CFTC et CFE-CGC des employés de la Sécurité sociale, la CGT a décidé d'appeler à la journée d'action jeudi 27 septembre, qui se traduira par des arrêts de travail. Dans un communiqué commun publié mardi, les cinq fédérations appellent les 180 000 salariés de la Sécurité sociale à manifester « *dans l'unité* » à Paris et en province. Les revendications portent sur les salaires et les classifications.

□ **Paralysie du réseau de bus RATP dans l'ouest de Paris.** – A la suite d'une agression dont un conducteur a fait l'objet en se rendant à son dépôt de bus dans son véhicule personnel, les conducteurs de la RATP de l'ouest de Paris et de la banlieue nord-ouest ont cessé le travail le 25 septembre. Une trentaine de lignes demeuraient paralysées ou fortement perturbées dans la matinée du 26 septembre. L'agresseur avait pourtant été arrêté sur-le-champ. D'autre part, la situation est redevenue normale au dépôt de Montrouge où un mouvement revendicatif de type salarial perturbait la sortie des bus, le 25 septembre.

□ **Douze magasins de grande surface condamnés en justice pour vente de vitamine C.** – La cour d'appel de Paris a condamné, mardi 25 septembre pour « *infraction au code de la santé publique* », douze gérants de magasins qui avaient mis en vente notamment des tests de grossesse et de la vitamine C, « *sans avoir la qualité de pharmacien* ». Les magasins en cause (enseignes Auchan, Leclerc, Carrefour et Cora), sont situés dans l'Indre, la Saône-et-Loire, la Gironde et le Pas-de-Calais. Le Conseil national de l'ordre des pharmaciens (CNOP), partie civile, a obtenu au total 33 000 francs de dommages-intérêts.

□ **Précision.** – A la fin du mois d'août, 47 352 places de TUC (travaux d'utilité collective) avaient été enregistrées depuis le début de l'année. 19, et non 19 000 (*le Monde* du 26 septembre), l'ont été au cours du mois. Ce dispositif, appelé à disparaître, poursuit donc son déclin.

صكذا من الاصل

L'Etat va redistribuer les aides à l'agriculture

FMI

Les pouvoirs publics face à la spéculation foncière

Des « secteurs stratégiques » sous haute surveillance

Construire, disent-ils, mais à quel prix ? A Paris, mairie et gouvernement s'épuisent à trouver les 10 hectares destinés à accueillir les 5 000 nouveaux logements sociaux prévus chaque année. Autour de la capitale, les terrains constructibles se font de plus en plus rares. Leurs prix s'envolent : 12 000 à 15 000 francs le mètre carré nu à Boulogne. (Hauts-de-Seine). Pourtant, l'Etat met en place progressivement un dispositif propre à combattre la spéculation. Le premier de cette série de deux articles fait le point des actions engagées pour modérer les convoitises sur les futurs « secteurs stratégiques » à la périphérie de l'agglomération.

Aux abords de Roissy, au nord, comme sur le plateau de Saclay, au sud, ou dans la plaine de Montesson, de nouveaux programmes d'aménagement seront décidés bientôt. Le Livre blanc qui prélude au prochain schéma directeur de l'Ile-de-France a défini des « secteurs stratégiques ». Alors chacun pose ses marques, multipliant les promesses de vente avec les propriétaires.

« Les opérateurs font des pieds et des mains pour que la mairie mette les terrains en zone constructible. Une révision du plan d'occupation des sols (POS) suffit : seul le changement d'affectation des espaces boisés classés implique un accord du ministère de l'agriculture, explique M. Joseph Comby, de l'Association d'études foncières (ADEF). *Aujourd'hui, les opérations de construction ne se font quasiment plus jamais dans les zones que les POS destinaient à l'urbanisation. On renonce à la planification, mais pas au pouvoir des communes. »*

« Le marché des terres agricoles se situe entre 3 et 4 francs le mètre carré, celui des terrains à bâtir entre 300 et 400 francs, précise M. Bruno Rajaud, directeur de la SAFER Ile-de-France. *Entre les deux a toujours existé un troisième marché d'anticipation. Les prix tournaient, il y a quelques années, autour de 30 à 40 francs le mètre carré. Ils atteignent aujourd'hui plutôt 100 à 150 francs. »*

« A Montesson ou à Carrières-sous-Poissy, c'est le délire, ajoute M. Rajaud. *Le mètre carré y approche les 500 à 600 frans. En admettant même que ces terrains deviennent constructibles, que pourra-t-on faire avec de tels prix ? »* C'est bien là le problème. La réussite de toute nouvelle opération d'urbanisme repose largement sur des prix fonciers raisonnables, les économies réalisées sur les programmes « rentables » (logements du secteur libre, immobilier d'entreprise) permettant de financer les infrastructures, équipements et logements sociaux. Impossible si tout dérape...

OPA sur la Plaine-Saint-Denis

La proche couronne est-elle aussi sous pression ? Prenons l'exemple de la Plaine-Saint-Denis, ces 700 hectares d'usines et d'entrepôts situés aux portes de Paris, à cheval sur les communes fiefs du parti communiste de Saint-Denis, Aubervilliers et Saint-Ouen. Enfermée dans une image de vaste friche industrielle, la Plaine a connu une célébrité soudaine durant le mois de mai dernier.

Le 16, la Compagnie du Midi (groupe Axa) accepte l'OPA du promoteur Jean-Claude Aaron sur la compagnie des Entrepôts et Magasins généraux de Paris (EMGP), dont elle détient 92,18 % du capital. La société et ses 70 hectares de terrains industriels se vendent 3,2 milliards de francs. Ils avaient été acquis par Axa pour 800 millions de francs deux ou trois ans auparavant.

« Aujourd'hui, un terrain mis en vente est repris dans l'année, assure M. Didier Paillard, adjoint au maire de Saint-Denis. *Les prix évoluaient entre 250 et 300 francs le mètre carré, il y a quelques années. Maintenant, on propose des petits terrains à 3 000 francs le mètre carré. Cela fait plus de 20 % d'augmentation par an ! ».* La ville contrôle de près les prix immobiliers, soucieuse de maintenir la vocation de zone d'activité de la Plaine. Mais dans l'affaire des Entrepôts et Magasins généraux, son droit de préemption urbain était inopérant : la transaction portait en effet sur une société, et non sur un terrain ou un immeuble. Et ce n'est pas la première fois...



Dessin de Nicolas Guilbert

« Ce ne sont pas les transactions boursières qui décideront de l'avenir de la Plaine-Saint-Denis », réagissait M. Michel Rocard, quelques jours plus tard. La participation de la Caisse des dépôts à l'opération laissait toutefois plus d'un observateur sceptique. Et puis la Bourse n'est pas vraiment en première ligne. La menace est multiforme. Ce sont les investisseurs qui surenchérissent sur les immeubles de prestige, tirant à la hausse tous les prix parisiens ; les propriétaires vendeurs de leur logement dont les prétentions n'ont plus de limite ; les marchands de biens qui se revendent les immeubles à tour de bras en encaissant les plus-values ; les promoteurs qui profitent de la vague...

Comme au Monopoly, les joueurs qui ne font plus le poids sont progressivement éliminés du jeu. Les premiers résultats du recensement, connus cet été, compliquent encore la partie : dorénavant, il faut tabler sur une hypothèse de 12,5 millions de Franciliens en 2015, et non sur 10,8 millions, chiffres retenus jusqu'ici.

« Congélateurs à terrains »

En périphérie, les pouvoirs publics ont trouvé une parade. Quelque 10 000 hectares de terres agricoles situées dans les secteurs « chauds » sont incrits en zones d'aménagement différé (ZAD). Le principe de la procédure, déjà utilisée lors de l'élaboration du schéma directeur de 1965 par M. Paul Delouvrier, est le suivant : les transactions foncières dont les prix sont jugés excessifs sont bloquées. Si les propriétaires choisissent malgré tout de vendre, c'est l'administration qui a priorité pour acheter, et la transaction s'opère à un prix de référence fixé par l'Etat. La ZAD est donc une mesure de précaution.

Lorsque les élus sont d'accord sur le principe de création d'une ZAD, ils gèrent eux-mêmes la procédure. Mais nombre d'entre eux voient d'un mauvais œil l'intrusion de l'Etat dans leurs affaires. La direction régionale de l'équipement (DRE) se veut pourtant rassurante. Non, toutes les régions « zadées » ne seront pas urbanisées. Non, l'objectif n'est pas de couvrir la grande couronne de logements sociaux.

Les professionnels de l'immobilier, pour leur part, critiquent ces gigantesques *« congélateurs à terrains »* selon la formule de M. Jacques Mallard, vice-président de la Fédération nationale des promoteurs-constructeurs (FNPC). A leurs yeux, les ZAD sont tout le contraire d'une politique d'offre foncière capable de stopper la pénurie actuelle.

Une sixième ville nouvelle

Parallèlement, dès octobre dernier, le gouvernement a dégagé des crédits pour que les cinq villes nouvelles de l'Ile-de-France puissent acquérir les terrains nécessaires au maintien d'un rythme de construction de 8 000 logements par an. Le président du conseil régional, M. Pierre-Charles Krieg (RPR), est allé plus loin à la mi-juillet, proposant de créer une sixième ville nouvelle. Branle-bas de combat dans les mairies et chez les promoteurs. Où serait-elle implantée ? On évoque un site entre Roissy et Marne-la-Vallée. Un rapport sera remis au gouvernement à la fin octobre.

M. Michel Delebarre, ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer, n'a pas attendu toutefois pour présenter un plan d'aménagement de la Défense-Ouest. Les 180 hectares supplémentaires du premier quartier d'affaires européen feront de ce pôle une véritable ville nouvelle, située dans la petite couronne. Exemple de reconquête du tissu urbain aux portes de Paris, où l'Etat se fait de plus en plus pressant auprès des communes pour qu'elles accueillent des logements à prix modéré.

HÉLÈNE GIRAUD

La semaine prochaine : Les maires, entre la carotte et le bâton.

La grève des éboueurs à Paris

La marée des ordures

La grève des conducteurs de bennes à Paris continue. Les syndicats FO, CFDT et CFTC ont rejoint la CGT pour réclamer un reclassement indiciaire correspondant à une augmentation de salaire d'environ 1 200 F par mois. Les grévistes occupent toujours les trois usines d'incinération des ordures parisiennes. Le tribunal administratif de Paris a ordonné, mardi 25 septembre, la libération immédiate des accès à ces centres. En attendant, les immondices doivent être entassés sur des sites provisoires, notamment près de la gare d'Austerlitz.

« Plus on en enlève, plus il y en a », lance ce chauffeur de bennes privées qui vient décharger les ordures ramassées dans les rues de la capitale. Entre le pont de Tolbiac et celui de Bercy, les vastes terrains du quai de la Gare dans le treizième arrondissement, où l'Etat doit construire la Bibliothèque de France et la mairie des logements et des équipements, ne sont plus qu'un énorme tas d'immondices. La ville vomit ici ses déchets et ses miasmes sauvages. Des centaines de mouettes, ravies mais muettes, tel un escadron blanc gracieux, se jettent sur le dépotoir long aujourd'hui d'environ 500 mètres et haut de 5 mètres. Une marée exceptionnelle aux portes de Paris, dont le flux est avivé par la vague incessante de bennes qui, nuit et jour, déversent dans cette sentine leur lot de sacs de plastique bleu bourrés jusqu'à la gueule, de matelas crevés et de cagettes brisées. Quand le vent se lève, flotte alors dans l'air un remugle d'eaux usées et de pourriture avancée.

Trois mille tonnes d'ordures sont récoltées quotidiennement dans les artères de Paris. La grève des conducteurs de bennes, qui bloque également l'accès aux usines d'incinération, eût vite fait de plonger la capitale dans un sale cloaque, comme en 1968 et 1977, si la mairie n'avait pas fait appel au privé. Trois « sites » ont été retenus pour recevoir les ultimes traces de la vie de tous les jours. La décharge du bois de Boulogne déborde ; celle de la porte d'Aubervilliers est en réserve. On se rabat donc, heure par heure, quai de la Gare. L'énorme tas d'ordures est fouaillé, poussé, chahuté par de gros bulldozers qui grimpent jusqu'à la verticale sur les monceaux de détritus. *« Tout est prévu,* affirme un des responsables de l'opération. *Nous avons des produits pour arroser les ordures à la vue du moindre rat. »*

A l'extrémité de cet amas putride, d'autres bulldozers, dont les pelles rageuses attaquent sans cesse cette gigantesque barrière de déchets, chargent les ordures dans des camions. *« Nous les amenons dans une décharge près de Senlis »,* déclare ce chauffeur qui, lui, en est à son second voyage de la journée. Il ajoute : *« Certains vont même jusqu'à Reims. »* Bref, il existe dans cette partie du treizième, hier décrit par Huysmans, un incessant va-et-vient de poids lourds, qui n'est pas fait pour faciliter la fluidité du trafic automobile. Dans ce paysage de fin dix-neuvième siècle, où les ordures de la capitale ont pris leurs quartiers, il est temps, ainsi que l'affirme un promeneur curieux, que *« tout cela s'arrête et que la rénovation commence ».* On ne saurait mieux dire.

JEAN PERRIN

Fin du conflit à Rungis

Les ouvriers chargés du nettoiement du Marché d'intérêt national (MIN) de Rungis ont repris le travail, mardi 25 septembre, en début d'après-midi. Depuis le mardi 18 septembre, ils étaient 200 sur les 250 employés par la société privée SEGEX à avoir cessé le travail à l'appel de la CGT. Plus de 1 200 tonnes de déchets avaient été enlevées au cours du week-end par des entreprises intérimaires escortées de CRS. Les grévistes ont obtenu satisfaction sur plusieurs de leurs revendications : augmentation de diverses primes pour les bas salaires, aboutissant à une prime totale mensuelle brute de 500 F, paiement d'un quatrième « pont » si les résultats de l'entreprise égalent au moins la moitié de ceux de l'an dernier (ce qui paraît assuré) et d'un cinquième « pont » s'ils leur sont équivalents. Les jours de grève ne seront pas indemnisés, mais une avance sur la prime d'intéressement pourra être versée. Enfin, il n'y aura pas de sanctions, car il n'y a pas eu de violences, ni d'atteintes à la liberté du travail.

Cinq cents tonnes de déchets par jour

Chaque jour ouvrable, Rungis produit environ 350 tonnes de déchets, auxquelles s'ajoutent près de 150 tonnes de cageots vides, d'emballages et d'invendus (42 832 tonnes en 1989, sur un total de 111 414 tonnes) classés déchets industriels, rapportés en un lieu appelé Point B par les détaillants de la région parisienne, qui ont l'interdiction de s'en débarrasser sur leur lieu d'exploitation.

Rungis étant classé site de concentration et d'élimination des déchets alimentaires, la SEGEX assure le ramassage et l'enlèvement de la totalité des déchets sur le site du MIN. Elle les transporte à l'usine d'incinération installée à proximité. Cette usine est gérée par un syndicat intercommunal et exploitée par la SOTRIS, une filiale de la Compagnie générale de chauffe. Née du premier choc pétrolier, elle est entrée en service en 1985. Les 41 887 tonnes d'ordures ménagères de Chevilly-Larue, Orly, Thiais, Villeneuve-le-Roi et l'Hay-les-Roses qu'elle brûle chaque année, ajoutées aux 111 414 tonnes de déchets de Rungis, correspondent aux détritus rejetés par une agglomération de 400 000 habitants. La chaleur produite par l'usine est distribuée sous pression à l'ensemble du marché pour le chauffage.

L'été, elle alimente essentiellement le pavillon des fleurs, dont l'unité de climatisation utilise l'eau chaude pour fabriquer du froid. Le surplus est vendu à l'aéroport d'Orly. Le coût d'élimination de la tonne revient à 180 F bruts environ et la vente de l'eau chaude permet d'en abaisser le coût d'environ 60 à 80 F selon le prix du fuel.

F. G.

Bilan de l'été 90 à l'office de tourisme de Paris

L'Amérique est de retour

« Nous sommes satisfaits, mais on espérait mieux », constate le syndicat de l'hôtellerie, dressant le bilan de la saison touristique dans la capitale, laquelle possède 1 400 hôtels. L'office du tourisme et des congrès de Paris a retenu, en juillet et en août, 40 938 chambres pour un prix moyen de 200 francs.

Les hôteliers, qui s'attendaient à des retombées plus fructueuses après les fêtes du Bicentenaire de la Révolution, estiment que la chaleur étouffante de l'été leur a joué un mauvais tour. *« Le premier renseignement que demandait un touriste,* affirme cet hôtelier du quartier Saint-Germain, *était de savoir si notre établissement possédait ou non la climatisation. »*

L'attrait de Paris est cependant de plus en plus fort pour les non-Européens. Ils ont été près de 20 % de plus à séjourner pendant les mois de juillet et d'août, et représentent, cette année, plus de 38 % des visiteurs de l'office de tourisme. On assiste, toujours selon l'office, à un retour des Américains et à une arrivée en force des Australiens.

En revanche, les Européens ont, pendant la même période, boudé Paris. La baisse enregistrée avoisine les 10 %. Ils ne représentent plus que 54 % des touristes étrangers, contre 60,5 % en 1989. Si les Allemands et les Suisses ont été fidèles au rendez-vous estival, place de l'Opéra, il n'en a pas été de même pour les Anglo-Saxons (– 2 %) et les Italiens (– 23 %). L'attrait du Mondiale a été plus fort, chez les Transalpins, que celui de Beaubourg et celui de la tour Eiffel.

Au total, cette saison à Paris, le taux de fréquentation touristique a été pratiquement identique à celui de 1989. Le fait marquant des mois de juillet et d'août a été l'afflux croissant de jeunes dans la capitale : près de 9 000 cette année (contre 8 000 l'an dernier). Ces jeunes, qui fréquentent les centres parisiens d'hébergement ou le terrain de camping du bois de Boulogne, viennent essentiellement des Etats-Unis et d'Europe. Ils dépensent en moyenne 150 francs par jour.

A partir du mois d'octobre, l'office de tourisme pourra comptabiliser dans ses statistiques les visiteurs en provenance des pays de l'Est. Les principales demandes d'information par courrier sont déjà arrivées avenue des Champs-Elysées : sur plus de six cents lettres, 63 % viennent de RDA, 18 % de Tchécoslovaquie et 10 % de Pologne. Un début ?

J. P.



Le Monde de l'International

Importante Société Anglaise de négoce international dans le domaine de la chimie, alliée à un des géants mondiaux de la chimie, recherche

DIRECTEUR GENERAL
SENEGAL

Il sera responsable d'une équipe chargée de gérer et de développer le chiffre d'affaires de sa filiale (60 millions de francs environ) dans le domaine de la Chimie Fine, de la Chimie des Intermédiaires et des Colorants.

Ce poste conviendrait à un MANAGER de formation supérieure (30/50 ans) ayant déjà une expérience (à un niveau de direction) de la vente de produits chimiques, si possible en Afrique Francophone.

Cette société lui assurera une rémunération stimulante, des avantages de fonction et des perspectives importantes de développement de carrière internationale.

Français et anglais indispensables, allemand souhaité.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature (CV en anglais, photo et prétentions) sous référence 137 à

Agence YVOIR - 21, rue Beaujon - 75008 PARIS qui transmettra.

Yvoir

Groupe Commercial Français recherche pour une de ses filiale spécialisée dans la distribution de marchandises générales au Gabon

Responsable Administratif et Financier

d'un important Département de la Société

Ce poste conviendrait à un jeune SUP de CO (option Finance Comptabilité) ayant deux ou trois ans d'expérience réussie dans la même fonction et possédant un bon niveau de connaissance en informatique.

Les conditions de rémunération liées à l'expatriation sauront satisfaire un professionnel ambitieux décidé à faire carrière en Afrique.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence F1321MI à notre Conseil NERVET PONT 15 rue Cardinet 75017 PARIS.

nervet pont conseil



Cabinet financier allemand

recherche pour ses activités internationales

Experts-Comptables
et Gestionnaires de Projets

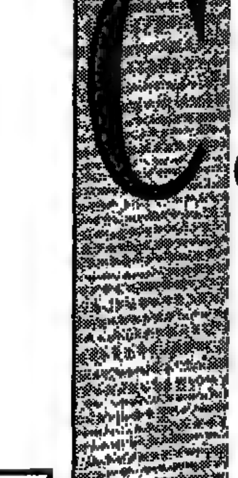
Formation grande école commerciale, expertise comptable ou DECS. Expérience souhaitée 3 à 5 ans.

Missions moyennes et longues durées Outre-Mer dans le cadre de projets internationaux de développement (pays francophones)

Merci d'adresser votre dossier complet à

Daniel Haemmerlin, 12, rue de Liège, 75009 Paris

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.





9ème Groupe Français d'Audit et de Conseil, membre de Spicer and Oppenheim International, 12ème réseau mondial de consulting, notre croissance nous amène à rechercher un

Conseil Juridique et Fiscal

Agé d'environ 28 ans, vous avez une expérience de 4 à 5 ans en Cabinet de Conseil Juridique et Fiscal, ou en entreprise.



Vous serez détaché dans une de nos filiales d'Afrique Francophone avec tous les avantages liés à l'expatriation.

Adressez CV, lettre et photo, en précisant la réf. LM08, à Alain PENANGUER, CALAN RAMOLINO ET ASSOCIES, 2 rue Paul Cézanne, 75008 PARIS.

GROUPE CALAN RAMOLINO ET ASSOCIÉS

MEMBRE DE SPICER & OPPENHEIM INTERNATIONAL

alliance RH



CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES.

NRC HANDELSBLAD · LE SOIR · Le Monde · Süddeutsche Zeitung · CORRIERE DELLA SERA · EL PAIS · De Standaard · THE INDEPENDENT

EUROMANAGERS FORUM '90

December 13th and 14th, 1990 — Brussels Sheraton Hotel

In co-operation with

Le Monde

LEADING CORPORATIONS PRESENT INTERNATIONAL CAREER OPPORTUNITIES

At "Euromanagers Forum '90", a selection of major corporations will present international career opportunities to high potential young professionals and young graduates from all over Europe. Each participating company will select candidates they wish to interview during this event.

After pre-screening by EMDS International, the head offices of these corporations will carefully examine applications from men and women between 22 and 30 years of age having a solid academic background, without or with professional experience (not more than five years), graduated before or in 1991 and *having the following prerequisites:*

- qualifications in engineering, sciences, business/economics, law, or any related subject;
- fluency in at least three languages (including English);
- leadership qualities;
- excellent intellectual and interpersonal skills;
- international experience (educational or professional);
- geographical mobility.

If you would like to be considered for this unique event, we will be glad to forward you an application form. Just send your name and address to :

Euromanagers Forum, P.O. Box 1, Schaerbeek 4, 1030 Brussels, Belgium.

COMMERZBANK



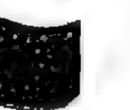
RENAULT

L'ORÉAL



• ABN (NL) • ALCATEL (F) • ALUSUISSE LONZA (CH) • BERTELSMANN (D) • BMW (D) • BOSCH (D) • BOUYGUES (F) • BP (UK) • BULL (F) • COMMERZBANK (D) • CREDIT LYONNAIS (F) • DEUTSCHE BANK (D) • DRESDNER BANK (D) • ISTITUTO BANCARIO SAN PAOLO DI TORINO (I) • L'OREAL (F) • LUFTHANSA (D) • MARKS & SPENCER (UK) • MC KINSEY & COMPANY (USA) • OMV (A) • PHILIPS (NL) • PRICE WATERHOUSE (USA) • PROCTER & GAMBLE (USA) • RENAULT (F) • ROLAND BERGER UND PARTNER (D) • SCHINDLER (CH) • SKF (S) • SCREG ROUTES (F) • SOLVAY (B) • SWISS BANK CORPORATION (CH) • VOLKSWAGEN (D) • WEST LB (D) • AND OTHERS





LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

organise un concours sur épreuves pour la constitution d'une réserve de recrutement de

JURISTES
(carrière A7 / 6 et A8) (m / f)

Les fonctions peuvent comprendre entre autres les tâches suivantes: préparation de législation communautaire; rédaction et suivi de contrats; négociation d'accords internationaux; instruction de dossiers d'infractions au droit communautaire.

Principales conditions d'admission:

Niveau A7 / 6 (COM / A / 714)
□ Diplôme: études universitaires complètes; □ expérience: 2 ans postuniversitaire, en rapport avec les fonctions; □ âge: être né après le 9 novembre 1954.

Niveau A8 (COM / A / 715)
□ Diplôme: études universitaires complètes; □ diplôme obtenu après le 1.5.1987; □ expérience: aucune expérience n'est requise; □ âge: être né après le 9 novembre 1957.

★ Etre ressortissant d'un des Etats membres des Communautés.
★ Avoir une connaissance approfondie d'une des langues officielles des Communautés (allemand, anglais, danois, espagnol, français, grec, italien, néerlandais, portugais) et une connaissance satisfaisante d'une deuxième de ces langues.

La Commission met en œuvre une politique active d'égalité des chances entre femmes et hommes et encourage vivement les candidatures féminines.

L'avis de concours et le formulaire d'acte de candidature obligatoire encartés dans le JO n° C 237 du 21 septembre 1990 peuvent être obtenus en expédiant une demande écrite, de préférence sur carte postale, avec la mention «concours COM / A / 714 - COM / A / 715», à une des adresses suivantes:

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, unité recrutement, rue de la Loi 200-SC-41, B-1049 Bruxelles.
COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, bureau de représentation en France, rue des Belles-Feuilles 61, 75782 Paris Cedex 16.
COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, bureau à Marseille C.M.C.I. / bureau 320, rue Henri Barbusse 2, 13241 Marseille Cedex 01.

Date limite pour l'envoi des candidatures: le 9 novembre 1990.



COMPAGNIE OPTORG

Notre groupe Commercial Multinational distribue en France et en Afrique une large gamme de biens d'équipement et de consommation. Notre politique de diversification nous amène à accroître notre présence sur de nouveaux marchés.

Afin de préparer l'avenir, nous recherchons pour l'Afrique

Deux futurs dirigeants

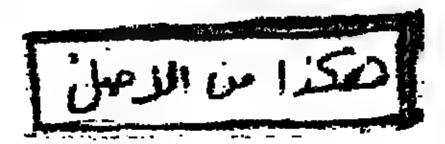
Après une phase d'intégration et de formation dans différentes filiales, vous évoluerez en fonction de vos compétences vers des postes de Direction au sein de sociétés du Groupe.

30/35 ans, diplômé de l'enseignement supérieur commercial, vous connaissez déjà l'Afrique pour y avoir travaillé ou fait votre service militaire comme VSNE. Fort d'une expérience professionnelle réussie dans la gestion d'un centre de profit vous souhaitez évoluer dans un contexte performant, diversifié et tourné vers l'avenir.

Si vous êtes prêt à vous investir en Afrique, merci d'adresser votre dossier complet de candidature sous référence C1311MI à notre conseil NERVET PONT 15 rue Cardinet 75017 PARIS.







هكذا من الأصل

Le Monde de l'International

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :

- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

J.H. 30 ans – motivé – possédant une maîtrise droit des affaires et ayant une formation à l'Institut de droit économique et à l'Institut d'études judiciaires.
RECHERCHE : travail de collaborateur dans un cabinet d'affaires ou d'avocat. (Section BCO/BD 1795)

PHARMACIEN – IPI – DEA de droit pharmaceutique – 41 ans – expérience affaires technico-réglementaires – habitude des contacts avec maison mère de langue anglaise.
RECHERCHE : poste dans l'Industrie basé à Paris. (Section BCO/HP 1796)

J.F. 35 ans – Bac + 4 – excellente rédactrice dans la presse.
RECHERCHE : poste de secrétariat de rédaction – expérience de documentaliste et de correctrice dans divers supports de presse et dans la publicité. (Section BCO/HP 1797)

CADRE DIRIGEANT – 42 ans – formation supérieure – expérience du management, de la gestion commerciale et de la négociation – connaissance des marchés de mode et du luxe – mobile.
RECHERCHE : direction commerciale, marketing, communication ou partenariat actif. (Section BCO/HP 1798)

J.F. 37 ans – Bac + 3 – expérience professionnelle 10 ans – anglais, arabe, chinois, notions informatique.
RECHERCHE : poste assistante communication - relations publiques - – possibilité déplacement. (Section BCO/MM 1793)

RESPONSABLE COMMUNICATION – Bac + 4 – 15 ans expérience de la communication sociale, siège et production au sein de groupes de très forte notoriété.
RECHERCHE : poste en entrprise ou en agence sur Paris – disponible immédiatement. (Section BCO/JV 1794)



ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

Le Monde des Cadres

HOMME - BERLIN-EST

Diplômé sciences politiques internationales, docteur sciences sociales. Grande expérience du Maghreb et des autres pays africains. (Ex-ambassadeur/ex-ingénieur bâtiment). Trilingue allemand, français, anglais.

CHERCHE ENGAGEMENT

Actions humanitaires internationales, nationales, aide au développement, protocole, culture, tourisme, hôtellerie ou similaire.

Merci d'adresser offre à :
Prof. Docteur W. JANIK
Sporbitzer Str. 1
HEIDENAU/DRESDEN 8312 (RDA).

39 ans, 8 ans d'imprimerie, 2 ans de fabrication, cherche UN POSTE A RESPONSABILITÉS DANS LA FABRICATION D'IMPRIMÉS HT DE GAMME
Étudierais tte proposition
C. HOUSSAY (1) 42-45-35-24

J.F. 23 ans, cherche place standardiste ou hôtesse d'accueil. 3 ans exp. Niveau BEP. Libre de suite.
Tél. : 43-32-14-12

J.F., 24 ans, maîtrise en droit, D.E.A. Droit des affaires, anglais, allemand, très bonne présentation, région Paris étudierait tte propos.
Ecrire sous le n° 8057
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e

TRADUCTRICE DIPL.
Gde expérience, effectue vos traductions d'allemand et d'anglais en français et de français en anglais. Travail soigné et rapide. F.B. Traductions, C.P. 426, CH-1211 Genève 4. Fax 19 41 22/20 15 24
Bureaux traduction s'abstenir.

CADRE BQUE 54 ans, grde exp., rech. poste adminis. et ccial, étudie ttes propositions, disponible immédiatement.
Ecrire sous n° 8052
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy
75007 Paris

Ingénieur INSA formation thermique et environnement, diplômé IAE, 30 ans. Rech. poste ingénieur d'affaires de contexte évolutif, région parisienne. M. PALEY (16) 78-69-28-55

J.F., 27 ans, BTS secrétariat bureautique, 2 ans exp., cherche poste assistante dans société importante. Maîtrise TTX (World 4, Textor). Disponible immédiatement. Ouverte à toutes propositions sérieuses.
Tél. 47-36-56-33.

F. 40 ans, MBA direction marketing export, confirmée, all., angl. courant, recherche entreprise ambitieuse pour mettre à profit 10 ans d'exp. dans la conduite de projets internationaux de haut niveau Europe et USA
Ecrire sous n° 8056
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy
75007 Paris

Médecin génér., (10 a.) + épidémio. + spécialisation et direction projets santé public, rech. poste responsabilité en santé pub. (conseil, études, évaluation, coordination de projets...).
Ecrire E. Condamines
4, rue Guérinière
91390 Morsang
ou tél. : 69-04-53-85

Franco-Tunisien 40 ans, docteur ingénieur électro ancien ICG, quadrilingue, riche exp. Rech. poste gérant société en Tunisie.
Ecrire sous n° 8043
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy
75007 Paris

J.F. 28 ans, Bac + 2 anglais courant, exp. gestion cciale, achat, ch. emploi évolutif. Etudie ttes propositions
Tél. : 47-81-87-89 dès 19 h

Jeune homme 27 ans journaliste diplômé, 7 ans d'expérience. Cherche poste rédacteur ou reporter sur Paris ou région parisienne, presse écrite ou audiovisuelle
Tél. : (16-1) 46-66-96-39

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

1er arrdt

A SAISIR LES HALLES dans imm. 18e, 2 P., 90 m², parquet, belle hauteur s/plafond, cuis., bains. 2 300 000 F. 42-77-72-33

3e arrdt

R. MESLAY, MARAIS, studio tt cft, salle eau avec w.-c., kitch. équipée, parties communes refaites, 390 000. 42-71-87-24. Autr. affaires : 36.16 TRIMOB.

BD BEAUMARCHAIS même. PPTAIRE VD VRAI 3 P., cuis. équipée, chauff. cent. individuel, refait nf, étg. élevé, asc. 45-04-24-30.

BEAUBOURG MARAIS prop. vd duplex 80 m², charme, cuis. équipée ds séj., 2 chbres, brx, calme, 1 850 000 F. Soir : 42-72-20-09

Mº Arts-et-Métiers (3e) Idéal habitation ou p.-à-t. Duplex env. 65 m². Living avec kitchn. + chbre av. s.d.b. 1 650 000 F 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

4e arrdt

DUPLEX, 50 m² environ, 3e et dernier étage, beaucoup de caractère, dans immeuble XVIIe. Prix : 1 590 000 F. AGENCE FOURCADE. Tél. : 43-26-47-70.

RUE RAMBUTEAU. Bel imm. STUDIO, kitchen, double, claire, 375 000 F. Crédit. 43-70-04-64. Autr. affaires : 36.16 TRIMOB.

AU CŒUR DU MARAIS LOFT

Luxueusement aménagé, grand séjour 47 m² + 2 gdes chbres, bains, cuis. équipée. Cour plantée privative. Prestations raffinées. 4 800 000 F. 45-63-71-81 LE MATIN.

5e arrdt

CLUNY Autour d'un patio appt. de caractère, gd séj. s/rue, 3 fenêtres, 2 chbres, 2 bns, 3 500 000 F. SERGE KAYSER 43-29-60-60

MONGE 2 P.

PRÈS ARÈNES LUTÈCE kitchen, s. à manger, chbre s/jard., s. d'eau, placards, cave Tél. : 43-36-17-36

SAINT-JACQUES Beau studio de caractère clair, poutres. Très bel imm. 17e, 835 000 F. LA TRIBUNE, 45-66-43-43. Autr. affaires : 36.16 TRIMOB.

Près PANTHÉON p.d.t. Vue dégagée, 3 P., bur. Travx, 75 m², 2 750 000 43-36-18-36

DUPLEX STYLE MAISON 6/7 P. 2e et dernier ét., square calme, verdure, plein soleil, part. 8 700 000 F 45-87-27-92 répondeur

3 PIÈCES, 85 m²

Boulevard St-Michel séj. 40 m², cheminée, 2 ch, 3 400 000 F 45-87-11-42

PORT-ROYAL

3 p., urgent, asc., très bon état, clair, calme. Tél. : 43-37-63-30

R. TOURNEFORT

Ptaire vd ds bel im. pierre de t., asc., chf. cent. Studio tt cft, ref. nf 43-45-37-00

EXCEPTIONNEL Réhabilitation de luxe. Hôtel du XVIIIe s. Neuf, jamais habité. Restent : appts 95 m² à 115 m². Haut de gamme. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

SQ. ST-MÉDARD Imm. pierre de taille rénové, ascens. Pptaire vd gd dble liv., 1 chbre bns ref., bourg. ou ccial. - 45-04-24-30.

NOTRE-DAME MAUBERT 3 P. DUPLEX CHARME + PETITE TERRASSE 3 000 000 F PLURIMO 45-48-25-01.

6e arrdt

Studio 20 m² à rénover. 6e arrond. 850 000 F Tél. : 60-66-11-80 entre 12 et 14 heures

5 P 6/LUXEMBOURG 3e étage balcon ST-SULPICE 5 P angle bal., 6e asc., 2 serv. RUE DE RENNES 5 P BAL APPT RÉCEPTION balc. 4e asc., travaux PLURIMMO. 45-48-25-01

AGENCES FRANÇOIS FAURE **45-49-22-70**

RUE DE L'ANCIENNE-COMÉDIE Studio, 610 000 F

RUE N.-D.-DES-CHAMPS 3 pièces à rénover, 1 250 000 F

RUE DUPIN 4 pièces, 2 800 000 F

RUE DE MÉDICIS 4/5 pièces, 6 300 000 F

SÈVRES-BABYLONE 5 pièces + services, 7 000 000 F

Mº DUROC. Beau studio entr., séj., cheminée kitch, salle eau, w.-c., r.-de-ch. Très bel imm. 895 000 F. LA TRIBUNE, 80, r. de Sèvres, 45-66-43-43. Autr. affaires : 36.16 TRIMOB.

7e arrdt

AGENCES FRANÇOIS FAURE **45-49-22-70**

RUE OUDINOT Studio, 720 000 F

SQUARE DESAIX 2 pièces, 1 880 000 F

AGENCES FRANÇOIS FAURE PARIS 7e et PARIS 6e 5, RUE LITTRÉ

spécialistes rive gauche estimation, achat, vente Tél : Olivier GRUMEL 45-49-22-70

BD ST-GERMAIN rare ancien couvent, 18e. Beau studio caractère. Séjour très clair, cuis. séparée équipée, bains. 1 250 000 F. LA TRIBUNE 45-66-43-43. Autres affaires 3616 TRIMOB.

VANEAU, beau studio tout cft, bien situé, 2e ét., bel imm. poutres, charme, 880 000 F. LA TRIBUNE 80, r. Sèvres. 45-66-43-43. Autr. affaires : 36.16 TRIMOB.

RUE DE LA CHAISE STUDIO 3 FENÊTRES POUTRES, JOLIE VUE Prix : 1 100 000 F PLURIMO 45-48-25-01.

SÈVRES-BABYLONE VUE EXCEPTIONNELLE SQUARE ET PARC BOISÉS IMM. GD STANDING STUDIO 45 m² ENVIRON PLURIMO. 45-48-25-01

8e arrdt

AV. TRUDAINE, angle, beau 2 p., cuis., entr., salle de bains, w.-c., mezzanine, 720 000 F, crédi. possible. 48-04-85-85. Autr. affaires : 36.16 TRIMOB.

CHAMPS-ELYSÉES (proche) Idéal prof. lib. 210 m² env. Bc de charme. Ent. dble living + burx + 3 chbres, 2 bains. Travaux à prévoir. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

9e arrdt

R. BRUXELLES, studio tt cft, salle de bains, w.-c., cuis. séparée, équipée, bel imm., interphone. 490 000 F. 42-71-87-24. Autr. affaires : 36.16 TRIMOB.

10e arrdt

BARBÈS. Superbe imm. refait neuf. 2 p. 45 m² env. 690 000 F.

3615 IMMOB

Tél. : 43-87-86-76.

11e arrdt

Av. de la République Appt 3 P., cuis., s. de bns, w.-c., cave, 5e étage avec ascenseur Tél. : (16) 43-53-21-39

Mº PÈRE-LACHAISE

Ptaire vd ds imm. récent, beau 2 p., tt cft, box s/sol 43-45-37-00

12e arrdt

Mº PICPUS Maison non conventionnelle 150 m² + jard. 4 200 000 F TÉL : 45-46-26-25

DAUMESNIL. Pr. metro, gd séj., coin cuis., w.c., bains, soleil. Vue dég. 379 000 F. Crédit. 43-70-04-64. Autr. affaires : 36.16 TRIMOB.

13e arrdt

TOLBIAC MAISON

260 m² sur rue et jardin, travaux. 5 800 000 F 43-41-59-95/44-00-93-65

Tolbiac standing vue tout Paris 5 P. 141 m², 3 550 000 F Glacière, récent, à saisir, rue et jard. 3/4 P. 72 m², 1 850 000 F 43-35-18-36

14e arrdt

Maison atelier 150 m² + courette + sous-sol, 4 700 000 F Tél. : 45-46-26-25

ALÉSIA 3-4 p. 75 m², tout conf., clair. Bien distribué. Bel imm., asc., gardien, interphone. 1 730 000 F LA TRIBUNE 45-66-43-43. Autres affaires 3616 TRIMOB.

PLAISANCE. 2 P, entrée, cuisine, salle d'eau, w.-c., à rénover, 569 000 F, crédit total. 48-04-08-60 Autr. affaires : 36.16 TRIMOB.

DENFERT 3 PIÈCES

1 370 000 F - 43-54-25-70.

Montsouris 5 P., 2 parkings, 3 550 000 F. René Coty. 4 P. 2 250 000 F St-Jacques duplex 2 630 000 F Raspail 5 P. park. 5 300 000 F Montparnasse 3 P. park. 3 100 000 F 43-35-18-36

15e arrdt

Montparnasse refait neuf 25 m². Vue dégagée, 7e, asc. 780 000 F Tél. : 45-06-53-84

PL. ALLERAY près. Imm. récent. Beau 2 p. sur rue, Balcon, cuis., bains, w.-c., asc., soleil, 920 000 F. Crédit poss. 48-04-84-48. Autres affaires : 3616 TRIMOB.

BD GRENELLE SUPERBE 2-3 p. balcon 15 m². Vue imprenable tour Eiffel. 5e étage, asc. 2 670 000 F. LA TRIBUNE 45-66-43-43. Autres affaires 3616 TRIMOB.

15e, IDÉAL PLACEMENT R. VAUGIRARD, 5e ét., asc., studio tt confort. 549 000 F. Créd. tot. poss. 48-04-08-60. Autr. affaires : 36.16 TRIMOB.

15e, beau 2 p., 58 m², 3e ét., imm. récent, séj., cuis. équipée, gde chbre, bains, w.-c. séparés. Park. 1 450 000 F. LA TRIBUNE, 45-66-43-43. Autr. affaires : 36.16 TRIMOB.

COMME NEUF SUPERBE 2-3 P. tt conft, 57 m², 5e ét., bon immeuble. double expo. A saisir. 1 480 000 F - 45-66-43-43. Autr. affaires : 36.16 TRIMOB.

Part. vd appt 100 m², prox. place de Breteuil, 4 200 000 F, refait à neuf. Agence s'abstenir Tél. : 47-34-65-28

16e arrdt

Mº JASMIN 5e ét. 3/4 P., 120 m² env. 3 800 000 F Tél. : 45-70-40-56

BOISSIÈRE KLÉBER. Bel appart. 2-3 p., 61 m², 6e étage, asc., superbe imm. p. de taille. 2 300 000 F. LA TRIBUNE 45-66-43-43. Autres affaires : 3616 TRIMOB.

LE TOIT DE PASSY

Stud. tt cft, s. de bns, w.-c., kitch. équipée, étg. élevé. 490 000 F. 42-71-87-24. Autr. affaires : 36.16 TRIMOB.

AV. PAUL-DOUMER même. Dernier étg. Vue soleil. Pptaire vd beau 2 p. + chbre enfant, tout confort, refait neuf. 45-04-24-30.

GEORGE-V, rue Bassano, 5e ét., asc. Superbe pierre de t., appt d'except. Séj. et chbre s/balc., salle de bains, cuis. équipée. 3 700 000 F. LA TRIBUNE 45-66-43-43. Autr affaires : 36.16 TRIMOB.

16e FERDINAND-BUISSON BEAU STUDIO 35 m² Balcon, 5e étage, ascenseur, 910 000 F LA TRIBUNE, 45-66-43-43. Autr. affaires : 36.16 TRIMOB.

Mº JASMIN

98 m² double séj., 2 chbres 40-65-06-31 ou 43-35-73-14

TROCADÉRO (proche) clair, aéré, dégagé, très b. appt env. 200 m², 3 récept. + 3/4 chbres, étage élevé 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

17e arrdt

AV. NIEL pres. Vue sur square. Bel imm. Séjour double + 1 chbre tout conf., asc. 1 780 000 F. 48-04-84-48. Autres affaires : 3616 TRIMOB.

Mº MALESHERBES. Imm. ravalé. Beau studio sur rue, cuis., s. de bains, w.-c., cave, grenier. 579 000 F. 48-04-85-85. Autres affaires : 3616 TRIMOB.

17e MAIRIE près. Beau 2 p., cuis., s. de bains, w.-c., soleil. 580 000 F. crédit poss. 48-04-84-48. Autres affaires : 3616 TRIMOB.

ROME beau 2-3 p. Parfait état, très clair, 2e étage. Bon immeuble, cave. 1 260 000 F. 45-66-43-43. Autres affaires 3616 TRIMOB.

BD GOUVION-ST-CYR Idéal investisseur ou étudiant. 2 p. très clair, 29 m². 7e étage. Superbe immeuble 585 000 F. 45-66-01-00. Autres affaires 3616 TRIMOB.

GRANDE-ARMÉE 155 m², GD STAND. + 2 chbres service. 5 500 000 F - Exclusivité DM 2 SI - 42-46-19-60.

LEGENDRE (près). Except. pierre de t., 2 p., entr., cuis., sal. eau, WC, balc., 599 000 F. Crédit. 48-04-08.60 Autr. affaires : 36.16 TRIMOB.

17e IMPECCABLE 2 P. 6e ét., asc., cuis. équipée, salle de bains, w.-c. A SAISIR, 720 000 F. Crédit. 45-66-43-43 Autr. affaires : 36.16 TRIMOB.

17e PLACE PEREIRE (près) appt env. 125 m². Récept. 40 m² + 3 chambres, 1 s.d.b., 1 s. douche. 5 250 000 F 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

17e Porte Maillot (près) Clair, aéré, 5e ét., très bel appt env. 133 m², dble living 45 m² + 2 chbres, cuis., s.d.b., chbre de sce, asc., très bon plan 46-22-03-80 43-59-68-04, p. 22

18e arrdt

JULES-JOFFRIN. Studio tt conft, kitch. équipée, salle d'eau, w.-c., très clair. Vue dég. 410 000. 42-71-87-24. Autr. affaires : 36.16 TRIMOB.

140 m² A SAISIR 20 000 F/m²

Bel imm. 5/6 P. Impeccable. 7e ét., asc. 40-26-42-47

Mº BLANCHE, 4 PCES cuis., bains, cave, plein sud. Possib. vente séparée en 2 apts. 1 350 000. 43-27-81-10. Autres affaires : 36.16 TRIMOB.

Mº MARX-DORMOY, VILLA DES ROSES. Urgt cse départ. Beau 2 p. refait nf, cuis., dche, w.-c., clair, bon imm. 519 000. 43-27-85-83. Aut. aff 36.16 TRIMOB.

Mº LAMARCK, except. 5e ét., asc., plein sud, 2 p., entrée, cuis., bains, w.-c., cave, 749 000. 48-04-08-60. Autr. affaires : 36.16 TRIMOB.

EXCEPT. MARX-DORMOY 4e ét., bel imm. pierre 2-3 p., à rénover s/gd balc., très clair, 865 000 F - 45-66-01-00. Autr. affaires : 36.16 TRIMOB.

2 p., 40 m², à rénover. 3e ét., plein sud, sans vis-à-vis, cuisine, w.-c., dche. Bon imm. 540 000 F. 45-66-01-00. Autr. affaires : 36.16 TRIMOB.

Mº LA CHAPELLE. 3 p. de 60 m² env. Occupant tout 1er étage. 790 000 F.

3615 IMMOB

Tél. : 43-87-86-76.

19e arrdt

PLACE DES FÊTES, pptaire vd GD 2 P., cuis., tout conft, s/rue et cour. 595 000 F. Crédit. 43-70-04-64. Autr. affaires : 36.16 TRIMOB.

EXCEPTIONNEL 60 M. PARC BUTTES-CHAUMONT s/cour arborée. 2 p. à rénover, 35 m². 545 000 F. - 45-66-01-00. Autr. affaires : 36.16 TRIMOB.

BUTTES-CHAUMONT duplex 1er et 2e ét. s/jard. Récept. + 5 chbres, 2 bains, 146 m² impec. réc. Profession libérale. 3 500 000 F. Poss. park. PARIEL 46-22-22-56 HB

126-130, rue Compans Immeuble neuf de qualité du 2 au 5 pièces Réalisation : PARK PROMOTION 42-03-71-22

20e arrdt

20e près Mº PTE LILAS Stand. récent, 2 p., cuis., w.-c., bains, park., cave, gard. Interphone, s/rue, 870 000 F 43-70-04-64 Autr. affaires : 36.16 TRIMOB.

GAMBETTA, rare, bel imm., 2 p., entr., cuis. équipée, s. de bains, w.-c., cave, 639 000, créd. 48-04-08-60 Autr. affaires : 36.16 TRIMOB.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE

Parc du Jour et de la Nuit. MAISON SUR LE TOIT, réceptions, 5 chbres, balc., terrasse, box, park. Tél. : 46-04-53-94

ISSY-LES-MOULINEAUX Prox. Paris et transports 2 P. 45m² 740 000 F GARE ISSY 2 P. 680 000 F MAIRIE 2 P. 40 m² 720 000 F GARE 3 P. 1 200 000 F MAIRIE 3 P. 1 800 000 F Crédit. 45-66-43-43 Autres aff. : 36-16 TRIMOB

VANVES. Beau studio, séjour, kitch., équipée, salle d'eau, 1 cave. 410 000F. Crédit total possible. 45-66-43-43. Aut. affaires : 36-16 TRIMOB.

94 Val-de-Marne

NOGENT-SUR-MARNE Part. vend appt en pft état, 115 m² dans maison Mansart. Très verdoyant, 3 chbres, 2 s.d.b., gde réception, parking, RER Nogent à 5 min. Prix : 2,5 M. Tél. pour RV : soir 48-04-73-11 (répondeur) bureau 45-55-91-82 p. 4335

VINCENNES centre, 5' RER dans bel immeuble ravalé 3 et 4 p., occupés loi 48. A partir de 680 000 F. Pptaire : 42-60-30-15.

Province

MARINE DE COGOLEN (83) Golfe de St-Tropez. Appt 62 m², entrée, séjour, chambre, terrasse, salle à manger fermée par baie vitrée. Cuis. équipée, s.d.b., w.-c. séparé. Au 1er vue charmante sur le port. Piscine et tennis à prox. 780 000 F Tél. : (1) 45-51-61-91

AVIGNON quartier des Papes, part. vend bel appt, imm. XVIIIe rénové, 95 m², 3 P., terrasse, 650 000 F Tél. : (1) 47-43-05-57

Beau F5, 100 m², soleil, 420 000 F Montpellier, poss. garage, calme Tél. : (16) 67-54-04-37

appartements achats

Rech. 1 à 3 p. PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans travx. PAIE CPT chez notaire. 48-73-48-07, même le soir.

JE RECH. POUR PIED-A-TERRE STUDIO OU 2 PCES, PAIEMENT CPT. Décision rapide. M. LAVY. Tél. 42-71-93-00

EMBASSY SERVICE

rech. pr CLIENTS ÉTRANGERS APPARTS à PARIS de 200 à 450 m². 40 000 F à 80 000 F le m²

EMBASSY BROKER

rech. pour INVESTISSEURS ÉTRANGERS et INSTITUTIONNELS IMMEUBLES en totalité Paris-province commerciaux et habitations. **T. (1) 45-62-16-40** ou FAX : 42-89-21-54

ACHÈTE STUDIO ou 2 P. PARIS PROCHE BANLIEUE DÉCISION IMMÉDIATE. Tél. à Madame MAUDUIT, 42-71-84-34, hres bureau.

PAIE COMPTANT CHEZ NOTAIRE APPARTEMENT à PARIS avec ou sans confort. M. ROGER. 48-04-08.60.

L'AGENCE DE L'ÉTOILE

rech. actuellement des appts d'excellent standing DE 3 A 6 PCES Sommes aussi intéressés par HOTEL PART. ou MAISON (1) 47-63-13-78

URGENT. J'ach. comptant SUDIO OU 2 PCES TOUT PARIS. J.-P. VALLAT Tél. : 45-66-91-91

CABINET KESSLER

78, Champs-Elysées, 8e Recherche de toute urgence **BEAUX APPTS DE STANDING** petites et grandes surfaces **ÉVALUATION GRATUITE** sur demande 46-22-03-80 43-59-68-04, poste 22

Très urgent pour banque recherche appt standing 3 réceptions + 3 à 5 chbres 16e N, 8e, 7e, 5e, 17e 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

hôtels particuliers

BOULOGNE, près ROLAND-GARROS, récept. + 4 chbres, gar. : service, terrasses, verdure. Gerant : 42-33-04-30

17e PEREIRE (proche) H. part. R + 3, petit jardin, terrasse, possibilité prof libérale, surf. env. 350 m². 3 récept. + 8/9 chbres. 20 M. 46-22-03-80 43-59-68-04, p. 22

locations non meublées offres

Paris

Paris 13e près fac Tolbiac, part. loue 3 P, cuis., s.d.b., w.-c., cave, chf. cent., imm. récent, tt cft, poss. park. 6 200 F c.c. 45-87-36-74

GAMBETTA 4 P 141 m² env., cuis., s.d.b., sal. d'eau, 9 905 F ch. comp.

3615 LOCAT

Tél. : 43-87-86-76

Mº DUGOMMIER, 4 p. 90 m² env., cuis. équip., appt neuf 7 563 F chges comp.

3615 LOCAT

Tél. : 43-87-86-76

locations non meublées demandes

Paris

GRISS-HAUSSMANN 45-22-56-44 cherche pour stés internationales, studios, appts, villas vides ou meublés, Paris-banlieue

EMBASSY SERVICE

8, av. de Messine 75008 Paris de grande classe VIDES ou MEUBLÉS HOTELS PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST. Tél. : (1) 45-62-78-99

L'AGENCE DE L'ÉTOILE

rech. actuellement des appts d'excellent standing de 3 A 6 PCES VIDES OU MEUBLÉS. Sommes aussi intéressés par HOTEL PART. OU MAISONS **(1) 47-63-13-78**

MASTER GROUP

recherche appts vides ou meublés de standing POUR CADRES ET DIRIGEANTS DE SOCIÉTÉS 47, rue Vaneau Paris-7e 42-22-14-61 – 42-22-24-66

locations meublées demandes

Paris

BARBARA FRELING

24, 16, 6 PLACE VENDOME **40-20-96-00**

recherche pour sa clientèle multinationale et internationale APPTS DE PRESTIGE vides ou meublés – URGENT PARIS RÉSIDENTIEL

RÉSIDENCE CITY

URGENT. Rech. pour dirigeants étrangers d'importants groupes anglo-saxons LUXUEUX APPTS MEUBLÉS DURÉE 1 A 2 ANS. LOYERS GARANTIS. **T. : (1) 45-27-12-19**

échanges

Fonctionnaire français échange appt à ATHÈNES 6-8 mois, 4 p. meublés, contre appt à Paris (1) 43-41-48-21

immeubles

ST-MAUR PRÈS RER

PTAIRE VD imm. de burx récent, libre, R + 6, asc., 18 parks, excel. placement. 43-45-00-75

villas

ST-RAPHAEL, résident. 2 000 000 F, const. 1961, 1 500 m² clos arboré, 500 m port plais. 500 m commerces. Villa : living, 4 ch., cuis., s. d'eau, wc ; pavillon : 2 p. c., dche, wc, puits équip. arros., abri voit. T. : 94-95-92-05, le soir.

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

maisons individuelles

L'HAY-LES-ROSES AFFAIRE EXCEPTIONNELLE Maison 5 p., beau jardin, clos, surface habitable 110m² s/225m², cuis. éq., s/sol total gar., véranda. 1 280 000 F. 45-66-43-43. Autr. affair., 36.16 TRIMOB.

ISSY, 3' Mº MAIRIE

belle maison de ville 1970, av. jard. 218 m², 7 p., 182 m² (possib. 42 m² prof. lib.), beau séj., av. cheminée sur terrasse donnant sur le jard., CALME SOLEIL, gd garage + sous-sol 5 750 000 F 46-44-10-40

95 CERGY-ST-CHRISTOPHE 6 min. RER, tradition, 6 pces + mezz. 120 m² + 2 gar. Jard. 300 m². 1 100 000 F. UFFI, 45-22-02-44.

ATHIS-MONS pav. récent 160 m² habitab. 6 p. Très bonne prestations. Gd gar. Dépendances. Terrain arboré 550 m². Px 1 370 000 F. ORPI 46-72-18-18

80 km de Paris, autoroute Chartres-Orléans, au cœur du village de Denonville, maison ancienne de 170 m² (4 chambres, salon, mezzanine, salle de bains) + grenier. Chauffage central + 3 cheminées. Toiture récente. Cour commune + jardin. Beaucoup de charme. Prix : 515 000 F. Tél. : 48-76-19-83 le soir.

maisons de campagne

BRETAGNE CENTRE

Belle maison en pierre en bord de rivière. Très grand séjour avec vue sur rivière, 4 chbres, tout confort, idéal vacances. URGENT, A SAISIR Tél. : (16) 96-28-00-39

pavillons

NORMANDIE A BERNAY (27) Part. v. pavillon 1950 Plain-pied, rue calme, 3 ch., séjour ensoleillé, cuisine, s. de b., wc. gar., jard., centre-ville et commerces à 3 mn 480 000 F. Tél. : 45-75-77-18 W-E : (16) 32-44-36-44

FOSSES (95)

30 mn Châtelet-Les Halles par RER, 15 mn Roissy par la route. Quartier calme, proche RER et lycée. pavillon F5, 3 chambres, dressing + mezzanine, séjour double 32 m² avec grande cheminée, cuisine équipée, 2 salles de bains, 2 w.-c., sous-sol total, garage 2 voitures. Terrain clos de 280 m², 117 m² habitables. 800 000 F (1) 34-72-24-06 et/ou (1) 34-72-99-50.

02 AISNE 40 mn. Eurodisney, vend PAVILLON 6 p., entr., s. de bains, wc, cuisine, 3 ch., séjour, chem., mezz., bureau, salle de jeux, garage, s/terr. pays. 640 m². Prox. gare et comm. 720 000 F Tél. : (16) 23-70-09-49

(95) ST-BRICE-MONTMORENCY Part. vd, 15 km Paris, 3 pces princip., école, comm., 405 m² clos, calme, verdure, poss. agrand. 45-66-70-60 ap. 19 h

NORMANDIE A BERNAY (27) Part. vd pavillon 1950 Plain-pied, rue calme, 3 ch., séjour ensoleillé, cuisine, s.d.b., w.-c., gar., jard., centre ville et commerces à 3 mn. 480 000 F Tél. bureau 45-63-84-40 W.E. (16) 32-44-36-44

15 km Rennes Nord Belle maison, 5 chbres, cuis. équipée, sous-sol total, jardin 700 m², dans village toutes commodités. URGENT CAUSE MUTATION Tél. : (16) 96-78-41-33 (16) 96-33-08-52

propriétés

A vendre, MAISON EN VIEILLES PIERRES, entièrement restaurée, avec 80 ha, 20 km à l'ouest de Galway, possibilité de chasse et pêche à proximité FAX IRL/091/71 148

MONFLANQUIN (47) vd maison de maître 19e s., 8 P., 200 m² hab. + 100 m² cave + 100 m² grenier aménageable. 630 m² dépend. sur 13 400 m² (parc boisé, cour, pré) 780 000 F, possible acheter jusqu'à 19 ha. 53-36-53-25

Particulier cherche **DOMAINE VITICOLE** OU EXPLOITATION SIMILAIRE, bon rendement, France, Italie, Autriche. Offres à HAVAS Régies Nº 1263 4, rue des Iris 98000 Monaco

L'ISLE-ADAM (95) SITE EXCEPTIONNEL

sur l'isle, 30 km Paris, part. vd propriété fin XVIIIe, 3 maisons, 400 m² hab. sur parc clos de murs Prix : 5 200 000 F Tél. H.B. : 34-24-06-06

domaines

SOLOGNE DES ÉTANGS

BELLE PROPRIÉTÉ 450 ha Demi bois, 12 étangs, ravis same dom. 700 m² communs. PROP. 450 ha dont 200 ha clos Beaux bât. d'habitation, 1 500 m², piscine, tennis.

HORS SOLOGNE

Ppté forestière, chasse, 600 ha clos dont 75 ha, eau. Maison de maîtres, dépend.

CABINET LA SOLOGNE

41200 Romorantin. Mº Reneau Tél. : 54-76-02-92



bureaux

Locations

GROUPE ASPAC

1er RÉSEAU NATIONAL DE CENTRES D'AFFAIRES propose : BURX ÉQUIPÉS et salles de réunions, mini-bar, services complets, domiciliations, SIÈGES SOCIAUX, démarches, formalités et CRÉATIONS immédiates de ttes ENTREPRISES. Fax, permanence tél., secrét. TTX, assurance, imprimerie, financements et tous services personnalisés.

ÉTOILE 16e 47-23-61-61
GRENELLE 15e 47-23-61-58
ST-LAZARE 8e 42-93-50-54
LA FAYETTE 9e 47-23-61-61
BOULOGNE 92 46-20-22-25

+ 25 centres en France. Prix compét. Délais rapides. Depuis 1978 à votre service.

SIÈGE SOCIAL

Burx équipés ts services, démarches, R.C. - R.M. SODEC SERVICES CHPS-ELYSÉES 47-23-56-47 NATION 43-41-81-81

A PARTIR DE 50 F T/MS Votre ADRESSE COMMERCIALE Paris 1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e. LOCATION DE BUREAUX CREADOM. 42-67-05-99

VOTRE SIÈGE SOCIAL **DOMICILIATIONS** SARL - RC - RM Constitution de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques. **43-55-17-50**

BUREAUX ÉQUIPÉS

Salles de réunions. Ttes durées, ts services. Adresse commerciale.

ACTE

BOULOGNE 46-03-38-32
MARNE-LA-VALLÉE 60-17-55-00
LA BOÉTIE 43-59-77-55
FBG-ST-HONORÉ 43-59-77-55

DOMICILIATION BUREAUX, TÉLÉCOPIE, TÉLEX **AGECO 42-94-95-28**

RUE AQUEDUC. 5 burx sur 140 m² env. Vitrine en r.-de-ch. Bail 3-6-9. Sans reprise. 1 002 F/HT/m²/an.

3615 BURCOM

Tél. : 43-87-89-29.

ODÉON. Bureaux sur 145 m² env. Style Loft. Toutes activités. Sans reprise. 3 000 F/HT/m²/an.

3615 BURCOM Tél. : 43-87-89-29.

locaux commerciaux

Ventes

BOURSE-OPÉRA

85m². Plein Sud. Asc. 4 400 000 F. Tél. : 43-54-25-70

MARAIS PRESTIGE

Loft 220 m² Rez-de-chaussée + sous-sol, verrière. Idéal galerie Prix : 6 500 000 F Tél. semaine 9 h-12 h pr r-d-v : 47-00-06-43 ou sur place, jeudi 27 sept. et lundi 1er oct. de 14 h à 17 h, 11, r. de Saintonge, Paris-4e

Locations

20e, bd Devout, part. loue local tte profes. libérale, 110 m², duplex 15 000 F/mois + studio adjacent 3 000 F/mois. Tél. : 42-53-74-41 ap. 19 h

locaux industriels

Locations

ALLEMAGNE Locaux industriels + burx, prox. Stuttgart, très représentatifs. Construction 1987. Archit. design. 4540 m². Telefax : RFA 1949-7251-83707

fonds de commerce

Ventes

Mº POISSONNIÈRE proche rue La Fayette Hôtel 2 étoiles Superficie env. 850 m² + ss-sol, R. + 4 avec asc., 32 chbres avec s.d.b. 46-22-03-80 43-59-68-04, p. 22

هكذا من الاصل

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

PARIS

3e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 64 m², 5e étage. Terrasse + balc.	7-7 *bis*, rue St-Gilles **SEFIMEG – 43-21-63-21**	8 752 + 709

4e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 69 m², 4e étage	14, quai des Célestins **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais comm.	6 591 + 1 139 5 344

7e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 91 m², 2e étage. Parking.	50, rue de Bourgogne **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais comm.	13 963 + 1 914 10 873

9e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 109 m², 1er étage	2, square Trudaine **GCI – 40-16-28-71**	9 000 + 2 025

10e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 78 m², 4e étage	21, rue d'Hauteville **GFII – 42-46-90-70**	5 660 + 700

11e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO MEUBLÉ 20 m² sur jard.	**HOME PLAZZA NATION** **HOME PLAZZA – 40-09-40-00**	5 500 + 825
2 PIÈCES MEUB. 50 m² sur jard.	**HOME PLAZZA BASTILLE** **HOME PLAZZA – 40-21-22-23**	8 500 + 1 275
2 PIÈCES Park., 52 m² 4e étage, cave	12-14, rue des Bluets **AGF – 42-44-00-44** Frais comm.	4 670 + 440 5 992
3 PIÈCES Park., 71 m², 2e ét.	4, rue Moufle **LOC INTER – 47-45-19-97**	6 657 + 569

12e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 80 m², cave. 2e ét.	12, rue de Rambouillet **AGF – 42-44-00-44** Frais comm.	7 340 + 648 5 223
3 PIÈCES Park., 67 m² 5e étage, cave	66-68, cours de Vincennes **AGF – 42-44-00-44** Frais comm.	6 200 + 810 4 411

14e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES DUPLEX 81 m², 8e étage terrasse, park.	199, avenue du Maine **LOC INTER – 47-45-19-97**	10 079 + 658

16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 75 m², 5e ét. balc., poss. park.	27, avenue Kléber **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de loc.	8 340 + 900 6 275

17e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 70 m², 7e étage + ch. de service	9, rue des Dardanelles **GCI – 40-16-28-71**	7 159 + 1 223

19e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES NEUF 50 m², park., cave	139, rue Manin **SEFIMEG – 45-65-37-02**	4 060 + 455
2 PIÈCES NEUF 55 m², box, cave	139, rue Manin **SEFIMEG – 45-65-37-02**	4 720 + 497
3 PIÈCES NEUF 63 m², box, cave	139, rue Manin **SEFIMEG – 45-65-37-02**	5 030 + 566
3 PIÈCES NEUF 66 m² Balcon 14 m²	139, rue Manin **SEFIMEG – 45-65-37-02**	5 470 + 597
3 PIÈCES Park., 77 m², 1er ét. immeuble neuf	27*bis*, rue de Bellevue **SAGGEL – 42-66-61-05** Frais comm.	6 400 + 853 4 554
4 PIÈCES Park., 92 m², 2e ét. immeuble neuf	27*bis*, rue de Bellevue **SAGGEL – 42-66-61-05** Frais comm.	7 500 + 1 017 5 337

20e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES Park., 88 m² 3e étage	18, rue Lisfranc **AGIFRANCE – 47-42-17-61** Frais comm.	5 600 + 1 347 4 184

78 – YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES Duplex, park., 97 m², 2e étage	**GUYANCOURT** 6,rue de la Liberté **AGIFRANCE – 30-44-01-24** Frais comm.	3 500 + 1 180 2 864
6 PIÈCES 121 m², garage.	**VILLEPREUX** 2, impasse de la Fontaine **AGIFRANCE – 47-42-17-61** Frais comm.	6 000 + 376 4 269
3 PIÈCES Park., 75 m², 2e ét. Balcon	**VIROFLAY** 2, rue Joseph-Bertrand **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de Loc.	5 480 + 1 060 4 215

91 – ESSONNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 66 m² r.-de-ch. surélevé	**DRAVEIL** 16, rue François-d'Orbay **LOC INTER – 47-45-19-97**	2 380 + 732
4 PIÈCES 75 m², 2e étage Parking.	**GIF-SUR-YVETTE** Résid. Les Grandes Coudraies **GCI – 40-16-28-70**	3 450 + 876

92 – HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES Park., 53 m² r.-de-ch., cave	**COURBEVOIE** 9, place Charras **AGF – 42-44-00-44** Frais comm.	3 200 + 390 2 277
4 PIÈCES Parking, 95 m² r.-de-ch. surélevé Terrasse	**COURBEVOIE** 179, rue Jean-Baptiste-Charcot **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de loc.	6 200 + 1 000 4 734
2/3 PIÈCES Parking 78 m², r.-de-ch.	**GARCHES** 19, rue des Quatre-Vents **SAGGEL – 46-08-80-36** Frais comm.	3 785 + 1 058 2 879
5 PIÈCES 101 m² *rez-de-chaussée*	**LEVALLOIS-PERRET** 22, rue Camille-Pelletan **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais comm.	7 350 + 1 080 5 913
3 PIÈCES Park., 73 m², 3e ét. Immeuble neuf	**MEUDON** 68-80, rue de la République **SAGGEL – 46-08-95-69** Frais comm.	5 800 + 1 097 4 127
3 PIÈCES Park., 75 m², 3e ét. Immeuble neuf	**MEUDON** 2, rue des Capucins **SAGGEL – 46-08-80-36** Frais comm.	6 350 + 950 4 518
4 PIÈCES Park., 85 m², 4e ét. Immeuble neuf	**MEUDON** 68-80, rue de la République **SAGGEL – 46-08-95-69** Frais comm.	7 000 + 1 285 4 981
5 PIÈCES Park., 105 m², 4e ét. Immeuble neuf	**MEUDON** 68-80, rue de la République **SAGGEL – 46-08-95-69** Frais comm.	8 400 + 1 583 5 977
2 PIÈCES Park., 48 m² 2e étage	**SÈVRES** 35, Grande-Rue **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais comm.	4 300 + 587 3 304
3 PIÈCES Park., 79 m² rez-de-chaussée	**SÈVRES** 6, route des Pavillons **SAGGEL – 46-08-95-69** Frais comm.	4 500 + 823 3 202
4 PIÈCES DUPLEX Park., 105 m² 2e étage, balcon	**SURESNES** 40, rue J.-J.-Rousseau **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires loc.	6 515 + 1 340 4 960
4 PIÈCES Park., 88 m², 3e ét. Immeuble neuf	**SURESNES** 29, av. Georges-Pompidou **SAGGEL – 47-78-15-85** Frais comm.	6 400 + 1 313 4 554

94 – VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES Park., 71 m² 3e étage	**CACHAN** 9, rue Guichard **SAGGEL – 46-08-95-70** Frais comm.	4 300 + 584 3 059
4 PIÈCES Park., 90 m² 1er étage	**CHARENTON** 158, rue de Paris **LOC INTER – 47-45-19-97**	8 525 + 1 116
5 PIÈCES Park., 106 m² 7e étage, imm. neuf	**JOINVILLE** 4, rue Halifax **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais comm.	7 800 + 835 5 500
4 PIÈCES Park., 89 m² 5e ét.	**SAINT-MANDÉ** 31, avenue Joffre **LOC INTER – 47-45-19-97**	8 788 + 980
4 PIÈCES Park., 98 m² 3e étage	**SAINT-MANDÉ** 2, avenue Joffre **LOC INTER – 47-45-19-97**	8 560 + 949
4 PIÈCES Park., 98 m², 6e ét., terrasse	**SAINT-MANDÉ** 5, rue Fays **LOC INTER – 47-45-19-97**	8 560 + 949
3 PIÈCES Park., 73 m² 2e étage	**SUCY-EN-BRIE** 2, rue du Lys-d'Or **AGIFRANCE – 47-42-17-61** Frais comm.	3 250 + 738 2 659
2 PIÈCES Park., 53 m² 2e étage, cave	**VINCENNES** 21-35, rue du Patit-Parc **AGF – 48-08-78-48** Frais comm.	4 710 + 530 3 451

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE





















MARCHÉS FINANCIERS

Epilogue du raid manqué sur la Générale de Belgique

Cerus échange une partie des titres SGB avec Suez

Cerus, la holding française de M. Carlo De Benedetti, a échangé mercredi 26 septembre un tiers (4,5 %) des titres qu'elle détenait dans la Société générale de Belgique contre des titres Compagnie financière de Suez (2 %) et Cofir (8,8 %). Cet accord à l'amiable entre Suez et Cerus s'effectue sans soulte financière. Il permet à Cerus de réduire sa part dans le capital de la Société générale de Belgique à moins de 10 % (9,96 %), et ainsi de déconsolider ces titres de son bilan. Ce toilettage se complète par le fait que Cerus peut afficher une participation de près de 5 % (en droits de vote) dans le capital de Suez.

L'opération semble avantageuse aux deux parties. Suez cède des titres puisés dans son autocontrôle, ce qui le diminue de deux points, et a rectifié un peu mieux les frontières de son groupe, en cédant les titres que la Société générale de Belgique détenait dans Cofir, la filiale espagnole de Cerus. Ce faisant, Suez tient également sa promesse d'aider de son mieux au reclassement des titres SGB de Cerus. Pour Cerus, l'opération est satisfaisante en prestige – il cesse d'être « collé » en titres SGB – mais aussi en cash. Les titres Cofir ont été reclassés avant le krach auprès d'investisseurs institutionnels étrangers au prix de 3 225 pesetas par titre. Mercredi, Cofir cotait 1 990 pesetas.

Y. M.

Coopération américano-japonaise

Alcoa et Kobe Steel s'allient dans l'aluminium

Boîtes boissons et tôles destinées à l'automobile : le sidérurgiste japonais Kobe Steel et l'américain Alcoa ont décidé d'unir leurs forces sur le marché asiatique pour s'attaquer aux deux utilisations les plus prometteuses de l'aluminium.

Aux termes d'un accord, dont la conclusion a été révélée mardi 25 septembre à Tokyo, les deux groupes envisagent la production commune de boîtes boissons dans une usine située au nord de la capitale japonaise. Cette usine exploitée dans le cadre d'une société mixte contrôlée à parts égales par les deux partenaires et dotée d'un capital de 10 milliards de yens (370 millions de francs) devrait produire à la mi-1993 près de 180 000 tonnes de boîtes par an. L'accord prévoit également une coopération technique dans les produits aluminium destinés à l'automobile pouvant déboucher à terme sur une seconde entreprise mixte.

Cette alliance répond à une double logique : pour le sidérurgiste Kobe Steel, il s'agit de diversifier ses risques et d'anticiper une utilisation accrue de l'aluminium là où l'acier règne en maître. La plupart des constructeurs automobiles nippons ont dans leurs cartons des projets de voiture en aluminium. Il y a quelques mois, Honda annonçait même le production en série d'un modèle tout alu. Pour Alcoa, numéro un mondial de l'aluminium, il s'agit de trouver des débouchés régionaux pour les lingots produits dans ses usines australiennes.

Coupable de « malhonnêteté à un niveau élevé »

Lourde amende pour le quatrième coïnculpé du procès Guinness

Le quatrième coïnculpé du procès Guinness, le financier Sir Jack Lyons, a été condamné mardi 25 septembre à une amende de 3 millions de livres (30 millions de francs). Sir Jack Lyons, soixante-quatorze ans, qui vient de subir une intervention chirurgicale et qui souffre d'un cancer depuis plusieurs années, ne sera pas envoyé en prison, *« simplement et seulement »* en raison des risques d'aggravation de son état de santé qu'une détention impliquerait, a indiqué le juge Henry.

Sir Jack Lyons, un ami de Mme Margaret Thatcher, a été reconnu coupable de *« malhonnêteté à un niveau élevé »*, une faute pour laquelle un homme en bonne santé aurait été condamné à trois ans de prison, a ajouté le juge. La cour a également décidé que M. Ernest Saunders, ancien président de Guinness, ne serait pas présenté à nouveau devant la justice comme cela était initialement prévu, dans le cadre de *« l'intérêt public »* (*le Monde* du 30 août).

Devenu le premier distributeur français

Havas Tourisme entre dans un réseau européen d'agences de voyages

Havas Tourisme, devenu le premier distributeur français de voyages avec 500 agences et un chiffre d'affaires qui devrait atteindre 6,5 milliards de francs depuis la reprise des filiales du groupe Bolloré en avril dernier, vient, pour continuer son développement, de former un nouveau réseau commercial international avec d'autres distributeurs européens de premier plan spécialistes des voyages d'affaires. Pour affronter la concurrence et parce que la demande elle-même devient internationale dans ce secteur – qui apporte aujourd'hui à Havas Tourisme la moitié de son chiffre d'affaires, – les grandes entreprises implantées dans plusieurs pays souhaitent traiter avec un seul agent.

Acheter un réseau à l'étranger étant trop coûteux, Havas a choisi de se joindre au britannique Hogg Robinson, à l'allemand Hapag Lloyd, et au néerlandais Holland International, pour former, non seulement un «club», mais une société de droit hollandais, Business Travel International (BTI), disposant d'un budget de fonctionnement de 5 millions de francs au moins. Havas Tourisme en détiendra 13 %, comme Hogg Robinson, Hapag Lloyd, et l'américain IVI, les autres partenaires (néerlandais, scandinave, australien, en attendant entre autres un japonais...) en ayant chacun 8 % et les Européens restant majoritaires.

Cette association, dont les membres actuels représentent ensemble un chiffre d'affaires de plus de 25 milliards de francs, devrait fournir une meilleure couverture internationale, et, à partir de là, de meilleures conditions pour négocier les tarifs aériens ou hôteliers, ainsi qu'une promotion commune, avec le sigle commun BTI. Mais à terme, elle pourrait permettre une interconnexion de réseaux, voire une aide au développement par des prises de participation de BTI dans le capital des partenaires.

G. H.

□ **BMW reprend le site de l'usine de déchets nucléaires de Wackersdorf.** – Le constructeur automobile ouest-allemand BMW a inauguré une nouvelle usine de carrosserie de cabriolets à Wackersdorf, à 20 km à l'est de Nuremberg, sur les lieux où devait s'élever un centre de recyclage de déchets nucléaires. En 1985, le gouvernement décidait de doter la RFA d'un centre de retraitement des déchets atomiques afin d'arrêter l'expédition, notamment vers la France, des résidus des vingt et une centrales nucléaires du pays. Le projet avait soulevé un concert de protestations et avait du être abandonné en 1989. Mais on parle maintenant de *« miracle à Wackersdorf »* : cinq entreprises ouest-allemandes, dont BMW et Sennebogen s'installent sur le site et vont y créer 3 200 emplois, le double de ce qu'aurait créé l'usine de retraitement. – *(AFP.)*

NEW-YORK, 25 septembre ↑

+ 1,31 % redressement

Wall Street est repartie en flèche dans l'après-midi mardi, une chasse aux bonnes affaires permettant une reprise après le recul de la veille qui avait fait glisser le Dow Jones sous la barre des 2 500 points. S'efforçant de conserver une certaine avance dans la matinée, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes s'est finalement envolé dans l'après-midi pour clôturer à 2 485,64 en hausse de 32,67 points.

Quelque 156 millions d'actions ont été échangées. Les valeurs en hausse ont légèrement dépassé celles en baisse : 758 contre 745. 468 titres sont restés inchangés. La progression de la grande Bourse new-yorkaise est intervenue dans le sillage de celle de MCA. Le groupe américain MCA, maison-mère des studios Universal, a en effet confirmé mardi avoir des discussions portant sur son rachat avec *« une importante société internationale »*, à la suite d'informations publiées le même jour par le *Wall Street Journal*, faisant état de pourparlers entre MCA et le japonais Matsushita.

VALEURS	Cours du 24 sept.	Cours du 25 sept.
Alcoa	63 3/4	62 7/8
ATT	30 3/4	31 3/4
Boeing	40 1/4	40 3/4
Chase Manhattan Bank	11 1/4	12
Du Pont de Nemours	33 7/8	33 7/8
Eastman Kodak	40 1/2	40 1/4
Exxon	50 1/2	50 1/2
Ford	32 7/8	33 1/8
General Electric	54 1/2	55 5/8
General Motors	36	36 1/2
Goodyear	18	17
IBM	105	106 1/4
ITT	47 3/8	48
Mobil Oil	66 7/8	65 7/8
Pfizer	70	70 3/4
Schlumberger	64 1/4	63 3/4
Texaco	63 3/4	63 1/4
UAL Corp. ex-Allegis	91 7/8	89
Union Carbide	14 1/2	14 3/8
USX	31 5/8	32
Westinghouse	26 1/2	27 3/4
Xerox Corp.	34 7/8	33 1/4

LONDRES, 25 septembre =

Léger mieux

Les valeurs ont regagné un peu de terrain mardi au London Stock Exchange en réaction à leur forte chute de la veille. Après une séance de mouvements en dents de scie, l'indice des cent grandes valeurs a terminé à 1 999,2, en progrès de 8,9 points soit 0,4 %. Les échanges ont porté sur près de 410 millions de titres contre 498 millions la veille. La plupart des valeurs industrielles ont progressé, ainsi que les brasseries et les bancaires. En revanche, les pétrolières ont ressenti les prises de bénéfice pratiquées sur les cours pétroliers. Les titres de l'alimentation et des magasins ont baissé sur des rumeurs de prochaine guerre des prix entre les grandes chaînes de supermarchés. Thorn-EMI, qui est l'un des premiers groupes mondiaux d'édition musicale, a bondi en avant en réaction à la possible OPA de Matsushita sur MCA. Un accès de pessimisme sur les perspectives du marché publicitaire a entraîné une chute sévère de WPP Group.

Les mines d'or se sont envolées dans le sillage du métal jaune qui a dépassé la barre des 400 dollars l'once.

PARIS, 26 septembre ↑

Renversement de tendance

Après deux séances consécutives de baisse (– 2,64 % lundi et – 1,16 % mardi), un renversement de tendance s'est produit mercredi 26 septembre, en fin de matinée, rue Vivienne, dans le sillage de la reprise observée à la Bourse de Francfort. L'indice CAC 40 gagnait 1,6 % en début d'après-midi peu avant l'ouverture de Wall Street dans un marché extrêmement ténu. Malgré la reprise de la Bourse new-yorkaise la veille (+ 1,31 %), l'effondrement de Tokyo (– 4,75 %) mercredi matin avait commencé par inquiéter les investisseurs sur la place parisienne. L'indice perdait alors jusqu'à 0,16 %. Mais ce sentiment était bref et s'opérait alors un léger redressement.

Une fois encore, le volume d'activité était plutôt modéré. La veille, il s'était élevé à 2,3 milliards de francs sur le règlement mensuel. Les intervenants se concentraient alors sur les rares évènements du moment : la fusion du groupe Pinault avec la CFAO entraînait une poursuite de la mise à niveau des cours de ses deux firmes à leur niveau de parité retenu (six Pinault pour cinq CFAO). L'action Pinault, après avoir chuté de 18,8 % la veille, se dépréciait encore de 9,6 %. La CFAO de son côté reculait de 4 %. Essilor continuait, quant à lui, sa dégringolade accélérée après l'annonce vendredi dernier d'une baisse de 20 % de ses résultats semestriels. Eurotunnel reculait également, étant toujours à la recherche de 2,5 milliards de francs pour boucler son financement.

TOKYO, 26 septembre ↓

Effondrement : – 4,75 %

La Bourse de Tokyo a fortement chuté mercredi, terminant sur un recul de plus de 1 100 points après que l'indice Nikkei eut enfoncé le seuil des 23 000 dans l'après-midi. Le Nikkei a clôturé en baisse de 1 108,70 points, soit 4,75 % à 22 250,62.

Cette baisse, la neuvième en importance dans l'histoire du Nikkei, s'est déroulée sur fonds de rumeurs de vente d'actions détenues par le KIO (Kuwait Investment Office) et de craintes d'escalade de tension dans le Golfe. La séance avait pourtant débuté à la hausse par sympathie avec Wall Street mais la tendance s'est vite inversée Des ventes abondantes opérées, dans peu de volume, par les institutionnels et les étrangers, ont amené le marché à des niveaux qui n'avaient pas été atteints depuis le 4 janvier 1988.

VALEURS	Cours du 25 septembre	Cours du 26 septembre
Akai	600	526
Bridgestone	1 150	1 070
Canon	1 420	1 390
Fuji Bank	1 720	1 700
Honda Motors	1 410	1 340
Matsushita Electric	1 630	1 560
Mitsubishi Heavy	710	681
Sony Corp.	6 220	5 850
Toyota Motors	1 800	1 770

FAITS ET RÉSULTATS

□ **L'avocat de M. Michael Milken demande que la prison lui soit épargnée.** – L'avocat de M. Michael Milken a demandé que la prison soit épargnée à son client, souhaitant que le juge qui doit condamner l'ancien roi des *« junk bond »* se prononce pour des heures de travail communautaire au profit de jeunes déshérités. *« Une telle condamnation serait une bien plus sérieuse punition »*, a estimé l'avocat, M. Arthur Liman, dans un document sur la prochaine condamnation de M. Milken, remis à la justice et publié mardi 25 septembre. L'avocat suggère notamment que son client travaille pour le département de la police de Los Angeles. Il estime également que M. Milken a été suffisamment puni, en particulier avec une amende-record de 600 millions de dollars (*le Monde* du 27 avril). Le verdict doit être annoncé dans les prochains jours.

□ **Rodamco suspend l'achat de ses propres actions.** – Le groupe néerlandais d'investissement immobilier Rodamco a décidé lundi 24 septembre de suspendre le rachat quotidien de ses propres actions cotées à la Bourse d'Amsterdam pour *« éviter des difficultés de liquidités »*, a indiqué un porte-parole de la compagnie, M. Verheij. Durant les neuf derniers mois, Rodamco, qui fait partie du groupe Robeco, avait racheté plus de 20 % de ses actions placées dans le public, représentant environ 2,3 milliards de florins (environ 6,9 milliards de francs). Durant les deux derniers mois, Robeco avait sorti 800 millions de florins pour racheter des titres. La direction de Rodamco a estimé qu'il serait *« imprudent »* de poursuivre cette politique, qui consiste à acheter (ou vendre) ses propres titres quotidiennement à un prix étroitement lié à la *« valeur intrinsèque »* de la compagnie sur la place boursière d'Amsterdam.

□ **Safra Republic Holding va racheter jusqu'à 400 000 de ses actions.** – Les filiales du holding bancaire Safra Republic SA ont été autorisées par son conseil d'administration à acheter sur le marché public, jusqu'à 400 000 actions de la société aux Bourses de Luxembourg, Genève, Zurich, ou sur le marché de Londres. Le conseil d'administration de ce holding estime que le rachat de ses propres actions, *« à des cours actuellement inférieurs à leur valeur comptable, représente une utilisation judicieuse des fonds du groupe »*. Le paiement de ces achats se fera au moyen des liquidités propres des filiales. Mais ils dépendront des conditions futures du marché et des autres opportunités d'investissements.

□ **Michelin : pertes au premier semestre.** – Michelin a annoncé pour le premier semestre 1990 un chiffre d'affaires net consolidé de 27,222 milliards de francs contre 28,471 milliards de francs au premier semestre 1989 soit une baisse de 4,4 %. Michelin a, par ailleurs, enregistré une perte nette (part du groupe) de 363 millions de francs pour la même période contre un bénéfice de 1,4 milliard de francs au terme des six premiers mois de 1989. Il faut cependant noter que ce mauvais résultat prend en compte, une provision de 350 millions de francs qui permettra au manufacturier de faire face au coût du plan social en préparation.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	397	400
Asystel	105	....
B.A.C.	185	185
Bque Tarneaud	170	....
B.I.C.M.	805	805
Boiron (Ly)	356	350 50
Boisset (Lyon)	210	....
Câbles de Lyon	2728	2765
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	949	911 o
Calberson	425	429
Cardif	439	449
C.E.E.	335 80	336
C.E.G.E.P.	205	196 80 o
C.F.P.I.	251	250
Ciments d'Origny	485	470
C.N.I.M.	1013	1000
Codetour	246	239
Comareg	284	283 50
Conforama	770	780
Creeks	299 80	299
Dafsa	210 50	....
Dauphin	443	429 80
Delmas	675	675
Demachy Worms Cie	542	540
Desquenne et Giral	240	240
Devanlay	841	840
Deville	449 50	431 60
Dollfus	179 50	172 30 o
Editions Belfond	245	228 10 o
Elysée Invest.	11 30	11 20
Europ. Propulsion	361 10	366
Finacor	150	139 70 o
Geronor	850	825
GFF (group.fon.f.)	348	343
Grand Livre	430	430
Gravograph	172	171 50
Guintoli	781	....
I.C.C.	220	220
IDIA	315	306
Idianova	130	130
I.M.S.	1000	1000
IN2	280	....
I.P.B.M.	128	129
Loca Investis.	310	300 70
Locamic	100	99
Matra Comm.	120 20	121
Métal Minière	166	154 60 o
Molex	176	178
Olivetti Logabax	590	599
Om. Gest. Fin.	605	606
Presbourg	90	90
Présence Assur.	327	340
Publ.Filipacchi	486	480
Razel	591	592
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	319	310
St-H. Matignon	209	211
S.C.G.P.M.	451 10	411 60 o
Segin (Li)	290	281 30
Select Invest (Ly)	102 40	102
Serbo	447	445
S.M.T. Goupil	190	190
Sopra	185	....
Supra	170	170
TF1	252 90	252 50
Thermador H. (Ly)	228	...
Unilog	166	166
Union Fin. de Fr.	391	390
Viel et Cie	133	130
Y. St-Laurent Groupe	771	790

Marché des options négociables le 25 sept. 1990

Nombre de contrats : 29 566

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier
Bouygues	380	–	38	–	28
CGE	480	3,50	26	21	45
Elf-Aquitaine	680	5	–	6	26,95
Eurotunnel SA-PLC	40	0,90	4,50	1,50	4,10
Euro Disneyland SC	70	–	10,50	–	–
Havas	525	–	6,20	–	108
Lafarge-Coppée	328	7	–	5,50	18
Michelin	70	3,80	–	10	11,50
Midi	840	–	–	–	54,25
Paribas	480	–	18	37	–
Pernod-Ricard	920	–	–	–	52
Peugeot SA	560	0,25	28	54	–
Rhône-Poulenc CI	190	–	–	–	12
Saint-Gobain	380	–	8,50	50	50
Source Perrier	1 100	–	72	20	70
Société générale	400	–	27	6,75	29
Suez Financière	280	1,50	18,70	8	22
Thomson-CSF	90	8,50	14,30	–	5,75

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 25 sept. 1990

Nombre de contrats : 67 423

COURS	ÉCHÉANCES Décembre 90	Mars 91	Juin 91
Dernier	96,02	96	95,72
Précédent	95,76	95,72	95,80

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS D'ACHAT Mars 91	OPTIONS DE VENTE Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Mars 91
100	0,21	0,55	3,23	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,2635 F ↑

Le dollar a clôturé en hausse mercredi 26 septembre à Paris, s'échangeant à 5,2635 F contre 5,22 F la veille à la cotation officielle. La devise américaine n'a pas été affectée par l'annonce d'une nette révision en baisse de la croissance américaine au deuxième trimestre *(lire page 31)*, dopée au contraire par les propos de M. Wayne Angell excluant une détente des taux d'intérêt.

FRANCFORT	25 sept.	26 sept.
Dollar (en DM)	1,5615	1,5704
TOKYO	**25 sept.**	**26 sept.**
Dollar (en yens)	136,70	137,40

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (26 sept.)	9 13/13 - 15/16 %
New-York (25 sept.)	8 1/4 - 5/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	24 sept.	25 sept.
Valeurs françaises	71,50	70,20
Valeurs étrangères	80,40	80,10
(SBF, *base 100 : 31-12-81)*		
Indice général CAC	418,06	414,27
(SBF, *base 1000 : 31-12-87)*		
Indice CAC 40	1 502,52	1 485,39

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	24 sept.	25 sept.
Industrielles	2 452,97	2 485,64

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	24 sept.	25 sept.
Industrielles	1 510,40	1 526,60
Mines d'or	184,60	195,90
Fonds d'Etat	78,45	78,38

TOKYO

	25 sept.	26 sept.
Nikkei Dow Jones	23 359,32	22 250,62
Indice général	1 719,36	1 651,44

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,2465	5,2485	+ 70	+ 80	+ 150	+ 170	+ 515	+ 575
$ can.	4,5543	4,5599	– 109	– 73	– 181	– 141	– 384	– 303
Yen (100)	3,8184	3,8227	+ 54	+ 69	+ 109	+ 132	+ 341	+ 405
DM	3,3445	3,3473	+ 40	+ 57	+ 87	+ 111	+ 260	+ 319
Florin	2,9683	2,9711	+ 40	+ 52	+ 81	+ 100	+ 241	+ 292
FB (100)	16,2581	16,2744	+ 116	+ 208	+ 288	+ 451	+ 912	+ 1300
FS	4,0249	4,0296	+ 60	+ 77	+ 115	+ 146	+ 423	+ 441
L (1 000)	4,4727	4,4782	– 10	+ 38	– 2	+ 8	– 178	– 100
£	9,8424	9,8514	– 447	– 397	– 818	– 745	– 1964	– 1791

TAUX DES EUROMONNAIES

$E.-U.	8 1/16	8 5/16	8 5/16	8 7/16	8 5/16	8 7/16	8 3/8	8 1/2
Yen	7 5/8	7 7/8	8 5/16	8 7/16	8 1/4	8 3/8	8 1/2	8 5/8
DM	8	8 1/4	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8	8 5/8	8 3/4
Florin	8	8 1/4	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8	8 5/8	8 3/4
F.B.(100)	8 11/16	8 15/16	8 3/4	9	8 1/8	9 1/8	9 3/16	9 7/16
F.S.	7 3/4	8	7 15/16	8 1/16	8 1/16	8 3/16	8 5/16	8 7/16
L(1000)	10	11	9 1/8	9 7/8	9 3/4	10 1/4	11	11 1/2
£	14 3/4	15	14 7/8	15	14 7/8	15	14 11/16	14 13/16
Franc.	9 3/4	10	9 15/16	10 1/16	10 3/16	10 5/16	10 1/2	10 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 26 SEPTEMBRE

Cours relevés à 13 h 47

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3740	C.N.E 3%	3760	3760	3760	....
980	B.N.P. T.P.	970	970	975	+ 0 52
1130	C.C.F. T.P.	1200	1185	1187	- 1 08
1090	Cr.Lyon. T.P.	1082	1080	1080	- 0 18
1580	Renault T.P.	1410	1420	1360	- 3 55
1650	Rhone Poul. T.P.	1604	1620	1620	+ 1 00
1093	Saint Gobain T.P.	1100	1100	1100	....
1135	Thomson T.P.	1100	1100	1100	....
665	ACCOR	665	661	686	+ 3 16
610	Air Liquide	589	586	595	+ 1 02
1340	Als.Superm.	1400	1400	1400	....
380	A L S P I	325	330	330	+ 1 54
1570	Arjom. Prioux	1565	1525	1540	- 1 60
960	AGF Sté Centrale	890	890	871	- 2 13
820	Ass. Entrepr.	812	819	810	- 0 25
240	Avenir H. Média	216 30	210	214	- 1 06
163	Axa Midi Ass.	165	161	166	+ 0 61
247	Bafip	240	241	240	....
190	Bail-Equipem.	185	185	180	- 2 70
755	Bail Investiss.	755	772	755	....
380	Bancaire	323	328	340	+ 5 28
565	Bazar H.-V.	508	510	510	+ 0 39
795	Beghin-Say	718	708	714	- 0 28
1120	Berger (M)	1100	1100	1096	- 0 36
540	Bic	608	601	644	+ 5 92
740	B.I.P.	670	670	670	....
315	BIS	318	318	322	+ 1 26
310	B N P (CI)	287 50	284	288	+ 0 17
910	Bolloré Tech.	808	800	805	- 0 37
2830	Bongrain	2300	2320	2300	....
645	Bon-Marché	640	650	670	+ 4 69
425	Bouygues	389	366	389	....
113	BP France	118 10	117	119	+ 0 76
735	B S N	711	717	730	+ 2 67
890	Canal Plus	835	835	845	+ 1 20
395	Cap Gem.S	350	345	353	+ 0 86
3220	Carrefour	3083	3085	3091	+ 0 26
123	Casino	120	119 80	118	- 1 67
98	Casino ADP	97 20	97 20	97 50	+ 0 31
940	Castorama D.I.	862	869	862	....
160	C.C.F.	148	148	149	+ 0 68
65	CCMC Ly	55	57	50 50	- 8 18
335	C.D.M.E.	332	332	330	- 0 60
425	C.E.G.I.D.	445	438	441	- 0 90
230	Centrest (Ny)	230	230	230	....
475	C.E.P. Comm.	440	435	440	....
181	Cerus	162	162	174	+ 7 41
340	Cetelem	336	345	344 50	+ 2 53
380	C F A O	375 10	365	360	- 4 03
360	CF Int.	359	350	353	- 1 67
490	C G E	460	461	471	+ 2 39
280	CGI Info.	278	275	280	+ 0 72
925	C G I P	814	810	828	+ 1 72
500	CGP	500	495	498	- 0 40
780	Chargeurs S A	761	750	760	- 0 13
585	C I C A (M)	548	552	552	+ 0 73
1140	Ciments franc.	1070	1040	1040	- 2 80
405	Club Méditer.	399	403	405	+ 1 50
120	CMB Packa.	100	98	100 30	+ 0 30
104	Codetel	101 70	102	99	- 2 65
475	Colas	443	430	445	+ 0 45

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
250	Cpt. Entrep.	246	243	246	....
995	Compt Mod.	1035	1025	1010	- 2 42
147	Concept S.A.	159	151	151	- 5 03
370	CPR (Paris Rée.)	340	335	336	- 1 18
960	Créd. Foncier	836	820	860	+ 2 87
630	Cr Lyon.(CI)	545	545	550	+ 0 92
1060	Credit Nat.	1025	1015	1025	....
215	CSEE	215	210	210	- 2 33
2280	Damart	1900	2040	1905	+ 0 26
485	Dassault Aviation	449	441	453	+ 0 89
270	Dassault Electr.	257	280	274	+ 6 61
1400	De Dietrich	1245	1232	1248	+ 0 24
200	Dév.P.d.C.(Lil)	201 10	201 20	201 20	+ 0 05
255	Dév.R.Sud-Est	253	252	252	- 0 40
380	D M C	370 10	370	370	- 0 03
3110	Docks France	3350	3320	3400	+ 1 49
600	Dumez	583	581	585	+ 0 34
2070	Eaux (Gle)	2015	2002	2015	....
320	Ecco	308	308 90	315	+ 2 27
695	Elf Aquitaine	680	681	679	- 0 15
490	- (Certific.)	475	475	471 10	- 0 82
895	Epeda B.-F.	921	921	921	....
365	Essilor	280	278	268 20	- 4 21
190	Essil.Int.(DP)	168	168	170	+ 1 19
730	Esso	700	699	698	- 0 29
1400	Eurafrance	1294	1300	1301	+ 0 54
1510	Eurocom	1505	1500	1515	+ 0 66
81	Eurodisneyland	75 70	75 60	77	+ 1 72
3020	Euromarché	2950	2998	3000	+ 1 69
930	Europe 1	949	969	950	+ 0 11
40	Eurotunnel	39 40	39	37 80	- 4 06
1360	Exor	1390	1331	1360	- 2 16
1220	Facom	1220	1210	1218	- 0 16
135	Finextel	135	132	130 50	- 3 33
225	Fives Lille	222	225	225 50	+ 1 58
1820	Fromager. Bel	1700	1635	1650	- 2 94
1750	Gal.Lafayette	1650	1650	1688	+ 2 30
1780	G.A.N.	1690	1677	1700	+ 0 59
320	Gascogne (B)	325	340	334	+ 2 77
1220	Gaz et Eaux	1195	1197	1180	- 1 26
1410	Géophysique	1225	1235	1249	+ 1 96
400	Gerland Ly.	362	362	361	- 0 28
695	Groupe Cité	605	600	660	+ 9 09
1340	GTM-Entrep.	1286	1250	1298	+ 0 93
920	Guyenne-Gas.	845	835	853	+ 0 95
188	Hachette	180	182	183	+ 1 67
485	Havas	423 30	424	435	+ 2 78
490	Hénin (La)	500	500	503	+ 0 60
710	Hutchinson	740	740	810	+ 9 46
230	Imétal	216 10	216	221 10	+ 2 31
90	Immob. Phénix	87 75	86 05	88 10	+ 1 17
94	Ingénico	75 60	75 10	74 10	- 1 98
2910	Inst. Mérieux	2949	2900	2900	- 1 66
370	Interbail	378	380	380	+ 1 06
1000	Intertechnique	971	980	990	+ 1 96
855	J. Lefebvre	650	640	684	+ 5 23
765	Labinal	800	799	815	+ 1 88
2280	Lab. Bellon	2210	2260	2300	+ 4 07

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
345	Lafarge	324	323 50	332	+ 2 47
1041	Lebon	329	335	320	- 2 74
3300	Legrand	3297	3150	3300	+ 0 09
1810	Legrand (DP)	1840	1820	1860	+ 1 09
525	Legris Industries	490	500	501	+ 2 24
700	Locabail Imm.	658	655	657	- 0 15
405	Locafrance	386	388	398	+ 3 11
620	Locindus	613	612	610	- 0 49
380	Luchaire	340	332	330	- 2 94
3320	L.V.M.H.	3126	3125	3152	+ 0 83
470	Lyonn. Eaux	442	441 50	444	+ 0 45
220	Majorette Ly	200	200 50	200	....
310	Mar. Wendel	276	272	273	- 1 09
230	Matra	213	210	210	- 1 41
490	Merlin-Gerin	456	459	466	+ 2 19
92	Metaleurop	82 70	86 10	89	+ 7 62
120	Métrologie In.	115 20	115	116	+ 0 69
65	Michelin	59 60	59 90	61	+ 2 35
850	Midi (Cie)	845	840	852	+ 0 83
95	Midl. Bk Sa *	89	91 10	90 50	+ 1 69
340	Min. Salsig (Ma)	376	375	365	- 2 93
102	MMB	95 55	96	97	+ 1 52
80	Moulinex	70 60	71	74 50	+ 5 52
1390	Navig. Mixte	1343	1310	1339	- 0 30
132	Nord-Est	129 90	132	138	+ 6 24
450	Nordon (Ny)	430	425	430	....
590	Nouv Galeries	533	548	550	+ 3 19
545	Occid. (Gle)	580	580	591	+ 1 90
1330	Omn. f. Paris	1340	1360	1345	+ 0 37
310	Olipar	295	290 10	290 10	- 1 66
480	Oréal	428	435	442 90	+ 3 48
465	Paribas	444 90	443	449	+ 0 92
1390	Pechelbronn	1379	1350	1376	- 0 22
107	Pechiney Int.	105	105 30	105 60	+ 0 57
250	Pechiney (CIP)	242	239 50	245	+ 1 24
450	Penhoet	450	479	479	+ 6 44
1020	Pernod Ricard	988	991	1000	+ 1 21
530	Peugeot	510	506	520	+ 1 96
430	Pinault	342 80	310	303	- 11 6
270	Plastic-Omn.	275	275	260	- 5 45
390	Poliet	380	365	374	- 1 58
855	Prétabail-Sic.	929	911	930	+ 0 11
600	Primagaz	605	599	595	- 1 65
420	Printemps	450	450	472	+ 4 89
1850	Promodès	1816	1820	1820	+ 0 28
410	Radiotechn.	328	340	345	+ 5 18
300	Raff. D.Total	300	....	....	....
2300	Redoute (La)	2450	2450	2450	....
245	Rémy et Associés	240	238	236 90	- 1 29
215	R. Poulenc CIP	198 60	200	196	- 1 31
325	Rober Financ.	334	330	336	+ 0 30
47	Rochette(La)	48 20	48	48 50	+ 0 62
1870	Roussel Uclaf	1750	1725	1710	- 2 29
2850	R. Impé.Ly *	2811	2816	2865	+ 1 92
183	Sade (Ny)	179 80	175	171	- 4 89
1450	Sagem	1460	1410	1411	- 3 36
385	Saint Gobain	326 50	322 50	333 40	+ 2 11
1130	Saint Louis	1100	1102	1110	+ 0 91

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1260	Salomon Ly	1150	1145	1132	- 1 57
410	Salvepar (Ny)	401	410	412	+ 2 74
715	Sanofi	727	728	719	- 1 10
1720	S A T	1710	1705	1740	+ 1 75
245	Saul. Chât.	215	212 10	217 10	+ 0 98
1080	Saupiquet (Ns)	1250	1250	1230	- 1 60
755	Schneider	654	648	658	+ 0 61
15	SCOA	14 80	15	15 20	+ 2 70
1000	S.E.B.	1010	1022	1021	+ 1 09
430	Sefimeg	383	391	385	+ 0 52
525	Sextant A.	516	520	550	+ 6 59
1100	S F I M	1029	1030	1030	+ 0 10
172	S.G.E.	156	156	169 50	+ 8 65
550	Simco	475	505	495	+ 4 21
920	Sk. Rossignol	900	890	900	....
900	Sligos	840	840	850	+ 1 19
435	Société Géné.	396 50	390	391	- 1 39
115	Sodecco(B)	118	115	115 50	- 2 12
150	Sodero(Ns)	147 40	146 50	146 50	- 0 61
395	Sodexho	385	383	375	- 2 60
86	Sogenal(Ny)	85	83 90	84	- 1 18
410	Sogerap	424	416	426	+ 0 47
1120	Som-Allib.	1048	1020	1050	+ 0 19
1190	Source Perrier	1085	1080	1082	- 0 28
470	Sovac	465	469	470	+ 1 08
430	SPEP	390	405	400	+ 2 56
485	Spie-Batignol	452	451	455	+ 0 66
980	Stelor	980	925	950	- 3 06
300	Suez	269 50	270 10	275 50	+ 2 23
490	Synthélabo	495	490	490	- 1 01
90	Thomson	98	98 10	98 10	+ 0 10
690	Total	709	706	707	- 0 28
120	- (certif.)	123 10	117 60	119	- 3 33
270	Tuffaut Fa.	237 90	230	236 50	- 0 59
490	U.A.P.	449 90	452	451	+ 0 24
210	U F B Locab.	191 90	195	195	+ 1 62
900	U I C.	865	870	852	- 1 50
575	U I F.	525	547	537	+ 2 29
745	U I S.	730	701	716	- 1 92
730	Unibail	737	740	742	+ 0 68
156	U.C.B.	135	140	150	+ 11 1
305	Valéo	307	307	308	+ 0 33
285	Vallourec	260 10	276	270 50	+ 4 00
385	Via Banque	380	385	381	+ 0 26
845	Zodiac	880	895	878	- 0 23
1890	Elf Gabon	1890	1875	1870	- 1 05
138	Amax	122	122 10	122 10	+ 0 08
119	Amer. Express	109	113	113	+ 3 67
160	A.T.T.	160	166 50	166 50	+ 4 06
124	Anglo Amer.C.	134 80	133 90	133 70	- 0 82
415	Amgold	438	433	433	- 1 14
200	Banco Santander	196	193	193	- 1 53
710	B.A.S.F.	660	673	675	+ 2 27
725	Bayer	670	687	693	+ 3 43
77	Buffelsfont.	85 10	85 35	85 35	+ 0 29
74	Chase Manh.	60 50	63	63	+ 4 13
93	De Beers	97 90	96 80	96 80	- 1 12
2080	Deutsche Bank	1960	2000	2018	+ 2 96

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1290	Dresdner Bank	1179	1179	1179	. .
61	Driefontein	65 90	65 30	64 10	- 2 73
183	Du Pont-Nem.	176	177	177	+ 0 57
220	Eastman Kodak	212 30	213	213	+ 0 33
21	East Rand	26	25 50	25 60	- 1 54
66	Echo Bay	71 80	70	70	- 2 51
150	Electrolux	150	150	150	
980	Ericsson	870	840	840	- 3 45
270	Exxon Corp.	265	266	266	+ 0 38
181	Ford Motor	171 10	172 50	172 50	+ 0 82
48	Freegold	53 80	53 65	53 65	- 0 28
11	Gencor	11 80	11 95	11 95	+ 1 27
295	Gén. Elect.	287	293 50	293 50	+ 2 26
194	Gén. Motors	186	189	191	+ 2 69
365	Gén. Belgique	337	338	338	+ 0 30
54	Gd. Métropol.	51 75	51 85	51 90	+ 0 29
69	Guinness	66	67 20	67 20	+ 1 82
18	Hanson PLC	18 65	18 80	18 80	+ 0 80
42	Harmony Gold	51 10	51	51	- 0 20
174	Hewlett Packard	161	164 50	164 50	+ 2 17
45	Hitachi	45 70	43 50	43 50	- 4 81
710	Hoechst	655	670	675	+ 3 05
105	Homestake	113 30	114 60	113 10	- 0 18
82	Imp. Chemical	82 80	83 50	83 50	+ 0 85
570	I.B.M.	551	558	558	+ 1 27
265	I.T.T.	251	252 50	252 50	+ 0 60
118	Ito Yokado	119 50	119 50	119 50	. .
61	Matsushita	61 50	59	59 50	- 3 25
16 50	Maxwell	15 90	15 50	15 50	- 2 52
136	Mc Donald's	132	135 90	135 90	+ 2 95
405	Merck	387	396	396	+ 2 33
415	Minnesota M.	397 50	407	407	+ 2 39
350	Mobil corp.	347	344	344	- 0 86
173	Morgan J.P.	159	165	165	+ 3 77
29200	Nestlé	28180	28160	28320	+ 0 50
890	Nordorf	799	799	799	. . .
210	Norsk Hydro	207 90	201	201	- 3 32
113	OFSI	122	123	123	+ 0 82
1690	Pétrofina	1625	1630	1630	+ 0 31
240	Philip Morris	232	236 80	236 80	+ 2 07
69	Philips	63 55	64	64 50	+ 1 49
89	Placer Dome	97	95 50	95 50	- 1 55
260	Quilmès	260	265	265	+ 1 92
24	Randfontein	28 60	28	28 05	- 1 92
430	Royal Dutch	418	414 50	414 50	- 0 84
40	R T Z	39 70	40 40	40 40	+ 1 76
3 60	Saat.& Saatchi	2 86	3 10	3 10	+ 8 39
49	St Helena	53	52 50	52 50	- 0 94
355	Schlumberger	336	336	336	. . .
48	Shell transp.	47 20	46	46	- 2 54
1850	Siemens	1754	1792	1801	+ 2 68
250	Sony	238 10	229	229	- 3 01
65	Sumitomo Bank	60 20	59 40	59 40	- 1 33
190	T.D.K.	191	187 60	187 60	- 1 78
44	Telefonica	43 70	43 70	43 50	- 0 46
32	Toshiba	31 90	31 05	31 05	- 2 66
415	Unilever	400 50	403 50	405	+ 1 12
250	Uni. Techn.	231	236	236	+ 2 16
375	Vaal Reefs	399	387	387	- 3 01
280	Volvo	278	274	274	- 1 44
175	West. Deep.	190	187 90	187 90	- 1 11
205	Xerox Corp.	183 80	179	179	- 2 61
97	Yamanouchi	98 50	94 20	94 20	- 4 37
1 77	Zambia Cop.	1 93	1 96	1 95	+ 1 04

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	117 70	3 03
Emp.Etat 9,8%78	99	2 04
10,80% 79/94	100 60	0 66
Emp.Etat 13,25%80	100	13 17
Emp.Etat 16%82	100 01	15 95
Emp.Etat 14,6% 83	101 53	8 68
Emp.Etat 13,4%83	107 50	10 24
Emp.Etat 12,2% 84	103 15	11 79
Emp.Etat 11% 85	102 80	6 54
10,26% mars 86	98 40	5 56
OAT 10% 5/2000	98 35	3 34
OAT 9,8% 12/1997	97 87	7 78
OAT 9,8% 1/1996	97 08	8 41
PTT 11,2% 85	101 10	8 42
CFF 10,30% 86	95	6 32
CNB Bques 5000F	100 19	2 30
CNB Paribas 5000F	100 20	2 30
CNB Suez 5000F	100 20	2 30
CNE 11,5% 85	101 20	3 26
CNI 1/82 5000F	100 21	2 30
CNT 9 % 86	....	3 81
CRH 10,90% déc.85	99 80	7 25
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1065 50	....
Cens	....	....
CGE 6 janv. 89/99	473 10	....
Drouot Ass.8%86cv	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (sté fin.)	915	922
Applications Hydr.	1250	1320
Arbel	864	870
Astorg	280	....
Bains C.Monaco	932	929
B.Hypoth.Europ.	351 80	....
B.N.P. Intercont.	243	240
Béghin-Say (C I)	595	....
Bénédictine	3800	....
Blanzy Ouest	2750	2640 d
B T P	79 50	76 40
Cambodge	676	....
Carbone Lorraine	661	671
Case Poclain	19 50	17 20o
C.E.G.F (Frigor.)	375	370
Centenaire Blanzy	494	485
Cerabati	115	101 60o
Champex Ny	135 70	132
CIC (CIP)	166 80	160 20
C.I.M.	700	700
C.I.T.R.A.M. (B)	2200	....
Clause	420	....
Collmag	262	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cofradel	1151	....
Cogifi	373 50	370
Comiphos	515	519
Cie Industrielle	4950	....
Cpt Lyon Alemand	441 40	450
Concorde	706	701
Constr.Mét.Prov.	26 80	....
Crédit Gén.Ind.	400	....
Cr Universel (Cie)	635	611
Crédital	110	105 60o
Darblay	700	695
Degremont	1138	1050 o
Delalande	1890	1840
Delmas Vieljeux	3400	3470
Didot Bottin	1085	1042
Eaux Bassin Vichy	1951	1779 o
Eaux Vittel	782	780
Ecia	198 90	193
Electro-Finan.	774	....
Electro-Banque	306	308
E.L.M. Leblanc	656	650
Ensli Bretagne	550	550
Ent.Mag. Paris	4005	....
Eurex (ex. Eternit)	1662	1595 o
Europ Soutres Ind.	54	37 20o
Finalens	270	259 20o
F.I.P.P.	168	163
F.N.A.C.	1880	1845
Foncière (Cie)	688	682
Fonc.Lyonnaise	642	616 o
Foncina	490	497
Fougerolle	660	642
France I.A.R.D.	870	841
France SA (La)	1390	1335
From. Paul-Renard	2374	....
Gaumont	870	870
Genefim	245	246
Gévelot	486	487
G.F.C.	385 10	382
G.F.I.I.	298	290
Grds Moulins Paris	1400	1400
Groupe Victoire	1405	1405
G.T.I (Transport)	456	460
Immobail	327 50	327 60
Immobanque	645	652
Im.Marseillaise	5780	5700
Immob. Plaine-Monceau	425	425
Immofice	420	420
Invest.(Sté Cle.)	3280	3190
Jaeger	66 85	65 40
Lambert Frères	255	250
Lille Bonnières	1549	1540
Loca-Expansion	273	265
Locafinancière	474	470
Locamel	307	....
Louis Vuitton	593	....
Louvre	3920	3901
Lucia	1830	1785
Machines Bull	43	....
Mag.Uniprix	150 30	144 30
Magnant	660	660

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Métal Déployé	509	500
Mors	145 50	142 10
Navigation (Nle)	250	250
Optorg	305 90	315
Oréal (CI)	240	230 o
Origny-Desvroise	1300	1300
Palais Nouveauté	839	....
Paluel Marmont	632	625
Parfinance	181	181
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	196	190
Paris Orléans	241	241
Parthena Invest	350	325 90o
Pathé Cinéma	1014	....
Piper Heidsieck	2120	....
P.L.M.	268 90	258 20
Porcher	595	...
Promodès (CI)	934	....
Publicis	687	660
Rochefortaise	142	140
Rosario	285	275
Rougier	399	390
S.A.C.E.R.	400	390
S.A.F.A.A.	465	....
S.A.F.I.C Alcan	405	....
SAFT	1500	1440
Saga	198 90	192 50
Salins du Midi	595	588
Satam	108	103 70o
Savoisienne M.	160	....
S.C.A.C.	770	760
Seceile Maubeuge	432	435
S.Eud.Part. (M)	173	165 20
Silic	558	550
Sinvim	316	303 40o
S.I.P.H.	369	322 60o
Sofal	680	670
Soffo	480	470
Soficel	1090	1095
Soficomi	540	....
S O F I P (M)	450	432 o
Sofragi	1442	1480
Sophie-Bel	400	400 10
Sopagi	174 90	174
Soudure Autogène	780	770
Sovabail	399 70	388
Stami	749	732
Suez (CIP)	249	242
Taittinger	3535	3459
Télémécanique Elect.	4020	....
Testut-Aequitas	840	....
Tour Eiffel	260	260
Ufiner	875	910
U.T.A.	2380	2309
Vicat	355	355
Viniprix	1740	1792
Virax	185	165
Maroc Sté Brasserie	287	267 10o

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	760	...
Akzo Nv Sico	261 10	....
Alcan Aluminium	107	107
Algemene B.Ned.	91	....
American Brands	310	330
Arbed	608	....
Asturienne Mines	176	....
Banco Popular Espa.	390	....
Banque Ottomane	1890	1892
B.Règlements Int.	28500	27510
Can.Pacifique	81 20	81 40
Chrysler Corp.	54	....
C I R	13 05	....
Commerzbank	750	754
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	199	....
GBL (Brux Lamb.)	524	....
Gevaert	1190	....
Glaxo Holdings Ltd	70 90	72
Goodyear Tire	100	95
Grace and Co (WR)	113 40	113
GTE Corp.	130	....
Honeywell Inc.	454	450
Johannesburg	1445	...
Kubota	25	....
Latonia	310	310
Midland Bank	21 80	....
Noranda Mines	72 50	73 20
Olivetti priv.	11 50	11 50
pakhoed hold.	560	....
Pfizer Inc.	360	....
Procter Gamble	370	370 40
Ricoh	31 60	....
Robeco	247 80	....
Rodamco NV	217 30	181 30
Rolinco	235	....
Saipem	7 50	6 o
Sema Group	52	51 85
SKF Aktiebolaget	96	90 o
Tenneco Inc.	282 40	285
Thorn Electrical	56 50	57 50
Toray Ind.	22 90	21 30
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	1380	. ..
West Rand Cons.	11 50	14 20

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	300	280
Buitoni	815	....
Calciphos	172	165
C G H Cogedor	95	....
C. Occid. Forestière	180	....
Chambourcy (M)	978	....
Cochery Bourdin	360	....
Coparex	733	730
Drouot Assurances	176	....
Elf Antargaz	1901	...
Europ. Accum.	68	....
Gachot S.A.	69	65 10
Guy Degrenne	436	....
Haribo Ricqles Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Lecteurs du Monde	313	....
Media Imm.	240	....
Nicolas	960	...
Patemelle RD	850	....
Particip. Perrier	354	....
Rorento N.V.	174 60	174 40
St-Gobain-Emballage	1995	....
Sama Mega	256 20	261
S.E.P.R.	1720	....
Sicli	378	....
S.P.R. act. B	323	....
Ufiner	380	....
Waterman	1500	....
Whitman Corp.	95 50	....
Wonder	968	755 o

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/9	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 220	5 263	5 040	5 490
Ecu	6 930	6 915	....	....
Allemagne (100 dm)	334 900	334 850	324 500	345 500
Belgique (100 F)	16 268	16 267	15 750	16 850
Pays-Bas (100 fl)	297 100	297 030	286 500	306 500
Italie (1000 lires)	4 477	4 477	4 250	4 750
Danemark (100 krd)	87 720	87 770	84	92
Gde.Bretagne (1 L)	9 881	....	9 350	10 150
Grèce (100 drachmes)	3 397	....	4 050	4 050
Suisse (100 f)	402 680	....	388 500	413 500
Suède (100 krs)	91 080	....	87	95
Norvège (100 k)	86 430	....	....	....
Autriche (100 sch)	47 599	....	46 050	49 150
Espagne (100 pes)	5 339	....	5 100	5 650
Portugal (100 esc)	3 773	....	3 500	4 300
Canada (1 $ can)	4 547	....	4 380	4 780
Japon (100 yens)	3 814	....	3 660	3 660

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/9
Or fin (kilo en barre)	68600	68300
Or fin (en lingot)	68950	68500
Napoléon (20f)	423	413
Pièce Fr (10 f)	405	.....
Pièce Suisse (20 f)	483	476
Pièce Latine (20 f)	406	402
Souverain	504	508
Pièce 20 dollars	2495	2480
Pièce 10 dollars	1347 50	1347 50
Pièce 5 dollars	825	.....
Pièce 50 pesos	2600	2595
Pièce 10 florins	411	406

SICAV (sélection) 25/9

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	922 69	900 19
Actilion	197 78	192 49
Agepargne	689 68	659 98
Ageplacement	6916 20	6916 20
Agepremière	104 88	104 57
AGF Actions ex CIP	1020 31	996 42
A.G.F. 5000	578 52	564 41
AGF ECU	1008 43	998 45
AGF Foncier	107 99	106 36
AGF Invest Sicav	102 04	99 55
AGF Interfonds	405 65	395 76
AGF Oblig.	1089 73	1064 41
AGF Sécurité Sicav	10909 79	10909 79
A.G.F.I.M.O.	591 87	577 43
AMERI-GAN	5550 15	5336 68
Amplitude	567 59	551 06
Arbitrages Court.T.	6163 38	6151 07
Associc	1119 93	1119 93
Atout Futur	322 07	314 21
Aurecic	1253 15	1216 65
Avenir Alizes	1517 81	1488 05
Avenir CIC	98 77	95 89
Axa Capital	138 65	132 68
Axa Europe	115 16	110 20
Axa Investments	108 25	103 59
Axa NPI	97 39	93 20
Axa Valeurs PER	112 39	107 55
Capimonétaire	5451 13	5445 68
Capioblig.	6571 28	6488 93
Capitacic	1107 82	1091 45
Capital-Monde	343 91	335 52
Cesdeo Pierre	28 33	27 64
Cogeos	1125 31	1097 86
Comptavalor	6026 27	6017 24
Convertimmo	355 73	342 05
Credinter	433 67	421 04
Credit Mutuel Capital	1099 92	1078 35
C.T.A. Plus	5011 60	5011 60•
Diese	1102 04	1075 16
Drouot France	734 69	703 05
Drouot Investiss.	891 96	853 56
Drouot Sécurité	229 62	219 73
Drouot Sélection	133 66	127 90
Ecocic	1052 42	1036 87•
Ecoper	118 35	113 25
Ecureuil Capitalisation	2154 63	2133 30
Ecureuil Invest.	347 78	337 65
Ecureuil Monepremière	57290 60	57290 60
Ecureuil Monétaire	33763 01	33763 01
Ecureuil Trésorerie	2094 90	2094 90
Ecureuil Trimestr.	1939 69	1920 49
Elicash	383789 21	383789 21
Energia	270 19	257 94
Epancic	3080 67	3080 67
Epacourt-Sicav	4293 70	4282 99
Epargne Associat.	24913 82	24876 51
Epargne Capital	8893 22	8805 17
Epargne Court Terme	581 65	581 65
Epargne Croissance	1451 17	1412 33
Epargne Industrie	84 01	81 76
Epargne J.	59969 73	59969 73
Epargne Long Terme	181 17	176 32
Epargne Monde	1164 91	1133 73
Epargne Obligat.	183 31	178 40
Epargne Première	12438 16	12345 57
Epargne Oblire	1073 66	1044 92
Epargne-Unie	1204 23	1174 86
Epargne Valeurs	404 74	393 91
Epsilon	1149 72	1138 34
Eufinvest	582 80	565 83•
Eurocic Leaders	916 06	889 38
Eurodyn	1038 19	1012 87
Euro Gan	6506 08	6255 85
Euromaf	26 35	25 96
Foncicav	12280 26	12280 26
FRANCE-GAN	8508 69	8181 43
France Garantie	259 58	259 06
France Investiss.	439 69	428 97•
France Oblig.	448 85	444 41
Francic	385 71	374 48
Francic Pierre	101 15	98 20
Francic-Régions	1152 47	1118 90

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Association	30 62	30 62
Fructi-Cap.	35 04	34 52
Fructi Court.	121853 89	121853 89
Fructidor	228 92	225 54
Fructi-Ecu	550	541 87•
Fructi-Epargne	28 12	27 43
Fructifrance	765 23	746 57
Fructimmo	27 08	26 40
Fructi-Première	10167 05	10016 80
Fructivar	4678 07	4664 41
Futuroblig.	1187 68	1169 47
Gestilion	12517 05	12485 84
Gest.Associations	149	145 72
Gest. F. Sécur.	10095 37	10045 14
Horizon	1072 24	1041 01
Interepar	99893 65	96984 13
Interoblig.	11756 28	11304 12
Intersélection Fce	478 55	462 67
Japacic	144 66	140 45
Jeunepargne	246 31	242 67
Laffitte Amérique	189 14	180 58
Laffitte Europe	242 68	231 68
Laffitte Expan.	244 76	233 66
Laffitte France	292 29	279 04
Laffitte Immobil.	225 30	215 08
Laffitte Japon	394 74	376 84
Laffitte Oblig.	135 09	128 96
Laffitte Rendement	177 33	169 29
Laffitte Tokyo	344 30	328 69
Latitude	5824 81	5816 09
Leumi C.T	10860 81	10860 81
Leumi L.T.	5681 69	5710 38
Lion Association	11346 10	11346 10
Lion Institution	24682 02	24600 52
Lionplus	825 88	809 69
Lion Trésor	2089 81	2069 12
Lion 20 000	22720 82	22720 82
Livret Bourse Inv.	473 43	459 64
Livret Portefeuil.	616 92	598 95
Méditerranée	166 16	159
Mensuel CIC	10092 50	9991 58
Mondial Investissem.	378 26	381 11
Monecic	5407 16	5407 16
Moneden	57949 62	57949 62
Mone.J.	62562 66	62562 66
Monévalor	70369 45	70369 45
Mutualité dépôts	11600 85	11577 69
Mutuelle Unie Sel	139 33	133 33
Natio Court Terme	243073 00	243073
Natio-Epargne	14946 57	14798 58
Natio-Ep. Ret.	110 02	107 08
Natio Epargn.Trésor	6627 52	6614 29
Natio-Imm.	1107 63	1077 99
Natio-Inter	1151 25	1120 44
Natio-Monétaire	21913 16	21913 16
Natio Obligations	497 93	484 60
Natio-Patrimoine	1337 70	1301 90
Natio-Placements	65465 96	65465 96
Natio-Revenu	984 48	974 73
Natio Sécurité	12174 18	12174 18
Natio-Valeurs	731 84	712 25
Nippon-Gan	5505 35	5293 61
Nord Sud Dévelop.	1275 89	1273 34
Obli-Associations	124 22	122 99
Oblicic-Mondial	2300 84	2266 84
Oblicic-Régions	1006 80	991 92
Oblig. très caté.	152 20	149 95
Obliion	1120 28	1109 19
Oblisécurité	11038 73	11038 73
Optimat	31628 07	30706 86
Oraction	1044 86	1019 38
Orvalor	6079 85	5880 10
Paribas Epargne	17808 03	17772 49
Paribas Opportunités	112 77	108 17
Paribas Patrimoine	507 03	486 35
Paribas Revenus	88 84	87 96
Patrimoine Retraite	189 15	185 44
Parvalor	599 72	582 25
Phénix Placement	285 03	276 73
Pierre Investissements	697 87	680 85
Placement A	1164 11	1141 28
Placements C T	7681 47	7665 14

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Placement J	6199 45	6187 08
Placement Premier	5620 82	5609 60
Plénaude	115 32	112 23
Poste Gestion	56180 79	56180 79
Première Oblig.	10771 12	10760 36
Prév. Ecureuil	105 62	104 57
Privassociation	25271 24	25271 24
Proficas	1047 23	1021 69
Quartz	116 36	113 52
Réalvalor	826 08	802 02
Rentacic	158 11	155 77
Revenus Trimestr.	5321 02	5189 33
Revenu-Vert	1127 60	1110 94
St Honoré Bio-Alim.	826 57	789 09
St Honoré Global	233 73	223 13
St Honoré Mat. Prem.	193 91	185 12
St Honoré Pacifique	546 70	521 91
St Honoré PME	481 85	460
St Honoré Real	12883 64	12832 31
St Honoré Services	453 43	435 99
St Honoré Techno	690 20	658 90
Sécuricic	1510 18	1510 16
Sécuri-Gan	13142 61	12884 91
Sécuri-Taux	1200 91	1200 91
Sicasden	685 35	675 22
Sicav Associations	1596 73	1594 34
S.F.I. fr. et étr.	600 58	583 09
Sicav 5.000	367 77	357 93
S I. Est	1290 23	1234 67
Silvafrance	596 05	580 10
Silvam	382 99	372 74
Silvarente	201 94	197 98
Silvinter	392 24	381 74
S.N.I.	1076 77	1045 41
Sogépargne	339 85	327 57
Sogéroc	53260 66	51709 38
Sogevar	956 28	912 92
Sogmer	1170 87	1117 78
Soleil Investissements	491 93	473 01
Solence	2067 98	2062 82
Stratégie Actions	821 36	789 77
Stratégie Rendements	1305 56	1167 61
Technocic	949 88	922 19
Techno-Gan	5388 98	5181 71
Thesora	555 11	549 61
Transplus	129 50	123 92
Trésor Avenir	102 92	101 90
Trésor Plus	1087 49	1076 72
Trésor Real	12335 45	12335 45
Trésoricic	110712 68	110712 68
Trilion	5112 40	5061 78
U.A.P.Investiss.	419 09	403 94
U.A.P. Act. F.	516 19	497 53
U.A.P. Act. Sél.	575 03	564 25
U.A.P. Aedifi.	576 84	555 99
U.A.P. Alizé	198	190 84
U.A.P Alto	161 91	156 06
UAP Moyen Terme	117 79	113 53
Uni-Associations	117 56	117 56
Uni-Foncier	1244 50	1214 15
Unifrance	506 65	494 29
Uni-Garantie	1305	1282 91
Uni Régions	1400 18	1366 03
Unirente	2403 57	2344 95
Univar	206 11	206 11
Univers Actions	1145 53	1117 59
Univers-Obligation	1626 66	1586 99
Valorem	480 78	469 05
Valorg	1788 33	1786 54
Valréal	45853 40	45830 48
Vauban	24873 95	24849 08

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

Le Monde

Au conseil des ministres

M. Mitterrand recommande la vigilance sur la contribution sociale généralisée

A l'occasion du conseil des ministres du mercredi 26 septembre, le président de la République a évoqué le projet d'institution d'une contribution sociale généralisée (CSG). Selon le porte-parole du gouvernement, M. Louis Le Pensec, M. François Mitterrand a affirmé : *« Si le principe de la contribution sociale généralisée répond aux besoins modernes de la sécurité sociale, le gouvernement se doit d'être vigilant sur les modalités de mise en œuvre de cette réforme ».*

A la demande du chef de l'Etat, le ministre de l'agriculture, M. Henri Nallet, a présenté les mesures envisagées par le gouvernement mais, selon M. Le Pensec, les derniers arbitrages n'avaient pas été rendus au moment du conseil. Le président de la République est aussi intervenu à propos de la formation des ingénieurs pour rappeler la demande qu'il avait formulée d'un doublement du nombre de places dans les formations d'ingénieurs dans les quatre années à venir. Selon M. Le Pensec, il a ajouté : *« Je surveille cette affaire avec beaucoup d'intérêt. (...) C'est un effort national de grande envergure qui s'impose ».*

Le président de la République a aussi estimé que le passage des promotions de l'École polytechnique de trois cent soixante à quatre cent cinquante élèves à l'horizon 95 est *« en dessous de ce que l'on pouvait espérer ».* De son côté, M. Jospin a indiqué que, outre la création d'une cinquième Ecole des mines en 1991 à Nantes, le principe de création d'une sixième école du même type est retenu.

La conférence de presse de rentrée du CNPF

M. Perigot attend de l'Etat « une plus grande cohérence » économique

M. Perigot s'est évertué à rechercher *« comment minimiser les conséquences des événements du Golfe sur ce qui n'est encore aujourd'hui qu'un ralentissement conjoncturel et une crise de confiance ».* Au passage, le président du CNPF voit dans la crise du Golfe un *« sévère rappel à l'ordre »* pour des entreprises ayant un peu trop rapidement cédé à l'euphorie d'une croissance retrouvée... et installée.

Sans forcer le trait, M. Perigot a surtout interpellé le gouvernement, attendant de lui *« une plus grande cohérence dans les objectifs qu'il se fixe ». « Comment,* a-t-il souligné, *peut-on à la fois encourager les entreprises et pénaliser leurs dirigeants ? »* A titre d'illustration, M. Perigot a fait le tri entre le bon grain et l'ivraie dans la politique gouvernementale. Il a décerné des bons points pour la baisse de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices réinvestis, le plafonnement de la taxe professionnelle, l'encouragement aux économies d'énergie ainsi que pour plusieurs dispositions du plan emploi.

En revanche, il s'est inquiété de voir le gouvernement adopter des *« contre-mesures »*, en contradiction avec les premières, qui *« alourdissent le climat d'incertitude dans lequel évoluent les chefs d'entreprise ».* Se trouvent ainsi inscrits au passif de M. Rocard le maintien à 42 % du taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices distribués, la majoration de la taxe sur les plus-values financières, l'alourdissement de l'impôt sur la fortune et encore – *« sans concertation »*, – l'imposition des plus-values sur les titres non cotés (mesure qui, selon M. Seillière, président de la commission économique, concerne 98 % des entreprises françaises).

Des projets inopportuns

Ainsi, d'un côté le gouvernement semble *« pratiquer une politique de gestion ferme et rigoureuse »*, de l'autre, il alimente l'inquiétude. Sur le plan social, il a été accusé par M. Perigot de *« mettre en chantier des projets inopportuns »*, avec, au premier rang, la contribution sociale généralisée – qualifiée de *« fausse solution à un vrai problème ». « La méthode envisagée,* a affirmé le président du CNPF, *consiste à générer de nouvelles recettes sans les accompagner de réformes de structures et d'un allégement des charges des entreprises. »*

A propos du conflit de la Sécurité sociale, M. Giral, président de la commission sociale, n'a pas écarté un retour au sein du conseil d'administration de l'UCANSS. Mais, a-t-il précisé, *« il n'y a pas de raison que nous soyons minoritaires ».* La réhabilitation du paritarisme devrait s'accompagner de nouvelles relations avec la tutelle. Encore faut-il qu'au préalable *« le gouvernement prenne des mesures pour calmer le conflit »* ...

Dans ce climat d'incertitude provoqué par la crise du Golfe, qui va ralentir la libéralisation des pays de l'Est après avoir consacré *« l'effacement de l'Europe »*, M. Perigot s'est attaché à montrer que le CNPF ne baissait pas les bras. Les entreprises, a-t-il assuré, *« gardent la tête froide »* et sont décidées à *« prendre des risques »* et à investir. Mais, pour surmonter l'actuelle crise de confiance, elles ont besoin de *« signaux positifs et cohérents ».* Le message s'adressait au moins autant au gouvernement qu'aux parlementaires, avant le débat sur le projet de budget 1991.

MICHEL NOBLECOURT

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

La vie à haute dose

Il y a une retraitée dans le quartier, elle habite rue Bourdelle, un cinquième sans ascenseur, très sympa, très allante, je l'ai rencontrée chez la pédicure de l'avenue du Maine. Elle a un truc : tous les jours, par tous les temps, elle prend l'autobus, n'importe lequel, et, arrivée au terminus, elle s'en retourne comme elle était venue. Ça l'occupe, ça l'aère, ça la distrait. Et alors ? Quel intérêt ? Aucun. Simplement, elle va sur ses cent un ans.

Et, croyez moi, elle est un peu là. Sauf sur les fichiers de l'INED et de l'INSEE. Question âge, ils ne comportent que deux cases. Si vous vous êtes pointé sur la planète dans les années 1880, seuls les deux derniers chiffres de votre date de naissance figurent dans votre dossier. Résultat : des centenaires, on ne sait pas trop combien il y en a. Autour de cinq mille. Mieux – ils racontaient ça aux Entretiens de Bichat, – un monsieur de cent-deux ans a reçu une lettre de l'administration, pleine de sollicitude pour une fois, lui demandant s'il avait réussi à trouver une place dans une crèche !

Remarquez, les toubibs, pareil. Sans ignorer tous ces drogués incapables de renoncer à leur dose quotidienne d'existence – d'ici au 1er janvier 2000, y aura 109 000 Français de plus de quatre-vingt-quinze ans, – ils sont encore à s'interroger sur les secrets de cette insolente longévité. Paraît que c'est de naissance, le refus de la mort. De naissance et de famille. Une histoire de gènes, d'horloge biologique. Associée à une saine résistance aux chagrins, aux déceptions, aux deuils et à la solitude.

Ah, j'oubliais, il y faut aussi un naturel plutôt bon vivant, ouvert à tous ces plaisirs qu'on dit fatals, genre aimer, boire et fumer. Pas la peine de vous emmerder à suivre un régime, le coup du yaourt c'est de la blague, pour arriver à coiffer la Faucheuse au poteau. Non, ce qu'il faut, c'est d'abord éviter les médicaments, très mauvais pour la santé. Ensuite avoir un jumeau, pas un faux, un vrai, ceux-là sont increvables. Et souffler enfin énergiquement sur les cent bougies de son gâteau d'anniversaire. Curieusement on est plus solide après qu'avant. Passé ce cap-là, tous les espoirs sont permis, y compris celui d'entrer dans le Guinness, le livre des records.

BULGARIE : le marasme économique

« Chaque semaine, c'est pis »

Le congrès du Parti socialiste bulgare (PSB, ancien PC) a réélu mardi 25 septembre à sa tête M. Alexandre Lilov, qui incarne la continuité. L'ancien chef de l'Etat, M. Petar Mladenov, et l'ancien ministre de la défense Dobri Djourov ont été évincés de l'instance dirigeante du PSB, le Conseil suprême, dont ont aussi été écartées plusieurs personnalités réformatrices. Ce congrès s'est tenu dans un contexte de décomposition économique vertigineuse.

L'ex-Parti communiste bulgare, rebaptisé socialiste (PSB), peut-il faire peau neuve avec le même président, l'austère Alexandre Lilov, qui fut l'idéologue du régime de Todor Jivkov jusqu'en 1983 ? Il est permis d'en douter, de même que l'on peut douter qu'en sauvant son unité, le parti parvienne à se sauver lui-même.

Mais tout cela n'a plus guère d'importance pour la plupart des Bulgares. Eux qui restaient collés devant leur poste de télévision lorsque, cet été, les débats de leur Parlement tout neuf y étaient retransmis en direct (au point qu'on a dû arrêter le direct, car plus personne ne travaillait), ce congrès du PSB, en revanche, ne les a pas tenus en haleine. Ils ont, à vrai dire, d'autres préoccupations : trouver de quoi manger.

Car le pays s'effondre à une vitesse hallucinante. *« On n'aurait jamais cru que ça pouvait aller si vite. Chaque semaine, c'est pire »*, observe Kristina, mère d'un bébé de six mois, en essayant d'en rire. Sofia vit désormais à l'heure des tickets de rationnement : tickets numéro un pour le sucre, numéro deux pour l'huile, numéro trois pour le fromage blanc, numéro quatre pour le fromage jaune. La viande, on n'en parle déjà plus. Le savon n'est qu'un lointain souvenir, le lait et le beurre sont introuvables. Les tickets numéro quatre donnaient droit à 500 grammes de fromage jusqu'à fin septembre, *« après, pour octobre, on ne sait pas, on ne nous a rien dit... »* Même avec les tickets, il faut aller prendre sa place de bon matin dans les queues devant les magasins.

L'essence manque aussi

On tâche de faire son repas principal à la cantine de l'entreprise ou de l'école, car à la maison c'est devenu trop compliqué. Tant pis pour les deux millions de retraités. Ceux qui ont de la famille à la campagne se débrouillent pour s'approvisionner directement, mais là surgit un autre problème : pour aller à la campagne, il faut avoir de l'essence, et l'essence manque aussi. Les files d'attente devant les stations-service s'étirent inexorablement.

Pourquoi tout paraît soudain s'écrouler ? L'économie bulgare, qui vivotait cahin-caha dans l'absurdité du système planifié, donnait déjà l'an dernier de sérieux signes d'essoufflement. Cet hiver, la chute de Jivkov, l'effervescence politique, les manifestations, un certain climat d'agitation n'ont pas favorisé l'ardeur au travail. Puis, il y a eu la campagne électorale, les élections, leurs résultats confus, la Bulgarie pratiquement non gouvernée pendant six mois, pas une réforme introduite. Un sondage réalisé un mois après les élections (1) révèle déjà un renversement des tendances : la coalition d'opposition, l'Union des forces démocratiques (UFD), l'emporte dans l'opinion sur le PSB, qui est sorti vainqueur des urnes.

La semaine dernière, le premier ministre Andreï Loukanov (PSB) forme enfin un gouvernement, mais sans l'opposition, qui refuse d'y participer. Le blocage politique est total ; *« les gens disent : on ne travaillera pas pour les rouges, et ne se sentent absolument pas motivés pour se remettre au travail »*, commente un habitant de Sofia. La crise du Golfe, qui frappe de plein fouet l'économie bulgare, précipite le processus de désintégration.

L'état d'esprit dans la population va de la déprime à l'exaspération manifeste. Les circonstances troublantes dans lesquelles le siège du Comité central du PSB a été incendié le 26 août ont considérablement aggravé le malaise politique. On appréhende l'arrivée de l'hiver alors que, déjà, des coupures d'électricité se produisent de manière intermittente. Les jeunes intellectuels cherchent à partir en Occident par n'importe quel moyen. Une jeune sociologue à qui l'on fait remarquer qu'une telle fuite des cerveaux n'arrangera pas les affaires de son pays rétorque : *« Mais comment rester dans le noir et sans manger ? »*

SYLVIE KAUFFMANN

(1) Sondage réalisé en juillet par le Centre pour l'étude de la démocratie, Sofia.

Décès de Stellio Lorenzi

Le réalisateur de télévision Stellio Lorenzi est mort mardi 26 septembre à Paris, à l'âge de soixante-neuf ans. Ancien assistant du cinéaste Jacques Becker, Stellio Lorenzi s'est consacré très tôt à la télévision. Maître incontesté de « l'école des Buttes-Chaumont », avec Claude Santelli et Marcel Bluwal, il réalise à partir de 1954 ses premières émissions dramatiques (« Volpone », « l'Affaire Lafarge », « Crime et châtiment », « la Belle Hélène », etc.)

De 1957 à 1966, il est surtout connu avec « La caméra explore le temps », saluée en 1965 comme *« la meilleure émission de la télévision française »* par le public. Après « Jacquou le Croquant » (1967), « Les Rosenberg ne doivent pas mourir » (1975), « Emile Zola ou la conscience humaine » (1978), Stellio Lorenzi avait été nommé conseiller de la présidence d'Antenne 2, chargé des productions historiques.

□ **Deux décrets pour réglementer les greffes.** – Deux décrets parus au *Journal officiel* du 25 septembre réglementent les prélèvements d'organes (*le Monde* du 11 juillet). Désormais, c'est le préfet, et non plus le ministère de la santé, qui autorisera le prélèvement des organes dont la gestion médicale sera le monopole de France-Transplant. A l'hôpital public, il sera interdit de greffer dans le secteur privé, les établissements privés restant, pour leur part, exclus des activités de greffe.

Quand trépassent les cigognes

Selon la Ligue française pour la protection des oiseaux (LPO), 16 cigognes, en route vers l'Afrique, sont mortes électrocutées, victimes du réseau aérien d'Electricité de France. La LPO, qui déplorait ce bilan, mardi 25 septembre, demande à EDF *« la neutralisation et l'enterrement de toutes les lignes électriques aériennes situées dans un rayon de 500 mètres à 1 000 mètres autour des nids et sur les principaux couloirs de migration de l'espèce ».* Environ 3 000 cigognes survolent la France chaque automne pour gagner les climats chauds.

Selon la Radio Suisse romande

Swissair commanderait cinquante Airbus

La compagnie aérienne Swissair s'apprêterait à commander (commandes fermes et options) une cinquantaine d'Airbus A-320 pour remplacer sa flotte de court et moyen courriers DC-9 (MD-81) à partir du milieu de la prochaine décennie, a annoncé mercredi 25 septembre la Radio Suisse romande.

Cet achat, échelonné dans le temps, représenterait un montant global dépassant les 10 milliards de francs. Airbus est en compétition avec Boeing et McDonnell Douglas. La décision définitive doit être prise au cours du conseil d'administration de la compagnie qui se réunira vendredi 28 septembre.

En mars dernier (*le Monde* du 29 mars), quatre compagnies (SAS, Swissair, Finnair et Austrian) avaient lancé un appel d'offres commun pour deux cent trente-neuf appareils, « commande du siècle ». Mais Swissair, qui souhaite trancher rapidement, a indiqué depuis que les compagnies pourraient choisir indépendamment.

Heure d'hiver à partir de dimanche

L'heure d'été va prendre fin dimanche prochain 30 septembre, à 3 heures du matin. On reculera d'une heure pour passer à l'heure d'hiver : il sera alors 2 heures du matin.

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 26 septembre 1990 a été tiré à 553 349 exemplaires.